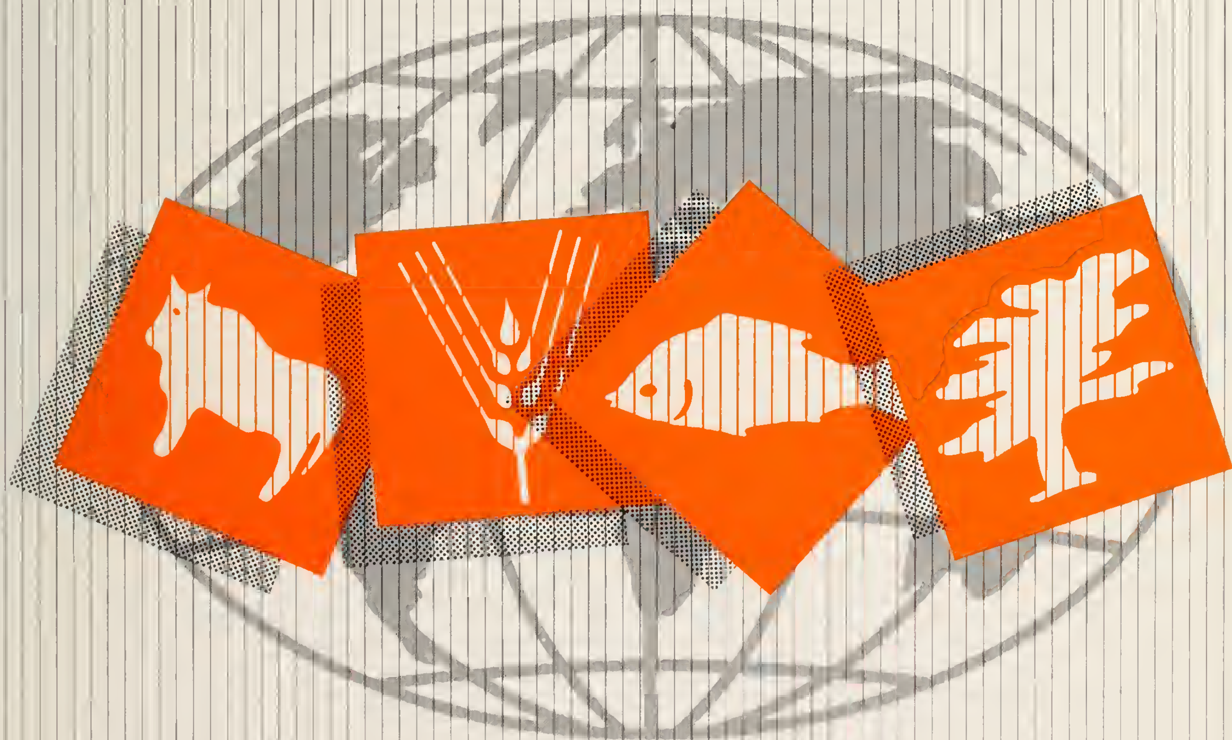
1989

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

Situation mondiale - Situation par région
Développement durable et aménagement des ressources naturelles





ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Chapitres spéciaux

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

1957
Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.

1958
Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.

1959
Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.

1960
Les programmes de développement agricole.

1961
La réforme agraire et l'évolution des institutions.
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

1962
Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés.

1963
Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole.

1964
Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.

1966
Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.

1967
Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques.

1968
Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.

1969
Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.

1970
L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.

1971
La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches.

1972
Education et formation en matière de développement.
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement.

1973
L'emploi agricole dans les pays en développement.

1974
Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole.

1975
La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme.

1976
Energie et agriculture.

1977
Situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture.

1978
Problèmes et stratégies des régions en développement.

1979
La foresterie et le développement rural.

1980
Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales.

1981
Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier.

1982
La production animale: aperçu mondial.

1983
La femme dans le développement agricole.

1984
Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires.

1985
Consommation d'énergie en agriculture.
Aspects écologiques de la production alimentaire et agricole.
Commercialisation.

1986
Le financement du développement agricole.

1987-88
Nouvelles priorités de la science et de la technologie agricoles dans les pays en développement.

LA SITUATION MONDIALE
DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE
1989

Collection FAO: Agriculture *Nº 22*

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1989

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1989**

Matériel statistique préparé par la FAO sur la base des renseignements disponibles au 1er février 1989.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les expressions pays développés et pays en développement sont utilisées pour des raisons de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement atteint par tel ou tel pays ou region.

La TROISIEME PARTIE, «Développement durable et aménagement des ressources naturelles», est basée sur les travaux de M. Michael Redclift, consultant.

Cataloge avant publication de la Bibliothèque David Lubin

FAO, Rome (Italie)
La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1989.
(Collection FAO: Agriculture, nº 22)
ISBN 92-5-202838-2
ISSN 0251-1460

1. Agriculture 2. Production alimentaire
3. Commerce
I. Titre II. Série
code: 70 FAO AGRIS: E16 E70

Imprimé en Italie

AVANT-PROPOS

Les années 1987 et 1988 ont été marquées par un profond retournement de la conjoncture mondiale en ce qui concerne l'agriculture et la sécurité alimentaire. Quelques importants marchés de produits agricoles sont passés d'une situation globalement excédentaire à une relative pénurie et les cours internationaux ont sensiblement remonté après être tombés à leurs niveaux les plus bas depuis de nombreuses années. Les stocks mondiaux de céréales, de graines et produits oléagineux, de produits laitiers et même de sucre ont fortement baissé par rapport aux niveaux antérieurs; par contre, les disponibilités de viande, de cacao, de café, de thé et de coton sont restées abondantes. Dans ce cadre général, ce sont les niveaux, actuels et projetés, des stocks céréaliers qui nous rappellent combien il importe de rester vigilants à l'égard de la sécurité alimentaire mondiale.

La production vivrière et agricole devrait augmenter en 1989, mais l'ampleur de cette progression n'est pas encore connue. Elle dépendra pour beaucoup des récoltes qui seront engrangées d'ici à la fin de l'année. Malgré cela, il est probable que la situation mondiale de l'offre et de la sécurité alimentaires restera précaire en 1989/90. En particulier, l'accroissement de la production céréalière ne permettra sans doute pas de ramener les stocks à une niveau considéré comme sûr.

Ce renversement de situation a été essentiellement dû à des phénomènes naturels dont le plus important, à l'échelle mondiale, a été la sécheresse prolongée qui a sévi en Amérique du Nord. Mais la réorientation des politiques concernant certains produits a également joué un rôle appréciable dans la mesure où elle a provoqué une baisse d'activité et, partant, une stagnation de la production alimentaire mondiale en 1988; cela, pour la deuxième année consécutive.

A plus longue échéance, le redressement des cours internationaux pourrait contribuer à restaurer la compétitivité de certains pays, où les gains des producteurs sont à la merci des cours des marchés mondiaux. En 1987 et 1988, quelques pays exportateurs ont pu tirer de leurs exportations agricoles des revenus accrus et réduire les crédits budgétaires affectés à des programmes de produits de base; mais la grande majorité

Quelques événements survenus en 1988 intéressant l'alimentation et l'agriculture

2 janvier
Etats-Unis/Canada

M. Mulroney, premier ministre du Canada, et le président Reagan des Etats-Unis signent un accord de libre-échange au cours de deux cérémonies qui ont lieu l'une à Ottawa, l'autre à Palm Springs. Selon cet accord qui, pour pouvoir entrer en vigueur, doit être ratifié par le Congrès des Etats-Unis et par le Parlement canadien, la plupart des droits de douane perçus sur le trafic frontalier de biens et services produits dans les deux pays disparaîtront dans un délai de 10 ans à compter du 1er janvier 1989. A quelques exceptions près (les produits agricoles par exemple), aucun des deux pays ne pourra imposer de contingents d'importation ou d'exportation.

1er janvier-13 février
Conseil européen extraordinaire (sommet de Bruxelles)
Bruxelles, Belgique

Les décisions du Conseil de doubler les dépenses relatives au Fonds structurel d'ici 1993, d'imposer une stricte discipline budgétaire (notamment en ce qui concerne les dépenses agricoles) et de modifier le barème des contributions des Etats membres au budget suivent de très près les propositions formulées dans ce que l'on appelle le «Paquet Delors» avancé par la Commission européenne un an plus tôt.

1-3 mars
Deuxième réunion de la Commission Sud
Kuala-Lumpur, Malaisie

La réunion a pour but de mettre au point, dans tous les détails, les objectifs et le mandat de la Commission. Les autres questions inscrites à l'ordre du jour concernent la dette du tiers monde et les modalités de financement de la Commission. La Commission demande la constitution d'une instance des débiteurs qui serait chargée d'élaborer une stratégie en vue de résoudre le problème de la dette du tiers monde.

6-9 mars
Conférence internationale sur le facteur humain dans le redressement économique et le développement de l'Afrique
Khartoum, Soudan

La Déclaration de Khartoum, adoptée par la Conférence, demande que soit adoptée une approche humaine à la relance économique et au développement socio-économique de l'Afrique.

10-19 mars
Dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
Mascate, Oman

Discute, entre autres, de la mobilité intrarégionale de la main-d'œuvre, des besoins énergétiques du développement rural et agricole de la région, de la mise en valeur des pêches continentales et de l'aquaculture.

des pays et des millions de consommateurs ont dû subir le contrecoup de la hausse des prix internationaux ou intérieurs. Dans le contexte d'un environnement économique résolument hostile et de difficultés économiques multiples, parmi lesquelles une lourde dette extérieure, la hausse des prix internationaux mais aussi la diminution de l'aide alimentaire disponible ont accru le fardeau des pays en développement à déficit vivrier.

Il est heureux que beaucoup de pays en développement aient engrangé en 1988 de meilleures récoltes; cela a atténué les effets du rétrécissement des disponibilités alimentaires mondiales. La reprise de la production, après le net fléchissement de 1987, a été plus prononcée dans certains pays d'Asie. La production vivrière des pays en développement considérés globalement a progressé de 1,2 pour cent par habitant; elle a augmenté ou est restée stable dans 48 pour cent des pays en développement, contre 28 pour cent seulement en 1987.

Les échanges totaux de marchandises ont enregistré en 1987 une vigoureuse expansion et le commerce des produits agricoles s'est également intensifié. Les exportations mondiales de produits halieutiques et, dans une moindre mesure, forestiers se sont montrées particulièrement dynamiques. Pourtant, la majorité des pays en développement ont vu baisser les recettes d'exportation qu'ils tirent de l'agriculture. Près des deux tiers des 117 pays en développement ont été dans ce cas, contre 40 pour cent en 1986. Ce résultat s'explique surtout par les prix déprimés de plusieurs produits importants, mais le volume des exportations de nombreux pays, en particulier d'Afrique, a aussi diminué pour des raisons de disponibilités.

En 1988, la croissance (en valeur) du commerce mondial des produits agricoles, quoique moins dynamique que celle d'autres secteurs, semble avoir excédé ou tout au moins égalé celle de 1987. Mais elle a été due davantage à des hausses des prix qu'à une augmentation en volume.

Les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, qui avaient marqué le pas lors de l'examen à mi-parcours effectué à Montréal en décembre 1988, ont repris en avril 1989. Ce redémarrage a permis d'entrer

... événements survenus en 1988

7-8 avril
Conférence mondiale de l'alimentation
Bruxelles, Belgique

Organisée à l'initiative de Lord Plumb, président du Parlement européen, la Conférence rassemble quelque 300 experts de l'agriculture qui examinent ensemble les moyens de réduire l'actuel déséquilibre des disponibilités alimentaires dans le monde et de combattre la faim dans le tiers monde. Elle propose notamment d'accroître l'aide technologique pour promouvoir l'autosuffisance du tiers monde dans le domaine de l'alimentation.

13-15 avril
Réunions de printemps du Groupe des Sept et du FMI/Banque mondiale
Washington, Etats-Unis

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés se réunissent pour procéder à la surveillance multilatérale de leurs économies, conformément au processus de coordination des politiques économiques adopté au sommet de Tokyo en 1986 et renforcé au sommet de Venise en 1987. Cette réunion précède la réunion semestrielle du FMI et de la Banque mondiale qui, entre autres, examinera la question du transfert de ressources réelles vers les pays en développement.

26 avril-4 mai
Quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
Port-Louis, Maurice

Examine, entre autres, les questions suivantes: la mécanisation agricole, les pêches et leur potentiel de développement, le développement des industries alimentaires africaines et la foresterie au service de l'agriculture.

9-13 mai
Comité des forêts de la FAO
Rome, Italie

Formule des recommandations concernant l'aménagement de la vie sauvage en vue d'une utilisation soutenue, le potentiel d'expansion des petites industries forestières et l'adoption de méthodes d'exploitation rationnelles. Avec le Plan d'action forestier tropical, il invoque une meilleure compréhension des liens qui existent entre la conservation des forêts tropicales et le développement de l'agriculture et de l'élevage.

10-11 mai
Conseil CEE/ACP
Port-Louis, Maurice

Une réunion des ministres des 12 pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et de 66 Etats associés de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se tient à Maurice pour préparer les négociations de la quatrième Convention de Lomé entre la CEE et les pays ACP, l'actuelle Convention devant être renouvelée en 1990. Les délégués examinent les effets de l'effondrement des cours mondiaux des produits de base sur les économies des pays ACP, les problèmes de la dette, des pays africains en particulier, la crise alimentaire et les besoins de l'Afrique.

dans la phase d'application des mesures de libéralisation des échanges déjà décidées pour les produits tropicaux.

Dans un contexte économique plus large, la situation s'est généralement améliorée en 1988 dans les pays développés et en Asie. La production de biens et services a repris sa croissance tandis que l'inflation est restée contenue. Parallèlement, le volume des échanges commerciaux a continué de croître et les termes de l'échange se sont légèrement améliorés.

La conjoncture économique et financière est, en revanche, restée difficile en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes et au Proche-Orient. D'importantes réformes des politiques ont été entamées en Afrique depuis le lancement, en 1986, du Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Mais le succès de ce programme dépendra autant de circonstances extérieures comme les prix internationaux des produits et l'allégement de la dette que des mesures de politique interne.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la production par habitant a baissé, l'inflation a empiré, l'exode des capitaux s'est poursuivi et le ratio du service de la dette a augmenté, même si la croissance des volumes exportés s'est accélérée. La crise économique et financière prolongée a conduit à une remise en question des précédentes stratégies de développement et du rôle de l'agriculture au sein de ces stratégies. Les perspectives d'une croissance fondée sur l'agriculture se heurtent, dans cette région, à la faible progression de la demande intérieure et aux contraintes extérieures qui entravent les exportations de produits agricoles.

La situation économique des pays exportateurs de pétrole fortement endettés, ainsi que de la plupart des pays à faible revenu, est restée difficile. Les prix du brut ont baissé et la dette extérieure a continué de grimper, les prêts venant de plus en plus de créanciers publics.

Beaucoup de pays en développement qui avaient entrepris de profonds ajustements économiques—au prix souvent de lourds sacrifices socio-économiques—n'ont pas encore vu leurs efforts convenablement récompensés par un renforcement de leurs recettes d'exportation ou par un réaménagement ou allégement de la dette. La

... événements survenus en 1988

18-19 mai
Réunion ministérielle annuelle de l'OCDE
Paris, France

La réunion se termine sur la promesse d'éviter d'aggraver la confrontation entre les Etats-Unis et la CEE à propos des subventions à l'agriculture. Elle s'inquiète des continuelles divergences que suscite cette question.

23-26 mai
Quatorzième session du Conseil mondial de l'alimentation
Nicosie, Chypre

Cette réunion rassemble les ministres de l'agriculture des 36 pays membres du Conseil et leurs représentants. Elle adopte une nouvelle initiative (émanant de Chypre) qui a pour objectif l'harmonisation et le renforcement des politiques de production vivrière et la lutte contre la faim, et forme un Groupe de travail qui sera chargé de présenter des mesures concrètes en vue de faire face à la crise alimentaire chronique qui sévit dans certains pays en développement.

13 juin
Inondations au Bangladesh

Les inondations qui ont commencé à la mi-juin laissent des millions de personnes sans abri et font plus de 1 000 morts. Les trois quarts du Bangladesh sont submergés et ce n'est qu'au début de septembre que les eaux commenceront à refluer.

19-21 juin
Quatorzième Sommet économique annuel (Groupe des Sept)
Toronto, Canada

Les chefs d'Etat et de gouvernement du Groupe des sept pays les plus industrialisés annoncent qu'ils sont parvenus à un consensus en ce qui concerne le rééchelonnement de la dette des pays les plus pauvres du monde. Des discussions ont également lieu concernant la réforme économique structurelle, la lutte contre l'inflation et l'adoption d'un cadre théorique pour promouvoir la réforme de l'agriculture.

22 juin-1er juillet
Réunion du Conseil de l'Organisation internationale des bois tropicaux (ITTO)
Rio de Janeiro, Brésil

Met en route un certain nombre de projets concernant l'information commerciale et la connaissance des marchés, divers aspects des industries forestières, le reboisement et l'aménagement des forêts, et notamment un important projet de développement intégré fondé sur la forêt dans l'ouest de l'Amazonie.

27-28 juin
Sommet européen
Hanovre, République fédérale d'Allemagne

Les ministres déclarent que la décision de réaliser d'ici 1992 un marché intérieur unique est désormais irréversible, mais ne parviennent pas à s'entendre sur l'union monétaire et l'éventualité d'une Banque centrale européenne.

recherche de solutions au problème de la dette s'est poursuivie, se traduisant par un certain soulagement pour les pays à faible revenu, mais pour les pays débiteurs à revenu moyen, les résultats sont restés décevants. Depuis 1984, les pays en développement, spécialement les pays fortement endettés de l'Amérique latine, ont versé davantage pour rembourser principal et intérêt de leur dette à long terme qu'ils n'ont reçu d'argent frais, en grande partie en raison de la baisse précipitée des prêts privés. D'après la Banque mondiale, les sorties nettes liées à la dette à long terme ont atteint 43 milliards de dollars en 1988. Cette situation paradoxale tourne en dérision tous les principes admis et les promesses de croissance économique et d'équité.

En ce qui concerne les flux de ressources extérieures vers l'agriculture, les tendances récentes montrent que les engagements multilatéraux à des conditions de faveur ont, en 1987, considérablement augmenté par rapport au faible chiffre de l'an dernier. A plus long terme toutefois, cette louable évolution apparaît moins encourageante car, en valeur réelle, les engagements n'ont été, en 1987, que de peu supérieurs à la moyenne des trois années précédentes. Les engagements à des conditions normales ont fortement chuté en 1987, mais ils avaient été en 1986 exceptionnellement élevés. Au positif, de considérables accroissements des prêts assortis de conditions de faveur accordés à l'agriculture par l'IDA en 1987 et en 1988 d'une part, et du capital total autorisé de la Banque mondiale d'autre part devraient contribuer sensiblement à alimenter l'investissement agricole.

Dans l'édition de cette année de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, le chapitre spécial revient sur la question du développement durable et de l'aménagement des ressources. La prise de conscience de l'exploitation destructrice que nous faisons de nos richesses naturelles, déjà traitée dans l'édition de 1977, est plus que jamais d'actualité. Le concept de développement durable est désormais assez bien compris, aussi le chapitre spécial ne s'attarde-t-il pas sur le concept lui-même, mais cherche à lui donner une signification pratique.

Les dommages infligés à l'environnement ont des causes variables, mais ils sont les mêmes partout. Toutes les

... événements survenus en 1988

27-30 juin
Conférence internationale sur les modifications de l'atmosphère
Toronto, Canada

Plus de 300 experts venus de 45 pays assistent à cette réunion, considérée comme la première réaction internationale aux conclusions d'un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui demande que des mesures internationales soient prises pour contenir ledit «effet de serre» ou réchauffement de l'atmosphère. D'après les experts, ce réchauffement général pourrait compromettre l'aptitude de la planète à nourrir sa population.

11 juillet
***Perspectives de l'alimentation*, FAO**

Le numéro de juillet de *Perspectives de l'alimentation* annonce que la grave sécheresse qui sévit en Amérique du Nord risque de faire descendre les stocks céréaliers mondiaux à des niveaux dangereusement bas et de provoquer des pénuries alimentaires.

11 juillet
Fonds commun pour les produits de base

La dernière condition nécessaire à l'entrée en vigueur de l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base est remplie, à savoir la ratification par les deux tiers des pays contribuant directement à la constitution du capital. Le Fonds ne pourra cependant pas devenir opérationnel tant que les 64 Etats qui l'ont ratifié en septembre 1983 ne se seront pas réunis pour fixer la date définitive de l'entrée en vigueur de l'Accord.

11-15 juillet
Dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique
Bangkok, Thaïlande

Examine, entre autres, les questions ci-après: production alimentaire et niveau nutritionnel de la région; progrès et problèmes du développement de l'élevage; comment promouvoir l'agroforesterie.

4-5 août
Inondations au Soudan

Des pluies torrentielles tombent les 4 et 5 août provoquant les pires crues enregistrées au Soudan depuis 1946. L'état d'urgence est déclaré et environ 2 millions de personnes sont sans abri.

5-8 août
Troisième réunion de la Commission Sud
Mexico, Mexique

La Commission Sud demande aux pays en développement de réagir collectivement aux efforts délibérés exercés par les pays industrialisés dans le cadre des Négociations d'Uruguay pour mettre en place un nouveau système économique mondial conforme à leurs intérêts. Le Président de la Commission, M. Julius Nyerere, envoie aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Sud un texte de 35 pages analysant les Négociations d'Uruguay et demandant aux pays en développement d'entreprendre une action collective.

nations, développées ou en développement, doivent chercher des solutions qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs de développement sans imposer à l'environnement des dégâts irréparables. Nous en sommes maintenant au point où seules une mobilisation rapide et massive de l'opinion publique, l'ingéniosité technique, la sagesse politique et la coopération internationale peuvent empêcher une dégradation ultérieure de la planète, avec les conséquences désastreuses que cela suppose. La FAO est parfaitement consciente de l'énormité de la tâche car, depuis ses débuts, elle s'est penchée sur les questions d'environnement et a joué un rôle déterminant dans presque toutes les manifestations internationales importantes consacrées à l'écologie.

Parmi les multiples causes de cette dégradation de l'environnement, citons l'emploi exagéré des chlorofluocarbones, l'utilisation de produits chimiques dangereux, l'utilisation inefficace des combustibles fossiles, l'accumulation des déchets toxiques et nucléaires, les accidents nucléaires et les déversements des pétroliers, le recours à des techniques ou pratiques de production agricole inadaptées, le déboisement, la surpêche, la connaissance insuffisante qu'ont les responsables des politiques des effets immédiats et lointains d'une mauvaise gestion des ressources; enfin, l'impossibilité pour les pauvres d'accéder à des ressources suffisantes ou à d'autres types d'emplois.

Le chapitre spécial recense un certain nombre de domaines dans lesquels des mesures concrètes pourraient être prises. Tout d'abord, les pays développés doivent continuer à chercher des solutions qui leur permettront d'atteindre les mêmes objectifs économiques sans s'exposer eux-mêmes et sans exposer les autres nations à des risques écologiques inacceptables, comme ils le font actuellement.

Deuxièmement, il faut entreprendre un examen sérieux des stratégies et des moyens de survie des pauvres, particulièrement des campagnes, que la misère et l'absence de tout autre moyen de subsistance obligent parfois à surexploiter les ressources naturelles dont ils vivent. Les multiples tâches ménagères des femmes doivent aussi être analysées pour savoir comment celles-ci

... événements survenus en 1988

23-26 août
Seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
Cracovie, Pologne

La Conférence examine un document consacré à l'intégration de considérations d'ordre écologique dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques de l'Europe. Une étude réalisée conjointement par la FAO et la CEE intitulée «L'agriculture européenne: enjeux et options à l'Horizon 2000» est également présentée en tant que document de travail.

31 août-2 septembre
Réunion de coordination/ planification pour la campagne 1988 de lutte contre le criquet pèlerin
Rome, Italie

Il s'agit là d'une des nombreuses réunions qui se sont tenues entre avril et décembre 1988 à Rome et ailleurs. Elle reconnaît d'une manière générale qu'une très importante aide des donateurs sera encore nécessaire à brève échéance.

24-28 septembre
Réunion d'automne FMI/Banque mondiale
Berlin-Ouest

La question de l'allégement de la dette est finalement acceptée, mais aucun consensus ne se forme et aucune solution n'apparaît quant à la manière de le financer. La réunion semestrielle FMI/Banque mondiale est de nouveau précédée d'une réunion du Groupe des Sept.

29 septembre-1er octobre
Colloque international sur la crise du système mondial—Le monde 10 ans après le rapport Brandt
Vienne, Autriche

Le séminaire, qui réunit des experts du monde entier, fait apparaître de profondes divergences à propos des politiques d'aide au développement. Des concepts tels que «Interdépendance et aide au développement» sont critiqués par des participants du tiers monde comme faisant partie d'un langage et d'une idéologie introduits par le Nord pour camoufler la réalité du développement. La réunion était censée apporter des indications concernant la gestion de la crise dans les années 90.

10-12 octobre
Vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Recife, Brésil

L'étude intitulée «Le potentiel de développement agricole et rural de l'Amérique latine et des Caraïbes» est présentée. Elle insiste sur l'importance qui s'attache à recentrer les priorités sur les zones rurales et les petits producteurs agricoles.

18-29 octobre
Conférence internationale sur le péril acridien
Fez, Maroc

Propose qu'une Force verte internationale, constituée sous l'égide des Nations Unies, assure la lutte antiacridienne dans les zones stratégiques.

ressentent la raréfaction de ressources naturelles telles que le bois de feu et l'eau potable, et réagissent à cette situation.

Troisièmement, il faut concevoir de vastes stratégies intégrées applicables aux différents types, combinaisons et qualités de ressources en terres et en eaux et aux utilisations dont elles font l'objet: terres à potentiel faible ou élevé, forêts, pêches et, pour toutes ces catégories de ressources mais surtout pour les forêts tropicales, prévoir la création de réserves génétiques. Pour l'élaboration de telles stratégies, le Plan d'action forestier tropical offre un cadre intéressant de planification cohérente de l'utilisation des ressources naturelles au sens large.

Quatrièmement, il faut intégrer davantage les considérations économiques et écologiques. Trop fréquemment, les coûts de la dégradation de l'environnement ne sont pas correctement comptabilisés dans les stratégies, politiques, programmes et projets de développement. Si l'on devait chiffrer ces coûts écologiques à leur juste valeur, il est probable que les décisions fondées sur l'analyse économique classique des coûts-avantages seraient différentes, sinon radicalement autres.

Avec des politiques et une planification cohérentes et saines, la dégradation des ressources naturelles n'est plus une conséquence fatale des progrès de l'agriculture. Grâce à un développement durable, la génération présente peut accroître son bien-être tout en transmettant aux générations futures un monde capable de les faire vivre et où il fait bon vivre.

Edouard Saouma
Directeur général

… événements survenus en 1988

10-12 novembre
Réunion ministérielle du Groupe de Cairns
Budapest, Hongrie

Les ministres insistent sur l'importance de l'examen à mi-parcours des Négociations d'Uruguay qui aura lieu à Montréal pour obtenir des résultats concrets à propos de l'agriculture. Ils proposent la négociation d'un cadre à long terme pour le commerce des produits agricoles, un régime GATT réformé et renforcé pour l'agriculture, ainsi qu'un train de mesures d'intervention à mettre en œuvre immédiatement. Il est demandé à des spécialistes de travailler sur les idées du Groupe concernant un traitement plus favorable pour les pays en développement.

15-25 novembre
Quatre-vingt-quatorzième session du Conseil de la FAO
Rome, Italie

Examine, entre autres, la contribution de la FAO à un développement durable et un plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement.

30 novembre-1er décembre
Deuxième réunion de Bellagio sur la stratégie des forêts tropicales
Wiston House, Royaume-Uni

Souscrit aux recommandations demandant la constitution d'une Equipe spéciale pour accroître le flux de ressources vers la recherche forestière dans le monde et la création d'un organisme chargé de coordonner la recherche forestière, éventuellement en étoffant le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

5-8 décembre
Examen à mi-parcours des Négociations d'Uruguay du GATT
Montréal, Canada

La réunion se termine sur des accords seulement provisoires concernant 11 des 15 thèmes de négociation. Sur quatre points—agriculture, textiles, mesures de sauvegarde et droits de propriété intellectuelle dans le domaine commercial—aucun consensus ne se dessine et le dossier tout entier est mis en suspens jusqu'en avril 1989, c'est-à-dire dans l'attente de nouvelles consultations. Cette inertie est essentiellement due à l'incapacité des Etats-Unis et de la CEE de résoudre leurs différends à propos des réformes agricoles.

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX

FIGURES

ENCADRÉS

TABLEAUX ANNEXES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACP	Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ARP	Acreage Reduction Programme (Etats-Unis d'Amérique)
BID	Banque interaméricaine de développement
CCFF	Facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Communauté économique européenne
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFC	Chlorofluocarbones
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CIAU	Centre d'intervention antiacridienne d'urgence
CIMMYT	Centre international d'amélioration du maïs et du blé
CIRA	Centres internationaux de recherche agronomique
DTS	Droits de tirage spéciaux (FMI)
ECU	Unité monétaire européenne
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IDA	Association internationale de développement
ITTO	Organisation internationale des bois tropicaux
MEDC	Mécanisme élargi de crédit (FMI)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAC	Politique agricole commune (CEF)
PAFT	Plan d'action forestier tropical
PAM	Programme alimentaire mondial (ONU/FAO)
PIB	Produit intérieur brut
PLD	Paid Land Diversion Programme (Etats-Unis d'Amérique)
PMA	Pays les moins avancés
PMN	Produit matériel net
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPP	Principe pollueur-payeur
RAIU	Réserve alimentaire internationale d'urgence
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

NOTE EXPLICATIVE

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

—	=	néant ou négligeable
...	=	renseignement non disponible
«1987/88»	=	campagne agricole, campagne commerciale ou exercice à cheval sur les deux années indiquées
«1986-1988»	=	moyenne des trois années civiles

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les variations annuelles et les pourcentages de variation sont calculés à partir des chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique. Le dollar ($) s'entend du dollar des Etats-Unis.

Indices de la production
La période de base est 1979-1981. Les données de production se rapportent aux produits primaires (par exemple canne et betterave, et non sucre). On utilise comme coefficient de pondération la moyenne des prix nationaux à la production. Les indices des produits alimentaires excluent le tabac, le café, le thé, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres d'origine animale et végétale et le caoutchouc. Ils sont calculés sur la base des données de production pour l'année civile[1].

Indices du commerce
Pour les indices du commerce des produits agricoles, la période de base est également 1979-1981. Tous les produits et pays figurant dans l'*Annuaire FAO du commerce 1987* sont pris en compte. Les indices du total des denrées alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme «aliments».

Tous les indices représentent les modifications intervenues dans la valeur courante des exportations (f.o.b.) et des importations (c.a.f.), exprimées en dollars. Pour les pays qui évaluent leurs importations sur une base f.o.b., les chiffres sont ajustés afin de déterminer leur valeur c.a.f. approximative. Ces estimations divergent chaque fois que le fret et l'assurance n'évoluent pas dans le même sens que les prix unitaires des produits.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire indiquent les changements dans la somme des quantités, pondérée par les prix, et dans les valeurs unitaires, pondérées par le volume, des produits échangés entre les pays. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les prix et les volumes de 1979-1981, période de base de tous les indices calculés par la FAO. La formule utilisée est celle de Laspeyres[2].

Définitions «large» et «étroite» de l'agriculture
On utilise en général, pour l'aide extérieure à l'agriculture, les définitions de l'OCDE. Au sens **étroit,** l'agriculture s'entend des activités suivantes:

Evaluation des ressources naturelles
Mise en valeur et aménagement des ressources naturelles
Recherche
Approvisionnement en facteurs de production
Engrais
Services agricoles
Formation et vulgarisation
Production végétale
Elevage
Pêches
Agriculture (non précisé)

Au sens **large,** elle englobe aussi les activités ci-après:

Foresterie
Production d'intrants
Agro-industries
Infrastructure rurale
Développement rural
Développement régional
Mise en valeur des bassins hydrographiques

Pays développés et pays en développement
Par pays en développement, on entend:

i) les pays à économie de marché d'Afrique, d'Amérique latine, du Proche-Orient[3], d'Extrême-Orient et autres; et
ii) les pays d'Asie à économie planifiée (Chine, Kampuchea démocratique, Mongolie, République populaire démocratique de Corée et Viet Nam).

Par pays développés[4], on entend:

i) les pays à économie de marché d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale ainsi que la Yougoslavie, l'Océanie, Israël, le Japon et l'Afrique du Sud; et
ii) les pays à économie planifiée d'Europe orientale (Bulgarie, Hongrie, Pologne, République démocratique allemande, Roumanie, Tchécoslovaquie) et l'URSS[5].

---

1. Voir *Annuaire FAO de la production 1987*. Rome, 1988.

2. Voir *Annuaire FAO du commerce 1987*. Rome, 1988.

3. Le Proche-Orient se compose des pays suivants: Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Soudan, Afghanistan, Bahreïn, Chypre, République islamique d'Iran, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République arabe syrienne, Turquie, Emirats arabes unis, République arabe du Yémen et Yémen démocratique.

4. Selon la définition du FMI, les pays industriels sont les suivants: Allemagne (République fédérale d'), Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. (La Yougoslavie, la Grèce, Israel, l'Afrique du Sud, les pays à économie planifiée et quelques autres petits pays ne font pas partie de ce groupe.)

5. L'Albanie est exclue, faute de données.

PREMIÈRE PARTIE

SITUATION MONDIALE

La PREMIÈRE PARTIE de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* donne un tableau général des tendances actuelles et des questions liées au secteur agricole, sur la base des renseignements disponibles au début de février 1989.



SITUATION MONDIALE

Chapitre 1

LE PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL

La croissance économique mondiale s'est poursuivie en 1988, pour la sixième année consécutive, essentiellement sous l'impulsion des pays industrialisés et de l'Asie. Cependant, de graves problèmes ont subsisté dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, où les taux d'investissement sont demeurés faibles et les sorties nettes de capitaux ne se sont pas ralenties.

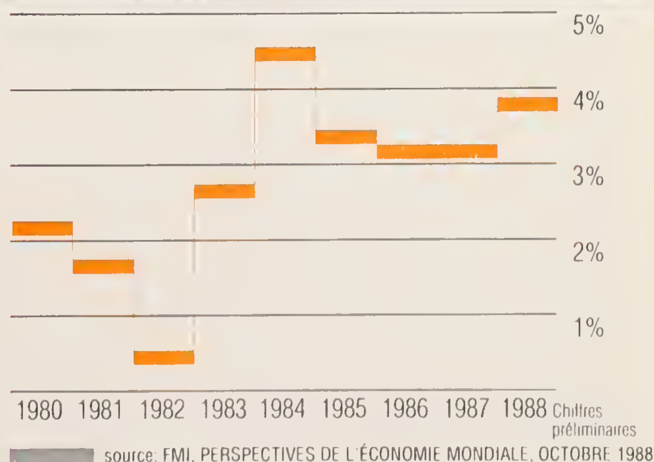
Le climat d'incertitude qui pesait sur l'économie mondiale après le krach boursier d'octobre 1987 a commencé à se dissiper en 1988. Après une période d'instabilité, les marchés financiers ont retrouvé leur équilibre et ont amorcé une reprise régulière. A mesure que le souvenir du «lundi noir» s'effaçait des mémoires, les craintes d'une récession mondiale s'estompaient.

Avec le retour du calme sur les marchés monétaires et financiers, hommes d'affaires et consommateurs des pays industriels ont repris confiance. Les dépenses d'investissement ont augmenté considérablement dans ces pays, notamment en Amérique du Nord et au Japon. La relance de l'emploi a stimulé les revenus et la consommation. Les déséquilibres commerciaux entre les pays ont commencé à s'atténuer. En outre, les pays industrialisés ont conjugué leurs efforts pour coordonner leurs politiques économiques et adopté des mesures, notamment lors du sommet de Toronto en juin 1988, pour réduire les déséquilibres commerciaux et mettre en place des schémas plus durables de croissance. Des retombées positives ont également été enregistrées dans les pays en développement, notamment d'Asie. Certains ont pu augmenter leurs exportations ou relever le prix de leurs produits en 1987 et 1988, ce qui a contribué à améliorer leur situation économique. De façon générale, le ratio du service de la dette des pays importateurs de capitaux a diminué au cours de ces deux années, même si la baisse a été marginale en 1988.

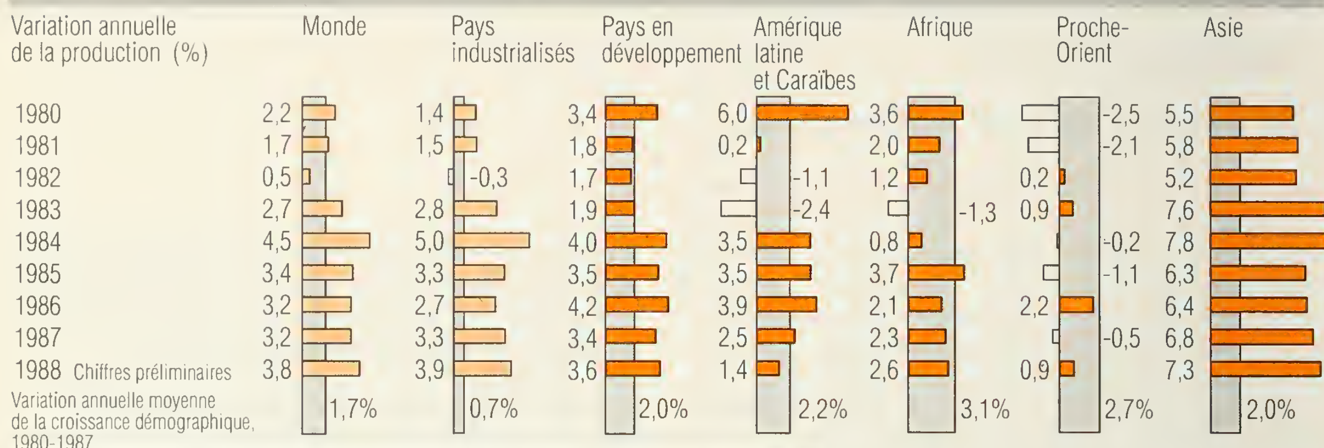
Malgré quelques signes encourageants, de graves menaces continuent de peser sur l'économie mondiale et, en particulier, sur les pays en développement. Le protectionnisme envenime les relations commerciales et l'escalade inflationniste contraint les gouvernements à relever les taux d'intérêt tout en freinant la croissance économique—autant de facteurs qui risquent d'affaiblir la demande d'exportation des pays en développement, à un moment de grave déséquilibre pour leur balance commerciale et leur balance des paiements.

Le problème de la dette est loin d'être résolu et menace sérieusement la croissance et la stabilité. Même si la dette s'est parfois allégée dans certains pays en développement, elle s'est en fait aggravée dans les pays où les mesures d'ajustement économique avaient atteint leurs limites. La baisse des prix du pétrole et la hausse des taux d'intérêt ont gonflé la dette de nombreux pays au point de compromettre encore plus leurs perspectives de développement.

Le Groupe des 24 (Comité du développement) a publié, à l'occasion des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI, en avril 1988, un communiqué qui envisage l'économie mondiale dans l'optique des pays en développement. L'idée maîtresse en est que si les pays industriels ne font rien pour accélérer leur croissance économique et alléger la dette, il y a peu d'espoir de surmonter la crise et de renverser la tendance pernicieuse actuelle, qui se traduit par un afflux de ressources des pays en développement vers les pays développés. Parmi les autres motifs d'inquiétude, il faut citer l'accès insuffisant des produits des pays en développement aux







marchés mondiaux, l'érosion des arrangements commerciaux préférentiels et l'incapacité de ces pays à améliorer leur position dans les échanges mondiaux.

Evolution de la production

On estime que la production économique mondiale a augmenté de 3,2 pour cent en 1987, poursuivant l'expansion régulière, quoique modérée, amorcée en 1983. D'après les estimations, le taux de croissance économique mondial aurait atteint 3,8 pour cent en 1988—niveau le plus élevé depuis 1984 et dépassé une seule fois depuis le début de la présente décennie.

Contrairement à l'attente, la croissance économique des pays industriels a été vigoureuse en 1987 (3,4 pour cent), car elle a bénéficié de la baisse des prix du pétrole et des taux d'intérêt, ainsi que du réajustement des taux de change, jusqu'au krach boursier d'octobre 1987. La croissance est demeurée forte en 1988 (près de 4 pour cent) et l'on pense qu'elle devrait se maintenir entre 2,5 et 3,0 pour cent en 1989.

Aux Etats-Unis, la demande et l'activité économique ont marqué une reprise très sensible en 1988, tandis que la croissance économique du Japon a été particulièrement dynamique aussi bien en 1987 qu'en 1988. En outre, dans ce dernier pays, contrairement aux années précédentes, cette croissance a été davantage le fait de facteurs intérieurs—ce qui est une bonne nouvelle pour ses partenaires commerciaux et pour l'ajustement international. En revanche, la production de la plupart des pays européens a augmenté faiblement et, de façon générale, lentement. La demande a été plus soutenue, notamment dans le secteur des investissements, mais le chômage a continué de sévir.

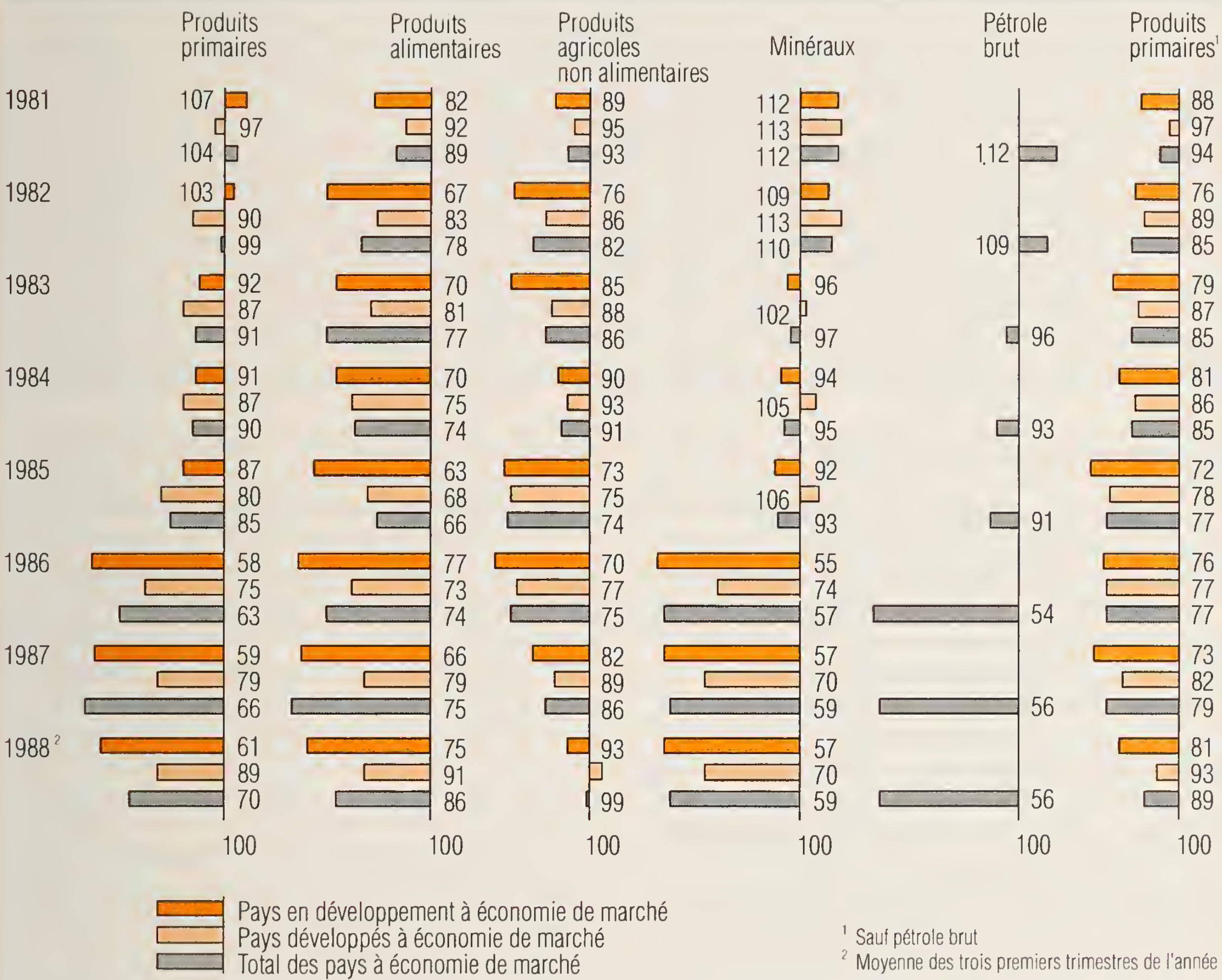
Globalement, la croissance des pays du tiers monde a été forte (d'après les estimations, 3,4 pour cent en 1987 et 3,6 pour cent en 1988), mais inégalement répartie et elle n'a pas empêché une chute des revenus par habitant dans de nombreuses régions. La croissance réelle n'a été spectaculaire qu'en Asie, en raison des gains enregistrés par la Chine et la République de Corée. En Afrique, le PIB réel par habitant est tombé en 1987, car la croissance économique n'a pas été en mesure de suivre l'essor démographique. En Amérique latine et aux Caraïbes, la situation a été à peine meilleure, la croissance de l'économie se maintenant tout juste au même rythme que celle de la population. Au Proche-Orient, la croissance économique a été négative.

En 1988, on a enregistré une accélération, à des degrés divers, de l'expansion économique dans toutes les régions en développement sauf en Amérique latine et aux Caraïbes, où la progression de 1,4 pour cent estimée pour le PIB régional a signifié une baisse sensible de la production et du revenu par habitant pour la première fois depuis la récession de 1981-1983[1]. En Afrique, on estime que la production aurait augmenté de 2,6 pour cent, niveau qui serait l'un des plus élevés des années 80 tout en demeurant inférieur à la croissance démographique. Ainsi, 1988 serait la septième année depuis 1980 pour laquelle on enregistre une baisse de la production par habitant en Afrique.

1. Estimations du FMI. D'après la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la croissance du PIB régional n'a été que de 0,7 pour cent.

Hausse des prix des produits: la reprise se maintiendra-t-elle?

Variation des cours des produits primaires, 1980-1988 (1980 = 100)



source: ONU, BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE, FÉVRIER 1989

Les prix des produits sont montés en flèche en 1987 après avoir atteint, en début d'année, leur niveau le plus bas depuis 1973. Cette reprise s'est poursuivie en 1988. D'après l'indice global des prix des produits de la Banque mondiale, de janvier à novembre 1988 les cours de 33 produits (non compris le pétrole et l'acier) ont augmenté de près de 13 pour cent par rapport à la moyenne de 1987. Au cours de cette même période, l'augmentation a été de 17,7 pour cent pour les denrées alimentaires, de 5 pour cent pour le bois et de 35 pour cent pour les métaux et les minéraux.

Les prix du pétrole ont marqué une nette reprise par rapport au faible niveau du milieu de 1986, mais dès le milieu de l'année suivante ils se sont à nouveau affaiblis. En valeur nominale, le prix du baril de brut (Brent de la mer du Nord) a atteint en moyenne 26,50 dollars en 1985, 13,30 dollars en 1986 et 17,10 dollars en 1987. Les prix sont retombés de façon sensible en 1988, ne dépassant pas 10,50 dollars le baril en octobre, pour se redresser ensuite après l'accord de limitation de la production conclu fin novembre par l'OPEP. Globalement, les prix du brut ont été en moyenne de 14 dollars environ le baril en 1988, soit 18 pour cent de moins qu'en 1987.

Il est certain que la hausse des prix des produits est indispensable pour résoudre la crise de l'endettement. Mais ces hausses ont déjà provoqué l'inquiétude des pays industrialisés, qui redoutent le spectre de l'inflation même si la plupart des prix sont encore bien en dessous des niveaux de 1980. A l'occasion du sommet de Toronto en juin 1988, les grandes puissances industrielles ont exprimé leur crainte que la hausse des prix des produits n'alimente l'inflation et elles ont décidé d'ajouter un indicateur des prix des produits à la liste des variables économiques clés qui doivent être étroitement surveillées. En outre, si l'on en croit certains experts, la hausse des cours mondiaux serait de nature à freiner la libéralisation du commerce agricole.



Variation annuelle du volume des exportations et des importations, 1980-1988 (en pourcentage)

	Pays industrialisés		Pays en développement		Amérique latine et Caraïbes		Afrique		Proche-Orient		Asie	
	exportations	importations	exportations	importations	exportations	importations	exportations	importations	exportations	importations	exportations	importations
1980	4,2	-1,5	-4,1	7,4	2,0	9,4	-1,6	9,2	-15,2	9,1	8,8	9,7
1981	3,8	-1,7	-5,9	8,0	6,7	4,0	-15,0	10,9	-17,7	16,9	8,8	7,5
1982	-2,1	-0,6	-7,7	-3,3	-3,0	-17,7	-4,9	-7,5	-20,1	5,9	1,1	2,2
1983	3,0	4,7	3,0	-2,4	7,6	-22,6	3,5	-10,3	-9,4	-2,5	10,5	8,7
1984	9,9	12,5	7,1	2,7	8,1	3,1	6,4	-0,2	-4,5	-6,1	14,2	7,9
1985	4,7	4,6	0,6	-0,9	0,6	1,5	6,7	-7,0	-9,4	-13,8	4,3	5,7
1986	2,6	8,3	10,5	-4,5	-0,8	3,2	6,1	-11,1	18,5	-21,7	17,6	2,0
1987	5,3	6,9	8,6	4,4	6,5	3,6	-2,9	-5,3	-1,3	-8,7	16,6	11,8
1988 Chiffres préliminaires	7,7	8,0	7,7	8,0	8,0	3,2	0,1	1,2	4,9	-1,8	10,9	14,3

source: FMI, PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, OCTOBRE 1988

Commerce et comptes extérieurs

D'après le GATT, les exportations mondiales de marchandises ont augmenté d'environ 5 pour cent en 1987, croissance annuelle la plus rapide (en volume) depuis le début de la présente décennie à l'exception de 1984. Ce taux d'accroissement est supérieur de 2 points à celui de la production mondiale et se rapproche des taux élevés des années 70. Les produits manufacturés, qui représentent plus des deux tiers du commerce total de marchandises, ont enregistré un gain de 5 à 6 pour cent—soit la presque intégralité du gain total. En dollars, le GATT estime que le commerce de marchandises a augmenté de 16 pour cent pour atteindre près de 2 500 milliards de dollars. Cette augmentation considérable est due à la hausse des prix en dollars tant de plusieurs produits primaires que du pétrole pendant la première moitié de l'année, ainsi qu'à la baisse persistante du dollar des Etats-Unis.

Les importations des pays industriels sont demeurées le principal facteur d'expansion des échanges mondiaux en 1987, même si leur volume s'est accru plus lentement qu'en 1986. Le volume des exportations des pays en développement a augmenté rapidement pour la seconde année consécutive, à cause des expéditions plus nombreuses de l'Amérique latine, ainsi que d'une autre année record en Asie où les exportations ont augmenté de 12 pour cent par an en moyenne depuis 1983.

Les 15 pays en développement les plus endettés ont vu leur situation s'améliorer en 1987, avec un gain de 10 pour cent du volume de leurs exportations et de 7

Variation annuelle des termes de l'échange, 1980-1988 (en pourcentage)

	Pays industrialisés	Pays en développement	Amérique latine et Caraïbes	Afrique	Proche-Orient	Asie
1980	-7,3	16,6	7,4	17,0	41,5	-1,4
1981	-1,7	3,6	-4,6	1,6	13,8	-2,7
1982	1,9	-0,2	-4,7	-5,1	2,9	1,3
1983	1,5	-3,4	-3,0	-2,6	-8,5	0,2
1984	0,2	1,7	3,8	1,3	0,2	2,8
1985	0,5	-2,2	-2,7	-3,6	0,1	-2,9
1986	8,8	-19,6	-14,3	-26,7	-48,6	-7,7
1987	0,5	3,1	-0,9	2,2	11,6	2,9
1988 Chiffres préliminaires	1,2	-2,3	0,6	-4,0	-15,6	0,3

source: FMI, PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, OCTOBRE 1988

Balances des opérations courantes, 1980-1988 (en milliards de dollars)

	Tous les pays industrialisés	Etats-Unis	Pays en développement	Amérique latine et Caraïbes	Afrique	Proche-Orient	Asie	Pays exportateurs de pétrole	Pays non exportateurs de pétrole
1980	-58,1	1,9	30,6	-29,8	-2,2	92,5	-14,4	96,4	-65,8
1981	-16,3	6,9	-47,8	-42,9	-22,2	50,0	-19,1	34,8	-82,5
1982	-20,0	-8,7	-86,4	-42,4	-21,5	3,0	-17,4	-18,2	-68,2
1983	-17,5	-46,3	-63,1	-10,9	-12,1	-20,2	-14,8	-19,6	-43,5
1984	-58,1	-107,1	-33,3	-2,5	-8,0	-15,7	-4,3	-5,4	-28,0
1985	-48,6	-115,1	-24,3	-4,7	-0,2	-2,8	-13,5	2,3	-26,5
1986	-16,3	-138,8	-40,7	-16,9	-8,8	-18,2	5,1	-32,1	-8,6
1987	-42,9	-154,0	0,3	-11,3	-5,0	-5,2	20,9	-3,9	4,3
1988 Chiffres préliminaires	-45,2	-128,9	-17,6	-10,9	-7,9	-15,1	16,1	-22,9	5,3

source: FMI, PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, OCTOBRE 1988

pour cent pour leurs importations, après les baisses de 1986. En outre, les prix unitaires à l'exportation ayant augmenté pour la première fois depuis 1981, la valeur des exportations des pays en développement s'est accrue de 20 pour cent en 1987. Les raisons en ont été essentiellement une hausse temporaire des prix du pétrole au début de 1987, une croissance plus soutenue des prix des métaux, qui s'est poursuivie en 1988, et une expansion considérable des exportations de produits manufacturés par les pays nouvellement industrialisés.

D'après les estimations, le commerce mondial de marchandises devrait enregistrer en 1988 une autre accélération sensible (7-8 pour cent) de sa croissance en volume, redevable pour environ un tiers à une expansion de près de 27 pour cent aux Etats-Unis. Le volume des exportations des pays en développement a continué d'augmenter à un rythme soutenu, quoique moins rapide qu'au cours des deux précédentes années. Le dynamisme de la demande dans les pays industriels a profité, une fois de plus, aux pays nouvellement industrialisés d'Asie.

La valeur globale des exportations des pays en développement, exprimée en DTS, n'a que légèrement augmenté en 1988 et leurs termes de l'échange se sont détériorés en raison de la forte chute des prix mondiaux du pétrole. Cependant, dans les pays en développement non exportateurs de pétrole, les termes de l'échange se sont améliorés pour la première fois depuis 1984 en raison de la hausse des cours des produits non pétroliers.

Le déséquilibre des paiements internationaux a commencé à s'atténuer progressivement en 1987-1988. Les déséquilibres des paiements courants entre les Etats-Unis, le Japon et la République fédérale d'Allemagne, qui ont atteint leur point culminant en valeur nominale en 1987, ont commencé à s'atténuer en 1988 et cette tendance devrait se poursuivre en 1989. Ils ont chuté en volume en 1987 et, compte tenu de la hausse du PIB, un ajustement semble s'être amorcé dès 1986.

Malgré ces progrès, on estime que les écarts demeurent excessifs et doivent être réduits, même si cela ne va pas sans risques. En particulier, les efforts déployés pour atténuer le déficit énorme des Etats-Unis d'Amérique risquent de ralentir la croissance et l'emploi chez leurs partenaires commerciaux, ce qui pourrait entraîner une récession économique mondiale.

Les déficits courants des pays en développement se sont considérablement réduits en 1987, essentiellement grâce à la hausse des prix du pétrole et aux mesures d'ajustement prises par les pays exportateurs de pétrole. Mais pour la première fois depuis plus de 20 ans, les pays non exportateurs de pétrole ont eux aussi enregistré, globalement, un excédent de leurs paiements courants. Cet excédent est en grande partie le résultat des très bons chiffres d'exportation des pays d'Asie, mais les autres régions en développement ont aussi réduit leurs déficits courants (essentiellement en diminuant les importations).

Cependant, en 1988, les exportateurs de pétrole ont vu la situation de leurs paiements courants se détériorer à nouveau avec la baisse des prix de l'or noir. Même les nouveaux pays industrialisés d'Asie ont subi un renversement de tendance à la suite de la réévaluation de leur monnaie et des mesures prises pour réduire leurs excédents. En revanche, d'assez bons résultats sont venus couronner les efforts déployés par de nombreux exportateurs de produits primaires pour réduire leurs déficits courants.



Tendances économiques mondiales: les répercussions sur l'agriculture du tiers monde

La tendance la plus positive pour l'agriculture du tiers monde est la hausse des prix de nombreux produits, même si cette hausse n'intéresse pas tous les produits clés exportés par le tiers monde. Les agriculteurs ont également bénéficié de la baisse des coûts de l'énergie, qui a compensé l'augmentation des engrais et du crédit. Une autre tendance plus accentuée —mais beaucoup moins positive—est la faible croissance de la demande mondiale de produits agricoles. Ces différentes tendances ne sont guère propices à une relance de la production, des exportations et de la consommation dans le tiers monde. Nous en analysons ci-après les raisons:

1. La demande intérieure d'aliments s'est ralentie dans les pays pauvres. En 1987 et 1988, le revenu par habitant a stagné, voire diminué dans toutes les régions en développement, sauf en Asie, ce qui n'incite pas les agriculteurs de la plupart des pays pauvres à accroître leur production. La demande globale d'aliments ne devrait pas augmenter de plus de 2,5 pour cent par an en Afrique, 2,0 pour cent au Proche-Orient, 2,2 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes et 3,5 pour cent en Asie et dans le Pacifique. Ces niveaux de croissance, exception faite de l'Asie, sont bien inférieurs à ceux des années 70.

L'inflation galopante, notamment en Amérique latine, risque aussi d'affaiblir la demande intérieure de denrées alimentaires. Le salaire minimum n'a pas suivi les augmentations de prix des aliments dans les pays où les programmes d'ajustement économique ont imposé une réduction de la demande globale.

2. La demande d'exportation d'autres pays en développement sera faible pour les mêmes raisons et à cause de leurs difficultés de paiements courants, qui sont aggravées par le lourd service de la dette. En outre, certaines denrées alimentaires se vendent trop cher sur les marchés mondiaux pour pouvoir être achetées par les importateurs pauvres.

3. Dans les pays industriels, la demande de produits agricoles en provenance du tiers monde a progressé lentement, même pendant les périodes les plus fastes. Malgré la croissance économique régulière du monde développé depuis 1983, seuls les Etats-Unis ont augmenté de façon sensible leurs importations agricoles. La faible croissance démographique, le niveau déjà élevé de consommation par habitant, le protectionnisme et les différentes mesures nationales de soutien de l'agriculture ont été autant d'entraves à la demande d'importations agricoles.

4. Après une période d'expansion économique prolongée au cours des années 80, les pays développés ont peut-être amorcé un tournant qui se traduira par un déclin de leur demande d'importation. De plus, si les pays industriels parviennent à atténuer leurs déséquilibres commerciaux, les exportations du tiers monde en subiront le contrecoup. Un redressement de la situation budgétaire et commerciale des Etats-Unis ferait diminuer la demande d'importation de ce pays et entraînerait un ralentissement de la croissance dans d'autres parties du monde, même si cette évolution est progressive. En outre, il est probable que, par crainte de l'inflation, des politiques d'austérité seront adoptées en Europe occidentale, ce qui freinera ultérieurement la croissance.

Seul le Japon pourrait enregistrer une augmentation considérable de sa demande, mais comme ce pays ne représente pas plus de 10 pour cent environ des importations agricoles mondiales (contre 16 pour cent pour les Etats-Unis et 26 pour cent pour la CEE), la demande globale sera faible. En outre, les pays qui ont le plus besoin d'accroître leurs exportations —notamment en Afrique et en Amérique latine—sont ceux qui entretiennent le moins d'échanges avec le Japon. Si la demande japonaise devait s'accroître, ce sont les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est qui en seraient les principaux bénéficiaires. Toutefois, même les pays d'Asie ressentiraient les effets d'un affaiblissement du marché aux Etats-Unis et dans la CEE.



Inflation, taux d'intérêt et monnaies

Les prix à la consommation des pays industriels à économie de marché ont augmenté de 3 pour cent en 1987, un peu plus vite qu'en 1986. En 1988, ils ont enregistré une nouvelle hausse de 3,3 pour cent et l'on s'attend à une progression d'au moins 3,5 pour cent en 1989. Les prix à la consommation ont augmenté plus vite aux Etats-Unis que la moyenne OCDE, en raison notamment de la faiblesse du dollar, de la hausse des prix des produits primaires et de la forte utilisation de la capacité de production.

Dans les autres pays industriels, les taux d'inflation ont varié en 1988 de 1 pour cent au Japon à environ 5 pour cent en Italie et au Royaume-Uni. Malgré ces chiffres assez réconfortants, les gouvernements de plusieurs pays ont cependant adopté des mesures d'austérité par crainte d'une escalade des prix qui pourrait être provoquée par une demande en plein essor, l'utilisation élevée de la capacité de production, la hausse des prix des produits non pétroliers, la régression du chômage et les revendications salariales sur certains marchés du travail.

Dans de nombreux pays en développement, l'inflation galopante de 1987 s'est encore accélérée en 1988, notamment en Amérique latine où les programmes de stabilisation entrepris dans plusieurs pays se sont heurtés à de graves difficultés et où les prix à la consommation ont atteint des niveaux sans précédent. La hausse des cours des produits, l'incapacité de nombreux pays à poursuivre des politiques d'austérité et la croissance dynamique de certains pays exportateurs de produits manufacturés ont été autant de facteurs qui ont contribué à la poussée inflationniste.

En 1988, les pays industriels ont relevé par peur de l'inflation les taux d'intérêt qui avaient considérablement baissé par rapport aux forts niveaux du début des années 80. Cette rigueur monétaire risque d'avoir pour effet de ralentir les investissements et la croissance économique, de provoquer des difficultés financières et des banqueroutes dans certains secteurs —notamment l'élevage—et d'aggraver les problèmes des pays endettés.

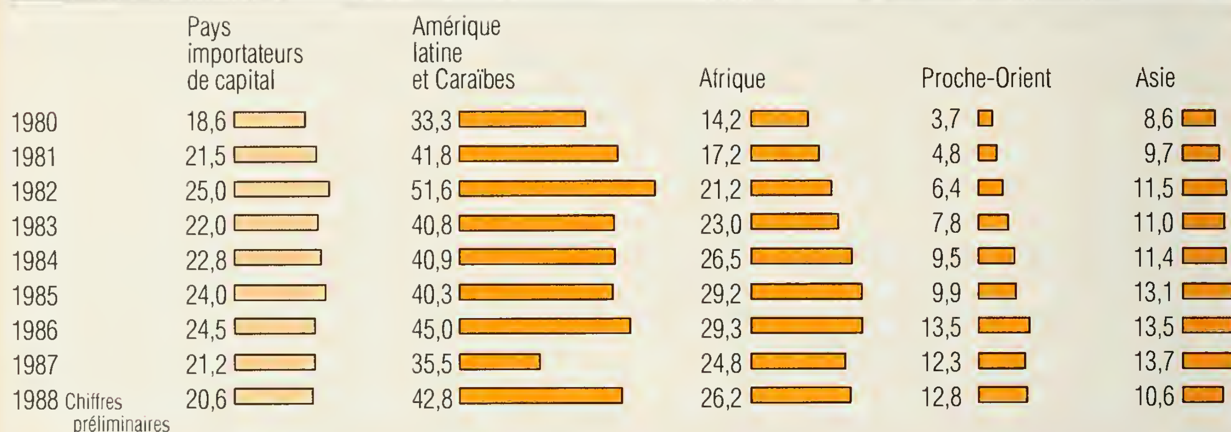
En janvier 1988, la valeur réelle du dollar des Etats-Unis avait chuté de 40 pour cent par rapport au record de mars 1985. La baisse s'est poursuivie pendant les cinq premiers mois de 1988, au cours desquels le dollar a fluctué autour de 1,35-1,40 par DTS, mais elle s'est interrompue en juin essentiellement à la suite de l'amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis. Le dollar est demeuré relativement stable entre juin et octobre, se situant autour de 1,28 par DTS, mais il s'est à nouveau affaibli pendant le quatrième trimestre 1988.

Les monnaies de la plupart des pays en développement ont continué de se déprécier en 1987. Selon le FMI, la valeur réelle de leurs monnaies a diminué de 31 pour cent au cours des trois années prenant fin en octobre 1987—période d'ajustement rigoureuse dans nombre de ces pays—mais de seulement 4 pour cent pendant la dernière année de cette même période. Si la plupart des fluctuations des taux de change effectifs ont été modérées en 1988, plusieurs des pays d'Amérique latine et des Caraïbes frappés par l'inflation ont connu une hausse des taux de change réels, malgré des dévaluations nominales répétées. Les taux ont également remonté dans les pays d'Afrique dont les monnaies sont rattachées au franc français ou au rand sud-africain.





Le piège de la dette: une lueur d'espoir pour certains pays?



Variation annuelle du ratio du service de la dette, 1980-1988 (en pourcentage)

	Pays importateurs de capital	Amérique latine et Caraïbes	Afrique	Proche-Orient	Asie
1980	18,6	33,3	14,2	3,7	8,6
1981	21,5	41,8	17,2	4,8	9,7
1982	25,0	51,6	21,2	6,4	11,5
1983	22,0	40,8	23,0	7,8	11,0
1984	22,8	40,9	26,5	9,5	11,4
1985	24,0	40,3	29,2	9,9	13,1
1986	24,5	45,0	29,3	13,5	13,5
1987	21,2	35,5	24,8	12,3	13,7
1988 Chiffres préliminaires	20,6	42,8	26,2	12,8	10,6

source: FMI, PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, OCTOBRE 1988

Par son poids écrasant, la dette extérieure demeure le principal obstacle à une croissance économique satisfaisante dans beaucoup de pays en développement, notamment d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. En 1987, la dette extérieure du monde en développement a augmenté de 4 pour cent en valeur réelle, ce qui l'a portée à 1 218 milliards de dollars en fin d'année. Celle des pays importateurs de capitaux (soit tous les pays en développement, sauf huit pays du Proche-Orient) a avoisiné 1 156 milliards de dollars en 1987 et, selon les estimations, 1 178 milliards de dollars en 1988. La plus grande partie de cette augmentation est due aux créanciers publics.

Si la dette a augmenté, en revanche le ratio du service de la dette (autrement dit le service de la dette en pourcentage de la valeur des exportations de biens et services) s'est globalement amélioré dans les pays importateurs de capitaux. Il est en effet tombé de 24,5 pour cent en 1986 à 21,2 pour cent en 1987 et à 20,6 pour cent en 1988 grâce principalement à l'augmentation des recettes d'exportation. Néanmoins, il est resté beaucoup plus élevé qu'avant le début de la «crise de la dette», en 1982, et l'amélioration de 1988 ne s'est pas vérifiée dans tous les groupes de pays en développement importateurs de capitaux. En fait, le ratio du service de la dette a encore augmenté en 1988 dans certains des pays les plus endettés et pays importateurs de capitaux d'Afrique, du Proche-Orient, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Le poids du service de la dette et le faible volume des nouveaux investissements et des prêts des banques commerciales ont fait augmenter les transferts nets de ressources des pays pauvres vers les pays riches (selon la Banque mondiale, pas moins de 43 milliards de dollars en 1988, contre 38,1 milliards en 1987). Beaucoup de pays se sont par ailleurs lancés dans de vastes programmes d'ajustement afin de réduire leur dette. Ces programmes leur ont souvent coûté très cher sur le plan social (ralentissement de la croissance économique, aggravation de la misère et de la faim, compression des importations). Souvent aussi, malheureusement, ces sacrifices n'ont pas été accompagnés d'une restructuration de la dette qui aurait permis à ces pays de poursuivre leurs programmes d'ajustement tout en relançant leur économie et en limitant les dégâts sociaux.

Les pays endettés de l'Afrique subsaharienne ont bénéficié des rééchelonnements à long terme approuvés par le Club de Paris et des ressources supplémentaires fournies par la Facilité d'ajustement structurel du FMI et par le Programme d'action spécial de la Banque mondiale. A leur sommet de Toronto, en juin, les sept grands pays industrialisés sont convenus d'alléger encore le poids de la dette des 34 pays à bas revenu—il s'agit pour la plupart de pays africains—à raison de 500 millions de dollars environ par an.

Les pays à moyen revenu très endettés continuent quant à eux de crouler sous le poids de leur dette malgré la poursuite de leurs efforts d'ajustement, les rééchelonnements qui leur ont été consentis et les nouvelles formules qui ont été imaginées. Par exemple, à l'Assemblée du FMI et de la Banque mondiale, en septembre 1988, le Japon a annoncé qu'il allégera les dettes des pays à moyen revenu en aidant à leur restructuration et à leur conversion en titres.

En dernière analyse, il n'y a qu'une solution à la crise de la dette: inverser le flux de ressources, qui va actuellement des pays en développement vers les pays développés. L'évolution récente de la conjoncture économique—notamment la hausse des taux d'intérêt dans les pays développés—n'est hélas guère encourageante à cet égard.



SITUATION MONDIALE

Chapitre 2

PRODUCTION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

En 1987 et 1988, la production agricole mondiale a stagné; elle s'est en effet maintenue, globalement, à peu près au niveau de 1986. La production a baissé d'environ 5 pour cent dans les pays développés à économie de marché. En Amérique du Nord, où a sévi la sécheresse, la production alimentaire a fortement chuté. Elle a également baissé en Europe occidentale. En Océanie, la production n'a que légèrement augmenté. En 1988, il y a eu une certaine reprise de la production en Europe orientale et en URSS, après les mauvais résultats de l'année précédente, mais les récoltes n'ont été vraiment bonnes qu'en Bulgarie. La production de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie a fortement baissé en 1988. En Pologne, la production a également diminué. Elle a par contre augmenté en Afrique, en Extrême-Orient et au Proche-Orient, alors

Production agricole, 1986-1988 (1979-1981 = 100)

		Production agricole totale	Production alimentaire	Production non alimentaire
Monde	1986	115	116	107
	1987	115	115	116
	1988	115	115	117
Pays en développement à économie de marché	1986	117	118	105
	1987	117	117	114
	1988	121	122	111
Pays d'Asie à économie planifiée	1986	134	134	140
	1987	140	138	157
	1988	140	138	169
Total, pays en développement	1986	122	123	113
	1987	123	123	123
	1988	126	127	124
Pays développés à économie de marché	1986	105	106	91
	1987	104	104	103
	1988	100	99	105
Europe orientale et URSS	1986	118	119	104
	1987	115	116	100
	1988	117	117	104
Total, pays développés	1986	109	110	96
	1987	107	108	102
	1988	104	104	105

SOURCE: FAO, DIVISION DE LA STATISTIQUE



Variation de la production agricole, par produit, 1987-1988 (en pourcentage)



source: FAO, DIVISION DE LA STATISTIQUE

qu'en 1987, elle avait baissé ou stagné dans la majeure partie de ces régions. La production alimentaire par habitant a augmenté de 1 pour cent en Afrique. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la production agricole a fluctué, les bons résultats de 1987 s'intercalant entre les récoltes médiocres de 1986 et de 1988. En Chine, l'accroissement de la production vivrière a fortement ralenti en 1988 par rapport aux dernières années, et dans le secteur de l'élevage il n'y a eu qu'une légère augmentation.

En 1988, la production céréalière mondiale serait tombée à 1,743 milliard de tonnes—soit 3,3 pour cent de moins que le niveau, pourtant bas, de 1987. La baisse la plus forte a été enregistrée en Amérique du Nord, où la sécheresse a réduit la production de 27 pour cent. En Europe orientale et en URSS, la production n'a que légèrement fléchi (-0,5 pour cent).

Variation de la production alimentaire par habitant, 1987-1988 (en pourcentage)



source: FAO

En revanche, en Extrême-Orient, la production céréalière a augmenté de près de 9 pour cent, grâce aux excellentes récoltes de l'Inde. La production céréalière de la Chine a baissé de près de 2 pour cent. Celle de l'Afrique, qui avait beaucoup baissé en 1987, a marqué une forte reprise, d'ailleurs bien nécessaire (+12 pour cent environ). Les récoltes de céréales, notamment de blé, ont été assez mauvaises en Amérique latine, mais en Océanie, elles ont nettement augmenté.

En 1988, la production de café a chuté à cause du mauvais temps qui a touché le Brésil et d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, provoquant une baisse de production de près de 30 pour cent. La production de sucre est restée pratiquement stationnaire par rapport à l'année dernière: les légères baisses signalées dans les pays développés ont été compensées par l'augmentation de la production en Extrême-Orient, en Amérique latine et dans les Caraïbes. La production de cacao a augmenté dans les principales zones productrices, tout comme celle de légumineuses à grains. La production de fibres de coton a nettement augmenté—8 pour cent en Afrique, 10 pour cent en Extrême-Orient et 36 pour cent en Amérique latine.

Selon les estimations, la production de viande a augmenté globalement de 2 pour cent. Elle a fortement augmenté en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Amérique du Nord, mais ces augmentations ont été en grande partie compensées par les baisses de production signalées en Europe occidentale. La production de lait qui, en 1987, avait baissé pour la première fois depuis 24 ans, a légèrement augmenté en 1988 car les hausses dans les pays du tiers monde ont plus que compensé les fléchissements relevés en Europe occidentale.

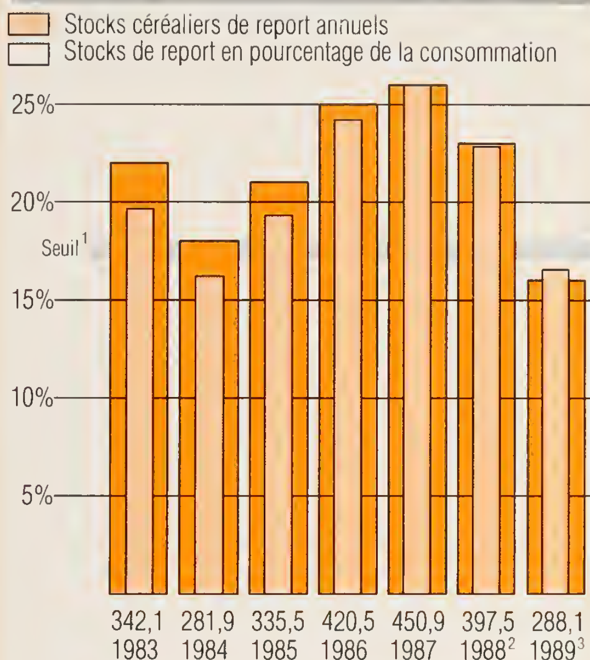
La production alimentaire par habitant a continué à stagner dans 56 des 108 pays en développement (contre 78 pays en 1987). Par contre, la production a fortement augmenté dans plusieurs pays très peuplés, principalement d'Asie. La production alimentaire a augmenté de 6,1 pour cent en Inde, de 3,1 pour cent à Sri Lanka, de 2,8 pour cent en Indonésie et de 2,7 pour cent au Pakistan. La production a également augmenté dans plusieurs autres pays peuplés comme le Brésil et l'Ethiopie. Mais dans 29 pays d'Afrique, la production alimentaire par habitant a encore baissé. La production s'est tassée dans près des deux tiers des pays africains, alors que cette proportion est d'un peu plus de la moitié dans la région Amérique latine et Caraïbes, d'un tiers au Proche-Orient et d'un quart en Extrême-Orient.

Stocks céréaliers et sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire se détériorera probablement en 1989, en raison des récoltes médiocres de céréales rentrées dans les principaux pays producteurs en 1988. La baisse des quantités disponibles pour l'exportation, la hausse des cours internationaux et, probablement, la réduction de l'aide alimentaire pourraient poser de graves problèmes aux pays à faible revenu et à déficit vivrier qui, dans la plupart des cas, voient en outre augmenter leurs besoins d'importation.

Les stocks céréaliers mondiaux devraient chuter dangereusement en 1988/89, principalement à cause des effets de la sécheresse aux Etats-Unis. Les stocks céréaliers mondiaux de report à la fin de 1987/88 n'étaient déjà que de 398 millions de tonnes, soit 52 millions de tonnes (12 pour cent) de moins que l'année précédente. A la fin de 1988/89, les stocks céréaliers devraient, selon les prévisions, tomber à 288 millions

Les stocks alimentaires mondiaux baissent dangereusement



Les mauvaises récoltes rentrées en 1988 dans les principaux pays producteurs de céréales compromettent la sécurité alimentaire pour 1989. Lorsque les réserves baissent, les prix montent et l'aide alimentaire aux pays pauvres se raréfie.

Moins de crises alimentaires en 1988

Comme la production alimentaire a augmenté dans beaucoup de pays en développement en 1988, les situations d'urgence sont devenues moins fréquentes qu'en 1987. En janvier et février 1988, 21 pays étaient confrontés à des pénuries justifiant une aide alimentaire complémentaire ou d'urgence. En décembre 1988, seuls 16 pays (Angola, Bénin, Bangladesh, Djibouti, Ethiopie, Haïti, Kampuchea, Laos, Liban, Malawi, Mozambique, Nicaragua, Sri Lanka, Somalie, Soudan, Viet Nam) connaissaient encore des situations alimentaires qui appelaient des mesures d'urgence.

Malgré cette amélioration générale, le Bangladesh, le Soudan et l'Ethiopie ont encore connu des pénuries alimentaires de grande ampleur. Au Bangladesh, la famine était due à la plus grave inondation survenue depuis de nombreuses années, qui a touché environ 28 millions de personnes, et a beaucoup endommagé champs, biens et infrastructures. En novembre 1988, un cyclone a provoqué d'autres dégâts dans le sud du Bangladesh. Dans le sud du Soudan, les troubles intérieurs ont été source de malnutrition et de famine, notamment parmi les personnes déplacées. En Ethiopie, les pénuries alimentaires dues aux mauvaises récoltes de 1987/88 se sont poursuivies.

A la fin de 1988, un ouragan a provoqué de vastes dégâts en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Le Nicaragua a été le pays le plus touché. Selon une mission FAO/PAM/multidonateurs, les pertes pour l'agriculture, l'élevage, les forêts et les pêches s'élèveraient à 110 millions de dollars. La production céréalière devrait chuter d'environ 18 pour cent par rapport à l'année précédente.



Evaluation de l'état nutritionnel à partir de «bilans alimentaires»

Il est difficile d'évaluer avec précision la situation nutritionnelle de tout un pays. Les enquêtes sur la consommation alimentaire et sur les dépenses des ménages permettent de recueillir les informations les plus précises, mais elles sont coûteuses et ne sont pas facilement utilisables dans les pays pauvres. Il n'est donc pas étonnant qu'elles ne donnent qu'une vue partielle de la situation.

Une autre méthode, souvent plus facilement applicable, est l'emploi des «bilans alimentaires» de la FAO, qui font le point de la situation alimentaire de chaque pays. Ces bilans fournissent, entre autres, des informations sur les disponibilités caloriques moyennes et donnent donc une indication des quantités d'aliments disponibles pour la consommation alimentaire dans le pays en question.

Mais cette méthode est imparfaite, car elle évalue la disponibilité d'aliments mais pas directement la consommation alimentaire, ce qui peut être trompeur, notamment lorsque des aliments sont disponibles mais ne sont pas consommés (comme cela se passe fréquemment quand des personnes n'ont pas les moyens d'acheter des vivres). C'est pourquoi il n'est pas toujours possible d'évaluer les régimes alimentaires en mettant en corrélation les disponibilités et les besoins. En outre, on peut se demander quel critère adopter pour mesurer les besoins alimentaires. S'agit-il simplement d'une ration de survie ou de la ration requise pour un certain type d'activité?

Malgré ces réserves, on ne peut nier l'utilité de la méthode des disponibilités caloriques qui permet de calculer l'incidence de la malnutrition dans un pays donné, moyennant certaines hypothèses concernant la répartition des calories disponibles et les besoins minimaux. On a constaté que cette méthode donnait des résultats en étroite corrélation avec tous les principaux indicateurs de la santé et du développement socio-économique.

Cette méthodologie sera bientôt présentée dans un manuel de la FAO[1] qui expliquera comment calculer les besoins énergétiques d'un ménage, d'un groupe de personnes ou de l'ensemble d'une population. Les usagers qui ne disposent pas de leurs propres renseignements y trouveront en outre de nombreuses informations de base nécessaires à l'application de la méthodologie (par exemple poids corporel moyen pour différentes populations, ventilation démographique par âge et par sexe en 1985, indices de consommation d'énergie par type d'activité).

Cette méthode prévoit également la possibilité d'accroître les rations de groupes précis (par exemple les responsables pourraient souhaiter accroître la ration des enfants pour une meilleure croissance, ou celle des adultes pour une activité physique plus intense). Une telle souplesse peut également être, le cas échéant, introduite au niveau des ménages, de la région ou du pays tout entier, pour tenir compte de facteurs comme les pertes alimentaires après récolte (en cours de traitement, d'entreposage, de distribution et de préparation).

L'utilité de cette méthode réside dans le fait qu'elle établit, au niveau de l'analyse, une distinction entre les besoins alimentaires réels d'un pays et les indicateurs économiques nationaux. Comme elle est plutôt axée sur les besoins nutritionnels que sur la production, elle pourrait déboucher sur d'autres moyens pour améliorer la consommation alimentaire, comme réformes fiscales, redistribution des terres et subvention de la consommation au profit des pauvres.

1. FAO, *Human Energy Requirements: a Manual for Nutritionists and Planners*, Oxford University Press, 1989.

de tonnes, dont 118 millions de tonnes de blé (–20 pour cent), 129 millions de tonnes de céréales secondaires (–39 pour cent) et 41 millions de tonnes de riz usiné (à peu près le niveau très bas de la campagne précédente). Il s'agirait de la plus grosse baisse annuelle des stocks jamais enregistrée, et ceux-ci tomberaient à seulement 16 pour cent de la consommation mondiale prévue pour 1989/90 (selon la FAO, ce chiffre devrait être de 17-18 pour cent pour garantir la sécurité alimentaire mondiale).

Cette baisse serait presque entièrement concentrée dans les grands pays exportateurs, principalement aux Etats-Unis. La situation est particulièrement préoccupante pour le blé, puisque la proportion entre, d'une part, les stocks de report des exportateurs et, de l'autre, les besoins de consommation et d'exportation devrait tomber à un niveau plus bas que lors de la crise alimentaire mondiale du début des années 70.

Il faudrait une bonne récolte en 1989 pour maintenir la consommation à son niveau tendanciel, reconstituer les stocks alimentaires et assurer à nouveau un seuil minimal de sécurité alimentaire mondiale. Selon la FAO, il faudrait pour cela que la production céréalière mondiale augmente de 12 pour cent, ce qui ne s'est jamais produit. Et cela ne sera possible que si les conditions météorologiques redeviennent normales et si les principaux producteurs augmentent nettement leurs superficies cultivées. Pour 1989, les Etats-Unis ont ramené l'objectif de mise en réserve des terres à 10 pour cent des superficies céréalières de base pour compenser la baisse de l'offre mondiale mais, selon les premières prévisions, cela ne suffira pas. Comme les précipitations ont été insuffisantes au début de 1989, il est fort probable que la production des Etats-Unis

Criquets pèlerins: situation toujours périlleuse

Les criquets sont devenus un problème grave dans une bonne partie de l'ouest, du nord-ouest et de l'est de l'Afrique, et le péril s'est maintenant étendu au Proche-Orient et à l'Asie du Sud-Ouest. Lors d'une migration extraordinaire survenue en octobre 1988, le Cap-Vert a été plusieurs fois envahi et les criquets ont même atteint en grand nombre les Caraïbes. Des millions d'hectares de céréales ont été menacés de dévastation.

Après les pontes sans précédent survenues en Afrique occidentale pendant l'hiver 1987/88, de grands essaims ont envahi l'Afrique du Nord. D'autres ont migré vers l'ouest du Sahel. En même temps, les essaims d'Afrique orientale ont quitté les zones de ponte hivernale situées sur la côte de la mer Rouge et ont envahi en partie le Proche-Orient.

En 1988, des pluies abondantes ont créé des conditions propices à la reproduction dans toutes les principales zones de ponte estivale de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad, produisant au moins deux générations très abondantes de criquets. Les essaims ont encore grossi entre août et septembre et ont envahi à nouveau l'extrême ouest du Sahel, puis le Maroc. Les essaims provenant du centre du Sahel ont migré vers le nord, pénétrant en Algérie, au Maroc et en Libye, et début décembre, certains ont même atteint la Syrie et la Turquie.

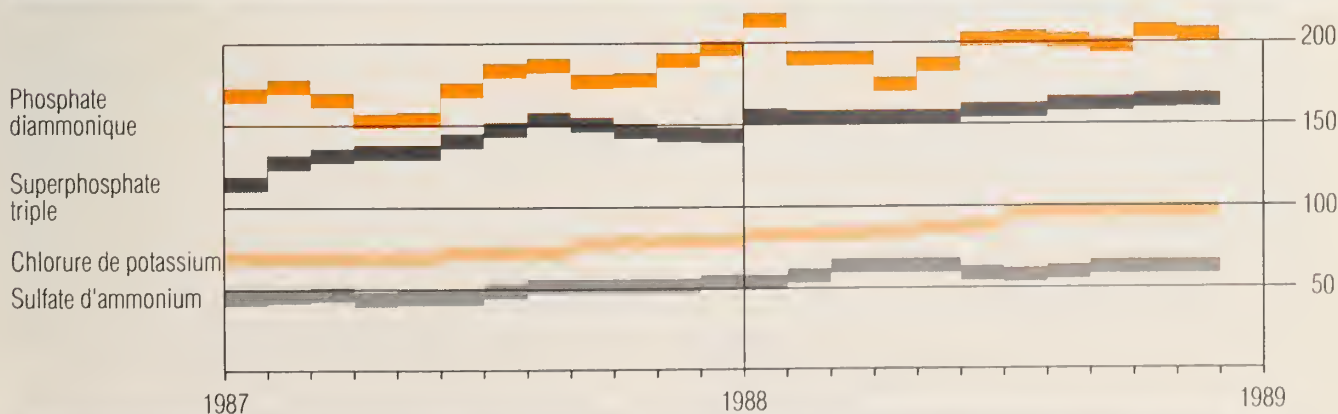
Les conditions étaient également favorables à la reproduction dans toute l'Afrique orientale pendant l'été et l'automne. De nombreux essaims se sont formés au Soudan, et quelques-uns en Ethiopie. En octobre 1988, des essaims ont traversé la mer Rouge jusqu'en Arabie saoudite, où de nouvelles pontes ont eu lieu. Il y a eu aussi des invasions de moindre ampleur au Koweït, en Iraq, en Iran, à Bahreïn et au Qatar puis en Turquie, au Liban et en Jordanie. Heureusement, les conditions n'étaient pas favorables à la reproduction dans les zones traditionnelles de ponte hivernale, sur la côte de la mer Rouge.

Grâce à des mesures massives de lutte, on a pu éviter d'importants dégâts aux récoltes en 1988. Il y a eu de graves dégâts localisés dans plusieurs pays d'Afrique occidentale et orientale, notamment au Soudan, au Sénégal et en Mauritanie, mais des récoltes records ont été rentrées dans la plupart des pays de la zone soudano-sahélienne. Les opérations de lutte de l'année dernière ont certes réussi, mais cela ne signifie pas que l'on puisse crier victoire. De nouvelles générations continueront à se reproduire massivement en 1989, et probablement pendant plusieurs années encore. Des opérations internationales de lutte de grande ampleur resteront nécessaires. Comme par le passé, la FAO coordonnera la campagne anti-acridienne, par l'intermédiaire de son Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (CIAU). Le coût des campagnes de lutte antiacridienne menées en 1988/89 dépasse déjà 200 millions de dollars.

Au début de 1989, les perspectives étaient incertaines pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le fléau a été beaucoup plus étendu qu'un an auparavant et il pouvait donc se propager dans un nombre encore plus grand de pays. Deuxièmement, en 1988, les criquets se sont révélés plus mobiles qu'auparavant, rendant plus difficiles les prévisions. Troisièmement, dans beaucoup de pays, la surveillance des essaims ne permet pas d'obtenir des informations précises concernant leur taille, leur emplacement et leurs déplacements. Finalement, les opérations de lutte menées dans plusieurs zones clés n'ont pas permis d'éliminer complètement les populations les plus denses. Toutefois, il y a lieu d'être modérément optimiste pour 1989.

Au début de 1989, la FAO estimait que les vastes migrations d'essaims provenant du Maghreb et de l'est en direction de l'Afrique occidentale pourraient se traduire par l'invasion de 25 millions d'hectares vers le milieu de l'année, mais que très probablement moins de 2,5 millions d'hectares seraient touchés. C'est mieux que ce qui était prévu au milieu de 1988, quand on estimait qu'environ 12 millions d'hectares seraient atteints. Une des raisons de cet optimisme est la réduction des populations de criquets en Afrique occidentale, après leur exode vers l'Atlantique en octobre. Cela étant, une invasion massive de l'Afrique du Nord-Ouest devient nettement moins probable.

Prix des engrais à l'exportation, 1987-1988 (en dollars/tonne)



source FAO



augmentera juste assez pour permettre de regarnir un peu les stocks céréaliers.

Engrais

Les cours des engrais ont beaucoup monté en 1988, sous l'effet principalement de l'augmentation des importations des grands pays consommateurs d'Asie et d'Amérique latine. Si la demande d'importation a augmenté dans ces régions, c'est grâce aux bonnes conditions météorologiques et à l'aide accrue accordée par des organismes de financement pour les achats d'engrais.

Les prix de l'urée ont augmenté en moyenne d'un tiers entre octobre 1987 et octobre 1988. Les prix de l'urée et d'autres engrais azotés, qui sont restés stables en Amérique et ont peut-être un peu fléchi en Asie, pourraient avoir à nouveau augmenté vers la fin de 1988, en raison de l'accroissement de la consommation dans de grands pays d'Asie, ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe. L'offre de sulfate d'ammonium est restée peu abondante et les prix ont augmenté de plus de 20 pour cent en Europe occidentale et de 45 pour cent en Extrême-Orient pendant la campagne prenant fin en novembre 1988.

Les prix des engrais phosphatés sont restés plus stables. Les cours du phosphate diammonique et du superphosphate triple ont très peu varié. Les prix du disponible (golfe du Mexique et Afrique du Nord) de ces engrais ont augmenté à peu près de 8 à 14 pour cent entre décembre 1987 et novembre 1988. Aux Etats-Unis, la faible demande intérieure, l'augmentation des stocks et la demande limitée d'exportation ont freiné les hausses de prix. Cette situation pourrait changer à la suite des achats de phosphate diammonique envisagés par quelques grands pays d'Asie et d'Amérique latine.

Les prix de la potasse ont augmenté après les grands contrats conclus dans les premiers mois de 1988. Les prix du chlorure de potassium ont augmenté de 9 pour cent au début du troisième trimestre de 1988; le cours du disponible de la potasse d'Amérique du Nord était, en novembre 1988, supérieur de 22 pour cent à ce qu'il était un an plus tôt. Les fournisseurs de potasse demandaient des prix encore plus élevés pour les contrats à conclure à la fin de 1988.



SITUATION MONDIALE

Chapitre 3

COMMERCE AGRICOLE

Les échanges mondiaux de produits agricoles—cultures, élevage, pêches et forêts—se sont accrus de 11,1 pour cent en 1987, ce qui donne pour 1986-1987 un total cumulatif impressionnant de 23 pour cent. Mais comme les échanges dans les autres secteurs de l'économie ont augmenté encore plus rapidement, la baisse à long terme de la part de l'agriculture dans le commerce mondial des marchandises s'est poursuivie: 14 pour cent en 1986 et 13 pour cent en 1987. Parmi les principaux sous-secteurs de l'agriculture, c'est dans celui des pêches que le commerce s'est accru le plus rapidement, suivi par celui des forêts. La croissance du commerce des produits végétaux et des produits de l'élevage a été plus lente (10 pour cent).

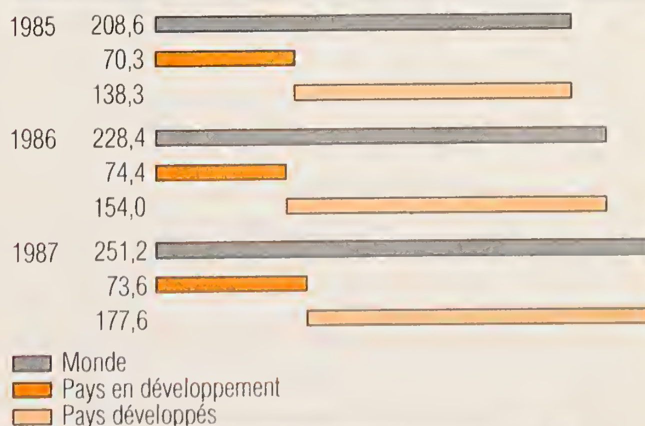
En 1987, l'augmentation du commerce des produits végétaux et animaux a été concentrée dans les zones en développement d'Asie et, surtout, dans les pays développés à économie de marché. Les exportations des pays développés ont augmenté d'environ 15 pour cent, tandis que celles des pays en développement ont dans l'ensemble baissé de 1 pour cent. Cependant, les deux groupes de pays ont enregistré une augmentation considérable de la valeur de leurs importations. Là aussi, l'augmentation a été concentrée dans les pays industriels, avec une forte expansion toujours en Asie, principalement en Chine et, dans une moindre mesure, au Proche-Orient.

Ces changements ont profondément modifié la structure du commerce agricole. Au début et au milieu des années 80, de plus en plus de pays en développement sont devenus exportateurs nets de produits végétaux et animaux. Le rapport entre exportations et importations s'est, dans ces pays, régulièrement redressé, passant de 94 pour cent en 1981 à presque 125 pour cent en 1986. Mais avec le recul des exportations de 1987, qui a coïncidé avec de fortes augmentations des importations, le rapport exportations/importations est retombé à 113 pour cent.

Les pays développés à économie de marché ont connu une évolution inverse. Après avoir eu un petit excédent net de produits végétaux et animaux en 1981, ils ont repris leur place traditionnelle d'importateurs agricoles nets. En 1986, leur rapport exportations/importations était tombé à 87 pour cent. Cependant, en 1987 ce rapport a commencé à remonter du fait de l'expansion vigoureuse des exportations. Dans une large mesure, cette expansion s'explique par le bond en avant des exportations des Etats-Unis, qui s'est accompagné d'une réduction des importations de ce pays. En même temps, les exportations de la CEE ont augmenté encore plus rapidement que ses importations, pourtant en forte progression.

Le commerce agricole des pays développés à économie planifiée est demeuré largement déficitaire (seules la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie exportent considérablement plus qu'elles n'importent), mais ces déficits ont eu tendance à se résorber en 1987. Les exportations agricoles de la République démocratique allemande, de la Pologne et surtout de l'URSS ont marqué une forte expansion pour la deuxième année de suite. Dans ces trois pays, les recettes provenant des exportations de produits végétaux et animaux ont augmenté au total d'environ 25 pour cent en 1986-1987.

La baisse générale de 1 pour cent, en valeur, enregistrée par les exportations de produits agricoles des pays en développement, cache cependant des résultats beaucoup plus alarmants dans de nombreux pays. En effet, ce recul général aurait été beaucoup plus important s'il n'y avait pas eu, dans chaque région, un petit groupe de pays où les exportations ont été satisfaisantes: Brésil, Cuba et Chili pour la région Amérique latine et Caraïbes, République de Corée, Malaisie, Thaïlande et Indonésie pour l'Asie, et Algérie, Tunisie, Gambie et Bénin pour l'Afrique. Sur 117 pays en développement, 75 ont tiré un moindre revenu de







leurs exportations en 1987 qu'ils ne l'avaient fait l'année précédente (46 pays seulement avaient enregistré des baisses en 1986). C'est en Afrique que les résultats ont été les moins bons, car 76 pour cent des pays ont vu leurs exportations baisser; vient ensuite la région Amérique latine et Caraïbes, où 67 pour cent des pays ont moins exporté en 1987 qu'en 1986. Quant à l'Extrême-Orient et au Proche-Orient, les pays de ces régions qui ont vu leurs exportations agricoles baisser en valeur sont aussi nombreux, à peu près, que ceux qui les ont vu augmenter.

Bien que l'expansion du commerce agricole ait été dynamique en 1987, dans la plupart des pays en développement les recettes provenant des exportations agricoles ont stagné ou baissé. Sur les 75 pays dont les exportations agricoles ont baissé en valeur en 1987, environ un tiers ont pu imputer ces baisses essentiellement ou entièrement à la baisse des prix d'exportation. La faiblesse des prix du café et d'autres produits exportés a entraîné une baisse des recettes dans toute l'Amérique latine. Dans de nombreux pays, les recettes ont nettement baissé malgré l'accroissement des volumes exportés.

En Afrique et au Proche-Orient, la baisse des prix et l'incapacité des pays de compenser cette baisse en exportant davantage ont donné lieu à des réductions substantielles des recettes. Dans 21 pays africains, la diminution des recettes d'exportation a été due principalement au fléchissement des volumes exportés. Dans 15 pays, elle s'explique essentiellement par une diminution des prix d'exportation; dans plusieurs pays (Angola, Côte d'Ivoire, Nigéria, République centrafricaine, Tchad et Togo notamment), ces deux facteurs se sont conjugués pour réduire considérablement les recettes provenant des exportations agricoles. Au Proche-Orient, la baisse du volume des exportations a en général été le principal facteur. Dans pratiquement tous les pays de la région où les recettes des exportations agricoles ont baissé en 1987—notamment Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Oman et République arabe syrienne—la cause en a été principalement la réduction des volumes exportés. Seuls l'Arabie saoudite, le Soudan et la Turquie ont réussi à compenser totalement la baisse des prix moyens par des augmentations considérables des quantités exportées.

Les pays en développement ont accru le volume de leurs importations vivrières en 1987, après l'avoir réduit l'année précédente. En 1986, les deux tiers environ des pays en développement avaient réduit le volume de leurs importations; en 1987, 62 pour cent l'ont accru. En Extrême-Orient, au Proche-Orient et dans les pays d'Asie à économie planifiée, l'insuffisance de la production intérieure a été la raison principale, et le volume des importations vivrières a varié de façon inversement proportionnelle à la production vivrière intérieure par habitant.

Cette corrélation entre l'insuffisance de la production intérieure et l'accroissement des importations a cependant été moins marquée en Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes, où les pays ont manqué des devises nécessaires pour accroître leurs importations lorsque la production intérieure diminuait. Dans de nombreux pays, les importations vivrières ont baissé en volume mais ont continué à absorber une proportion très élevée des recettes d'exportation totales. C'est ce qui s'est produit au Lesotho, au Libéria, au Rwanda, au Sénégal, au Népal, en Afghanistan et au Yémen. Pourtant, la plupart des pays ont été avantagés par la baisse des prix des importations vivrières en 1987 par rapport à l'année précédente.

La FAO prévoit que le commerce mondial des céréales atteindra 206 millions de tonnes en 1988/89, soit 9 millions de tonnes de plus que la campagne précédente, mais beaucoup moins que le record de 1984/85. Ce serait

là le résultat net d'une baisse de 5 pour cent des importations de blé (de 103 à 98 millions de tonnes) et d'une augmentation de 16 pour cent des importations de céréales secondaires (de 83 à 96 millions de tonnes). Les importations de riz devraient elles aussi augmenter en 1989, pour atteindre 12 millions de tonnes, soit une progression de 12 pour cent.

On s'attend à une réduction du commerce mondial du blé à la suite de la baisse de 7 millions de tonnes des importations de l'URSS par rapport à 1987/88, ainsi qu'à des réductions, mais plus limitées, de celles des pays d'Europe occidentale. Les importations de blé des pays en développement devraient augmenter, mais moins rapidement que pendant la campagne précédente. On s'attend à ce que les importations de céréales secondaires de l'URSS doublent en 1989 pour atteindre 21 millions de tonnes, à la suite de la mauvaise récolte céréalière de 1988. La demande des principaux pays en développement importateurs—surtout d'Asie— devrait rester stable. Le commerce mondial du riz augmentera probablement en 1989 du fait à la fois de l'augmentation des disponibilités des pays exportateurs et de l'accroissement de la demande de nombreux importateurs.

Il est difficile d'estimer l'expansion totale du commerce agricole pour l'ensemble de 1988 d'après les renseignements disponibles au début de 1989. On ne peut guère se fonder sur le passé pour savoir ce qui se passera dans un futur proche, car la structure de la production mondiale a subi des changements importants ces dernières années. En particulier, à la différence des années 60 et 70, la croissance économique pendant les années 80 a été relativement plus forte dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans les années 70, l'expansion des pays en développement a dépassé de 2,5

Les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay—Incidences sur l'agriculture

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a entrepris sa dernière série de négociations commerciales multilatérales au début de 1987 en Uruguay. Ces négociations devraient durer quatre ans, et porteront, entre autres, sur les questions suivantes: tarifs douaniers, obstacles non tarifaires, agriculture, produits dérivés des ressources naturelles, produits tropicaux, textiles et vêtements, subventions, garanties, droits de propriété intellectuelle et mesures d'investissement afférentes au commerce. Ces négociations définiront la structure des relations commerciales dans le secteur de l'agriculture pour les années à venir.

Les enjeux sont importants pour les pays industrialisés comme pour les pays en développement car il n'est pas sûr que ces négociations aboutissent à des réformes importantes des politiques agricoles et à une expansion du commerce international des produits agricoles. Une récente étude du GATT (Commerce international, 1987/1988) conclut que le protectionnisme agricole dans le Nord a un puissant effet négatif, non seulement sur les échanges de produits agricoles, mais aussi sur tout le commerce des marchandises et sur la croissance économique à l'échelle mondiale.

Un certain nombre de perspectives relatives à la politique future de commerce agricole se sont dégagées des travaux du Groupe de négociations sur l'agriculture, dénotant des divergences entre les pays développés et les pays en développement comme entre les membres de chacun de ces deux groupes. Quelques pays (par exemple les Etats-Unis) préconisent la suppression rapide de tous les programmes nationaux de soutien à l'agriculture, alors que d'autres (par exemple la CEE) suggèrent de les éliminer moins rapidement et seulement en partie. Les nations en développement qui sont importatrices nettes de produits alimentaires et celles dont le développement est largement tributaire de l'agriculture ont demandé qu'un traitement spécial leur soit réservé lors des négociations sur l'agriculture.

En 1988, les négociateurs se sont longuement penchés sur la question encore non résolue de savoir comment mesurer le soutien que de nombreux pays assurent à leur agriculture et qui fausse le commerce. Ils ont aussi mis l'accent sur la façon de prendre des mesures correctives à court terme afin de réduire les déséquilibres existant entre l'offre et la demande, sans perdre de vue l'objectif à long terme de libéralisation du commerce.

Des divergences radicales sont apparues entre pays développés et pays en développement au sein du Groupe de négociations sur les produits tropicaux. Alors que pour certains pays industriels, toutes les nations doivent partager les coûts de la libéralisation du commerce («répartition des charges»), de nombreux pays en développement ont insisté sur le fait que cela serait contraire aux dispositions du GATT, qui prévoient un traitement spécial, plus favorable, pour les pays en développement.

Le Groupe de négociations sur les produits dérivés des ressources naturelles a identifié plusieurs problèmes ayant trait au commerce des matières premières, mais les pays ne se sont pas encore accordés sur le choix des produits à couvrir, ni sur la question de savoir s'il convient ou non d'examiner les forêts et les pêches.

Un examen de l'état d'avancement des travaux a mi-parcours s'est tenu au niveau ministériel à Montréal (Canada) la semaine du 5 décembre 1988, au moment où s'ouvrait la seconde phase des négociations, qui promet d'être décisive. Il est apparu clairement à Montréal que, malgré certains progrès dans d'autres domaines, les Etats-Unis et la CEE restent très éloignés sur un certain nombre de points, notamment les politiques agricoles. Comme ils n'ont pas réussi à s'accorder sur la réforme de l'agriculture, les textiles et vêtements, et les droits de propriété intellectuelle, l'examen à mi-parcours a dû être ajourné jusqu'à avril 1989. Ils sont cependant parvenus à un accord provisoire sur les produits tropicaux, mais cet accord ne sera pleinement mis en oeuvre qu'après que le GATT se sera à nouveau réuni en avril 1989.



Cours internationaux de certains produits, 1985-1988 (en dollars/tonne)



source: FAO

points en moyenne celle des pays développés, mais dans les années 80 cet écart a disparu. En outre, les politiques de soutien de l'agriculture et le protectionnisme des pays développés ont atténué l'effet de l'expansion économique sur le commerce agricole. Ainsi, il ne faut pas s'attendre à ce que l'expansion de l'économie mondiale, qui s'est poursuivie en 1988, ait des répercussions considérables sur le volume du commerce agricole.

Cela étant, on estime qu'en 1988 le commerce agricole a poursuivi sa progression rapide en valeur, presque entièrement du fait de l'augmentation des prix et non pas des volumes. La hausse des prix a été forte pour les céréales, les aliments pour animaux et certains produits de l'élevage, mais pas en ce qui concerne les produits tropicaux pour boissons, ni les matières premières agricoles. Ainsi, comme en 1987, c'est surtout aux pays développés que l'expansion a profité.

Prix des exportations agricoles et termes de l'échange

Malgré la hausse des prix de nombreux produits agricoles, les termes nets de l'échange ont continué à se détériorer en 1987 pour l'ensemble des exportateurs de produits agricoles, les cours des produits non agricoles d'exportation augmentant davantage.

Après être tombés à leurs niveaux les plus bas depuis longtemps, les prix de la plupart des produits agricoles sont montés en flèche à la fin de 1987 et en 1988. Ces hausses ont été alimentées par l'expansion et la forte demande dans les principaux pays importateurs, conjuguées aux mauvaises récoltes d'Amérique du Nord. Parmi les principaux produits, seuls le cacao, le coton, le contre-plaqué et un nombre limité de fruits et de produits animaux n'ont pas participé au redressement des cours.

La hausse des prix des céréales a été particulièrement forte. Le blé s'est vendu en moyenne 28 pour cent plus cher en 1988 que l'année précédente, et l'augmentation a été de 41 pour cent pour le maïs et de 27 pour cent pour le riz. Les stocks de sucre étant tombés à leur niveau le plus bas depuis 1980/81, les cours se sont renforcés. Mais les prix de nombreux produits tropicaux pour boissons sont restés déprimés, les excédents ayant engorgé les marchés. Les prix du thé sont restés bas pour la troisième année de suite, et ceux du cacao ont encore baissé de 21 pour cent par rapport au niveau de 1987. En 1987/88, les cours du café ont été bien inférieurs à leur sommet temporaire de 1986, mais ils se sont raffermis en 1988 en prévision d'une baisse abrupte des récoltes brésiliennes de la campagne 1988/89.

Le tableau est donc inégal en ce qui concerne les produits agricoles; pour ce qui est des articles

manufacturés, leurs prix sont montés de près de 14 pour cent en 1987. Les prix du pétrole brut sont aussi remontés par rapport au niveau déprimé de 1986, mais par la suite ils ont à nouveau baissé. Globalement, les prix des articles manufacturés et du pétrole ont augmenté plus que ceux des produits agricoles marchands, ce qui dénote une détérioration des termes nets de l'échange pour l'agriculture en 1987. Pour les pays en développement exportateurs de produits agricoles, cette baisse a été la troisième d'affilée et les termes de l'échange de leur secteur agricole sont tombés, en moyenne, à des niveaux inférieurs d'environ 20 pour cent à ceux de 1979-1981.

Ce sont les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes qui, en 1987, ont vu les termes de l'échange de leur secteur agricole se détériorer le plus, à cause de la dépression des marchés des principaux produits tropicaux pendant la majeure partie de l'année. Au Proche-Orient, la baisse des prix du tabac, des céréales et d'autres exportations a plus que compensé la hausse du prix du coton, entraînant une détérioration nette considérable des termes de l'échange des produits agricoles dans la région. En revanche, les termes de l'échange des pays d'Extrême-Orient sont restés stables grâce à la hausse des prix d'exportation du coton, du jute, du riz, du caoutchouc, des produits forestiers et de certaines huiles végétales.

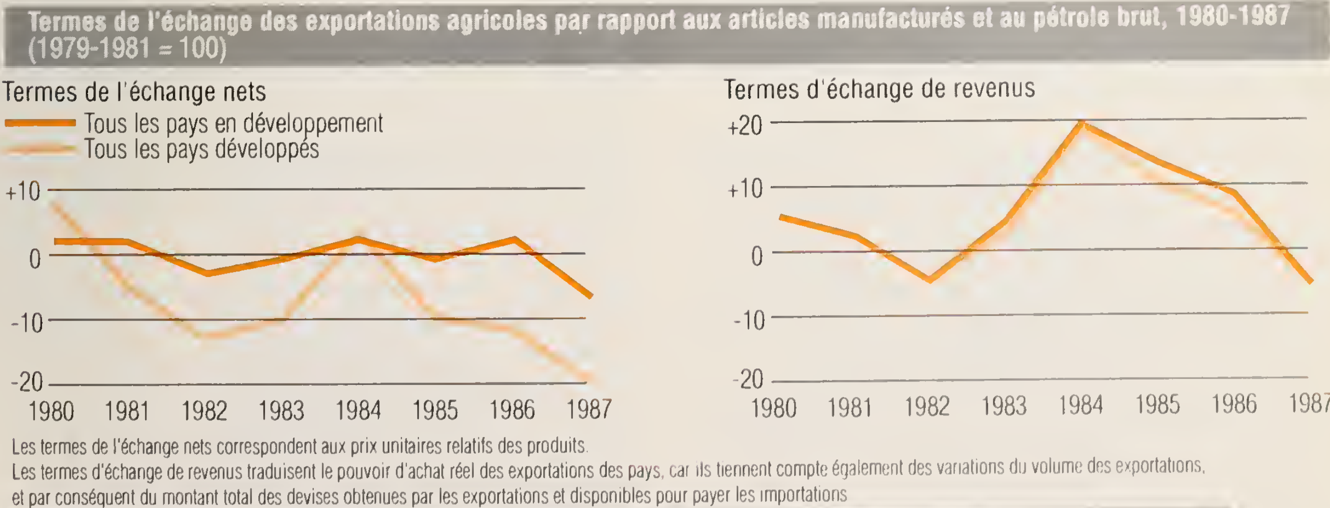
En 1987, non seulement les termes de l'échange de la plupart des pays en développement se sont détériorés, mais les exportations ont elles aussi diminué (de 3,5 pour cent) en volume. Ainsi, les deux facteurs—prix et volumes—ont contribué à la baisse marquée (13 pour cent) du pouvoir d'achat effectif des exportations agricoles (termes de l'échange-revenu). Il est particulièrement préoccupant de noter qu'en 1987 les termes de l'échange-revenu se sont dégradés le plus dans les régions où précisément la dette extérieure est la plus lourde, et où l'expansion des recettes réelles des exportations agricoles est le plus nécessaire à la reprise économique—c'est-à-dire en Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes. En Afrique, cette baisse a effacé en grande partie trois années de reprise relative, qui avaient suivi le grave recul de 1981-1983. En 1987, les recettes provenant des exportations agricoles de l'Afrique n'ont permis d'acheter que 82 pour cent des quantités moyennes de produits non agricoles importées entre 1979 et 1981. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, les termes de l'échange-revenu ont baissé en 1986 et se sont écroulés en 1987.

La situation a été moins désastreuse au Proche-Orient, où la forte baisse des termes de l'échange réels a été atténuée par une augmentation des volumes exportés. Cependant, en Asie, les termes de l'échange-revenu se sont détériorés à cause de la diminution des exportations.

La baisse des prix d'exportation de nombreux produits agricoles des zones tempérées a entraîné en 1987 une forte détérioration des termes de l'échange dans les pays développés exportateurs de produits agricoles, et en particulier en Amérique du Nord. L'Europe occidentale, elle, a été en mesure de compenser par une expansion du volume de ses exportations agricoles, ce qui lui a permis d'améliorer ses termes de l'échange-revenu.

Comme on ne dispose pas encore de données complètes sur le commerce de 1988, il est impossible de savoir dans quelle mesure termes de l'échange et pouvoir d'achat des exportations agricoles ont évolué pour l'ensemble de cette année. Il est un fait, toutefois, qu'en 1988 les hausses de prix ont dépassé celles de 1987 pour la plupart des principaux produits agricoles marchands. On peut ainsi raisonnablement compter sur une amélioration notable des termes de l'échange globaux des exportations agricoles en 1988.

Termes de l'échange des exportations agricoles par rapport aux articles manufacturés et au pétrole brut, 1980-1987 (1979-1981 = 100)



Les termes de l'échange nets correspondent aux prix unitaires relatifs des produits.
Les termes d'échange de revenus traduisent le pouvoir d'achat réel des exportations des pays, car ils tiennent compte également des variations du volume des exportations, et par conséquent du montant total des devises obtenues par les exportations et disponibles pour payer les importations.

source: FAO



SITUATION MONDIALE

Chapitre 4
AIDE ALIMENTAIRE ET ASSISTANCE EXTÉRIEURE À L'AGRICULTURE

Les engagements de financements extérieurs publics pour l'agriculture ont beaucoup baissé en 1987, tombant, selon les estimations, à 13,4 milliards de dollars (7 pour cent ou 1 milliard de dollars de moins qu'en 1986). Cependant, cette baisse a fait suite à une année où les engagements de la Banque mondiale avaient été exceptionnellement élevés (5,5 milliards de dollars en 1986). La plupart des autres donateurs multilatéraux ont un peu accru leur activité en 1987, alors que les données préliminaires sur les engagements d'aide bilatérale indiquent une légère baisse. Au total, les engagements publics en dollars ont été supérieurs de presque 8 pour cent en 1987 à la moyenne de 1984-1986, mais aux prix constants de 1980 ils ont baissé de 14 pour cent, du fait de la faiblesse du dollar en 1987.

En dollars, les engagements d'aide à des conditions de faveur ont augmenté substantiellement en 1987 par rapport aux faibles niveaux de 1986. Cette augmentation a été due à la fois aux engagements accrus de l'Association internationale de développement (l'IDA est le «guichet» de la Banque mondiale qui consent les prêts à des conditions de faveur) et aux engagements records du Fonds africain de développement et de la Banque asiatique de développement (respectivement 480 millions de dollars et 797 millions de dollars aux prix courants). Cependant, aux prix constants de 1980, les engagements à des conditions de faveur de 1987 n'ont été supérieurs que de 2 pour cent à la moyenne de 1984-1986.

D'après les estimations préliminaires, il semblerait que les engagements à des conditions de faveur de l'IDA, qui avaient atteint 1,4 milliard de dollars en 1987, aient à nouveau augmenté en 1988. Les engagements de l'IDA pour 1988 sont estimés à 1,5 milliard de dollars. Cependant, le manque de fonds a encore fait baisser les engagements à des conditions de faveur de la Banque interaméricaine de développement (BID) en 1987, pour la septième année de suite. Les décaissements ont baissé pour la troisième année d'affilée. Malgré les consultations répétées entre organismes de financement qui ont eu lieu en 1987 et en 1988, ces organismes ne sont pas encore parvenus à s'accorder sur la façon de reconstituer les ressources de la BID.

Les prêts multilatéraux consentis à des conditions de faveur aux pays en développement d'Afrique ont fortement augmenté en 1987, atteignant 125 pour cent de la moyenne de 1984-1986 aux prix constants de 1980. Cette augmentation a, en grande partie, été obtenue en réponse à l'appel du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Les prêts de l'IDA à l'Afrique ont augmenté, et ils ont représenté 29 pour cent de ses prêts totaux à l'agriculture en 1987 (contre 23 pour cent en 1984-1986). Ils ont probablement encore augmenté en 1988 d'après les chiffres préliminaires du premier semestre.

Les prêts du Fonds africain de développement ont augmenté, en 1987, de 93 pour cent par rapport à la moyenne des trois dernières années, aux prix constants. Ces prêts ont représenté 42 pour cent du total des prêts multilatéraux consentis à des conditions de faveur à l'Afrique. Le Fonds disposera de 1 milliard de dollars supplémentaire pour consentir des prêts en 1988-1990, de sorte qu'il est fort probable que ses engagements en faveur du secteur agricole augmenteront. En 1987, les prêts accordés à des conditions de faveur au secteur agricole de la région Asie et Pacifique ont été supérieurs de quelque 60 pour cent aux prêts consentis à l'Afrique. Si l'aide accordée à l'Afrique à des conditions de faveur a augmenté rapidement, l'assistance totale aux pays a été stable en valeur réelle.

Alors que l'aide multilatérale accordée à l'agriculture à des conditions de faveur a augmenté en 1987, passant de 2,5 à 3,8 milliards de dollars, les engagements multilatéraux non assortis de conditions de faveur ont beaucoup baissé, passant de 6,2 à 4 milliards de dollars, parce que les prêts de la Banque mondiale, qui avaient atteint un niveau exceptionnel en 1986, ont diminué de 2 milliards de dollars.

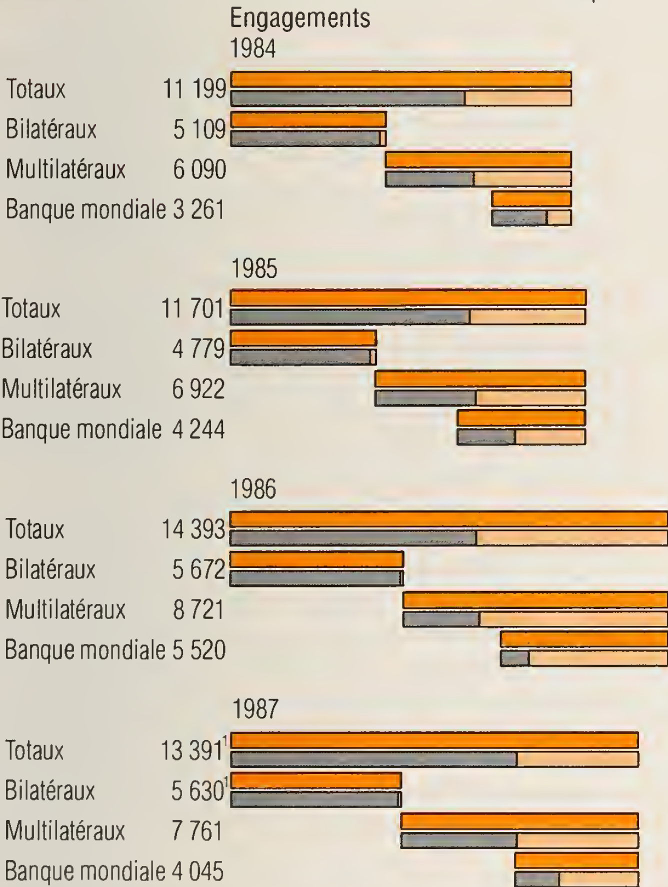
On estime que les décaissements des prêts multilatéraux ont baissé de 5 pour cent en 1987, aux prix courants, et sont passés de 6,2 milliards de dollars en 1986 à 5,9 milliards de dollars en 1987. Les décaissements des prêts consentis à des conditions de faveur et des dons ont aussi baissé de 4 pour cent par rapport au niveau précédent de 2,8 milliards de dollars. Les décaissements des prêts multilatéraux consentis à des conditions de faveur à l'Afrique ont augmenté de 10

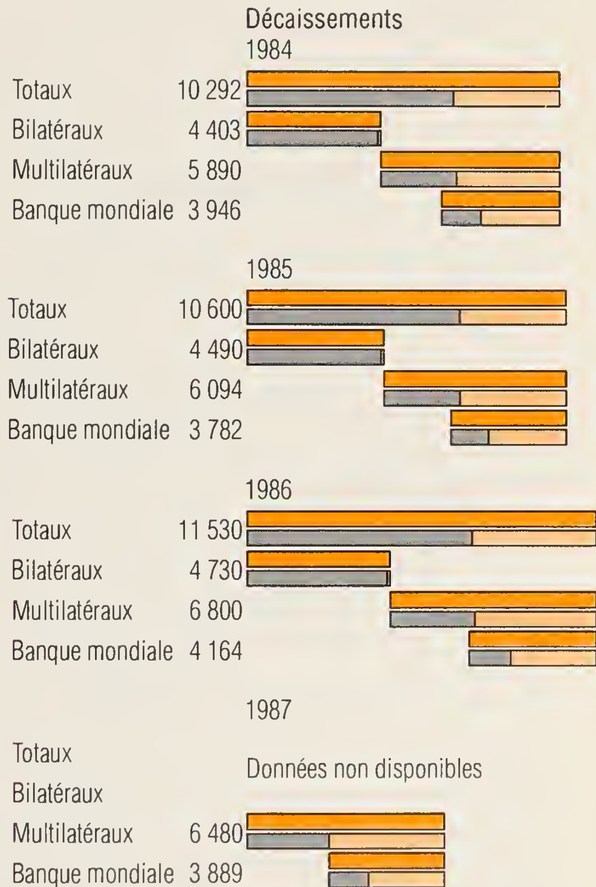
Engagements et décaissements d'aide publique à l'agriculture (au sens large), 1984-1987 (en millions de dollars)

Totaux
A des conditions de faveur
Sans conditions de faveur

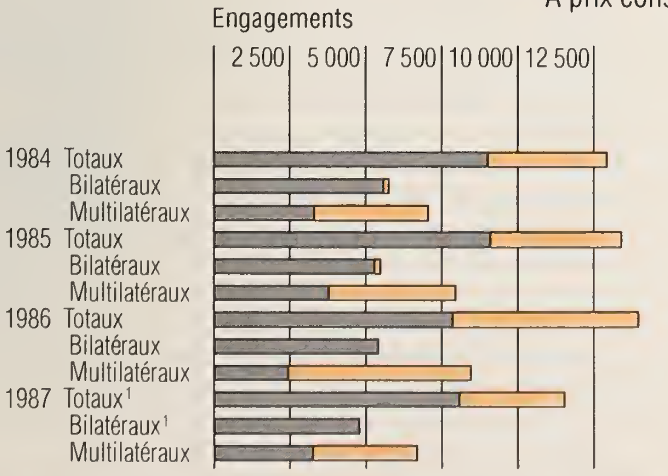
1 Chiffres préliminaires comprenant des estimations partielles
2 Déflateur: Indice ONU de la valeur unitaire des exportations d'articles manufacturés, 1980 = 100

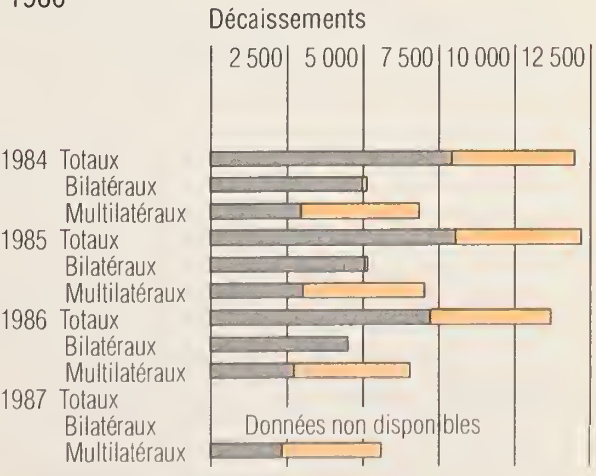
A prix courants





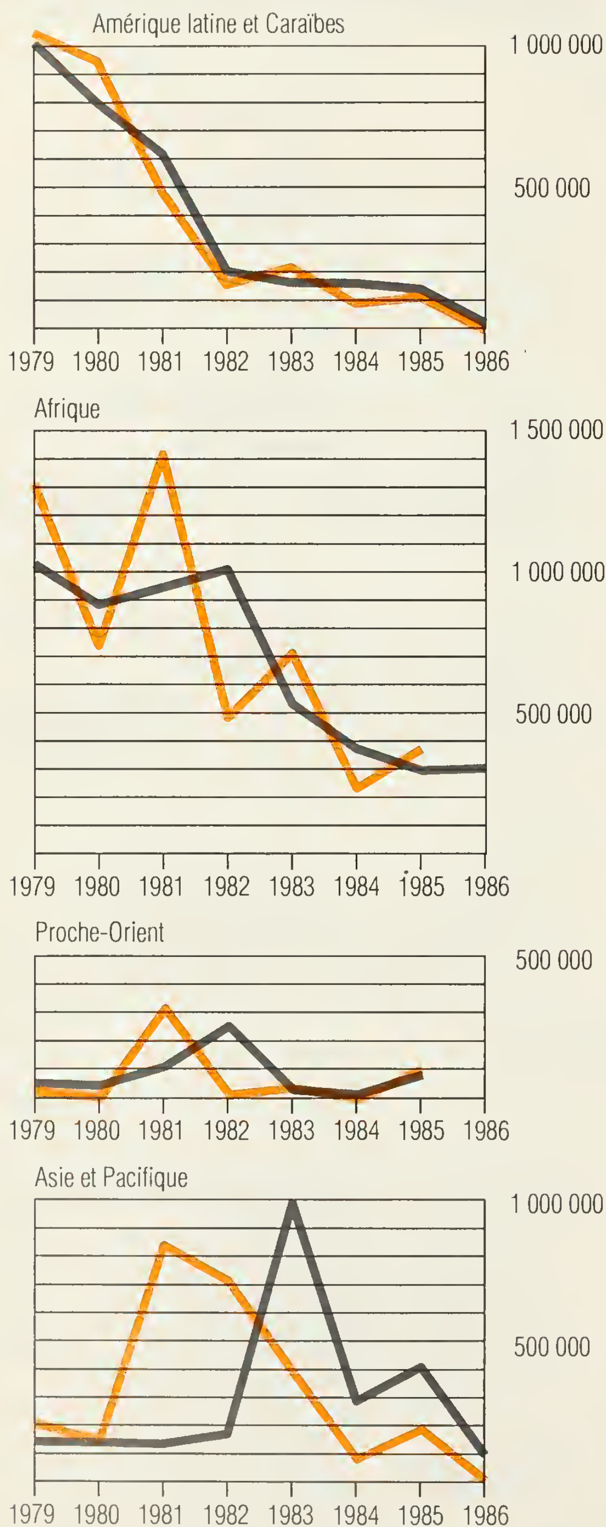
A prix constants 1980[2]





source: FAO ET OCDE





pour cent en 1987 en valeur courante, mais, aux prix de 1980, ils ont baissé de 4 pour cent par rapport à 1986.

On s'attend à ce que les prêts totaux de la Banque mondiale à tous les secteurs augmentent d'environ 10 pour cent par an au cours des cinq à six prochaines années, du fait de la troisième augmentation du capital total autorisé de la Banque, survenue en avril 1988 (de 74,8 à 171,4 milliards de dollars). Cette expansion devrait profiter notablement à l'agriculture, étant donné l'accent que la Banque met traditionnellement sur ce secteur (elle a consacré plus de 20 pour cent de ses prêts à l'agriculture en 1987/88).

Il est aussi probable que l'agriculture profitera, quoique indirectement, du nouveau service du FMI, la Facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus (CCFF), qui a été créée en août 1988 pour aider à protéger les efforts d'ajustement économique contre les chocs extérieurs tels que peuvent en provoquer la baisse des recettes d'exportation ou la hausse des prix d'importation et des taux d'intérêt. Alors que traditionnellement le soutien du Fonds aux balances des paiements intervient à postériori en cas de baisse temporaire des recettes d'exportation, la CCFF interviendra avant que les pénuries de devises ne se produisent pour protéger les efforts d'ajustement. De pair avec le nouveau Mécanisme élargi de crédit (MEDC) du FMI, la CCFF aidera à assurer une plus grande stabilité économique dans les pays en développement, en amortissant l'effet des chocs extérieurs sur les programmes d'ajustement à long terme. Une stabilité accrue devrait favoriser une croissance économique plus vigoureuse et soutenue—ce qui profitera aussi à l'agriculture.

Prêts privés

Les prêts privés à l'agriculture, tels que prêts des banques commerciales et crédits des fournisseurs, ont énormément diminué dans les années 80[1]. Cette importante source traditionnelle de financement du développement ne donnait toujours aucun signe d'amélioration en 1986, dernière année pour laquelle on dispose de données. En 1986, les engagements en faveur de l'agriculture[2]—qui avaient atteint de 2 à 3 milliards de dollars par an en 1979-1981—ne

1. Cette question est traitée en détail dans le chapitre spécial sur «Le financement du développement agricole» qui figure dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1986.*

2. Au sens large, c'est-à-dire y compris développement rural, infrastructure, agro-industries, fabrication des intrants, développement régional et développement des bassins fluviaux.

dépassaient pas 102 millions de dollars, soit 13 pour cent du niveau déjà bas de 1985. Cependant, les décaissements n'ont pas diminué dans les mêmes proportions, à cause des effets résiduels des engagements passés: selon les estimations préliminaires, ils se seraient élevés en 1986 à 479 millions de dollars, soit environ un quart du niveau de 1980.

Aide alimentaire

On s'attend à ce que l'aide alimentaire baisse en 1988/89. Selon les estimations préliminaires de la FAO, l'aide céréalière diminuera de 3,3 millions de tonnes. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des cours qui a fait suite aux mauvaises récoltes dans de nombreux pays donateurs (beaucoup d'engagements d'aide alimentaire sont exprimés en valeur et non en volume). Les expéditions d'aide céréalière tomberaient aussi à 9,8 millions de tonnes, soit le niveau le plus bas depuis 1983/84 et moins que l'objectif de 10 millions de tonnes fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, mais plus que l'engagement minimal de 7,6 millions de tonnes prévu par la Convention relative à l'aide alimentaire.

On s'attend à une réduction de l'aide alimentaire fournie par les Etats-Unis au titre de leurs deux programmes officiels. En effet, les crédits ouverts au titre de la PL 480 ont été réduits pour l'exercice 1989 et les prix des aliments ont augmenté, de sorte que le volume de l'aide tombera à 5,3 millions de tonnes en 1989, contre presque 6,8 millions de tonnes en 1988. Quant à l'aide alimentaire fournie au titre de Section 416, elle devrait aussi être inférieure au 1,4 million de tonnes de 1988.

De même, la CEE, le Canada et le Japon réduiront tous leur aide alimentaire en 1988/89—on estime que la baisse sera de 18 pour cent, de sorte que l'aide totale passera à 3,38 millions de tonnes, contre 4,10 millions de tonnes en 1987/88.

Les expéditions d'aide alimentaire à destination des pays à faible revenu et à déficit alimentaire tomberont, selon les estimations, à 8 millions de tonnes en 1988/89, contre 10,6 millions de tonnes en 1987/88 et 1986/87. Cette baisse obligera ces pays à dépenser une plus grande partie de leurs maigres ressources en devises pour importer des aliments au lieu d'acheter des intrants pour leur développement. Du fait des réductions de l'aide, la proportion des importations vivrières des PMA (pays les moins avancés) couvertes par l'aide alimentaire, qui était de 19 pour cent en 1987/88, devrait continuer à baisser, tombant à 14 pour cent en 1988/89.

Soixante-cinq opérations d'urgence du Programme alimentaire mondial (PAM) pour un coût total de 254 millions de dollars, ont été approuvées en 1988. Quarante et une de ces opérations ont eu lieu en Afrique, dix en Asie, huit au Proche-Orient et six en Amérique latine et Caraïbes. En 1988, environ 69 pour cent de l'aide d'urgence du PAM a été utilisée pour les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. Le reste—31 pour cent—est allé aux victimes de la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles.

Les contributions aux ressources ordinaires du PAM pour l'exercice 1987/1988 n'ont pas atteint l'objectif. A la fin de 1988, elles ne s'élevaient qu'à 1,24 milliard de dollars (soit 89 pour cent de l'objectif de 1,4 milliard de dollars), dont 947,7 millions de dollars en produits, et 292,1 millions de dollars en espèces. Pour l'exercice 1989/1990, le total des contributions annoncées au début de 1989 ne s'est élevé qu'à 60 pour cent de l'objectif de 1,4 milliard de dollars.

Les contributions totales à la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) pour 1988 de la part de 23 donateurs se sont élevées à 462 917 tonnes de céréales et 92 088 tonnes d'autres produits vivriers. Plus de 90 pour cent des contributions devaient être acheminés multilatéralement par le PAM. Les engagements de produits non céréaliers ont été nettement plus élevés que les 60 030 tonnes atteintes en 1987, mais les contributions céréalières ont été nettement inférieures aux 663 752 tonnes de 1987. Pendant tout 1988, les ressources de la RAIU ont été continuellement sollicitées, et les ressources non engagées sont constamment restées à des niveaux très bas. Au début de décembre 1988, la réserve était totalement épuisée et obligée d'utiliser les contributions de 1989 pour répondre à des besoins immédiats. Au début de 1989, les contributions annoncées pour la RAIU de 1989 s'élevaient à 250 310 tonnes de céréales et 8 022 tonnes d'autres aliments.



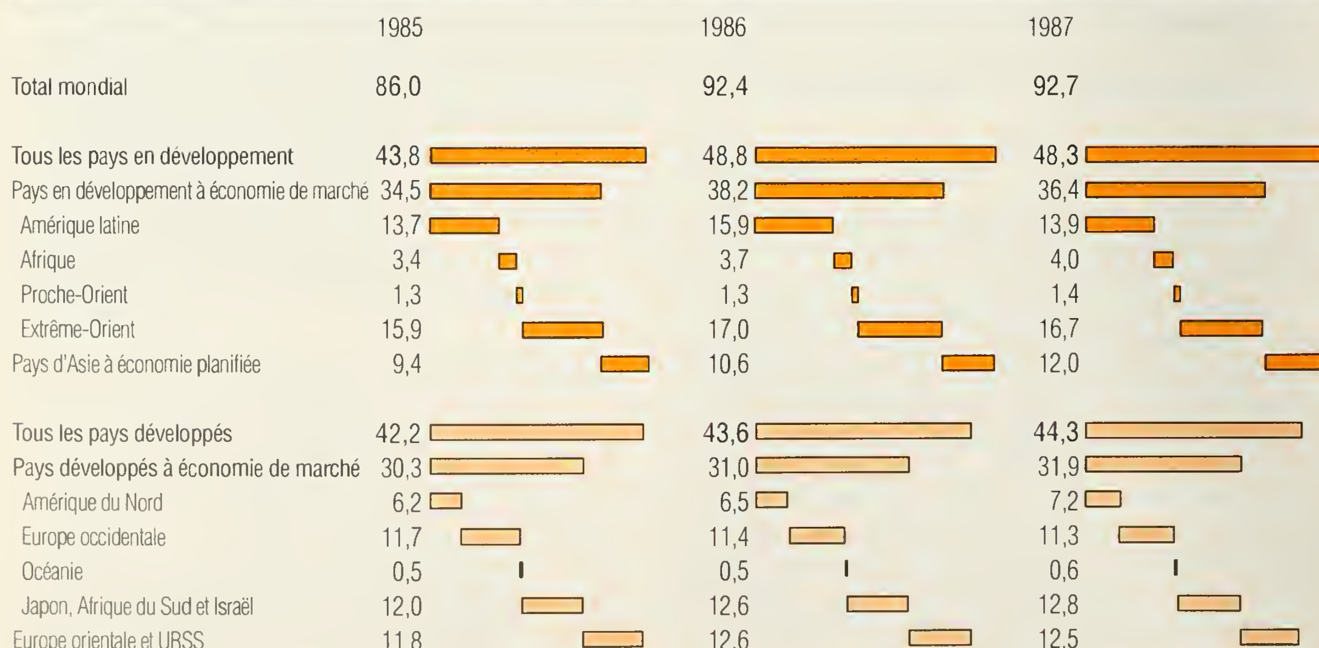
SITUATION MONDIALE

Chapitre 5

PÊCHES

Après 10 années de croissance soutenue, la production mondiale de poisson a marqué un palier en 1987 puisqu'elle s'est établie à 92,7 millions de tonnes, chiffre à peine supérieur au record de 92,4 millions de tonnes atteint en 1986. Cette stabilisation était escomptée. Le contingentement des captures a limité la production d'un certain nombre de pêcheries importantes et, surtout, les captures de petites espèces pélagiques ont fortement diminué en Amérique du Sud du fait des courants chauds El Niño dans le Pacifique Sud-Est. La production de l'Equateur a baissé de 32 pour cent, celle du Pérou de 30 pour cent et celle du Chili de 14 pour cent. Dans d'autres parties de l'Amérique latine, la production a continué de croître, spécialement en Argentine, au Panama et au Mexique où elle a progressé de 33 pour cent, 30 pour cent et 9 pour cent respectivement. Globalement, la production latino-américaine a baissé de quelque 2 millions de tonnes, ce qui a entraîné une réduction de 17 pour cent de la production de farine de poisson de la région. Toutefois, les captures de poisson de consommation n'ont pas été sérieusement affectées.

Le Japon et l'URSS, qui sont les deux premiers producteurs mondiaux, ont déclaré respectivement des captures de 11,8 et 11,2 millions de tonnes—soit des niveaux très proches de ceux de 1986. La Chine, troisième producteur mondial, a accru sa production de 16 pour cent, principalement grâce à une nouvelle expansion de l'aquaculture en eau douce et au développement de la pêche maritime à grand rayon d'action. La production des Etats-Unis a fait un bond de 16 pour cent, facilité par l'expansion des opérations de transbordement en mer dans le Pacifique Nord. Les entreprises mixtes ont beaucoup contribué au nouvel



Captures de poissons et tous autres organismes aquatiques à l'exception des baleines et des algues, 1985-1987 (en millions de tonnes)

	1985	1986	1987
Total mondial	86,0	92,4	92,7
Tous les pays en développement	43,8	48,8	48,3
Pays en développement à économie de marché	34,5	38,2	36,4
Amérique latine	13,7	15,9	13,9
Afrique	3,4	3,7	4,0
Proche-Orient	1,3	1,3	1,4
Extrême-Orient	15,9	17,0	16,7
Pays d'Asie à économie planifiée	9,4	10,6	12,0
Tous les pays développés	42,2	43,6	44,3
Pays développés à économie de marché	30,3	31,0	31,9
Amérique du Nord	6,2	6,5	7,2
Europe occidentale	11,7	11,4	11,3
Océanie	0,5	0,5	0,6
Japon, Afrique du Sud et Israël	12,0	12,6	12,8
Europe orientale et URSS	11,8	12,6	12,5

source: FAO

accroissement de 25 pour cent des débarquements de la Nouvelle-Zélande, dont la production a presque quintuplé au cours des 10 dernières années.

Toutefois, la croissance la plus spectaculaire a été celle des pêcheries d'anchois et de pilchard au large de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest. Des conditions environnementales favorables ont permis de fixer des contingents de capture importants. En conséquence, les captures ont presque triplé depuis 1986, ce qui a permis de doubler la production de farine de poisson et d'accroître notablement la production de poisson en conserve. Ailleurs au large de l'Afrique occidentale, les résultats ont été variables. La production de poisson du Ghana et du Sénégal a continué de progresser de façon satisfaisante (respectivement 16 et 5 pour cent), mais un recul a été enregistré au Maroc (18 pour cent) et en Côte d'Ivoire (3 pour cent).

En Asie, la production a augmenté dans plusieurs pays, par exemple aux Philippines, en Malaisie, en Indonésie, au Pakistan et à Sri Lanka. Seule la production thaïlandaise a fléchi de 15 pour cent. Ailleurs en Asie, les captures ont été généralement stables.

La production a diminué ou marqué un palier dans la plupart des pays européens et scandinaves. En Norvège, bien que les captures de morue aient augmenté de 14 pour cent, la production totale s'est maintenue au même niveau qu'en 1986. Une baisse de 2 à 4 pour cent a été enregistrée dans tous les pays de la CEE, sauf l'Irlande où il y a eu une progression de 8 pour cent, et le Royaume-Uni qui a enregistré une progression de 12 pour cent, favorisée par les débarquements directs dans des ports étrangers et les ventes par-dessus bord de maquereau et autres espèces qui ne sont pas très prisées sur le marché intérieur.

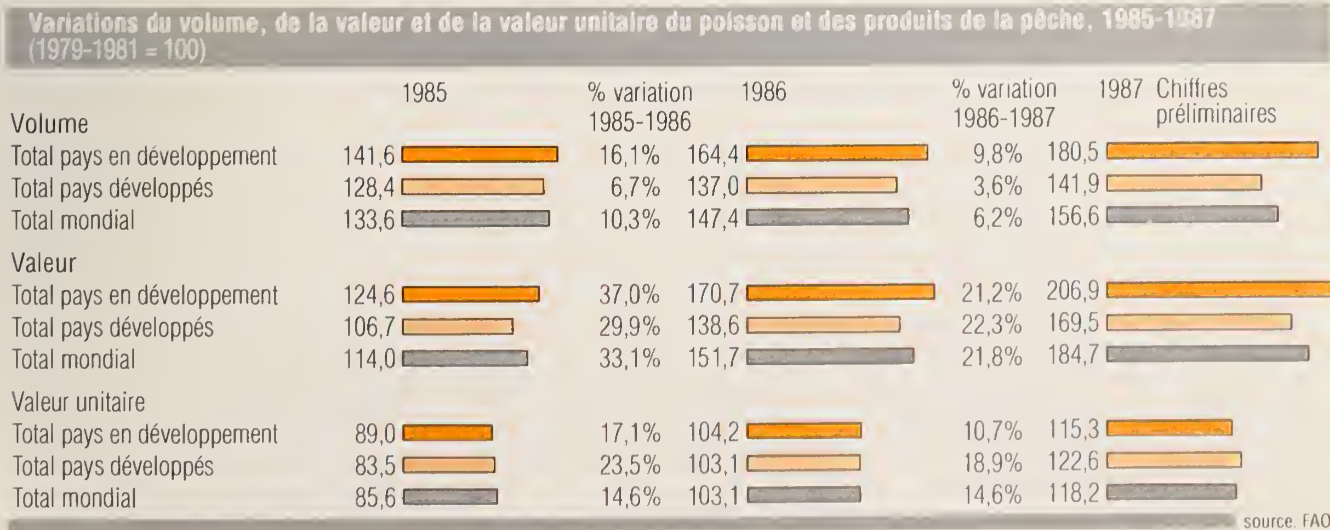
L'aquaculture a continué d'apporter une contribution importante aux disponibilités de poisson, en particulier de carpe, tilapia, anguille, truite, saumon, mollusques et crustacés. La production aquacole de crevettes en Asie a augmenté particulièrement vite.

Commerce

Le commerce international du poisson et des produits de la pêche a continué de se développer rapidement. Il a augmenté de 6 pour cent en volume, mais la valeur des échanges a augmenté de 22 pour cent pour atteindre un nouveau record de 28 milliards de dollars. Depuis 1981, le volume total des échanges mondiaux de poisson a augmenté de plus de 50 pour cent, et leur valeur en dollars a augmenté d'à peu près 75 pour cent. Les exportations des pays en développement ont progressé encore plus vite—de 75 pour cent en volume et de près de 100 pour cent en valeur (en dollars).

Le Canada, qui est le plus gros exportateur mondial de poisson et produits de la pêche, a exporté 19 pour cent de plus en 1987 et ses recettes ont dépassé 2 milliards de dollars. Les autres pays où la croissance des exportations a été supérieure à la moyenne mondiale ont été les Etats-Unis (26 pour cent), le Danemark (28 pour cent), la République de Corée (37 pour cent), la Thaïlande (25 pour cent), la Norvège (28 pour cent) et l'Islande (25 pour cent).

La forte demande mondiale a stimulé le commerce du poisson, faisant encore monter les prix des espèces et produits les plus prisés. Le Japon est resté le principal acheteur de poisson et produits de la pêche, et la valeur globale de ses importations a augmenté de près de 30 pour cent en 1987 pour atteindre 8,6 milliards de dollars. Les importations des Etats-Unis, qui consistent





principalement en crevettes, thon, peignes, langouste et saumon, ont également augmenté de 19 pour cent pour se chiffrer à 5,6 milliards de dollars. Les pays membres de la CEE ont importé pour 8,5 milliards de dollars de produits de la pêche, achetés principalement à d'autres pays de la CEE, ce qui représente une progression de 32 pour cent. Malgré un recul de presque 5 pour cent de la production de farine et d'huile de poisson en 1987, le commerce de la farine s'est maintenu au niveau de l'année précédente, en valeur et en volume.

Perspectives

Selon les indications préliminaires pour 1988, il n'y a pas eu de variation importante de la production mondiale totale. Le phénomène El Niño peut avoir entraîné une légère augmentation des captures de petits pélagiques dans le Pacifique Est, mais une réglementation plus stricte des pêcheries limitera l'accroissement. La capture totale autorisée a également été réduite pour quelques-uns des poissons les plus importants de l'Atlantique Nord, notamment la morue et le merlan, et le Canada prévoit de limiter les captures de la plupart des espèces démersales.

La demande toujours vigoureuse et l'insuffisance des disponibilités de nombreuses espèces maintiendront probablement les prix à un niveau élevé et continueront à stimuler le commerce.

Questions de politique générale

Les prix du poisson ont fortement augmenté dans de nombreux pays, spécialement par rapport à ceux de la viande et d'autres types de protéines animales. Cette tendance a stimulé l'accroissement de la production aquacole, qui représente déjà environ 10 pour cent de la production totale des pêches (y compris les algues marines et les plantes aquatiques) et qui pourrait très bien doubler d'ici la fin du siècle.

Bien que l'élevage des crevettes suscite un intérêt toujours croissant, c'est la pisciculture qui a le plus gros potentiel d'expansion. L'élevage du poisson dans des réservoirs, des lacs et des zones côtières pourrait permettre d'accroître considérablement la production. Mais ces efforts doivent être mieux encouragés. Des politiques nationales en faveur de l'aquaculture sont essentielles, de même que des programmes locaux d'aménagement pour contrôler l'accès aux capitaux et assurer une rentabilité suffisante des investissements. En de nombreux endroits, il faudrait également améliorer les moyens de distribution et de commercialisation. De nombreuses pêcheries côtières pourraient être valorisées en intégrant, au niveau de la communauté, la production aquacole de poisson et de mollusques avec la mise en valeur de l'environnement côtier, ce qui aurait en outre pour effet d'améliorer les pêcheries naturelles. Rares sont les pays qui exploitent suffisamment ce potentiel intéressant.

En outre, les progrès techniques récemment accomplis en matière de dépistage des stocks de poissons vivant au large pourraient améliorer la rentabilité de l'élevage extensif en mer de salmonidés et autres espèces, et simultanément, contribuer à atténuer encore la distinction entre aquaculture et pêches de capture.



SITUATION MONDIALE

Chapitre 6

FORÊTS

La production et le commerce des produits forestiers ont connu un essor considérable en 1987 et 1988. En même temps, on a pris une conscience plus aiguë de la fragilité des forêts et de l'importance qu'elles revêtent pour la sécurité alimentaire.

Production et commerce

En 1987, la production mondiale de bois rond et de toutes les catégories de produits dérivés a augmenté de 3,0 à 5,4 pour cent. Le volume des échanges de produits forestiers a progressé de 24 pour cent. Les exportations des pays en développement ont augmenté de 23 pour cent et leurs importations de 15 pour cent. Le volume des exportations de bois d'œuvre et d'industrie, de sciages et de panneaux a progressé de 9,0 à 12,2 pour cent. Les prix de la plupart des produits forestiers ont aussi augmenté.

La demande de produits forestiers a progressé rapidement en 1987 sous l'effet du dynamisme du marché du logement dans les grands pays industrialisés, particulièrement en Amérique du Nord, où la demande de logements a approché le niveau record de 1986. Au Japon, les mises en chantier de maisons en bois ont augmenté de 17 pour cent. La production mondiale des industries mécaniques du bois a atteint des niveaux sans précédent du fait de l'essor de la demande dans le secteur de la construction.

Le dynamisme de la demande internationale et la faiblesse du dollar ont stimulé les exportations de l'Amérique du Nord, dont la part des échanges mondiaux de grumes et de sciages de conifères a augmenté particulièrement vite. Par exemple, les exportations nord-américaines de sciages de conifères vers le Japon ont augmenté de 45 pour cent. En 1988, le nombre de mises en chantier de logements est resté élevé au Japon et s'est beaucoup accru en Europe. La consommation des pays en développement a aussi continué à progresser. Toutefois, aux Etats-Unis, la demande s'est contractée parce que le nombre de mises en chantier a diminué.

Les échanges de bois tropicaux, qui constituent un poste important des exportations de beaucoup de pays en développement, ont augmenté en 1987. La valeur totale des exportations de bois tropicaux est passée de quelque 6 milliards à plus de 8 milliards de dollars. Le volume des exportations de grumes de tous types a augmenté de 10 pour cent et leur valeur unitaire de quelque 40 pour cent. Pour la troisième année de suite, les pays d'Asie du Sud-Est ont accru leurs exportations de sciages et de contre-plaqués qui ont dépassé de 25 à 30 pour cent le niveau de 1986. Les valeurs unitaires

Le recyclage et l'utilisation de matières premières autres que le bois permettent aux pays en développement de réduire leurs importations de papier

La production de papier des pays en développement ne représente que 15 pour cent du total mondial et est concentrée dans un petit nombre de pays gros producteurs. Comme les importations de papier pèsent lourd sur les réserves de devises, beaucoup de pays en développement cherchent à accroître leur production. Grâce à ces efforts pour remplacer les importations, le taux d'autosuffisance en papier atteint maintenant environ 85 pour cent dans le tiers monde. Le taux annuel de croissance de la production des pays en développement est de quelque 8 pour cent depuis une dizaine d'années contre une moyenne mondiale de 3 pour cent. Un tiers seulement de la production de papier des pays en développement est basé sur le bois; un tiers est basé sur d'autres sources de fibres telles que paille, bambou et bagasse et le reste sur le recyclage des vieux papiers.

Cette utilisation massive des vieux papiers et des fibres autres que le bois présente des avantages économiques et écologiques, car elle aide à économiser la matière première et les ressources financières; mais elle exige des efforts spéciaux à plusieurs niveaux: choix des procédés techniques, financement, planification, approvisionnement, commercialisation, achat de matières premières. En particulier, à cause de la petite dimension des usines et du type de matière première utilisée, il faut choisir des solutions techniques permettant un recyclage efficace des produits chimiques et un traitement des effluents pour protéger l'environnement.



Principales productions forestières, 1985-1987

	Pays en développement	Pays développés	Total
Bois ronds			
Variation annuelle de 1980 à 1987	2,1%	1,7%	1,9%
Variation de 1986 à 1987	2,1%	4,1%	3,0%
1985	1 742	1 417	3 158
1986	1 781	1 473	3 254
1987	1 819	1 533	3 352
Bois de feu et charbon de bois			
Variation annuelle de 1980 à 1987	2,2%	3,6%	2,4%
Variation de 1986 à 1987	2,2%	4,2%	2,4%
1985	1 382	262	1 644
1986	1 413	264	1 678
1987	1 444	275	1 719
Bois d'œuvre et d'industrie			
Variation annuelle de 1981 à 1987	1,9%	1,4%	1,5%
Variation de 1986 à 1987	1,9%	4,1%	3,6%
1985	359	1 154	1 514
1986	368	1 208	1 577
1987	375	1 258	1 633

Millions de mètres cubes 500 1 000 1 500 — 500 1 000 1 500

Produits transformés

	Pays en développement	Pays développés	Total
Sciages et traverses			
Variation annuelle de 1980 à 1987	3,4%	0,6%	1,1%
Variation de 1986 à 1987	3,8%	4,5%	4,1%
1985	105	360	465
1986	106	375	482
1987	110	392	502
Panneaux			
Variation annuelle de 1980 à 1987	5,8%	1,0%	1,9%
Variation de 1986 à 1987	10,0%	2,0%	3,4%
1985	19	93	112
1986	20	98	118
1987	22	100	122

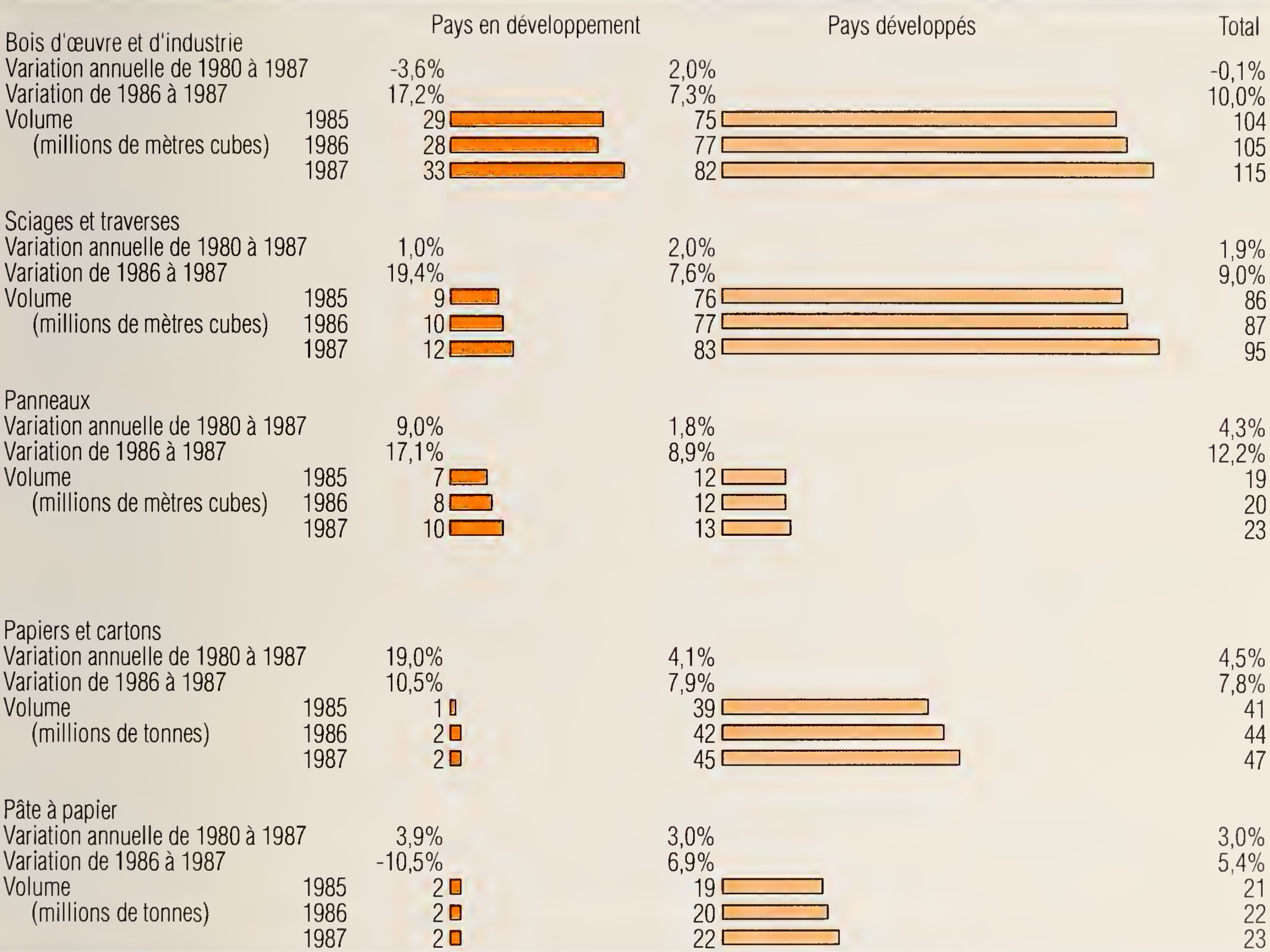
Millions de mètres cubes 100 200 300 400 — 100 200 300 400

	Pays en développement	Pays développés	Total
Papiers et cartons			
Variation annuelle de 1980 à 1987	7,5%	2,3%	3,0%
Variation de 1986 à 1987	10,3%	5,2%	5,4%
1985	27	166	193
1986	29	172	202
1987	32	181	213
Pâte à papier			
Variation annuelle de 1980 à 1987	6,7%	2,0%	2,4%
Variation de 1986 à 1987	5,3%	3,9%	3,4%
1985	18	123	141
1986	19	128	147
1987	20	133	152

Millions de tonnes 100 200 300 400 — 100 200 300 400

source: FAO, DÉPARTEMENT DES FORÊTS

Volume des exportations des principaux produits forestiers, 1985-1987



source: FAO, DÉPARTEMENT DES FORÊTS

Conservation et aménagement des forêts: il reste beaucoup à faire

L'aménagement des forêts reste insuffisant dans la plupart des pays. Comme l'avait indiqué précédemment la FAO et comme l'a confirmé une enquête récente effectuée pour l'Organisation internationale des bois tropicaux (ITTO), seule une faible partie des forêts tropicales humides sont bien aménagées. Cette enquête de l'ITTO sous-estime peut-être les efforts que font les gouvernements pour inventorier les forêts tropicales et décider de leur utilisation, mais elle montre bien le peu de ressources dont disposent les organismes responsables du secteur forestier pour déterminer l'utilisation optimale des forêts et le système d'aménagement à adopter pour que cette utilisation soit possible.

A condition d'être bien utilisées et correctement aménagées, les forêts tropicales peuvent rester une énorme source d'énergie, d'emploi et de revenu, un puissant moyen de promouvoir le développement économique et social et un réservoir de ressources génétiques pour les générations futures. Il faut donc adopter des stratégies plus efficaces et redoubler d'efforts pour reboiser, pour aménager et conserver les forêts et pour assurer leur intégration dans les programmes d'utilisation des terres et de développement rural. Il ne saurait y avoir de développement durable sans une coexistence harmonieuse entre la foresterie et les autres utilisations des terres telles que l'agriculture.



Une réunion de la FAO met en lumière l'importance de la foresterie pour la sécurité alimentaire

Les forêts jouent un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire: les produits forestiers fournissent un apport irremplaçable à l'économie des pays pauvres, qu'il s'agisse du secteur monétaire ou du secteur de subsistance. Cet apport (souvent particulièrement important dans l'économie parallèle) est parfois sous-estimé dans les statistiques nationales de production, mais il n'est pas exagéré de dire que dans bien des pays la sécurité alimentaire dépend de la forêt, sans laquelle la faim régnerait.

Le rôle central des forêts a été mis en lumière en 1988 lors d'une consultation FAO accueillie par le Gouvernement indien au cours de laquelle 57 experts de 27 pays ont examiné les divers apports que fournit la forêt à la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

La réunion a révélé que, dans bien des zones, les fruits, les feuilles et d'autres parties des arbres sont des éléments essentiels des régimes locaux. Dans une communauté du nord-est de la Thaïlande, 60 pour cent de l'alimentation provient de la forêt. Dans une communauté rurale de Java, une proportion analogue des aliments est produite par l'agroforesterie.

Les forêts et les arbres sont aussi essentiels pour l'agriculture de rente. Une étude faite au Costa Rica montre l'importance des arbres pour protéger du soleil les plantations de café. Au Nigéria, une étude a montré l'importance de la matière organique forestière pour la fertilité des sols. Des études très diverses sur des pays aussi différents que l'Argentine, la Chine, le Niger, la Tunisie, les Antilles et la Papouasie-Nouvelle-Guinée indiquent que les rideaux-abris forestiers peuvent accroître la production des cultures de 30 à 200 pour cent selon les zones. D'autres études montrent que les arbres protègent et améliorent la fertilité des sols en réduisant la salinité, en asséchant les marécages et en stabilisant les dunes.

Les arbres sont aussi importants pour l'élevage. Ils fournissent un fourrage qui est une importante source d'alimentation pour les troupeaux élevés par les quelque 30 à 40 millions de pasteurs que compte la planète. Dans le Sahel, on estime que 30 à 40 pour cent du fourrage provient d'*Acacia albida* pendant la saison sèche; au Mexique, *Prosopis tamarugo* est le principal fourrage pour la saison sèche. En Afrique tropicale, pas moins de 75 pour cent des essences d'arbres indigènes sont broutées.

La forêt est une source essentielle de protéines animales dans beaucoup de pays. Au Nigéria, les communautés vivant à proximité de la forêt tirent plus de 80 pour cent de leur viande du gibier, à peu près le même pourcentage qu'en Amazonie péruvienne. Au Pérou, plus de 40 pour cent de la consommation totale de viande provient de la faune des forêts.

Les forêts fournissent aussi des revenus en espèces à des millions de ruraux pauvres partout dans le tiers monde. Beaucoup de petites entreprises forestières permettent à des millions de petits exploitants et de sans-terre d'acheter de quoi se nourrir. Une étude des villages des basses terres des Philippines montre que 73 pour cent des ménages tirent l'essentiel de leur revenu en espèces du rotin. Dans le nord-est du Brésil, des millions de paysans pauvres n'ont d'autres revenus que celui qui leur vient de la vente des noix de babassu. Le palmier babassu leur fournit en outre un matériau pour les toitures et pour la vannerie et du charbon de bois. En Zambie, de petites industries forestières informelles emploient environ 600 000 personnes par an, soit nettement plus que le secteur forestier officiel. Des études de cas dans six pays ont révélé que les petites industries forestières comptant entre deux et quatre employés se classent au deuxième rang pour l'emploi.

Ces statistiques montrent l'importance des arbres et de la forêt pour l'économie rurale, et en particulier pour les populations de plus en plus nombreuses qui vivent en économie de subsistance. Il est donc essentiel dans les stratégies nationales, régionales et mondiales de sécurité alimentaire de prendre en compte les politiques forestières et d'assurer la plantation et l'aménagement des forêts pour assurer que cette ressource irremplaçable soit développée et protégée comme il convient.

ont aussi progressé de 20 pour cent. Les exportations totales de l'Afrique ont plafonné mais le Ghana, le Congo et la Guinée équatoriale ont beaucoup accru les leurs. Les exportations latino-américaines de sciages et de panneaux, qui représentent environ 8 pour cent des exportations de ces produits provenant de pays tropicaux, ont aussi progressé.

L'industrie de la pâte et du papier a poursuivi sa croissance vigoureuse en 1987 et 1988. La production de papier et carton des pays développés a augmenté d'environ 5 pour cent par an. Dans les pays en développement, le taux de croissance a été plus rapide, l'Asie du Sud-Est venant en tête. Tous les grands pays producteurs ont profité du dynamisme des échanges de pâte et de papier en 1987. Les Etats-Unis et le Canada ont accru leurs exportations d'environ 10 pour cent. En

Le Plan d'action forestier tropical: la coopération internationale au secours des forêts

Ce plan, coordonné par la FAO, indique cinq domaines prioritaires dans lesquels il faut agir pour promouvoir une foresterie tropicale viable, à savoir:

- la foresterie dans l'utilisation des terres
- le développement des industries forestières
- l'approvisionnement en bois de feu et en énergie
- la conservation des écosystèmes tropicaux
- le renforcement des institutions

Le Plan constitue un cadre pour une approche coordonnée à l'échelle internationale de la crise des forêts tropicales. Il a pour but d'améliorer les conditions de vie des ruraux, d'accroître la production et la sécurité alimentaires, de rationaliser l'agriculture itinérante, d'assurer une utilisation viable des forêts, d'augmenter les approvisionnements en bois de feu et d'accroître les revenus et l'emploi.

A la réunion (dite Bellagio II) sur la foresterie tropicale, qui s'est tenue à Londres en décembre 1988, des propositions ont été formulées en vue de renforcer la coopération internationale pour la recherche sur la foresterie tropicale. Un cadre international a été proposé pour planifier, coordonner et appuyer une expansion de la recherche, prévoyant notamment un doublement des financements d'ici 1995.

Jusqu'à présent, 56 pays ont commencé à réexaminer leurs stratégies et programmes forestiers dans le cadre du PAFT. Des discussions se poursuivront entre les autorités nationales et la communauté internationale des donateurs sur les plans nationaux de développement forestier.

Europe, les échanges de pâte ont augmenté de 5 pour cent. Les échanges de papier ont progressé de 10 pour cent. Les exportations de papier de la République de Corée ont augmenté de pas moins de 40 pour cent, mais ses importations de pâte et de vieux papiers se sont aussi accrues de 15 pour cent. Les prix de la pâte et du papier ont monté dans une proportion pouvant atteindre 25 pour cent.

Le bois reste une importante source d'énergie dans le tiers monde

Le bois est la principale source d'énergie renouvelable; à l'échelle mondiale, il représente actuellement 5 pour cent de la consommation totale d'énergie. Dans les pays en développement, cette proportion avoisine 20 pour cent. C'est dans les pays les moins avancés et en Afrique qu'elle est la plus élevée, atteignant souvent 80 pour cent. En Extrême-Orient, la moyenne est de 30 pour cent et en Amérique latine de 15 pour cent.

Quand les revenus augmentent, surtout en milieu urbain, on tend à remplacer le bois par les combustibles fossiles et l'électricité. Mais les citadins pauvres et les ruraux éloignés des infrastructures d'approvisionnement modernes restent très tributaires du bois, qui est souvent complété par des déchets agricoles. Cependant, dans beaucoup de zones, le bois est devenu rare à cause de l'explosion démographique et de la déforestation, de sorte que son coût a augmenté.

La baisse des prix du pétrole à la fin des années 80 entraînera probablement un accroissement de la demande de combustibles dérivés du pétrole dans les pays en développement. Cela freinera peut-être un peu l'accroissement de la demande de bois de feu. Au début des années 80, quand les prix du combustible ont monté rapidement et sont restés élevés, c'est l'inverse qui s'était produit: les pays en développement ont réduit leurs importations et utilisé davantage de bois de feu. Ceux qui possèdent des gisements de combustibles fossiles ont pu accroître leur consommation en augmentant leur production, mais les pays à bas revenu importateurs de combustibles ont été obligés de se rabattre sur le bois.

Déforestation: une menace de plus en plus grave pour l'environnement

Le déboisement se poursuit à un rythme alarmant dans beaucoup de régions du monde. C'est dans les pays en développement des tropiques qu'il est le plus rapide: on estime que 11 millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année. Mais les zones non tropicales n'échappent pas à cette tendance: par exemple, en 1988, le feu a détruit quelque 2 millions d'hectares de forêts en Amérique du Nord.

La déforestation du tiers monde est due principalement à la croissance démographique, qui oblige à défricher de plus en plus pour l'agriculture. Les forêts sont aussi menacées par les coupes excessives de bois de feu et par les brûlis pratiqués pour étendre les pâturages. Dans bien des zones, les quantités enlevées dépassent la possibilité et les routes construites pour exploiter les forêts facilitent souvent l'afflux de populations souhaitant utiliser les terres pour l'agriculture.

Dans bien des pays, la destruction des forêts entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la faune (et souvent même l'extinction d'espèces) et d'autres dégâts écologiques irréversibles. Quand on brûle du bois, que



ce soit comme combustible ou pour défricher la terre, il se dégage du gaz carbonique qui a divers effets néfastes sur l'environnement, notamment l'effet de serre. A l'échelle mondiale, environ 5 pour cent de l'énergie consommée provient de la combustion du bois, du fumier et d'autres matériaux organiques; les incendies de forêt et le défrichage détruisent une quantité équivalente de biomasse. La renaissance des forêts aiderait à absorber le gaz carbonique toujours plus abondant dans l'atmosphère.

En Amazonie, la déforestation a atteint des proportions critiques, comme le révèlent les photographies prises par satellite. Eleveurs et agriculteurs détruisent des forêts dont vivent Indiens et *seringueiros*. Il en est résulté des conflits politiques et même des violences.

Des efforts ont été entrepris aussi bien dans le Nord que dans le Sud pour combattre la déforestation en Amazonie et ailleurs. Par exemple, le Gouvernement brésilien a désigné de vastes parties du pays comme zones protégées, parcs et aires destinés à l'utilisation exclusive des habitants de la forêt et des communautés forestières. Ces derniers temps, un frein a été mis au défrichage. En 1988, un programme de rationalisation de l'utilisation de l'Amazonie a été lancé par décret présidentiel. Le Gouvernement brésilien a aussi demandé à la communauté internationale de l'aider à mettre au point un programme de conservation.

Dans le sud de la Thaïlande, le gouvernement a interdit la poursuite de l'exploitation dont les excès sont jugés responsables des inondations désastreuses. En Inde, l'appauvrissement des forêts et la demande incessante de bois de feu ont incité le gouvernement à publier en 1988 une politique forestière nationale visant à promouvoir une croissance économique durable et la stabilité de l'environnement.

Les groupements écologistes des pays industrialisés se sont efforcés de freiner la déforestation dans les tropiques en proposant par exemple l'interdiction d'importer des bois tropicaux qui ne soient pas accompagnés d'un certificat attestant qu'ils proviennent de forêts correctement aménagées. Le Parlement européen a demandé une réglementation de l'importation des bois tropicaux d'Asie du Sud-Est, et dans la CEE certains groupes ont proposé que des droits soient prélevés sur les importations de bois tropicaux pour financer le reboisement et l'aménagement viable des forêts tropicales. Le Gouvernement des Etats-Unis a promulgué des directives écologiques pour tous les projets qu'il finance dans des forêts tropicales.

DEUXIÈME PARTIE

SITUATION PAR RÉGION

La DEUXIÈME PARTIE de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* analyse l'évolution de l'économie et de l'agriculture dans les régions en développement et dans les régions développées, de même que les politiques et autres facteurs qui ont pesé sur cette évolution. Différents indicateurs économiques et agricoles sont présentés sous forme de tableaux, par région, sous-région et, le cas échéant, catégorie économique (par exemple, Afrique occidentale à bas revenu et Afrique occidentale à moyen revenu). A l'intérieur de chaque groupe, les pays sont classés en fonction de leurs disponibilités énergétiques alimentaires par habitant.



SITUATION PAR RÉGION

Chapitre 1
AFRIQUE

Examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique

Le médiocre bilan économique de l'Afrique depuis 1980 est présenté au tableau 2.1. Les faits saillants sont les suivants:

- Globalement, le PIB de l'Afrique a stagné (–0,08 pour cent) et, par habitant, il a diminué de 3 pour cent par an. Le recul a été encore plus marqué dans les pays à moyen revenu d'Afrique occidentale et notamment au Nigéria: le PIB a chuté de 4,2 pour cent dans cette sous-région (et de 4,7 pour cent au Nigéria), soit, par habitant, une baisse de l'ordre de 8 pour cent. Le PIB par habitant n'a augmenté que dans deux sous-régions: l'Afrique du Nord-Ouest et l'Afrique centrale.
- En moyenne, le PIB agricole a augmenté de moins de 1 pour cent par an. Ce médiocre résultat est néanmoins meilleur que celui d'autres secteurs économiques.
- Entre 1981 et 1987, la production agricole n'a augmenté que de 1,9 pour cent en rythme annuel, soit nettement moins que la population. Par habitant, elle a ainsi baissé de 1,2 pour cent par an. Seuls l'Afrique occidentale—qu'il s'agisse des pays à moyen revenu ou à bas revenu—ainsi que le Sahel ont fait mieux. La croissance agricole a en revanche été très lente dans la plus grande partie de l'Afrique australe. A l'échelon régional, les résultats ont de nouveau été décevants en 1987 puisque la production agricole a baissé de près de 5 pour cent par habitant. En revanche, elle s'est améliorée en 1988, notamment dans les pays à moyen revenu d'Afrique australe, en Afrique orientale et en Afrique du Nord-Ouest.
- La valeur des exportations agricoles a diminué de 1,8 pour cent en moyenne entre 1981 et 1987. La baisse a été particulièrement marquée pour l'Afrique du Nord-Ouest (3,8 pour cent), l'Afrique centrale (3 pour cent) et les pays à bas revenu d'Afrique australe (3 pour cent).
- Le volume des importations alimentaires a beaucoup augmenté dans la plus grande partie du continent, notamment en Afrique centrale (5,6 pour cent entre 1981 et 1987) ainsi que dans les pays à bas revenu d'Afrique occidentale (4,8 pour cent) à la suite de la sécheresse de 1983-1984.
- Globalement, la valeur des exportations et des importations de marchandises a beaucoup baissé (respectivement 6,4 et 4 pour cent par an).

Le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990 a été lancé par l'Assemblée générale, à sa session extraordinaire des 27 mai-1er juin 1986, pour aider ce continent à sortir d'une crise économique de plus en plus grave. Il repose sur un double engagement:

- celui des gouvernements africains de réformer leurs politiques économiques et notamment agricoles;
- celui de la communauté internationale de fournir 5,4 milliards de dollars supplémentaires par an pour financer le programme entre 1986 et 1990.

Le Programme d'action est arrivé à mi-parcours en 1988. A cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies a présenté à la 43e session de l'Assemblée générale un rapport intérimaire qui fait notamment le point des questions suivantes: problème de la dette, réforme des politiques économiques nationales, performance du secteur agricole.

Dette

Le développement de l'Afrique a notamment été freiné par l'alourdissement de sa dette qui, en moyenne, a augmenté d'environ 20 milliards de dollars par an. La baisse des prix du pétrole et d'autres produits primaires ainsi que la hausse des taux d'intérêt n'ont fait qu'aggraver les choses. Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la dette du continent est passée de 152 à environ 218 milliards de dollars entre 1984 et 1987 et celle de l'Afrique subsaharienne de 81 à 118 milliards de dollars[1].

En 1987, toujours selon la Commission économique pour l'Afrique, le service de la dette a englouti presque la moitié (43,3 pour cent) des recettes d'exportation de l'Afrique subsaharienne contre seulement un peu plus du quart (26,1 pour cent) en 1984. Les pays africains sont ainsi obligés de consacrer d'énormes ressources au remboursement de leur dette au lieu de les utiliser pour

1. CEA, document E/ECA/CM.14/4 sur la situation économique et sociale de l'Afrique 1986-87. 4 mars 1988.



Tableau 2.1 Afrique: quelques indicateurs des réalisations dans les secteurs économique et agricole, par groupes de pays, de 1980 à 1988 (pourcentage de variation)

Pays et groupes de pays	Population totale 1981-1988	Actifs agricoles 1981-1988	PIB 1980-1986	PIB agricole 1980-1986	Exportations (valeur $) 1981-1987	Importations (valeur $) 1981-1987
Tunisie	2,12	-0,59	3,06	-0,21	0,33	-1,76
Algérie	3,15	0,61	3,27	1,23	-8,45	-5,19
Maroc	2,44	1,02	3,01	3,22	2,26	0,16
Afrique du Nord-Ouest	2,69	0,68	3,13	0,99	-5,75	-3,37
Sénégal	2,64	1,63	3,09	2,98	7,92	1,21
Niger	2,93	1,91	-2,62	1,15	-6,35	-9,70
Gambie	2,04	0,90	4,27	5,37	0,06	-3,20
Mauritanie	3,03	2,05	1,15	3,29	13,84	6,88
Burkina Faso	2,52	1,71	0,84	0,99	-1,58	0,12
Guinée-Bissau	1,99	0,80	4,47	7,87	13,84	0,98
Mali	2,90	1,99	1,32	0,77	4,11	2,35
Tchad	2,37	0,79			-0,01	16,21
Sahel	2,68	1,65	0,83	0,99	2,35	-0,05
Togo	3,03	1,79	-1,39	1,43	-5,07	-7,04
Bénin	3,06	0,77	3,14	0,64	21,47	18,89
Sierra Leone	1,85	0,09	1,67	0,47	-4,44	-8,42
Guinée	2,41	0,82			3,98	4,34
Ghana	3,33	1,57	-0,21	0,13	-4,17	-1,28
Afrique occidentale à bas revenu	2,90	1,08		0,18	-2,12	-1,25
Côte d'Ivoire	3,64	1,05	-1,46	0,87	1,42	-4,69
Libéria	3,24	1,68	-1,61	0,38	-6,51	-9,88
Nigéria	3,45	2,17	-4,65	0,66	-14,49	-8,34
Afrique occidentale à revenu moyen	3,47	2,06	-4,32	0,62	-11,81	-8,21
Congo	2,67	1,35	8,23	-0,87	4,49	11,42
Gabon	1,76	-0,40	-0,23		-3,58	6,22
Zaïre	3,02	1,44	1,55	0,93	19,49	5,22
Cameroun	2,78	0,54	6,42	2,57	0,22	2,55
République centrafricaine	2,36	0,0	0,61	1,94	6,69	23,63
Afrique centrale	2,88	1,08	3,14	1,45	-1,28	3,39
Tanzanie	3,63	2,26	0,85	1,08	-3,09	-2,43
Ouganda	3,44	2,18	1,82	1,29	8,56	-3,13
Burundi	2,87	1,95	2,92	1,89	8,55	4,16
Kenya	4,24	3,00	3,74	3,32	-4,01	-4,15
Somalie	2,66	1,05			8,36	-6,07
Rwanda	3,38	2,62	1,65	-0,17	10,96	3,87
Ethiopie	2,62	1,18	3,39	-0,11	2,29	6,29
Afrique orientale	3,25	1,95	2,57	1,32	-1,25	-1,86
Malawi	3,23	1,56	0,90	1,63	0,71	-4,74
Mozambique	2,81	1,70			-11,21	-3,81
Afrique australe à bas revenu	2,95	1,66	0,90	1,63	-4,68	-4,75
Swaziland	3,11	1,12	3,19		-3,90	-7,10
Lesotho	2,59	1,22	4,77	0,80	-9,25	-1,67
Botswana	3,84	2,25	11,69	-9,17	20,40	3,86
Zambie	3,41	2,65	-2,48	3,25	-12,37	-6,21
Zimbabwe	3,60	2,10	2,12	0,47	-4,74	-2,34
Angola	2,60	1,23			2,72	3,57
Afrique australe à revenu moyen	3,17	1,82	1,77	0,53	0,22	-1,55
Maurice	1,82	0,89	4,49	7,42	14,28	9,49
Madagascar	2,88	1,45	-2,43	1,64	-3,79	-6,42
Comores	3,12	2,02			27,25	5,99
Iles	2,79	1,45	-0,67	-0,36	7,28	2,33
Afrique	3,10	1,72	-0,08	0,74	-6,40	-3,99

source: FAO

Tableau 2.1 Afrique: quelques indicateurs des réalisations dans les secteurs économique et agricole, par groupes de pays, de 1980 à 1988 (pourcentage de variation)

Pays et groupes de pays	Production agricole 1981-1987	Production agricole 1987-1988	Exportations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations de produits vivriers (volume) 1981-1987
Tunisie	4,51	-17,64	9,92	-2,32	6,05
Algérie	2,05	0,85	-11,86	-2,17	4,51
Maroc	2,13	35,92	-4,22	-2,10	5,20
Afrique du Nord-Ouest	**1,89**	**9,04**	**-3,82**	**-2,74**	**3,28**
Sénégal	9,55	-9,31	13,45	-0,66	2 ,30
Niger	-0,11	1,90	0,99	3,35	16,48
Gambie	8,27	-4,75	5,86	4,69	14,95
Mauritanie	1,29	4,50	-3,85	5,33	7,36
Burkina Faso	5,20	1,91	1,45	1,04	10,32
Guinée-Bissau	9,41	-6,85	11,82	11,04	15,86
Mali	2,39	6,20	-3,70	8,24	13,12
Tchad	2,45	1,32	-1,95	35,88	39,46
Sahel	**3,05**	**-0,51**	**-2,69**	**0,54**	**5,73**
Togo	1,15	4,54	4,44	1,67	10 02
Bénin	4,72	11,22	33,89	5,10	4,60
Sierra Leone	1,68	-0,86	-1,32	3,23	4,90
Guinée	1,09	-0,81	1,73	3,98	8,53
Ghana	5,06	-0,69	-1,53	-0,85	7,16
Afrique occidentale à bas revenu	**2,31**	**3,28**	**0,33**	**0,32**	**4,78**
Côte d'Ivoire	4,53	4,79	1,23	-1,27	2,47
Libéria	1,75	2,08	-3,75	-2,90	2,57
Nigéria	2,56	0,22	-6,37	-13,40	-7,66
Afrique occidentale à revenu moyen	**2,52**	**2,40**	**-1,03**	**-10,07**	**-5,37**
Congo	1,34	1,60	10,96	2,56	7,31
Gabon	1,04	1,61	-9,39	0,97	8,74
Zaïre	2,41	2,04	5,37	6,28	7,48
Cameroun	1,83	4,93	-4,88	8,00	9,12
République centrafricaine	-0,23	2,15	-4,98	3,31	2,90
Afrique centrale	**1,90**	**3,33**	**-3,04**	**2,95**	**5,59**
Tanzanie	2,21	-9,32	0,12	-7,86	-4,09
Ouganda	1,63	9,07	1,08	0,69	7,21
Burundi	4,18	1,96	7,68	-2,57	4,99
Kenya	3,34	4,19	1,27	-3,36	14,78
Somalie	3,16	4,79	9,70	0,79	11,20
Rwanda	0,84	1,18	15,80	2,77	6,90
Ethiopie	0,81	9,70	-1,08	24,98	24,09
Afrique orientale	**1,67**	**5,01**	**0,01**	**-0,96**	**3,00**
Malawi	1,06	3,93	1,01	-14,28	-6,13
Mozambique	0,11	-1,57	-9,99	6,43	5,73
Afrique australe à bas revenu	**0,21**	**0,79**	**-2,95**	**3,11**	**3,69**
Swaziland	2,71	-0,73	-1,32	8,51	4,86
Lesotho	0,03	12,87	-19,81	-0,57	-0,11
Botswana	0,77	8,01	6,94	2,47	6,39
Zambie	2,38	4,88	26,50	-15,69	-12,60
Zimbabwe	2,40	26,67	4,66	5,06	40,17
Angola	-0,17	-0,18	-21,11	-2,80	-0,51
Afrique australe à revenu moyen	**1,07**	**11,50**	**-0,65**	**-4,50**	**-2,13**
Maurice	5,06	0,96	5,66	3,07	0,96
Madagascar	1,89	-0,39	-0,28	1,37	13,96
Comores	2,25	2,35	146,62	3,41	15,36
Iles	**1,63**	**-0,70**	**2,39**	**-3,69**	**2,71**
Afrique	**1,91**	**4,08**	**-1,84**	**-3,91**	**0,55**

source: FAO



acheter des intrants, indispensables à leur développement.

Dans l'immédiat, les perspectives ne sont pas bonnes. La Banque mondiale a récemment calculé que le ratio du service de la dette des 22 pays africains les plus endettés sera, en 1988-1990, plus du double du ratio moyen des cinq années précédentes.

A l'évidence, la situation n'est plus tenable et il est urgent d'y porter remède. C'est ce que souligne le Groupe consultatif du Secrétaire général des Nations Unies dans un rapport qu'il a consacré en février 1988 au financement du redressement de l'Afrique. Dans ce rapport, aussi appelé rapport Wass, on indique que l'Afrique aura besoin pendant plusieurs années de 5 milliards de dollars de financements supplémentaires par an pour assurer le service de sa dette. Le rapport insiste sur la dégradation de la position financière de l'Afrique subsaharienne entre 1979-1981 et 1985-1987. Il estime les pertes brutes à environ 7,5 milliards de dollars par an, à savoir 2,8 milliards imputables à la dégradation des termes de l'échange, 2,1 milliards à la hausse des taux d'intérêt, 2,4 milliards à la réduction du volume net des crédits et 200 millions à la diminution des investissements directs nets. Compte tenu de l'augmentation des dons publics (environ 1 milliard de dollars), les pertes nettes s'élèvent à 6,5 milliards par an.

La communauté internationale a pris conscience de la gravité du problème et a commencé à y chercher des solutions. Les grands pays industrialisés, d'abord au sommet économique de Venise en juin 1987, puis au sommet de Toronto en juin 1988, ont noté que les créanciers du Club de Paris rééchelonnent les dettes en allongeant les différés d'amortissement et les délais de remboursement. Ils ont par ailleurs estimé que 15 des 18 milliards de dollars mobilisés par la Facilité d'ajustement structurel du FMI, les programmes de cofinancement de la Banque mondiale et la cinquième reconstitution du Fonds africain de développement iraient aux pays les plus pauvres et les plus endettés d'Afrique subsaharienne. De fait, les engagements multilatéraux en faveur de l'agriculture africaine ont beaucoup augmenté en 1987 (voir le chapitre 4 dans la première partie).

A Toronto, les grands pays industrialisés ont proposé différents moyens d'alléger le service de la dette: taux d'intérêt préférentiels, délais de remboursement plus longs, annulation partielle. Certains gouvernements créanciers ont par ailleurs annulé ou réduit la charge des prêts octroyés à l'appui du développement. Les pays industrialisés sont favorables à une approche cas par cas, le Club de Paris restant le principal instrument pour les négociations.

Toutes ces initiatives sont certes les bienvenues mais risquent de ne pas être suffisantes. Sans un allégement substantiel et rapide du fardeau de la dette, il sera impossible de relancer la croissance économique sur des bases solides. Il faut donc que la communauté internationale lance toutes ses forces dans la bataille pour résoudre le problème de la dette. C'est à cette condition que l'on pourra mettre fin au marasme économique de l'Afrique et aux drames sociaux qui l'accompagnent.

Réformes des politiques économiques nationales

Dans le Programme d'action des Nations Unies, les pays africains se sont engagés à réformer leurs politiques économiques et notamment leurs politiques agricoles afin que l'agriculture puisse recommencer à jouer son rôle traditionnel de moteur de la croissance et du développement. Souvent, ces réformes s'inscrivent dans le cadre de programmes d'ajustement structurel parrainés par le FMI et la Banque mondiale. A la fin de 1987, 36 pays africains avaient conclu des accords de confirmation ou des accords élargis avec la Banque mondiale ou le FMI (Facilité d'ajustement structurel).

Le réalignement des taux de change a presque toujours été l'un des principaux instruments de l'ajustement. Dans les années 70, la monnaie de la plupart des pays africains était surévaluée, ce qui nuisait à l'efficacité économique et à la croissance. Entre 1980 et 1987, les monnaies de 35 pays africains ont été dévaluées en moyenne de 10-11 pour cent par an vis-à-vis du DTS. En 1986-1987, les monnaies de 13 seulement de ces 35 pays, à savoir les pays de la zone franc et les pays dont la monnaie est alignée sur le rand sud-africain, se sont appréciées vis-à-vis du DTS.

Ces dévaluations ont stimulé la production de biens exportables, y compris de produits agricoles. En cas de surévaluation, les importations sont normalement bon marché et les exportations chères, ce qui pénalise la production nationale. Pour que l'agriculture produise plus, il faut que les prix offerts aux producteurs soient suffisamment élevés. Toutefois, si les prix alimentaires augmentent et que, dans le même temps, on réduit les subventions dont bénéficiaient les pauvres (ce qui est en général le cas dans les programmes d'ajustement), il y a le risque qu'une partie de la population ne puisse plus se procurer de quoi manger à sa faim, que la demande intérieure se contracte et que les agriculteurs se tournent de plus en plus vers les cultures d'exportation, aux dépens des cultures vivrières. La relance des exportations peut certes permettre d'atténuer un peu le problème de la dette, mais risque

dans ces conditions de coûter très cher sur le plan social en aggravant la misère et la faim.

A l'évidence, les réformes—qu'elles soient ou non bénéfiques à long terme—posent, à court terme, de douloureux problèmes politiques. Elles font augmenter les prix des biens importés ainsi que des produits—y compris, souvent, les aliments—qui concurrencent les importations. Les pauvres, de même que les classes moyennes qui ont beaucoup d'influence politique, souffrent dans l'immédiat des effets des dévaluations et il leur faudra sans doute attendre plusieurs années avant de bénéficier de l'amélioration de l'efficacité économique qui en résultera.

D'ordinaire, les programmes d'ajustement exigent aussi des gouvernements qu'ils réduisent la subvention des intrants agricoles afin de limiter les déficits. Cette réduction risque de faire baisser la production agricole. Ainsi, on a pu observer ces dernières années de fortes diminutions de la consommation d'engrais, devenus trop chers pour les agriculteurs, ce qui freine la production agricole et risque, à plus long terme, de réduire les recettes fiscales de l'Etat et donc d'aggraver le déficit budgétaire.

Une autre réforme importante a consisté à réduire le rôle de l'Etat dans la distribution des intrants et dans la commercialisation de la production en démantelant les offices publics et en demandant au secteur privé de prendre la relève. Cette politique a donné jusqu'ici des résultats inégaux. La disparition des offices publics a parfois fait baisser les coûts et encouragé les agriculteurs à se grouper en coopératives mais le secteur privé ne s'est pas toujours montré capable—parfois faute de motivation—d'assumer en si peu de temps autant de responsabilités nouvelles. En d'autres termes, il ne suffit pas de libéraliser les marchés agricoles en Afrique pour améliorer l'efficacité et faire baisser les coûts de la commercialisation. Il faut aussi stimuler le secteur privé et lui laisser le temps d'apprendre, de s'ajuster et de mobiliser des ressources.

Evolution de l'agriculture

En 1985, l'agriculture africaine s'était bien remise de la sécheresse qui avait ravagé plusieurs pays en 1983-1984 mais, depuis, elle a eu tendance à retomber dans son marasme. En 1986-1988, sa croissance a été d'à peine 1 pour cent par an—soit nettement moins que la moyenne de 2,5 pour cent des six années 1980-1985. Seules trois des sept sous-régions définies dans le Programme d'action des Nations Unies ont eu une croissance égale ou légèrement supérieure à cette moyenne. La déconvenue est d'autant plus grande que, dans le Programme d'action des Nations Unies, l'agriculture était censée être l'un des moteurs du redressement économique.

Les exportations agricoles sont restées en général déprimées, sauf en 1986, qui a été sur ce plan la meilleure année depuis 1980. En moyenne annuelle, les exportations de café ont diminué de 1,2 pour cent en volume et de près de 3 pour cent en valeur durant la période 1986-1988. Entre 1980 et 1985, elles avaient augmenté de 2,5 pour cent par an en volume et n'avaient baissé que de 1 pour cent par an environ en valeur. Les résultats sont toutefois meilleurs pour le cacao. La croissance des exportations a ralenti en volume, mais leur valeur a augmenté de 4 pour cent par an durant la période 1986-1988 alors qu'elle avait baissé de 0,5 pour cent en moyenne annuelle entre 1980 et 1985. Les perspectives à court terme sont inégales. Les marchés du cacao ont fléchi en 1988/89 tandis que les cours du café se sont affermis.

Il est évidemment encore difficile d'évaluer l'impact du Programme d'action des Nations Unies sur le développement agricole. On ne peut certes que se féliciter que les grands pays donateurs soient désormais plus sensibles au problème de la dette de l'Afrique mais encore faut-il qu'ils agissent en conséquence. Beaucoup de pays africains ont de leur côté profondément réformé leurs politiques agricoles, qu'il s'agisse des prix et de la commercialisation des produits ou de la distribution des intrants, mais, dans ce cas aussi, il faudra attendre pour que ces réformes portent pleinement leurs fruits.

A plus court terme, on peut espérer que le récent redressement des prix des produits primaires autres que le pétrole stimulera la croissance économique et fera augmenter la demande intérieure de produits alimentaires et agricoles. Cela fait ressortir un point fondamental, à savoir que la réussite du Programme d'action des Nations Unies dépend dans une large mesure de facteurs mondiaux sur lesquels les Africains n'ont pas prise. Le Programme d'action ne saurait régler le problème des termes de l'échange internationaux dont l'impact sur le développement de l'Afrique sera pourtant aussi important que celui des réformes économiques nationales et de l'allégement de la dette.



SITUATION PAR RÉGION

Chapitre 2

ASIE ET PACIFIQUE

Commerce extérieur, ajustement et mousson

Le bilan économique et agricole, généralement positif, de cette région depuis 1980 est présenté au tableau 2.2. Les faits saillants sont les suivants:

- La croissance économique a été forte (en moyenne 7 pour cent par an, soit 5,3 pour cent par habitant) et assez bien répartie entre les différentes sous-régions. La croissance du PIB a été particulièrement rapide en Chine (9,3pour cent) et en République de Corée (8,8 pour cent), mais elle a été médiocre dans certains autres pays et notamment aux Philippines (0,6 pour cent).
- La croissance du PIB agricole a elle aussi été très forte: 5,4 pour cent par an. Le nombre d'actifs agricoles ayant peu augmenté, la productivité s'est beaucoup accrue (environ 4 pour cent par an). La progression a été encore plus marquée en Chine (6,9 pour cent) tandis qu'elle a été nettement plus faible en Inde (1,1 pour cent par an).
- Les échanges de marchandises se sont accrus à un rythme rapide. La Chine, la République de Corée et la Thaïlande se sont montrées particulièrement dynamiques sur ce terrain.
- L'évolution des échanges agricoles a été très inégale mais, dans l'ensemble, la croissance des exportations et des importations agricoles de la région a été faible. Les importations alimentaires ont beaucoup augmenté en Inde (8,3 pour cent par an), en Chine (près de 10 pour cent par an) et dans plusieurs pays d'Asie du Sud.
- Entre 1981 et 1987, la production agricole a augmenté de 3,8 pour cent par an grâce, notamment, à la Chine où elle s'est accrue de 5,3 pour cent. L'expansion de la production agricole a été nettement plus faible dans d'autres sous-régions (entre 2,4 et 2,9 pour cent environ).
- Dans toutes les sous-régions, sauf en Chine, la production agricole a beaucoup souffert en 1987 d'une mousson très défavorable. Elle s'est améliorée en 1988 en

Tableau 2.2 Asie et Pacifique: quelques indicateurs des réalisations dans les secteurs économique et agricole, par groupes de pays, de 1980 à 1988 (pourcentage de variation)

Pays et groupes de pays	Population totale 1981-1988	Actifs agricoles 1981-1988	PIB 1980-1986	PIB agricole 1980-1986	Exportations (valeur $) 1981-1987	Importations (valeur $) 1981-1987
Fidji	1,79	0,43	3,21	8,15	-1,42	-4,96
Corée, République de	1,62	-1,44	8,80	7,37	15,70	9,61
Singapour	1,13	-3,06	6,81	-2,42	6,23	5,00
Malaisie	2,35	0,35	4,99	3,50	5,73	2,92
Indonésie	1,89	0,74	4,72	2,88	-6,50	3,77
Thaïlande	1,87	1,34	4,22	2,82	9,67	6,01
Philippines	2,38	1,48	0,58	2,10	0,30	-0,73
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,54	0,83	–	2,26	2,91	1,21
Brunéi	4,29	3,36	–	–	-9,93	2,93
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	1,95	0,82	5,30	3,62	5,42	5,19
Myanmar	1,94	0,71	4,97	5,20	-6,57	-2,25
Sri Lanka	1,68	1,25	4,80	3,15	5,25	0,21
Pakistan	2,79	1,99	6,35	2,30	7,99	1,99
Népal	2,34	2,17	–	5,83	3,11	7,94
Bangladesh	2,72	1,97	3,85	3,18	7,49	2,86
Bouthan	2,04	1,75	–	–	0,0	0,0
Asie du Sud	2,55	1,76	5,35	3,35	5,53	1,60
Inde	1,88	1,51	5,18	2,65	4,36	2,36
Chine	1,22	1,30	9,34	8,22	12,01	13,69
Asie et Pacifique	1,67	1,34	7,00	5,40	6,42	5,67

source: FAO

Inde ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est mais a stagné en Chine à cause du mauvais temps.

Trois facteurs ont conditionné la croissance économique des pays asiatiques ces dernières années.· Premier facteur: la forte progression des échanges de marchandises de plusieurs pays. Ainsi, les nations nouvellement industrialisées d'Asie de l'Est ont obtenu des résultats exceptionnels grâce à une expansion rapide de leurs exportations d'articles manufacturés.

La croissance (ou l'absence de croissance) des échanges de marchandises d'autres pays asiatiques s'explique principalement par l'évolution des prix du pétrole et d'autres produits primaires. L'affaiblissement des cours de l'or noir a été préjudiciable aux exportateurs (par exemple, l'Indonésie et le Brunéi) mais bénéfique aux importateurs. La hausse des prix de matières premières agricoles telles que le jute, le bois ou le caoutchouc a profité à plusieurs pays exportateurs de la région, notamment en 1987 et 1988. Les prix des minéraux et des métaux ont également augmenté, mais moins rapidement. Ceux des produits alimentaires, notamment du riz, sont restés déprimés jusqu'à la fin de 1987, de même, en général, que les prix des produits tropicaux pour boissons.

Deuxième facteur décisif: les programmes d'ajustement économique. En 1987-1988, grâce à ces programmes, l'activité économique a repris aux Philippines et à Singapour. Elle a aussi repris en Chine après le coup d'arrêt donné par le gouvernement en 1986 pour combattre les pressions inflationnistes et réduire le déficit courant.

Troisième facteur: en 1987, la mousson du sud-est a été très défavorable. Presque toute la région en a souffert, tant en 1987 qu'en 1988. L'économie s'est ressentie de la sécheresse en Inde, au Pakistan, à Sri Lanka et au Népal tandis que l'est de l'Inde et le Bangladesh ont été ravagés par des inondations. En 1987, la production agricole a aussi souffert des intempéries en Indonésie, en Thaïlande et, dans une moindre mesure, en Chine.

Toutefois, l'irrigation et l'amélioration des pratiques culturales rendent l'agriculture asiatique beaucoup moins sensible aux caprices du climat. En outre, les efforts déployés par les gouvernements pour éviter que la sécheresse ne se transforme en désastre économique ont porté leurs fruits. Néanmoins, ces catastrophes naturelles ont montré qu'il est indispensable de mieux aménager les ressources naturelles.

Dans les pays insulaires en développement du Pacifique, l'activité économique continue à se ressentir de l'instabilité des prix des produits de base et du mauvais temps. La hausse des prix de certains produits primaires et l'accroissement de l'aide internationale devraient permettre à ces pays d'améliorer un peu leur situation à la fin des années 80.

Tableau 2.2 Asie et Pacifique: quelques indicateurs des réalisations dans les secteurs économique et agricole, par groupes de pays, de 1980 à 1988 (pourcentage de variation)

Pays et groupes de pays	Production agricole 1981-1987	Production agricole 1987-1988	Exportations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations de produits vivriers (volume) 1981-1987
Fidji	2,23	0,77	-2,97	-0,58	2,89
Corée, République de	2,33	2,88	-1,44	3,99	9,14
Singapour	0,33	-0,53	4,20	2,82	3,35
Malaisie	5,25	4,92	1,60	1,17	6,58
Indonésie	3,73	4,43	1,35	-3,31	-3,04
Thaïlande	1,86	5,85	2,81	1,83	-2,01
Philippines	0,54	-0,07	-7,55	1,31	1,60
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,31	1,75	0,42	-2,49	3,04
Brunéi	8,25	7,94	23,07	8,00	5,33
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2,35	3,64	-0,05	1,14	2,87
Myanmar	5,02	3,81	-10,34	-10,21	-6,05
Sri Lanka	0,12	5,17	0,95	-3,23	1,81
Pakistan	4,63	4,03	3,38	5,42	13,92
Népal	2,95	-1,55	-0,55	11,92	5,61
Bangladesh	1,49	-3,33	-1,77	4,07	9,47
Bouthan	5,08	2,98	1,22	8,36	15,44
Asie du Sud	2,85	1,38	-0,91	1,43	4,97
Inde	2,79	8,03	-0,83	2,08	8,26
Chine	5,32	-0,12	10,72	-3,00	9,96
Asie et Pacifique	3,75	2,75	1,52	-0,76	3,69

source: FAO



Inde—Les caprices du climat ralentissent le progrès

La sécheresse et les inondations qui ont frappé l'Inde en 1987 ont compromis la réalisation du septième Plan quinquennal (1985-1990). Pour la quatrième année de suite, la mousson a été très défavorable en 1987, ce qui s'est soldé par une sécheresse d'une gravité sans précédent depuis des années.

La production de grains alimentaires (riz, blé, céréales secondaires et légumes secs) a diminué, selon certaines estimations, de 6-10 pour cent (9-12 millions de tonnes) mais les pertes ont néanmoins été moins lourdes que lors des sécheresses précédentes grâce essentiellement au progrès de l'irrigation. D'ailleurs, selon d'autres estimations, la baisse de la production n'aurait été que de 7 millions de tonnes (5 pour cent). En 1988, grâce à des conditions météorologiques plus favorables, la production vivrière a nettement repris jusqu'à rattraper les niveaux de 1986. La production de riz devrait être excellente malgré les dégâts provoqués dans plusieurs régions par les inondations de la fin de 1988. En revanche, la récolte de blé a été médiocre car les cultures de printemps ont souffert du manque d'eau d'irrigation. La production a ainsi baissé de 2 pour cent.

Malgré toute une série d'années décevantes pour la production agricole, la croissance économique de l'Inde s'est maintenue. Le PIB, sous l'impulsion de l'industrie, a augmenté de 4,9 pour cent en 1986 et de 4,1 pour cent en 1987. Sa croissance est toutefois tombée à 1,5 pour cent en 1988 quand les effets de la forte contraction de la production agricole en 1987 (7 pour cent) se sont fait sentir.

La sécheresse de 1987 a aussi entraîné une accélération de l'inflation (plus de 10 pour cent en 1987-1988) ainsi qu'une aggravation du déficit budgétaire (plus de 8 pour cent du PIB) et des problèmes de balance des paiements. Les réserves de change ont diminué en 1987-1988, pour la première fois depuis 1980-1981.

La production de grains alimentaires (riz, blé, céréales secondaires et légumes secs) n'a pas augmenté depuis 1983/84, année record. En 1986/87, elle n'a été que de 144 millions de tonnes, soit 4 pour cent de moins qu'en 1985/86 et 5 pour cent de moins qu'en 1983/84. Bien que la récolte de la campagne rabi (novembre-mai), meilleure que prévu, ait été à peu près du même ordre qu'en 1986/87, on s'attend à ce que la production de grains alimentaires de 1987/88 soit inférieure d'au moins 5 pour cent à celle, déjà réduite, de 1986/87.

La sécheresse qui, en 1965-1966 par exemple, avait fait baisser la production de grains alimentaires de près de 20 pour cent, a eu cette fois des effets beaucoup moins graves grâce aux cultures rabi, de plus en plus irriguées. Néanmoins, le tassement de la production, pour la quatrième année consécutive, a de quoi inquiéter les responsables des politiques agricoles.

La Commission indienne de planification a chargé une cellule spéciale d'étudier les moyens d'améliorer la production de grains et la sécurité alimentaire du pays et de proposer des priorités[1]. Cette cellule a conseillé de concentrer les ressources disponibles sur les 169 districts dotés du meilleur potentiel agricole (au total, l'Inde compte plus de 500 districts).

Pour le court terme, il a été décidé de relever les prix de soutien du blé et du riz applicables durant la campagne 1988/89. Le prix officiel d'achat du blé a été porté à 173 roupies les 100 kg, soit une hausse de 6 roupies, et celui du riz à 160 roupies les 100 kg soit 10 roupies de plus. Cette décision devrait stimuler la production.

Dans une optique à plus long terme, une stratégie en quatre points sera intégrée dans le huitième Plan quinquennal (1990-1995) pour rendre l'Inde moins vulnérable aux aléas climatiques. Premièrement, on s'emploiera à accroître la superficie des terres dont l'irrigation est garantie en permanence. De grands progrès ont déjà été faits puisque le pourcentage de terres agricoles irriguées est passé d'environ 17 pour cent au début des années 50 à quelque 30 pour cent. Toutefois, une grande partie des terres irriguées depuis quelques années seulement restent vulnérables car leur irrigation dépend d'eaux souterraines qui risquent de s'épuiser en cas de sécheresse. C'est pourquoi le septième Plan quinquennal fait une grande place à des projets d'irrigation de grandes et moyennes dimensions grâce auxquels les terres irriguées devraient être toujours approvisionnées en eau, même en cas de grande sécheresse.

Les deuxième et troisième volets de la stratégie à long terme consistent à améliorer la production des cultures pluviales (soit 70 pour cent de la superficie cultivée). Dans les zones très arrosées telles que la plaine du Gange, on s'emploiera à mieux exploiter les eaux souterraines en vue d'accroître encore l'intensité de culture. A cette fin, le Programme national d'aménagement des bassins versants pour l'agriculture pluviale, lancé en 1986/87, a été renforcé. Dans les zones où l'eau est rare, on s'attachera à:

- améliorer la gestion de l'eau,
- renforcer les programmes d'emploi rural et de développement zonal,
- intensifier l'effort de recherche sur les problèmes de l'agriculture pluviale et de l'aridoculture,
- promouvoir le reboisement.

Le quatrième volet de la stratégie consiste à régionaliser la planification agricole. Des stratégie de développement agricole seront élaborées pour 15 zones présentant des caractéristiques agroclimatiques différentes.

Les débats sur le développement agricole et rural de l'Inde restent dominés par le problème de la misère et de la faim. Bien que le pourcentage de ruraux vivant au-dessous du seuil de pauvreté ait diminué d'environ 11 points en six ans (de 51 pour cent en 1977/78 à environ 40 pour cent en 1983/84), pas moins de 220 millions d'Indiens vivent encore dans une pauvreté absolue. En outre, les disparités d'une région à l'autre restent très marquées.

Dans ces conditions, les responsables de la politique agricole se trouvent confrontés à des choix douloureux. Il est parfois difficile de concilier la volonté de garantir la sécurité alimentaire nationale et celle de combattre la pauvreté et la faim. Par exemple, pour réduire les inégalités et faire reculer la faim, il est probablement préférable de donner la priorité à l'agriculture pluviale, ce qui profiterait aux régions et aux individus les plus pauvres, mais pour améliorer la sécurité alimentaire de la nation, il vaudrait sans doute mieux faire porter les efforts sur l'agriculture irriguée.

---

1. Plan-cadre pour la production de grains alimentaires, rapport de la cellule spéciale, Commission de planification, 19 mars 1988.

République populaire de Chine

Après le coup de frein donné les deux années précédentes par le gouvernement pour réduire le déficit de la balance des paiements, la croissance économique a dépassé 9 pour cent en 1987. L'inflation demeure un souci majeur. Selon les estimations officielles, elle aurait été de 7,5 pour cent en 1987 mais il n'est pas impossible qu'elle ait avoisiné 20 pour cent dans certaines régions. Les prix de certains produits alimentaires ont augmenté encore plus.

L'augmentation de la production de grains est devenue le symbole de la réussite des politiques agricoles de la Chine. En 1984, la production de céréales, légumes secs et tubercules a atteint le volume record de 407 millions de tonnes. Toutefois, à cause en partie du mauvais temps, elle a chuté en 1985 et 1986. Ce recul a été une grande déconvenue dans un pays qui doit nourrir plus d'un milliard d'habitants, alors que moins de 10 pour cent de son territoire est cultivable. La production de grains est remontée en 1987 à 401 millions de tonnes, ce qui reste néanmoins inférieur à l'objectif. Celui-ci est fixé pour l'an 2000 à 500 millions de tonnes.

Malgré les succès de ces dernières années, le gouvernement s'inquiète du ralentissement de la croissance de la production de certains produits agricoles. Par exemple, la production de grains et de coton, qui avait augmenté respectivement de 5 et 16,9 pour cent entre 1979 et 1983, n'a progressé que de 1,1 et 1,2 pour cent entre 1984 et 1987, et la production de porc a diminué en 1987. Ces résultats jettent un doute sur l'évolution à long terme de la productivité agricole.

Les investissements publics dans l'agriculture sont tombés de 6,9 milliards de yuan renminbi en 1979 (soit environ 12-13 pour cent du total des investissements) à 3,6 milliards en 1981. Ils ont repris depuis lors. En 1986, ils se sont chiffrés à 7,5 milliards de yuan, ce qui ne représente toutefois que 4-5 pour cent du total des investissements publics. Une bonne partie de l'infrastructure agricole a de 20 à 30 ans et se détériore.

Le tassement des investissements s'est soldé par une moindre utilisation de la terre et de la plupart des autres facteurs. De 1979 à 1986, on observe une diminution de 3,9 pour cent pour les superficies ensemencées, de 1,8 pour cent pour la superficie irriguée, de 1,2 pour cent pour la main-d'oeuvre et de 11,4 pour cent pour les tracteurs. La consommation totale d'engrais a augmenté de 30 pour cent entre 1980 et 1986, mais les Chinois utilisent désormais moins d'engrais verts ou organiques. La croissance des activités rurales non agricoles, notamment de la petite industrie, a été remarquable, mais on peut craindre qu'elle ne s'accompagne d'hémorragie de ressources au détriment de l'agriculture. Pour le gouvernement, la grande affaire est donc de relancer l'investissement dans l'agriculture et d'améliorer les pratiques agricoles.

Les problèmes d'approvisionnement en intrants sont très préoccupants. De gros investissements ont été réalisés dans l'industrie des engrais à la fin des années 70 et au début des années 80 mais cet effort n'a pas été suffisant pour répondre à l'augmentation rapide de la demande. En outre, beaucoup de petites unités traditionnelles de production de bicarbonate d'ammoniaque ont fermé leurs portes ces dernières années parce qu'elles étaient trop voraces en énergie et produisaient des engrais de mauvaise qualité. Les grosses usines produisent certes de meilleurs engrais, et à moindre coût, mais la disparition des petites unités locales a aggravé les problèmes de distribution.

En ce qui concerne les prix des grains alimentaires, le gouvernement se trouve confronté à un dilemme, car il souhaiterait à la fois accroître la production—ce qui suppose des prix plus élevés—et combattre l'inflation. Il s'efforce par ailleurs de réduire peu à peu la subvention de ces grains qui lui coûte actuellement pas moins de 20 milliards de yuan par an. Les prix moyens à la production sont en hausse depuis quelques années. Pour les grains, les prix officiels ont peu augmenté mais les quantités achetées par l'Etat sont tombées de 79 millions de tonnes en 1985 à 50 millions en 1987 et 1988. Le contingent étant de l'ordre de 65 millions de tonnes par an, l'Etat achète de grosses quantités supplémentaires à un prix supérieur, de telle sorte que les prix réels à la production ont davantage augmenté que ne l'indique l'évolution du prix contractuel. L'objectif est de relever peu à peu ce dernier.

Les modifications de la consommation alimentaire posent aussi des problèmes. Par exemple, la demande de viande est en augmentation, à tel point qu'il a fallu rationner le porc dans beaucoup de villes. Il est politiquement dangereux de freiner cette demande mais une telle mesure, aussi impopulaire soit-elle, risque d'être nécessaire car le secteur de l'élevage absorbe beaucoup de céréales qui pourraient servir à l'alimentation directe de l'homme.

Le gouvernement s'inquiète aussi de l'augmentation de la demande de produits alimentaires importés. On observe, par exemple, que les consommateurs se détournent du riz au profit du blé. La Chine a ainsi dû importer un volume record de 15,3 millions de tonnes de blé en 1987/88 et il est probable que ces importations vont encore augmenter jusqu'à atteindre 16 millions de tonnes en 1988/89. La demande de sucre et d'huile végétale est aussi en augmentation rapide. En 1987, les importations de sucre, qui étaient tombées à 1,2 million de tonnes en 1986, sont remontées aux alentours de 1,9 million de tonnes tandis que les importations d'huile végétale alimentaire ont plus que doublé, ce qui les a portées à 520 000 tonnes.

La contraction des terres arables est un autre grand problème. Chaque année, de 250 000 à 500 000 hectares sont ainsi perdus à cause principalement de la demande de terrains à bâtir, notamment dans la périphérie des villes où se trouvent les sols les plus productifs. Même si la Chine possède environ 93 millions d'hectares de terres arables, ces pertes sont inquiétantes.

A ce problème s'ajoute, dans certaines zones, celui du morcellement des terres. L'Etat encourage le remembrement afin de faciliter l'emploi de techniques améliorées. Toutefois, jusqu'à présent, les opérations de remembrement ont porté sur moins de 5 pour cent des terres.

La politique foncière varie selon les cas. Dans les zones à faible potentiel agricole, les baux peuvent aller jusqu'à 50 ans. Les paysans qui décident de quitter l'agriculture peuvent, s'ils le veulent, céder leurs droits fonciers à des «ménages spécialisés» contre compensation. Les petits agriculteurs peuvent aussi former à leur gré des coopératives ou exploiter la terre d'autres paysans qui travaillent dans des entreprises non agricoles du voisinage mais qui souhaitent conserver leurs droits fonciers.



SITUATION PAR RÉGION

Chapitre 3
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
La crise économique et les perspectives de l'agriculture

Les années 80 ont été critiques pour la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Leur bilan économique, qui est loin d'être réjouissant, est présenté au tableau 2.3. Les faits saillants sont les suivants:

- Sur le plan socio-économique, les années 80 ont été une «décennie perdue». En moyenne annuelle, le PIB a augmenté de moins de 0,5 pour cent entre 1980 et 1986 et il a diminué de près de 2 pour cent par habitant. Au milieu des années 80, le PIB de 12 pays sur 30 était inférieur à la moyenne de la fin des années 70 et le PIB par habitant n'était en hausse que dans neuf pays.
- La croissance du PIB s'est accélérée durant la période 1984-1986, jusqu'à dépasser 3,5 pour cent par an, mais elle est retombée en 1987 à 2,5 pour cent.
- La situation s'est encore dégradée en 1988. En moyenne, la croissance économique a été inférieure à

Tableau 2.3 Amérique latine et Caraïbes: quelques indicateurs des réalisations dans les secteurs économique et agricole, par groupes de pays, de 1980 à 1988 (pourcentage de variation)

Pays et groupes de pays	Population totale 1981-1988	Actifs agricoles 1981-1988	PIB 1980-1986	PIB agricole 1980-1986	Exportations (valeur $) 1981-1987	Importations (valeur $) 1981-1987
Mexique	2,55	1,21	-0,27	1,73	6,63	-2,36
Brésil	2,19	-0,26	1,79	0,36	4,49	-5,21
Cuba	0,76	0,15	–	–	2,53	5,42
Trinité-et-Tobago	1,60	-0,63	-4,61	4,12	-12,22	-11,63
Costa Rica	2,59	0,34	0,27	3,07	2,01	-0,45
Jamaïque	1,48	1,37	1,23	1,82	-4,54	1,91
République dominicaine	2,31	0,88	1,78	1,92	-2,64	3,15
Nicaragua	3,39	1,89	0,70	1,67	-7,66	-1,47
Guyana	1,88	1,04	-3,51	0,86	-5,01	-3,82
Panama	2,16	0,54	2,53	1,87	0,80	-0,80
Guatemala	2,88	1,85	-1,18	–	-6,40	-9,87
Honduras	3,33	2,89	0,99	1,62	2,82	5,42
El Salvador	3,04	1,60	-2,21	-2,37	-7,45	0,05
Haïti	2,59	1,10	-1,27	–	-0,18	2,96
Amérique centrale et Caraïbes	2,30	1,31	-0,51	1,22	-2,99	-0,04
Colombie	2,13	0,53	2,59	2,39	5,45	-0,84
Venezuela	2,79	-0,48	-0,12	1,77	-10,27	-0,06
Pérou	2,60	1,43	1,28	3,24	-0,51	5,46
Bolivie	2,75	1,59	-3,03	-1,54	-8,23	6,26
Equateur	2,88	0,61	1,18	1,56	-2,15	1,20
Pays andins	2,52	0,82	0,75	1,95	-6,16	0,11
Argentine	1,55	-1,16	-0,17	2,65	-0,77	-8,75
Paraguay	2,97	2,48	0,69	2,69	4,41	4,90
Uruguay	0,72	-0 72	-1,77	-0,67	2,67	-3,03
Chili	1,56	-0,37	-1,23	3,29	2,18	-0,28
Cône Sud	1,60	-0,17	-0,46	2,52	0,21	-5,36
Amérique latine	2,27	0,56	0,42	1,44	-0,23	-3,16

source: FAO

1 pour cent et l'inflation a atteint des niveaux sans précédent.

- Le PIB agricole a augmenté beaucoup plus vite que le PIB total mais moins que la population et que la demande. Rapporté à la population active dans l'agriculture, il a peu progressé.
- L'expansion de la production agricole, très forte en 1980 et surtout en 1981, a considérablement ralenti en 1982 et en 1983. Les années suivantes ont été marquées par une reprise très inégale, avec des résultats à nouveau désastreux en 1986, d'excellentes récoltes en 1987, puis une nouvelle chute en 1988.
- Les exportations de marchandises se sont beaucoup accrues en volume mais ont diminué en valeur à cause de la dégradation des termes de l'échange. Le volume des exportations agricoles a un peu augmenté mais les recettes tirées de ces exportations ont stagné. La dégradation des termes de l'échange a été au total de 15 pour cent entre 1981 et 1987. En ce qui concerne la croissance des importations en valeur, on observe globalement une stagnation. Dans certains pays et à certaines périodes (notamment en 1982 et 1983), la réduction des importations, y compris de produits alimentaires, a été très forte. Selon les estimations,les exportations ont nettement repris en 1987 (14 pour cent de hausse), ce qui a en partie compensé le recul très marqué des années précédentes. D'après des estimations encore provisoires, les exportations ont de nouveau beaucoup progressé en 1988 (d'environ 10 pour cent en volume et de 15 pour cent en valeur) et la valeur des importations devrait être en hausse de 10 pour cent.
- La dette extérieure s'est encore un peu alourdie en 1987 et 1988. Le ratio du service de la dette a globalement diminué en 1987 mais a beaucoup

Tableau 2.3 Amérique latine et Caraïbes: quelques indicateurs des réalisations dans les secteurs économique et agricole, par groupes de pays, de 1980 à 1988 (pourcentage de variation)

Pays et groupes de pays	Production agricole 1981-1987	Production agricole 1987-1988	Exportations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations de produits vivriers (volume) 1981-1987
Mexique	1,74	-2,15	5,23	-5,30	1,15
Brésil	3,98	2,11	-0,16	-2,41	-3,11
Cuba	2,27	-0,18	2,99	-3,37	-0,48
Trinité-et-Tobago	-2,07	18,82	-7,86	-0,35	4,56
Costa Rica	1,62	0,36	1,88	-6,08	-0,68
Jamaïque	2,12	0,74	6,56	-2,28	1,45
République dominicaine	1,29	-0,03	-0,95	2,28	9,12
Nicaragua	-0,40	0,88	-7,94	-4,31	2,53
Guyana	-1,80	-4,45	-3,51	-7,74	19,83
Panama	2,34	-2,59	-1,09	-0,54	2,38
Guatemala	0,44	5,87	-5,69	-1,28	4,64
Honduras	1,54	4,45	0,59	-1,97	0,79
El Salvador	-2,71	-4,64	-7,82	-3,34	1,49
Haïti	1,03	1,85	-5,85	1,32	2,00
Amérique centrale et Caraïbes	0,58	1,03	-0,14	-2,82	1,00
Colombie	1,91	3,55	-0,15	-5,36	4,13
Venezuela	1,55	6,36	6,08	-3,13	-0,48
Pérou	3,10	2,30	1,29	6,58	9,38
Bolivie	2,68	6,34	-7,52	-2,59	0,54
Equateur	2,91	-3,48	4,01	-4,95	1,69
Pays andins	1,67	1,70	0,20	-3,50	0,44
Argentine	1,29	1,74	-4,05	-2,03	-1,32
Paraguay	4,28	11,44	0,48	-6,83	17,43
Uruguay	2,11	1,97	-0,63	-2,99	18,01
Chili	2,83	4,61	10,91	-15,32	-16,28
Cône Sud	1,55	3,19	-2,81	-10,97	-11,83
Amérique latine	2,27	1,53	-1,31	-6,03	-2,61

source: FAO



augmenté en 1988. En 1987, le transfert net de ressources vers le reste du monde s'est un peu réduit tout en représentant encore une part considérable de la valeur des exportations: 16 pour cent selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La situation s'est dégradée en 1988: le pourcentage a avoisiné 25 pour cent à cause de la forte contraction des afflux nets de capitaux et de l'augmentation des paiements pour le service de la dette.

Ces résultats ont conduit à réexaminer les stratégies de développement et le rôle de l'agriculture et du secteur rural, et à étudier des politiques propres à garantir un développement plus durable, notamment dans le secteur agricole et rural[1].

La déception suscitée par les déboires économiques de l'Amérique latine et des Caraïbes est à la mesure des espoirs que l'on avait placés, avant 1980, dans l'avenir de cette région. Entre la fin de la seconde guerre mondiale et la fin des années 70, elle semblait en effet capable de soutenir une croissance économique rapide, propre à assurer son développement. De l'avis de certains experts, elle était bien partie pour rattraper assez vite le niveau de vie des pays industrialisés. Le sort des populations s'améliorait, comme en témoignaient l'augmentation des disponibilités alimentaires par habitant et de l'espérance de vie, la diminution de la mortalité infantile ou encore la scolarisation dans les écoles primaires .

Malheureusement, dans les années 80, des facteurs extérieurs et notamment la dégradation des termes de l'échange et le problème de la dette ont empêché la région de poursuivre sur sa lancée. Ils ont fait ressortir les faiblesses structurelles de l'économie des pays de la région et montré que les stratégies de développement appliquées jusque-là n'étaient plus viables.

Les facteurs extérieurs qui ont ruiné les espoirs de développement de la région dans les années 80 sont les suivants: les transferts nets de capitaux sont devenus négatifs à compter du début des années 80 à cause de la chute brutale des prêts extérieurs privés et de l'alourdissement du service de la dette, imputable principalement à la hausse des taux d'intérêt internationaux; et les prix de la plupart des principaux produits primaires exportés par la région ont beaucoup baissé.

Outre l'effet de ces facteurs extérieurs, la région a eu le plus grand mal à faire face aux problèmes économiques des années 80 à cause de la mauvaise orientation des stratégies de développement. La plupart des pays avaient misé sur l'industrialisation, au détriment de l'agriculture et du développement économique et social du monde rural, de sorte que leur économie était très vulnérable aux soubresauts des marchés internationaux.

Dans la région, la plupart des stratégies de développement étaient notamment caractérisées par la volonté d'accroître la production d'articles manufacturés afin de réduire les importations. Les monnaies étaient surévaluées et les importations de produits industriels étaient freinées par des mesures tarifaires ou des contingentements, voire carrément interdites. Ces politiques de substitution des importations étaient d'ordinaire axées sur des segments étroits du marché intérieur. Elles privilégiaient les villes, aux dépens des zones rurales et de l'agriculture. L'industrie s'est effectivement développée mais souvent, à cause de son inefficacité et de ses prix de revient, elle s'est montrée incapable de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux et donc d'exporter suffisamment pour stimuler la croissance. Ces industries protégées ont en fait continuellement eu besoin de fonds pour importer des équipements, des intrants, des techniques.

En théorie, les financements auraient pu provenir des secteurs traditionnellement exportateurs (c'est-à-dire, dans la plupart des pays, l'agriculture ou les mines) mais, dans la pratique, ils ont pris de plus en plus la forme d'emprunts—d'où gonflement de la dette. Beaucoup de banques étrangères, qui disposaient d'un excédent de liquidités dans les années 70, ne demandaient pas mieux que de prêter de l'argent à la région.

Bien que les gouvernements aient fait peu de cas de l'agriculture, la croissance de ce secteur a été de 3,0-3,5 pour cent par an durant les années 60 et 70, ce qui a permis à beaucoup de pays d'engranger des devises et de contenir les importations alimentaires. Toutefois, cette expansion s'est accompagnée dans la plupart des pays par une aggravation du dualisme agricole. On a vu se développer de grandes et moyennes exploitations modernes, utilisant des techniques améliorées et de plus en plus d'intrants et travaillant essentiellement pour l'exportation et les marchés urbains. Les petits paysans sont restés à l'écart du progrès et ont continué à produire par des moyens traditionnels des aliments de base tels que le manioc, le haricot ou le maïs. Le nombre de petites exploitations s'est accru et leur taille a diminué.

Malgré certaines exceptions, la petite agriculture, bien que prédominante, est restée sous-développée dans la plupart des pays, d'où beaucoup de pauvreté rurale. Ce système dans lequel la petite agriculture, de même d'ailleurs que l'économie urbaine souterraine, jouait le rôle de réserve de main-d'oeuvre excédentaire pour des secteurs plus modernes, était inéquitable et rendait l'économie très vulnérable aux facteurs externes. On l'a bien vu au début des années 80, quand les prix des

1. La FAO a présenté à la vingtième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (en octobre 1988) une étude du potentiel de développement agricole et rural de la région.

principaux produits exportés par la région ont chuté et que les créanciers étrangers qui avaient financé le développement industriel se sont désengagés.

La crise économique des années 80 a montré que l'agriculture a un rôle capital à jouer dans le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Quand les financements internationaux se sont taris, l'industrie s'est trouvée plongée dans une très grave crise tandis que l'agriculture a mieux résisté parce qu'elle produit surtout des aliments, qu'elle a besoin de peu d'intrants importés et qu'il s'agit pour une bonne part d'une agriculture de subsistance. En outre, les nouvelles politiques macro-économiques adoptées dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel conduisent l'agriculture à jouer un plus grand rôle dans le commerce extérieur. Enfin, le développement de l'agriculture peut beaucoup aider à combattre la misère étant donné que la plupart des pauvres sont des ruraux.

Tous ces facteurs—la résistance de l'agriculture à l'instabilité internationale, son potentiel d'exportation et de remplacement des importations, son rôle dans la lutte contre la misère et la faim—ont conduit à réexaminer les stratégies de développement. Une plus grande place est désormais faite à l'agriculture et au développement rural. La région est relativement riche en ressources naturelles, très diverses, d'où la possibilité d'exploiter toutes sortes de marchés. Enfin, des politiques de réforme agraire et de redistribution des terres, propres à favoriser la croissance dans l'équité, devraient être très rentables compte tenu de la distribution actuellement très inéquitable des terres et des autres facteurs de production dans la région Amérique latine et Caraïbes.

La relance de l'agriculture dans la région Amérique latine et Caraïbes

Pour relancer l'économie de la région Amérique latine et Caraïbes, il faudra que la demande de produits agricoles de cette région s'accroisse substantiellement. Le potentiel d'expansion de cette demande—qu'elle soit intérieure ou extérieure—est considérable mais il reste à surmonter d'énormes obstacles politiques.

On s'attend à ce que la croissance démographique ne soit plus que de l'ordre de 2 pour cent par an jusqu'à la fin du siècle (contre environ 2,3 pour cent durant la période 1980-1985). Pour stimuler la demande intérieure, il faudra donc améliorer le pouvoir d'achat des groupes à bas revenu. Cela exigerait des choix politiques, par exemple une réforme agraire que la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'ont jusqu'ici pas voulu ou pas pu entreprendre.

En moyenne annuelle, la croissance de la demande alimentaire de la région a été de l'ordre de 3,3 pour cent durant les années 60 et 70, mais elle est tombée à 1,9 pour cent durant la période 1980-1986, principalement à cause de l'aggravation de la pauvreté. Selon la FAO, pour réduire la malnutrition de 10 pour cent d'ici l'an 2000—ce qui est déjà un objectif bien modeste—il faudrait que la ration alimentaire passe de 2 700 à 2 900 kcal, soit une augmentation de 200 kcal. Cela suppose une croissance de 2,8 pour cent par an de la demande alimentaire intérieure, soit moins que dans les années 70 mais beaucoup plus que ces dernières années.

Une telle amélioration ne sera possible que si le revenu par habitant augmente et si les gouvernements réorientent leurs politiques en vue d'une répartition plus équitable des richesses et des revenus, afin que les pauvres puissent consommer plus.

Les exportations pourraient également beaucoup stimuler l'agriculture de l'Amérique latine et des Caraïbes mais les politiques internationales actuelles rendent cela improbable. La région exporte environ 20 pour cent de sa production végétale et animale mais la demande de l'Europe orientale et de l'URSS ainsi que des pays en développement restera structurellement faible, du moins à court et moyen terme, et l'expansion des exportations à destination des pays développés à économie de marché est freinée par plusieurs facteurs (croissance démographique faible, consommation déjà élevée, protectionnisme agricole).

En théorie, la consommation et les importations des autres régions en développement et de l'Europe orientale pourraient énormément s'accroître mais il est peu probable que les exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes dans ces pays augmentent beaucoup. En dehors de quelques produits tels que le sucre, ces pays n'absorbent que le tiers environ des exportations agricoles de la région, et la faible croissance de leurs revenus ainsi que leurs problèmes de balance des paiements continueront à freiner leurs importations au cours des années à venir.

Il n'y a guère que les pays développés à économie de marché qui, dans l'immédiat, pourraient permettre à la région de relancer ses exportations. Encore faudrait-il qu'ils réduisent les restrictions appliquées à leurs importations agricoles. Il faudrait aussi probablement qu'ils amputent largement leurs politiques de soutien agricole. Ces politiques sont à l'origine d'énormes excédents qui sont écoulés sous forme d'aide alimentaire ou à des prix très subventionnés sur les marchés mondiaux et qui réduisent d'autant les débouchés de la région.

Une reprise des exportations agricoles de la région est donc improbable, à moins que les pays industrialisés n'ouvrent leurs marchés à certains des principaux produits exportés par l'Amérique latine et les Caraïbes (céréales, viande de bœuf, graines oléagineuses, huiles végétales, sucre, agrumes) et qu'ils subventionnent moins les produits qu'ils vendent sur les marchés mondiaux. La plupart des pays développés trouveraient une telle libéralisation très difficile sur le plan politique. Toutefois, il n'est pas impossible que des progrès soient réalisés au cours des négociations commerciales multilatérales actuellement en cours sous l'égide du GATT.



SITUATION PAR RÉGION

Chapitre 4

PROCHE-ORIENT

Des progrès inégaux

Comme le montre le tableau 2.4, les progrès de l'économie et de l'agriculture ont été inégaux au Proche-Orient durant les années 80. Les faits saillants sont les suivants:

- Le PIB des pays exportateurs de pétrole a diminué tandis que celui des autres pays a augmenté.
- La valeur des exportations, exception faite de celles des pays à moyen revenu, a beaucoup diminué. La baisse a été de 15,4 pour cent pour les pays exportateurs de pétrole.
- La production agricole n'a pas réussi à suivre le rythme de la croissance démographique. Cela a été le cas dans toutes les catégories de pays et surtout dans les pays à bas revenu durant la période de 1981-1987.
- En valeur, les exportations agricoles de certains pays à moyen revenu et exportateurs de pétrole ont nettement augmenté. Celles des autres pays ont diminué ou peu progressé. En volume, les importations alimentaires ont augmenté plus vite que dans n'importe quelle autre région en développement.

Après le net recul provoqué en 1986 par la chute des prix du pétrole, l'activité économique a un peu repris dans la région en 1987. Selon les estimations, la production, qui avait baissé de 3 pour cent en 1986, a augmenté de 2,5 pour cent. Elle n'en est pas moins restée inférieure de presque 3 pour cent à son niveau de 1985, et la baisse ou la stagnation des revenus réels, amorcée au début des années 80, s'est poursuivie. Il est improbable que la légère amélioration de la production en 1987 marque un changement fondamental vers une reprise soutenue.

L'effondrement des prix du pétrole, de 28 dollars le baril au début de janvier 1986 à 9,2 dollars à la fin de juillet de la même année, a gravement amputé les recettes des pays exportateurs de pétrole. La discipline de production imposée par l'OPEP a ensuite permis de maintenir le prix de référence à 17 dollars le baril pendant la plus grande partie de 1987 mais, en 1988, les prix sont retombés à 14 dollars en moyenne. Les recettes pétrolières ont diminué de 30 pour cent en 1986 mais ont augmenté de presque 13 pour cent en 1987. Cette amélioration, bénéfique pour la balance courante et le budget, n'a pas fait pour autant revenir la confiance. L'investissement et la consommation privée n'ont pas repris, pas plus que l'exode de capitaux ne s'est ralenti. Pour enrayer cette hémorragie, plusieurs pays ont émis un nombre accru de bons du Trésor.

Le volume des importations a probablement continué à diminuer en 1987 après s'être contracté de près de 2 pour cent par an entre 1980 et 1986. Pour les pays exportateurs de pétrole, la baisse a été beaucoup plus marquée: environ 10 pour cent. Les importations des autres pays ont chuté de 13 pour cent en 1986. Il est douteux qu'elles aient beaucoup progressé depuis, compte tenu de la politique de compression des importations adoptée par ces pays dans le cadre de leurs programmes d'ajustement structurel. La production et l'investissement—et donc la capacité future de production—se sont probablement beaucoup ressentis de la réduction des importations d'intrants.

Ajustement structurel

La violence et la durée des chocs extérieurs depuis la fin des années 70 ont conduit plusieurs pays non exportateurs de pétrole à se lancer dans des politiques d'ajustement pour essayer de réduire le gros déficit de leur balance courante. Ces pays ont pris des mesures à court terme pour comprimer la demande afin de freiner les importations et se sont surtout employés, dans une optique à plus long terme, à ajuster l'offre afin de stimuler les exportations de produits agricoles et, dans certains cas, d'énergie.

Ces pays pensaient pouvoir étaler ainsi la période d'ajustement, d'une part, parce qu'ils pouvaient compter sur des ressources financières extérieures et, d'autre part, parce qu'ils n'imaginaient pas la dégradation des marchés internationaux qui s'est produite dans les années 80 et qui a porté un rude coup à la plupart de leurs exportations. Ils se sont activement employés à promouvoir l'agriculture et le secteur énergétique en espérant que la baisse des recettes d'exportation ne serait que temporaire et que les marchés internationaux resteraient ouverts.

La montée du protectionnisme et la fin du crédit «facile» ont contraint ces pays à se lancer dans des programmes d'ajustement plus douloureux, fondés avant tout sur une compression de la demande et des

Tableau 2.4 Proche-Orient: quelques indicateurs des réalisations dans les secteurs économique et agricole, par groupes de pays, de 1980 à 1988 (pourcentage de variation)

Pays et groupes de pays	Population totale 1981-1988	Actifs agricoles 1981-1988	PIB 1980-1986	PIB agricole 1980-1986	Exportations (valeur $) 1981-1987	Importations (valeur $) 1981-1987
Emirats arabes unis	5,22	-1,29	-4,96	11,38	-2,90	-2,57
Koweït	5,13	2,53	-0,06	12,47	-9,79	-2,41
Oman	4,20	3,09	-2,42	–	1,09	9,76
Revenu élevé	**4,89**	**1,73**	**-2,47**	**11,53**	**-6,01**	**-1,17**
Libye	3,86	-0,85	-5,75	5,65	-16,21	-3,56
Iran	2,88	0,38	–	–	1,71	-0,84
Arabie saoudite	4,13	1,94	-5,62	9,54	-17,50	-4,65
Iraq	3,54	-0,41	–	–	-13,88	-9,56
Exportateurs de pétrole	**3,25**	**0,56**	**-5,88**	**8,47**	**-15,43**	**-5,43**
Chypre	1,15	-1,23	5,43	1,30	3,02	3,29
Egypte	2,40	1,37	4,90	1,62	6,99	21,66
Syrie	3,66	0,45	1,90	-1,55	13,65	-6,78
Turquie	2,08	0,28	5,10	3,48	21,42	9,11
Liban	0,81	-2,43	–	–	-13,19	-6,99
Jordanie	3,87	-1,00	5,59	-0,14	3,00	-0,06
Revenu moyen	**2,38**	**0,59**	**4,64**	**2,34**	**10,33**	**7,41**
Yémen démocratique	2,90	0,50	–	–	-2,90	0,90
Yémen	2,82	1,87	3,14	0,28	13,95	-5,59
Afghanistan	2,21	1,08	–	–	5,26	13,26
Soudan	2,91	1,18	3,54	7,44	-1,22	-9,63
Revenu bas	**2,63**	**1,21**	**3,36**	**5,51**	**-1,34**	**-3,15**
Proche-Orient	**2,74**	**0,76**	**-1,39**	**3,30**	**-10,63**	**-1,10**
Toutes régions	**1,99**	**1,34**	**2,60**	**3,79**	**-2,56**	**0,47**

Pays et groupes de pays	Production agricole 1981-1987	Production agricole 1987-1988	Exportations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations agricoles (valeur $) 1981-1987	Importations de produits vivriers (volume) 1981-1987
Emirats arabes unis	0,00	0,00	-2,43	2,13	11,54
Koweït	0,00	0,00	-2,50	1,93	6,96
Oman	0,00	0,00	3,42	6,41	15,60
Revenu élevé	**0,00**	**0,00**	**-3,31**	**2,30**	**9,66**
Libye	7,46	5,85	0,0	-2,51	2,45
Iran	3,18	-0,15	24,93	2,00	6,10
Arabie saoudite	7,49	32,24	6,33	-0,65	9,67
Iraq	3,4	5,37	15,85	0,01	6,79
Exportateurs de pétrole	**3,03**	**2,97**	**12,03**	**-0,70**	**6,68**
Chypre	-0,71	8,92	3,78	0,70	8,33
Egypte	4,65	1,34	1,66	7,48	6,69
Syrie	0,74	12,07	-1,68	4,43	16,23
Turquie	1,94	2,47	5,41	29,06	67,56
Liban	1,66	4,05	-8,73	-3,71	-3,15
Jordanie	2,63	3,12	-6,27	1,58	1,16
Revenu moyen	**2,16**	**3,46**	**2,28**	**6,02**	**6,97**
Yémen démocratique	1,53	0,41	1,64	-2,97	1,97
Yémen	1,47	1,79	1,92	-5,32	4,84
Afghanistan	0,77	-4,33	1,15	4,03	13,72
Soudan	1,54	12,04	-0,28	-2,78	12,00
Revenu bas	**1,57**	**2,24**	**-0,91**	**-4,53**	**4,81**
Proche-Orient	**2,22**	**3,18**	**1,51**	**1,27**	**6,75**
Toutes régions	**3,08**	**2,66**	**-0,37**	**-1,79**	**2,72**

source: FAO



Des réformes sont indispensables pour stimuler l'investissement agricole au Proche-Orient

Pour accélérer la croissance de l'économie et de l'agriculture au Proche-Orient, il faut avant tout relancer l'investissement privé et public. En théorie, on peut compter pour cela, soit sur l'épargne intérieure, soit sur les capitaux étrangers. Des réformes ont déjà été entreprises pour stimuler ces deux sources d'investissement mais il reste beaucoup à faire.

Les revenus sont généralement bas et stagnent, ce qui limite l'épargne intérieure. Les investisseurs étrangers, s'ils sont prêts à faire crédit à la plupart des pays exportateurs de pétrole, se montrent en revanche plus méfiants à l'égard des pays endettés non exportateurs de pétrole.

Il est donc essentiel que les pays du Proche-Orient adoptent des politiques propres à stimuler l'épargne et à attirer les capitaux étrangers, publics ou privés. Les pays non exportateurs de pétrole doivent accroître leurs recettes d'exportation, à la fois pour améliorer l'épargne intérieure et pour regagner la confiance des investisseurs étrangers. Malheureusement, malgré la hausse récente des prix de différents produits primaires, les marchés de beaucoup des produits qu'ils exportent demeurent déprimés. Sans une amélioration des recettes d'exportation, propre à stimuler la croissance des revenus et de l'épargne et à permettre à ces pays de retrouver leur crédit, les perspectives d'investissement resteront médiocres.

L'agriculture est un secteur prioritaire dans la plupart des pays de la région. Un certain nombre de mesures ont déjà été prises pour stimuler son développement. Les pays exportateurs de pétrole ont beaucoup investi dans l'infrastructure agricole et offert à leurs agriculteurs de généreuses subventions. Les autres pays ont également adopté des mesures propres à stimuler la production ainsi que l'investissement privé dans l'agriculture.

Il n'empêche qu'un certain nombre d'autres réformes sont nécessaires pour que la région puisse exploiter à plein son potentiel agricole:

- L'irrigation est la clef du développement agricole. Malheureusement, la plupart des pays manquent de devises pour de grands travaux d'amélioration et il est peu probable qu'ils reçoivent suffisamment de capitaux étrangers. Les pays de la région doivent s'efforcer d'aller aussi vite que leurs ressources financières le leur permettent et peser avec soin leurs investissements afin d'en tirer un maximum de rentabilité.
- Il faudrait aussi prendre différentes mesures propres à améliorer la rentabilité de l'agriculture et notamment relever les prix à la production et réduire le coût des intrants. Les réformes institutionnelles devraient s'intensifier pour mettre les agriculteurs à l'abri de problèmes tels que la dégradation de l'environnement, la sécheresse ou la désertification. Ces mesures feraient augmenter les revenus agricoles, ce qui stimulerait l'épargne intérieure et l'investissement, et elles auraient surtout pour avantage d'attirer les capitaux étrangers.
- Le renforcement et la rationalisation des services de recherche et de vulgarisation aideraient beaucoup à améliorer la production agricole ainsi que le niveau de vie des ruraux et auraient également un effet positif sur l'investissement. Une amélioration de ces services permettrait de résoudre beaucoup de problèmes techniques qui freinent la production, sans que cela coûte très cher. Beaucoup de pratiques agricoles améliorées et d'innovations techniques restent hors de portée des agriculteurs simplement parce que l'on manque de chercheurs et de vulgarisateurs qualifiés.
- Enfin, la capacité de plusieurs pays de la région de formuler, exécuter et suivre des politiques, plans, programmes et projets de développement agricole est insuffisante, ce qui nuit souvent à l'investissement dans l'agriculture.

importations. Cette politique a coûté très cher en termes de production et d'emploi et s'est accompagnée d'une baisse des salaires réels, d'une forte hausse des taux d'intérêt, d'une réduction ou d'une suppression pure et simple des subventions et d'un effondrement de la consommation dans les couches sociales les plus pauvres. Beaucoup de programmes d'ajustement sont donc très impopulaires et certains gouvernements ont du mal à s'assurer le soutien politique nécessaire pour les mener à bien.

Evolution de l'agriculture

Après avoir globalement stagné en 1987, la production agricole a augmenté de 3,2 pour cent en 1988. Cette moyenne régionale masque toutefois des tendances divergentes: dans plusieurs pays, la production s'est nettement redressée en 1987, après un recul l'année précédente. Selon des estimations provisoires, la production de l'Arabie saoudite aurait augmenté de 32 pour cent mais il est possible que ces estimations doivent être révisées en baisse. La reprise a également été très marquée au Soudan et en Iraq grâce principalement à de bonnes récoltes de céréales. Dans des pays comme la République arabe syrienne, le Yémen ou la Turquie, où l'agriculture pluviale couvre environ 70 pour cent de la superficie cultivée, la production agricole a fléchi en 1987 à cause principalement des mauvaises conditions météorologiques. Elle s'est améliorée en 1988 grâce à un temps plus favorable. En Egypte, la production a été plus stable grâce à l'irrigation, mais même ce pays reste vulnérable à la sécheresse—ainsi, en 1988, les agriculteurs ont manqué d'eau dans le bassin du Nil.



SITUATION PAR RÉGION

Chapitre 5

EUROPE ORIENTALE ET URSS

L'impact de la réforme économique

Le vaste programme de réforme économique lancé par l'Union soviétique en 1985 a donné un puissant élan à des changements analogues en Europe orientale, et notamment en Hongrie, en Bulgarie et en Pologne. La nouvelle orientation de la politique soviétique a bouleversé l'environnement économique et agricole et a eu des répercussions sur tous les pays à économie planifiée d'Europe orientale.

Situation économique

L'expansion économique s'est poursuivie dans la région Europe orientale et URSS même si la croissance du produit matériel net (PMN)[1] de cette région est tombée en 1987 à 2,6 pour cent, contre près de 4 pour cent en moyenne annuelle entre 1983 et 1986 (tableau 2.5). L'expansion du PMN a ralenti dans tous les pays, sauf en Hongrie. En Bulgarie, elle a certes été moins forte qu'en 1986 (5,3 pour cent) mais néanmoins très dynamique (5,1 pour cent). Le ralentissement général de la croissance du PMN en 1987 s'explique principalement par les mauvais résultats de l'agriculture.

En 1987, les prix à la consommation ont continué à augmenter modérément en URSS (1,6 pour cent) et ils n'ont pratiquement pas varié en Tchécoslovaquie (0,1 pour cent). En revanche, l'inflation s'est accélérée en Pologne (17,3 pour cent en 1986, 26 pour cent en 1987 et probablement encore plus en 1988) ainsi qu'en Hongrie (de 5,3 pour cent à 8,6 pour cent en 1987). Dans ces deux pays, cette détérioration est en partie le résultat de la réforme des politiques de prix.

En 1987, le volume des exportations de la région a augmenté plus vite que la production (3,1 pour cent) mais moins qu'en 1986 où la progression avait été de 5,0 pour cent. Le volume des importations a une nouvelle fois diminué à cause de la forte contraction de la demande d'importation en URSS et en Roumanie. La balance commerciale de la région est ainsi redevenue excédentaire, après la parenthèse de 1986.

Selon des données encore provisoires, l'activité économique, morose en 1987, aurait nettement repris en 1988 dans la région prise dans son ensemble. Au premier semestre de 1988, la croissance de la production aurait ainsi été de l'ordre de 4,8 pour cent en rythme annuel, avec une augmentation de 4,6 pour cent de la production industrielle. Si ce rythme se maintient, le taux de croissance de 1988 sera le plus élevé depuis 1980.

Malgré cette accélération, plusieurs problèmes continuent à freiner les réformes et les changements structurels vont moins vite que prévu dans le secteur industriel. Les gains de productivité n'ont pas été à la mesure de la forte croissance des investissements, à l'origine de la reprise de 1988. En URSS, les programmes de réforme économique continuent de se heurter à toutes sortes d'obstacles. C'est notamment vrai de la gestion des entreprises qui ont du mal à s'adapter à la décentralisation des décisions.

La production agricole en 1987

En 1987, pour la première fois depuis 1981, la production agricole de la région a diminué. La baisse a été assez modérée en URSS (1,0 pour cent) mais beaucoup plus marquée (3,4 pour cent) en Europe orientale (tableau 2.6). La production végétale de la région a fléchi de presque 3 pour cent et la production animale n'a guère augmenté. Globalement, la production de céréales est restée pratiquement inchangée. C'est pour les pommes de terre et les fruits que la baisse a été le plus marquée (respectivement 10 pour cent et environ 20 pour cent).

En Bulgarie, la production agricole a diminué de 4,5 pour cent en 1987 à la suite de conditions météorologiques particulièrement défavorables qui ont toutefois causé moins de dommages qu'en 1985. La production de toutes les grandes cultures a chuté tandis que la production animale est restée stable. Pour que les récoltes de céréales soient moins tributaires des précipitations, le gouvernement a débloqué en 1988 des crédits supplémentaires très importants pour développer et étendre l'irrigation.

1. La principale différence entre le PMN et le PIB est que le premier exclut la valeur de la consommation de capital fixe et de services non matériels (administration publique, services personnels et spécialisés, etc.).



Tableau 2.5 Europe orientale et URSS: variation annuelle de divers indicateurs, 1981-1987 (en pourcentage)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Produit matériel net[1]							
Bulgarie	5,0	4,2	3,0	4,6	1,8	5,3	5,1
Tchécoslovaquie	-0,1	0,2	2,3	3,5	3,0	2,6	2,0
République démocratique allemande	4,8	2,6	4,6	5,5	5,2	4,3	3,6
Hongrie	2,5	2,6	0,3	2,5	-1,4	0,9	2,3
Pologne	-12,0	-5,5	6,0	5,6	3,4	4,9	2,0
Roumanie	2,2	2,7	3,7	7,7	5,9	7,3	4,8
URSS	3,3	3,9	4,2	2,9	3,5	4,1	2,3
Europe orientale et URSS	1,7	2,8	4,1	3,6	3,5	4,2	2,6
Prix à la consommation							
Bulgarie	0,4	0,3	1,4	0,7	1,7	3,5	...
Tchécoslovaquie	0,9	4,7	1,1	0,9	1,3	0,4	0,1
République démocratique allemande	0,2	–	–	–	-0,1	–	–
Hongrie	4,6	6,9	7,3	8,3	7,0	5,3	8,6
Pologne	24,4	101,5	23,0	15,8	14,4	17,3	26,0
Roumanie	2,0	17,0	5,5	0,9	-0,4	-0,1	–
URSS	1,4	3,4	0,7	-1,3	0,7	2,0	1,6
Europe orientale et URSS	...	...	...	...	...	...	...
Volume des exportations							
Bulgarie	8,4	11,3	4,4	11,6	3,9	-5,5	3,3
Tchécoslovaquie	0,5	6,1	5,7	8,5	2,6	1,8	3,7
République démocratique allemande	8,4	5,4	10,6	2,1	2,1	0,5	0,8
Hongrie	2,6	7,3	9,4	5,8	-0,3	-2,2	3,7
Pologne	-19,0	8,7	10,3	9,5	1,3	4,6	4,6
Roumanie	11,3	-8,3	3,2	15,9	0,3	8,9	-3,2
URSS	1,9	4,5	3,3	2,5	-4,0	9,3	4,2
Europe orientale et URSS	1,4	4,8	5,4	5,5	-0,9	5,0	3,1
Volume des importations							
Bulgarie	9,3	3,2	5,2	5,6	11,7	-3,8	1,8
Tchécoslovaquie	-6,9	2,9	2,0	4,8	4,6	2,9	4,3
République démocratique allemande	-1,3	-4,7	5,3	3,6	3,1	4,7	2,3
Hongrie	0,1	-0,1	3,9	0,1	1,1	2,1	3,2
Pologne	-16,9	-13,7	5,2	8,6	7,9	3,6	4,9
Roumanie	-7,2	-22,4	-3,8	10,5	8,5	15,0	-17,6
URSS	6,4	9,7	4,0	4,4	4,6	-5,0	-2,2
Europe orientale et URSS	-0,1	1,3	3,7	4,9	5,3	-0,6	-0,8

[1] La principale différence entre le produit matériel net et le produit intérieur brut est que le premier exclut la valeur de la consommation de capital fixe et de services non matériels (administration publique, services personnels et spécialisés, etc.).

SOURCE: ONU/CEE, ETUDE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE EN 1987-88, NEW YORK, 1988

En Tchécoslovaquie, la production agricole a baissé de 11,2 pour cent en 1987, malgré une augmentation pour les céréales et les oléagineux. Le gouvernement a donné la priorité des priorités à la céréaliculture, ce qui a permis au pays d'importer beaucoup moins de grains, notamment pour l'alimentation animale. Dans le cadre des réformes économiques en cours, on s'emploie à restructurer de fond en comble la gestion et l'organisation de l'agriculture et des agro-industries. L'objectif est d'améliorer le rapport coût-efficacité et d'encourager les agriculteurs par des incitations économiques.

En République démocratique allemande, la production agricole est restée stable en 1987 malgré un léger tassement pour les céréales: 11,5 millions de tonnes en 1987, contre 11,7 millions de tonnes en

1986. Toutefois, les rendements de la céréaliculture restent très élevés: 45-46 quintaux à l'hectare. Alors que des réformes ont été entreprises dans le reste de l'Europe orientale en vue de faire plus de place aux forces du marché, le Gouvernement de la République démocratique allemande a réaffirmé en juin 1987 le rôle fondamental des coopératives et des fermes d'Etat. Il a par ailleurs souligné que l'intensification de l'agriculture doit permettre de conserver les ressources naturelles et de préserver l'environnement.

En Hongrie aussi, la production agricole a été globalement stable en 1987. La production céréalière, qui avait atteint un niveau record en 1984 (14,1 millions de tonnes), a continué à baisser, à cause principalement de la diminution des rendements. L'objectif pour 1988 était de réduire les superficies cultivées en blé au profit du maïs et des cultures fourragères. En septembre 1987, le Parlement a adopté un programme triennal de stabilisation qui vise à ouvrir l'économie hongroise sur les marchés mondiaux. Ce programme, principalement basé sur une réforme des prix et de la fiscalité, est entré en application en janvier 1988.

En 1987, après sept ans de croissance continue, la production agricole de la Pologne a diminué de 3,6 pour cent à cause principalement de conditions météorologiques défavorables. L'hiver, très rigoureux, a détruit 25 à 30 pour cent des vergers, d'où une diminution de près de moitié de la production de fruits. En revanche, la production céréalière a atteint le niveau record de 26 millions de tonnes. Les réformes économiques qui visent à laisser aux forces du marché un plus grand rôle dans la détermination des prix agricoles se sont accompagnées d'une forte réduction des subventions agricoles. Il est par ailleurs prévu de réduire progressivement la subvention des intrants agricoles d'origine industrielle.

En Roumanie, la production agricole, caractérisée par d'amples fluctuations d'une année sur l'autre, a diminué de 1,4 pour cent en 1987. Toutefois, une nouvelle récolte record de céréales a été rentrée (plus de 30 millions de tonnes) grâce à l'amélioration des rendements. Ainsi, la production céréalière aura augmenté au total de 36-37 pour cent en l'espace de deux ans. Le Plan 1988 vise à un fort accroissement de la production agricole et notamment à une augmentation de la production céréalière grâce à l'extension des superficies et à l'introduction de nouvelles semences hybrides. Il prévoit aussi une expansion de la production animale grâce à un accroissement du cheptel et à un meilleur taux de reproduction. Toutefois, la volonté de rembourser d'ici 1990 l'énorme dette du pays freine beaucoup les investissements. Au milieu de 1987, la dette n'était plus que de 3 milliards de dollars; le gouvernement entend la réduire encore en stimulant les exportations et en rationnant la consommation d'énergie et de denrées alimentaires.

En URSS, après les bonnes récoltes de 1986, la production agricole est restée stable en 1987. La baisse de la production végétale a été compensée par un accroissement de la production animale. Malgré un léger tassement de la production agricole totale, la récolte de céréales a été bonne: elle a atteint 211,3 millions de tonnes, contre 210 millions l'année précédente. Pour la première fois, elle a donc dépassé deux années de suite la barre des 200 millions de tonnes. Pourtant, les conditions météorologiques ont été défavorables dans certaines régions tant en 1986 qu'en 1987. Les semis et la récolte ont souffert d'un hiver très rigoureux et d'un été pluvieux, ce qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif de production de 1987, fixé à 232 millions de tonnes. L'augmentation de la production céréalière en 1986 et 1987 est due exclusivement à l'amélioration des rendements puisque les emblavures ont diminué en moyenne de 1,0-1,5 pour cent par an entre 1981 et 1987. Il n'empêche que les rendements de la céréaliculture—18 quintaux à l'hectare—restent les plus bas de toute la région. En 1987, la production de betteraves sucrières a augmenté de 13 pour cent et celle de graines de tournesol de 15 pour cent, ce qui l'a portée à un niveau sans précédent depuis plus d'une décennie.

En URSS, la production animale croît régulièrement depuis plusieurs années. Cette hausse s'est poursuivie en 1987 et la production de viande a augmenté de plus de 3 pour cent. Les effectifs du cheptel ont légèrement diminué à cause surtout des réformes économiques qui ont incité les éleveurs à abattre les bêtes les moins productives.

La réforme économique en cours en URSS a entraîné d'énormes changements dans le secteur agricole. L'administration de ce secteur a commencé à être restructurée en novembre 1985. Tout un train de mesures ont été lancées en mars 1986 pour rationaliser la gestion du complexe agro-industriel et la rendre plus efficace. Ces mesures ont notamment pris la forme d'incitations salariales, de primes, de crédits et de nouvelles règles de gestion de l'économie agricole. La réforme s'est accélérée en 1987. On s'est notamment employé à établir un lien plus étroit entre production et revenus et à promouvoir la rentabilité. Alors que le pouvoir central avait l'habitude de fixer des objectifs rigides, on s'attache désormais à décentraliser la planification, les décisions d'investissement et le contrôle financier.



Tableau 2.6 Europe orientale et URSS: variation annuelle de la production agricole et alimentaire, 1985-1988 (en pourcentage)

	1985	1986	1987	1988[1]
Production agricole				
Bulgarie	-11,6	11,4	-4,5	3,7
Tchécoslovaquie	-0,1	3,7	-11,1	-0,6
République démocratique allemande	6,1	2,6	0,4	1,4
Hongrie	-5,8	1,6	0,2	1,0
Pologne	2,3	6,4	-3,6	0,2
Roumanie	-5,7	13,5	-1,4	-3,1
URSS	0,7	6,6	-1,0	1,6
Europe orientale et URSS[2]	0,5	7,3	-2,0	1,1
Production alimentaire				
Bulgarie	-12,0	12,9	-5,7	3,9
Tchécoslovaquie	-0,1	3,9	-11,2	-0,6
République démocratique allemande	6,3	2,9	0,1	1,3
Hongrie	-5,8	1,6	0,1	1,0
Pologne	2,1	6,5	-3,3	0,5
Roumanie	-5,7	13,7	-1,4	-3,3
URSS	0,2	7,3	-0,7	1,4
Europe orientale et URSS[2]	0,1	7,9	-1,9	0,9

[1] Chiffres préliminaires.
[2] Y compris l'Albanie.

source: FAO

Production de l'Europe orientale et de l'URSS en 1988

Selon des estimations encore provisoires, la production agricole et alimentaire de la région ne se serait que légèrement redressée en 1988 (tableau 2.6), mais la progression aurait cependant été très marquée pour certains produits non alimentaires tels que le coton. Les résultats de la plupart des pays ont été voisins de la moyenne régionale. On observe toutefois deux exceptions: la Bulgarie, dont la production s'est nettement améliorée après le recul de 1987, et la Roumanie, où les récoltes ont été encore plus mauvaises que l'année précédente.

La production céréalière de la région a de nouveau diminué en 1988: selon les estimations, elle est tombée à 287 millions de tonnes, soit presque 17 millions de tonnes de moins que la récolte record de 1986. La production de blé a augmenté d'environ 4 pour cent mais celle de céréales secondaires a baissé de quelque 10 pour cent. Selon des chiffres encore provisoires, l'URSS n'aurait rentré que 195 millions de tonnes de céréales alors que la récolte avait dépassé la barre des 200 millions de tonnes les deux années précédentes. Malgré ce fléchissement, la production est restée supérieure à la moyenne du début des années 80. Son tassement est principalement dû à la sécheresse qui a sévi dans le bassin de la Volga ainsi qu'aux inondations qui ont ravagé les républiques d'Asie centrale.

La production alimentaire et agricole continue à beaucoup fluctuer d'une année sur l'autre dans plusieurs pays de la région (Bulgarie, Roumanie et, dans une moindre mesure, URSS). On voit alterner les bonnes récoltes et les mauvaises récoltes, d'où une stagnation à long terme ou, au mieux, une croissance très faible de la production agricole depuis 1980. La République démocratique allemande fait exception à la règle. Le taux de croissance de sa production agricole est resté assez stable dans les années 80: 2 pour cent par an, soit le taux le plus élevé de la région.

Politiques économiques et agricoles: principaux problèmes

En 1987, la plupart des pays de la région ont décidé d'accélérer le rythme des réformes, désormais jugées indispensables pour le progrès économique et social. La centralisation de la planification, de la gestion et du contrôle des ressources cède de plus en plus la place aux forces du marché. Le rythme et l'ampleur de ce processus varient d'un pays à l'autre mais la plupart ont entrepris de réformer la gestion de l'agriculture.

Les changements en cours en URSS sont particulièrement importants. Les entreprises acquièrent de plus en plus d'autonomie. La planification traditionnelle, basée sur des objectifs rigides de production, est peu à peu remplacée par un système plus limité de commandes de l'Etat. En Hongrie, les modifications de la planification macroéconomique et de la gestion des entreprises se sont accompagnées de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée pour les entreprises et d'un impôt progressif sur le revenu des personnes physiques. La Pologne est entrée dans une phase de réforme économique radicale qui a été marquée au départ par la volonté de restructurer totalement le système des prix. Toutefois, le processus a dû ralentir sous la pression des consommateurs. La dette extérieure reste par ailleurs très lourde, ce qui continue à rendre difficile la mise en œuvre des réformes économiques. En Bulgarie, les entreprises peuvent désormais fixer plus librement leurs prix, leurs salaires et leurs objectifs, et une réforme des prix est prévue. De vastes réformes ont également été entreprises en Tchécoslovaquie qui s'efforce de restructurer son économie et d'améliorer sa gestion. Le gouvernement étudie les moyens de permettre aux entreprises de prendre plus librement leurs décisions de production et de s'autofinancer. Il n'y a guère qu'en République démocratique allemande et en Roumanie qu'aucune modification majeure du système économique et de la gestion n'a été annoncée.

Dans la région, les grandes priorités des politiques agricoles sont désormais les suivantes:

- Décentralisation des décisions, en faisant plus de place aux forces du marché. Le grand objectif des réformes est d'accroître la production en améliorant la productivité grâce à une restructuration radicale de la gestion de l'économie agricole. On s'emploie à décentraliser les décisions, à renforcer les incitations économiques et à faire plus de place aux mécanismes du marché. Un grand débat est en cours sur la voie à suivre pour réduire les subventions à la consommation qui maintiennent les prix de la plupart des produits alimentaires de base à un niveau inférieur aux coûts de production et qui pèsent lourdement sur le budget. La réforme des prix ne saurait être trop rapide car elle est inévitablement source d'inflation et risque d'avoir un effet déstabilisateur dans certains pays. Une suppression brusque des subventions pourrait aussi avoir un impact négatif sur l'épargne, les salaires, les retraites et le fonctionnement du système fiscal. L'exemple de la Hongrie et de la Pologne, où la réduction des subventions a aggravé l'inflation, incite à la prudence.
- Ouverture sur les marchés internationaux. Elle ne sera possible que s'il y a une amélioration de la compétitivité vis-à-vis de l'Occident, ce qui suppose une réforme des prix ainsi que des monnaies totalement convertibles.
- Autosuffisance alimentaire et agricole. La sécurité alimentaire est l'un des objectifs majeurs de tous les pays de la région. Ils ont d'autant plus besoin de réduire leurs importations qu'ils manquent de devises.
- Modernisation de l'agriculture. Les pays de la région sont conscients qu'il leur faut moderniser les techniques agricoles pour permettre à l'agriculture de rattraper son retard.
- Agriculture viable et respect de l'environnement. En voulant accroître la production, on risque de porter atteinte à l'environnement. Les gouvernements de la région sont conscients qu'il leur faut respecter certaines limites écologiques, faute de quoi l'augmentation de la production agricole ne sera pas durable.



SITUATION PAR RÉGION

Chapitre 6

PAYS DÉVELOPPÉS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Dans les pays développés à économie de marché, l'offre de produits agricoles est restée supérieure à la demande en 1987. Les prix, notamment des céréales et des oléagineux, sont demeurés déprimés. Toutefois, ceux des produits laitiers et de la viande se sont un peu affermis car les mesures prises pour freiner la production ont commencé à porter leurs fruits. Malgré une aide accrue, notamment sous forme de soutien des prix, les revenus agricoles ont baissé en valeur réelle. Dans tous les pays, les appels à des réformes se sont multipliés et les responsables ont reconnu qu'il faut libéraliser les marchés agricoles et mieux coordonner les politiques internationales.

En 1988, la physionomie des marchés de la plupart des produits agricoles de la zone tempérée a complètement changé. La production a chuté et les prix ont beaucoup augmenté; cela a notamment été le cas pour les céréales, les graines oléagineuses et les produits laitiers. Cette évolution est due principalement à la sécheresse qui s'est abattue sur l'Amérique du Nord ainsi qu'aux mesures d'ajustement de l'offre prises par la CEE ainsi que par certains autres pays industriels. Les recettes que les pays développés ont tirées de leurs exportations agricoles et les stocks, notamment de céréales, ont beaucoup diminué.

En 1988, la production agricole et notamment alimentaire a baissé dans la plupart des groupes de pays à économie de marché, sauf en Océanie et dans les pays d'Europe occidentale n'appartenant pas à la CEE, où elle a augmenté (tableau 2.7).

L'offre et la demande ont été mieux équilibrées en 1988 et la situation s'est tendue sur les marchés agricoles mais les responsables restent très préoccupés par le coût du soutien des prix et des programmes de subvention auxquels on a largement recours pour soutenir les revenus agricoles. De plus en plus, on s'efforce de réorienter les politiques agricoles qui ne doivent plus seulement viser à soutenir les revenus mais aussi poursuivre des objectifs écologiques, par exemple en indemnisant les paysans qui acceptent de geler des terres et en aidant les agriculteurs des terres marginales à trouver un autre emploi.

On s'attend pour 1989 à une offre réduite de produits végétaux, à une demande ferme et à une hausse des prix agricoles. Toutefois, si le temps redevient favorable dans les grands pays producteurs, une certaine expansion de la production n'est pas impossible au deuxième semestre, ce qui donnerait un coup d'arrêt au dégonflement des stocks. L'offre mondiale de produits animaux devrait rester abondante; les prix de ces produits ne devraient donc guère augmenter.

Etats-Unis d'Amérique

En 1988, la production agricole des Etats-Unis a diminué pour la troisième année de suite. La production vivrière a chuté de 10 pour cent car une sécheresse d'une gravité sans précédent depuis 50 ans a réduit de 29 pour cent la récolte de céréales. La production non alimentaire a légèrement fléchi. L'année précédente, elle avait augmenté de 34 pour cent grâce à une récolte record de coton.

Les exportations agricoles ont continué à augmenter durant la campagne 1987/88 (octobre-septembre) malgré l'affermissement du dollar et la sécheresse. Le soja est resté le premier produit agricole d'exportation. Les exportations de blé ont beaucoup augmenté, plus que celles de n'importe quel autre produit. Les ventes de produits chers tels que le pamplemousse, les fruits à coque, les raisins secs ou les aliments pour animaux ont atteint des niveaux records.

En valeur, les exportations de blé ont augmenté de 55 pour cent grâce à l'accroissement de 12 millions de tonnes des quantités exportées et à la hausse des prix. Les exportations à destination de l'URSS ont plus que doublé et atteint le chiffre record de 9 millions de tonnes; celles à destination de la Chine ont également été en hausse (5 millions de tonnes). Les Etats-Unis ont aussi vendu plus de blé à l'Amérique latine et à l'Europe orientale. Les exportations de blé ont été stimulées par la loi de 1985 sur la sécurité alimentaire et notamment par le programme de promotion des exportations qui offre de grosses primes aux exportateurs qui vendent à certaines nations. En 1987/88, ces primes ont été de 32 dollars la tonne pour les ventes de blé à l'URSS et de 42 dollars pour les ventes à la Chine, le prix de vente moyen s'établissant à 106 dollars la tonne.

La valeur des importations agricoles a augmenté en 1987/88, jusqu'à atteindre le chiffre record de 21 milliards de dollars. Cette augmentation est presque entièrement due à la hausse des prix.

Contrairement à ce que l'on craignait, la sécheresse n'a pas provoqué de flambée des prix alimentaires. L'indice

Tableau 2.7 Pays développés à économie de marché: variation annuelle de la production agricole, de la production vivrière et de la production non vivrière, 1985-1988 (en pourcentage)

	1985	1986	1987	1988[1]
Production agricole				
Pays développés à économie de marché	2,0	-1,9	-0,9	-4,6
Amérique du Nord	5,9	-5,2	-2,8	-11,2
Etats-Unis	4,9	-6,3	-1,6	-9,6
CEE (12 pays)	-1,6	0,5	1,5	-0,7
Autres pays d'Europe occidentale	-4,7	3,5	-5,7	1,0
Océanie	2,9	0,9	-0,7	3,8
Japon	0,5	-0,2	-4,5	-1,7
Production vivrière				
Pays développés à économie de marché	1,9	-1,5	-1,5	-4,9
Amérique du Nord	6,1	-4,4	-4,1	-11,6
Etats-Unis	5,4	-5,2	-3,3	-10,1
CEE (12 pays)	-1,7	0,5	1,6	-0,7
Autres pays d'Europe occidentale	-4,8	3,4	-5,5	1,0
Océanie	1,0	1,1	-1,3	2,2
Japon	0,9	-0,1	-4,4	-1,7
Production non vivrière				
Pays développés à économie de marché	4,5	-11,6	12,7	2,6
Amérique du Nord	0,9	-23,3	32,9	-2,8
Etats-Unis	-3,0	-25,0	34,4	-2,1
CEE (12 pays)	4,9	3,6	-6,7	1,3
Autres pays d'Europe occidentale	6,1	12,4	-21,9	7,2
Océanie	12,9	-0,3	1,8	11,1
Japon	-7,2	-3,4	-7,1	-0,5

[1] Chiffres préliminaires.

source: FAO

des prix alimentaires à la consommation n'a augmenté que de 4,1 pour cent en 1988, c'est-à-dire à peu près comme en 1987. Les approvisionnements alimentaires sont restés plus que suffisants grâce en partie à une offre abondante de viande rouge et de volaille.

Compte tenu de la contraction de l'offre entraînée par la sécheresse, le gouvernement a décidé en 1989 de réduire, pour la plupart des cultures, le pourcentage de terres que les fermiers doivent mettre hors production pour pouvoir bénéficier des programmes de soutien agricole. Ainsi, pour les programmes de réduction des superficies cultivées (Acreage Reduction Programme—ARP), ce pourcentage a été ramené de 27,5 à 10 pour cent des terres à blé et de 20 à 10 pour cent des terres à maïs. Pour le programme de retrait des terres (Paid Land Diversion Programme—PLD), il est passé de 10 pour cent à zéro[1].

La hausse des prix à laquelle on s'attend en 1989 devrait stimuler la production agricole. Bien que la plupart des années de sécheresse aient été suivies de bonnes récoltes, la campagne de 1989 a mal débuté alors que l'on prévoit que la demande sera forte, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Il est donc improbable que les stocks se regarnissent rapidement, et les prix resteront élevés.

Communauté économique européenne

Selon des estimations encore provisoires, la production

1. Ces programmes (ARD et PLD) ne sont pas obligatoires mais seuls les agriculteurs qui y participent peuvent bénéficier de paiements compensatoires et de prêts sur leurs futures récoltes. La différence entre les deux types de programme est que seul le second (PLD) indemnise les fermiers pour le gel d'une partie de leurs terres.



agricole de la CEE a légèrement diminué en 1988. En effet, l'augmentation observée pour les céréales, le sucre et les légumes secs n'a pas suffi à compenser la baisse de la production de racines, tubercules, oléagineux, fruits et lait. On estime que la production de céréales des 12 Etats membres a augmenté d'environ 7 pour cent, ce qui l'aurait portée à 167 millions de tonnes, soit, si cette estimation se confirme, plus que le «seuil de garantie» (160 millions de tonnes). Le prix d'intervention devrait donc être abaissé de 3 pour cent pour la campagne 1989/90. Les récoltes ont été particulièrement abondantes en République fédérale d'Allemagne, en Espagne et en France.

La production de lait a baissé de près de 4 pour cent en 1987 et de 2 pour cent en 1988. Comme, en outre, la consommation de lait frais s'est accrue et que l'on a produit plus de fromage et de lait entier en poudre, la production de beurre et de lait écrémé en poudre a beaucoup diminué. Celle de sucre a baissé de près de 7 pour cent en 1987 par suite de la diminution des rendements et de la réduction de 3 pour cent des superficies cultivées. Bien que les cultures de betteraves aient continué à se contracter, la production aurait augmenté, selon les estimations, de 3 pour cent en 1988. Celle des cultures oléagineuses a baissé de plus de 5 pour cent alors qu'elle avait atteint en 1987 le niveau record de presque 6 millions de tonnes d'équivalent huile, soit une hausse de plus de 40 pour cent par rapport à 1986.

Politique agricole commune

La Politique agricole commune (PAC) est le poste le plus important du budget de la Communauté économique européenne. L'agriculture de la CEE est très subventionnée et la PAC prend principalement la forme de programmes de soutien agricole. Cette politique coûte très cher, d'où des appels répétés à la réforme depuis 1980. Dans les paragraphes qui suivent, nous examinerons les principaux volets de la PAC et les modifications en cours.

Contingentement de la production de produits laitiers et de sucre

Pour équilibrer le marché et freiner la surproduction dans le secteur laitier, la CEE a recours à deux instruments:

- un système de quotas (depuis avril 1984);
- une politique souple de soutien des prix, y compris un prélèvement de coresponsabilité à la charge des producteurs.

Une limite de production est fixée pour chaque élevage ou laiterie. Si le producteur dépasse cette limite, il doit acquitter sur l'excédent un prélèvement égal à 100 pour cent du prix indicatif.

A la suite de l'accord intervenu en décembre 1986, la Communauté a réduit de 8,5 pour cent les quotas laitiers durant la période 1987-1989. Elle a par ailleurs ajusté le système qui pénalise les producteurs excédentaires dans le but de faire baisser la production de 9,5 pour cent. Il n'empêche que les quotas actuels (96 millions de tonnes) restent très supérieurs aux ventes non subventionnées de produits laitiers. Ces ventes sont depuis quelques années de l'ordre de 73 millions de tonnes par an en moyenne. La Communauté a aussi commencé en mars 1987 à limiter ses achats d'intervention pour le beurre et le lait écrémé en poudre.

Entre 1983 et 1988, la production de lait a été ramenée de 129 à 120 millions de tonnes. Cette baisse et les mesures radicales qui ont été prises pour écouler les excédents ont fait pratiquement disparaître les stocks publics de lait écrémé en poudre (13 000 tonnes seulement en octobre 1988, contre 708 000 tonnes un an auparavant). Durant la même période, les stocks de beurre ont fondu, tombant de 1 006 000 tonnes à 83 000 tonnes, soit une réduction de 80 pour cent. Cette réduction est due en grande partie aux ventes subventionnées à l'URSS et aux fabricants d'aliments pour animaux. Les nombre de vaches laitières a diminué de 8 pour cent environ entre 1983 et la fin de 1986, tombant ainsi à 23,9 millions de têtes. A la fin de 1988, la réduction totale du cheptel devrait être de l'ordre de 17 pour cent.

Dans ces conditions, les dépenses de la CEE dans le secteur laitier devraient tomber à 4,9 milliards d'ECU en 1989, contre 6 milliards en 1987, soit une baisse de 18 pour cent.

En ce qui concerne le sucre, la Communauté fixe pour chaque Etat membre des quotas de production qui sont ensuite répartis entre les raffineries. Les quotas[2], fixés pour cinq ans à partir de la campagne 1986/87, obligent les exploitations et les sucreries à planifier leur production. Le système est autofinancé. Chaque année, pour financer le coût de l'écoulement des excédents sur les marchés mondiaux, les producteurs doivent acquitter un prélèvement (environ 3,2 pour cent du prix d'intervention en 1987/88). Depuis l'instauration de ce régime en 1981/82, les producteurs ont dû prendre à leur charge les pertes entraînées par l'écoulement de leur quota «C» (production excédentaire vendue sur les marchés mondiaux). Les producteurs perçoivent des restitutions à l'exportation dans les limites des quotas. Etant donné que

2. La CEE fixe pour le sucre deux quotas bénéficiant de prix minimums garantis. Le quota «A» correspond à la consommation de la Communauté, telle qu'estimée. Le quota «B», conçu pour assurer une marge supplémentaire plus un certain excédent, est un pourcentage variable du quota «A». Le sucre produit en sus de ces quantités constitue le quota «C». Il ne donne pas lieu à des subventions à l'exportation ni à un soutien des prix. Il ne peut pas être vendu à l'intérieur de la Communauté.

ceux-ci ne changeront pas jusqu'en 1990/91, les producteurs de la CEE resteront en grande partie isolés des fluctuations des cours internationaux. Ils ne se ressentiront directement de ces fluctuations que pour le quota «C». Cela pourrait encourager les agriculteurs à produire plus de sucre.

Par ailleurs, la CEE achète 1,4 million de tonnes de sucre par an—presque 13 pour cent de sa consommation—à l'Inde ainsi qu'à des pays signataires de la Convention de Lomé. Ces importations, qui s'inscrivent dans le cadre de la politique communautaire d'aide au développement, se font aux prix CEE mais les producteurs de la Communauté peuvent les réexporter, en sus de leurs quotas «A» et «B», et bénéficier de restitutions à l'exportation.

Céréales et graines oléagineuses

En 10 ans, la CEE est devenue le deuxième exportateur mondial de céréales alors qu'elle était auparavant le plus gros importateur. Sa production céréalière a en effet beaucoup augmenté grâce au progrès technique et, surtout, au soutien des prix. Après le secteur laitier, c'est le secteur céréalier qui absorbe la plus grande part des dépenses du budget agricole de la Communauté. Les dépenses ont pratiquement triplé entre 1984 et 1987.

En 1986, pour réduire la production et soulager le budget, la Communauté s'est lancée dans une grande réforme des marchés céréaliers qui a notamment consisté à:

- réduire les prix d'intervention;
- introduire un prélèvement de coresponsabilité que les producteurs doivent acquitter au-delà d'un certain plafond;
- modifier les modalités de l'intervention quand le prix de marché communautaire tombe au-dessous du prix d'intervention;
- durcir les critères qualitatifs pour l'intervention.

En février 1988, la Communauté a encore durci sa politique en introduisant un «stabilisateur budgétaire» qui fixe à 160 millions de tonnes le seuil de garantie pour chacune des quatre campagnes commerciales commençant en 1988/89. Un prélèvement de coresponsabilité supplémentaire de 3 pour cent (remboursable si le seuil de 160 millions de tonnes n'est pas dépassé) a été institué. En outre, il est prévu que le prix d'intervention de la campagne suivante diminuera automatiquement de 3 pour cent si le seuil de garantie est dépassé.

La Communauté a aussi pris d'autres mesures pour freiner la production. Par exemple, les agriculteurs sont exemptés du prélèvement de coresponsabilité ainsi que d'autres prélèvements s'ils renoncent à la céréaliculture sur au moins 30 pour cent de leurs terres arables.

La Communauté est le plus gros importateur mondial de graines oléagineuses et de produits dérivés (par exemple tourteaux servant à l'alimentation des animaux). Aucune restriction ne s'applique aux importations de ces produits, mis à part quelques droits de douane peu élevés.

Entre 1984 et 1987, la production de graines oléagineuses a augmenté de 90 pour cent mais ne représente encore que 2 pour cent environ de la production agricole totale de la CEE. La Communauté fixe des prix indicatifs ou d'objectif pour le soja, le tournesol et le colza et les planteurs perçoivent la différence si les cours internationaux sont inférieurs à ces prix. Le coût de ce soutien a beaucoup augmenté: nettement plus de 4 milliards d'ECU en 1987, contre 1,7 milliard en 1984. Dans le budget agricole, les graines oléagineuses arrivent ainsi juste après les produits laitiers et les céréales.

Le nouveau mécanisme de stabilisation du secteur des graines oléagineuses adopté en février 1988 prévoit une réduction automatique des prix institutionnels quand la production dépasse les seuils de garantie (2 millions de tonnes pour le tournesol, 4,5 millions de tonnes pour le colza et 1,3 million de tonnes pour le soja). La réduction sera, pour chaque dépassement de 1 pour cent, de 0,45 pour cent en 1988/89, et de 0,5 pour cent durant les campagnes suivantes jusqu'en 1990/91. Il n'y a pas de limite à la réduction possible des prix qui sera directement proportionnelle à la surproduction. En outre, les réductions interviendront durant la campagne au cours de laquelle il y a surproduction et non pas, comme pour les céréales, durant la campagne suivante.

Evolution récente des politiques

L'excédent massif de l'offre de produits agricoles et, surtout, le coût de la Politique agricole commune ont conduit les responsables de la Communauté, réunis à Bruxelles en février 1988, à réformer la PAC et son système de financement. Ils ont pris toute une série de mesures pour résoudre la crise budgétaire immédiate, accroître les recettes à moyen terme, dégager des fonds supplémentaires pour les zones structurellement faibles et imposer un plafond aux dépenses totales de soutien des prix agricoles. Pour contenir le déficit budgétaire 1987, l'augmentation des prix de soutien a été reportée à 1988. En plus des mesures décrites ci-dessus pour différents produits, il a été décidé de limiter les dépenses totales de la Communauté à 1,2 pour cent du PNB. Le rythme de progression des dépenses agricoles ne devra pas dépasser 74 pour cent du taux de croissance du PNB de la Communauté. A Bruxelles, des mesures ont également été adoptées pour favoriser la préretraite des agriculteurs et pour promouvoir le développement des zones peu favorisées et des zones de montagne, ainsi que la protection de l'environnement.



Canada, Océanie et Japon

Au Canada, la production agricole a diminué de 12,6 pour cent en 1988. La production de céréales a chuté de presque 36 pour cent, soit une baisse de l'ordre de 47 pour cent en deux ans. La plupart des cultures semées au printemps de 1988 dans les prairies du sud ont souffert du manque de pluie et de la chaleur. L'élevage s'est ressenti du mauvais état des pâturages et des parcours ainsi que de la hausse des prix des aliments pour animaux.

Le gouvernement reste décidé à libéraliser les politiques agricoles. C'est vrai notamment des céréales. Ainsi, les variations des prix des céréales fourragères sont intégralement répercutées sur les éleveurs en vue d'une meilleure répartition des ressources. Toutefois, les prix de soutien des produits laitiers ont été relevés.

Récemment, l'Etat est intervenu pour soutenir les revenus et stabiliser les prix mais ces mesures à court terme ont coûté cher. Ce sont les céréales et les graines oléagineuses qui en ont le plus profité. En décembre 1986, un programme spécial destiné à soutenir directement les revenus des céréaliculteurs victimes de la baisse des cours mondiaux a été annoncé. Il a été reconduit pour la campagne 1987/88.

L'accord de libre-échange conclu au début de 1988 avec les Etats-Unis marque une grande étape dans la libéralisation du commerce, y compris de produits agricoles, entre les deux pays. Tous les obstacles tarifaires et certains obstacles non tarifaires doivent disparaître d'ici l'an 2000. Cet accord devrait surtout stimuler les échanges de fruits et légumes, qui constituent la plus grande part du commerce agricole entre les deux pays.

En Australie, la production alimentaire a augmenté d'environ 4 pour cent en 1988 et la production non alimentaire, stimulée par la vigueur de la demande de laine, a progressé de 15,3 pour cent. La production de céréales, en hausse de 11 pour cent, a regagné un peu du terrain perdu en 1987. Néanmoins, elle a globalement stagné dans les années 80. La production de viande est restée pratiquement inchangée tandis que celle de lait a augmenté de 5 pour cent (soit le double du taux moyen de croissance des années 80).

Le revenu agricole moyen devrait être en hausse de 68 pour cent en 1987/88. Cette hausse sera surtout due à l'augmentation des recettes des producteurs de laine, aux précédentes récoltes de blé et au renchérissement des prix de la viande de bœuf et des produits laitiers. Les coûts devraient être en légère augmentation à cause principalement des intérêts. Grâce à la hausse des revenus, la dette agricole a en moyenne diminué, tant en 1986/87 qu'en 1987/88. Par ailleurs, après plusieurs années de baisse, on observe une tendance à l'augmentation de la valeur nominale des terres.

En Australie, le secteur laitier est resté très soutenu, mais de nouvelles mesures ont été prises en 1986 en vue d'une réduction graduelle des prix intérieurs discriminatoires et d'une meilleure réaction des exportateurs aux signaux du marché. De nouvelles dispositions douanières ont été adoptées pour les importations de légumes frais ou transformés et, pour les intrants, beaucoup de subventions ont été réduites ou supprimées. Tous les autres grands produits sont déjà largement exposés à l'influence des cours mondiaux.

En Nouvelle-Zélande, la production vivrière a été du même ordre en 1988 qu'en 1987. La production non alimentaire a très peu augmenté. En 1988, l'agriculture a terriblement souffert d'une sécheresse sans précédent qui a entraîné de lourdes pertes financières et coûté quelque 11 000 emplois.

Depuis 1984, le Gouvernement néo-zélandais s'est lancé dans toute une série de réformes visant à améliorer la concurrence et la répartition des ressources entre les différents secteurs, dont l'agriculture. Il a réduit les indemnités versées aux agriculteurs en cas de baisse des prix agricoles ou de catastrophes naturelles et, depuis 1986, il n'y a plus eu de soutien—financé par l'Etat ou par les consommateurs—des prix et des revenus pour les principaux produits. En conséquence, les dépenses budgétaires et les revenus agricoles ont peu à peu diminué.

Le Gouvernement néo-zélandais a aussi pris des mesures pour promouvoir la restructuration de l'agriculture et protéger les agriculteurs de ses effets. Ainsi, on a lancé un programme rural d'escompte qui vise à améliorer la situation financière des agriculteurs et à aider ceux dont les exploitations ne sont plus viables à quitter l'agriculture. Par ailleurs, la production s'est diversifiée. La viande de cerf et le kiwi, par exemple, gagnent en importance.

Au Japon, la production agricole, qui avait déjà baissé de 4,5 pour cent en 1987, a diminué de 1,7 pour cent en 1988. Cette fois encore, la baisse est principalement due à la céréaliculture. La production animale a légèrement augmenté alors qu'elle avait stagné en 1987.

Le Japon est le premier importateur net de produits agricoles et il ne subventionne pas ses exportations. Ces dernières années, il a contribué à réduire les tensions sur les marchés internationaux en s'ouvrant, par exemple, à la viande de bœuf. Sa politique agricole vise essentiellement à réduire le soutien de l'Etat, à améliorer les structures agricoles et à accroître la productivité. Des mesures sont prises pour réduire les prix intérieurs et la production, notamment de produits laitiers, de viande et de céréales.

TROISIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

Introduction

NATURE DU PROBLÈME

Un développement qui détruit les ressources naturelles dont il dépend ne mérite pas le nom de développement. Dans son rapport de 1987 intitulé *Notre avenir à tous*, la Commission mondiale de l'environnement et du développement (Commission Brundtland) soulignait la nécessité cruciale d'une agriculture durable[1]. C'était là un progrès important, ne serait-ce que parce que cela prouvait que les milieux politiques avaient pris conscience de la nécessité de promouvoir un développement sans danger pour l'environnement.

Quand l'environnement souffre, tout le monde souffre, mais surtout les ruraux pauvres des pays en développement qui tirent directement leur subsistance de l'habitat naturel. Ils sont aussi les premiers à souffrir quand on limite l'accès à des ressources surexploitées ou dégradées. D'où la nécessité de donner la priorité absolue à la promotion d'un développement durable, et en particulier de systèmes viables de production agricole. Accroître aujourd'hui la production de l'agriculture, des forêts et des pêches en ne laissant pour demain que des sols dégradés, des forêts ravagées et des stocks de poisson épuisés, ce n'est pas le développement, mais bien son contraire.

Le consensus sur ce principe est acquis, mais il reste beaucoup à faire pour qu'il influence concrètement les politiques de développement des gouvernements et des organisations internationales. Les défis à relever aujourd'hui sont les suivants: comment faire apparaître un consensus sur les conditions préalables nécessaires à une agriculture viable? Comment construire une solide phalange politique nationale et internationale à l'appui d'objectifs clairement définis et bien compris? Que faire pour atteindre ces objectifs? L'un des principaux soucis, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, doit être de mieux intégrer les considérations écologiques dans les politiques agricoles et économiques. Dans beaucoup de pays en développement, un objectif complémentaire doit être de freiner la croissance démographique.

1. Commission mondiale de l'environnement et du développement, *Notre avenir à tous*, Oxford University Press, 1987. La notion de durabilité était venue au premier plan de l'actualité en 1980 avec la Stratégie mondiale de la conservation de l'Union internationale pour

Qu'entend-on par «durabilité»? Qu'est-ce qui doit être durable? Pour les économistes, ce pourrait être la croissance économique et la consommation d'aliments, de bois de feu et d'autres biens de première nécessité. Mais les écologistes et les biologistes pourraient répondre que c'est la sauvegarde de la biosphère qui doit primer sur tout et que l'essentiel est de conserver la diversité génétique et biologique. Les anthropologues et les sociologues pourraient, quant à eux, nous rappeler que beaucoup de pressions qui s'exercent sur l'environnement ont leur origine dans des traditions culturelles. Par exemple, la préférence pour les produits de l'élevage et des cultures peut entraîner le déboisement et l'appauvrissement des sols; la préférence pour le poisson peut être une cause de pression sur l'environnement marin. Certains critiques iraient jusqu'à prétendre que ce que nous voulons réellement faire durer, c'est l'actuelle division internationale de la richesse et du pouvoir, qui impose de façon inéquitable des critères écologiques différents aux pays riches et aux pays pauvres. Toutefois, presque tous conviendront que la notion de durabilité englobe des considérations éthiques: ce qui se passe aujourd'hui conditionne l'existence des générations à venir.

La difficulté de définir la durabilité peut compliquer l'organisation d'un effort mondial: comment formuler des stratégies et politiques à long terme pour appliquer un concept qui n'est pas clairement défini ou dont il n'y a pas de définition universellement acceptée? C'est pourquoi la FAO a formulé sa propre définition, qui a été approuvée par le Conseil de la FAO en 1988, à savoir:

> «Pour un développement durable, il faut aménager et conserver les ressources naturelles et orienter les changements techniques et institutionnels de manière à satisfaire les besoins des générations actuelles et futures. Dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, il s'agit de conserver les terres, les eaux et le patrimoine zoogénétique et phytogénétique et d'utiliser des moyens sans danger pour l'environnement, techniquement bien adaptés, économiquement viables et socialement acceptables.»

Heureusement, quelle que soit la définition adoptée, la plupart des facteurs écologiques qui menacent la production vivrière menacent aussi «ce qui doit être



Les définitions du développement durable

«Le développement durable répondrait aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs...» (Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987).

«... le développement durable est un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et les changements apportés à nos institutions se font de manière harmonieuse et renforcent le potentiel présent et à venir permettant de mieux répondre aux besoins et aspirations de l'humanité.» (Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987).

«Le développement durable est un modèle de transformation de la société et des structures économiques (c'est-à-dire de développement) qui optimise les bénéfices économiques et sociaux disponibles immédiatement sans compromettre le potentiel qui permettra d'obtenir des bénéfices analogues à l'avenir.» (R. Goodland et G. Ledec, Neoclassical Economics and Principles of Sustainable Development, *Ecological Modelling,* vol. 38, nos 1/2 1987).

«... un développement qui maintient un niveau donné de revenus en conservant les sources de ce revenu, c'est-à-dire le stock de capital produit et de capital national.» (P. Bartelmus, Accounting for Sustainable Development, ONU/DIES, document de travail no 8, 1987).

«... la durabilité est l'aptitude de maintenir la productivité, d'un champ, d'une exploitation ou d'une nation, face à une crise ou à un choc.» (G. Conway et E. Barbier, After the Green Revolution, *Futures,* numéro spécial, 1988).
N.B. Crise signifie ici, par exemple, salinisation croissante, érosion du sol ou endettement. Un choc peut être, par exemple, une forte hausse des prix des intrants ou de l'énergie, ou une sécheresse exceptionnelle.

«Le développement durable est le progrès économique obtenu sans érosion du capital naturel—c'est-à-dire que les actifs écologiques sont maintenus constants, tandis que l'économie poursuit les objectifs sociaux jugés appropriés.» (D. Pearce, Economics, Equity and Sustainable Development, *Futures,* numéro spécial, 1988).
N.B. Dans cette définition, le capital naturel ne s'entend pas au sens opérationnel. En réalité, il ne peut être maintenu constant.

Sur le plan général, aucune définition plus précise que celles qui précèdent n'est nécessaire. Toutefois, sur le plan opérationnel, il faut beaucoup plus de précision. La difficulté est moins de définir le concept de durabilité, notamment en ce qui concerne les ressources naturelles, que de préciser les conditions dans lesquelles cette durabilité n'est plus assurée.

durable». En outre, malgré leurs conceptions opposées de la durabilité, l'économiste, l'écologiste et l'anthropologue s'entendent pour reconnaître qu'elle implique une inversion de la tendance à la dégradation de l'environnement.

Admettant que l'on soit d'accord sur ce qu'il faut faire, quels sont les politiques et programmes spécifiques à appliquer aux niveaux international, régional et local pour promouvoir un développement durable? Quels sont les types d'efforts qui auront le plus de chances d'être efficaces? Où et sur quels groupes de populations faut-il concentrer l'action? En quoi cette action doit-elle être différente dans les pays développés et dans les pays en développement?

La thèse du présent chapitre est qu'il faut utiliser et intégrer dans des stratégies de développement durable tous les niveaux d'organisation et d'action. En particulier, les autorités internationales, nationales et régionales devraient tirer parti des moyens dont elles disposent pour modifier les incitations qui motivent les comportements locaux afin de réduire ou prévenir les atteintes à l'environnement. Les autorités devraient mettre en œuvre des politiques, programmes et projets conçus pour encourager et aider les ruraux pauvres à adopter des pratiques agricoles et autres sans danger, ou du moins avec un minimum de danger pour l'environnement.

Les problèmes d'environnement ne sont pas limités dans le temps ni confinés dans une région ou zone climatique donnée. Les sécheresses sont une constante de l'agriculture dans le Middle-West américain ainsi que dans le Sahel. L'altération à plus long terme du climat provoquée par l'effet de serre aura probablement des effets sur le secteur alimentaire et agricole des pays développés comme des pays en développement. Même les efforts faits pour protéger l'environnement dans un pays peuvent avoir des effets néfastes pour d'autres pays. Par exemple, les programmes de gel de terres appliqués pour conserver les ressources en sol dans le Nord ont d'importantes conséquences, tant positives que négatives, pour les échanges et les flux d'aide alimentaire dans le Sud. En outre, les techniques et politiques mises au point dans le Nord pour aménager l'environnement ne sont pas toujours appropriées pour le Sud.

Dans un monde interdépendant, la durabilité est un tout qui est à la merci de son élément le plus faible. Tous les pays doivent s'efforcer d'atteindre leurs objectifs de développement sans provoquer de dégâts écologiques irréversibles; les organisations internationales ont leur rôle à jouer à cet égard, mais les gouvernements et les peuples qu'ils représentent ont aussi le leur. Il faut que les pays reconnaissent que la façon dont ils utilisent leurs ressources naturelles de leurs territoires peut avoir des conséquences à l'échelle de la région et même de la

Appauvrissement de la couche d'ozone et effet de serre

L'industrialisation et la déforestation altèrent la composition chimique de l'atmosphère terrestre et il est possible que ces altérations aient déjà entraîné des modifications climatiques qui pourraient menacer l'agriculture, l'équilibre écologique et même la santé humaine.

Le bilan thermique de la planète dépend d'échanges complexes et dynamiques de rayonnements infrarouges entre la surface de la terre et l'atmosphère. Cet équilibre est réglé par des gaz présents à l'état de traces dans l'atmosphère qui retiennent la chaleur provenant du rayonnement solaire, comme le fait le verre d'une serre. Le plus connu est le gaz carbonique (CO_2) qui est naturellement présent dans l'atmosphère. Quatre autres gaz absorbent également les radiations: chlorofluocarbones (CFC), méthane, oxyde nitreux et ozone. Le méthane et l'oxyde nitreux sont produits à la fois naturellement et artificiellement. Mais les chlorofluocarbones sont des substances artificielles utilisées principalement pour la réfrigération, dans les aérosols et comme solvants.

Ces altérations de l'atmosphère créent de graves dangers. Le premier tient à ce que les chlorofluocarbones libèrent dans les couches supérieures de l'atmosphère du chlore, qui catalyse la dissociation de l'ozone. Cela constitue un grave danger pour la santé humaine, car la couche d'ozone filtre les rayons ultraviolets émis par le soleil qui sont cancérogènes. La première grande initiative internationale visant à protéger la couche d'ozone a été prise le 16 septembre 1987, quand 30 pays et la CEE ont signé le Protocole de Montréal où ils s'engageaient à réduire de moitié la consommation de chlorofluocarbones d'ici la fin du siècle. Ce protocole est entré en vigueur en 1989.

La deuxième grande menace qui vient de l'atmosphère est l'effet de serre. Depuis le début de l'industrialisation, la consommation de combustibles fossiles a augmenté de façon spectaculaire, d'où des émissions d'énormes quantités de gaz carbonique. La concentration de CO_2 dans l'atmosphère a augmenté de près de 25 pour cent depuis 1850. L'industrialisation et la consommation de combustibles fossiles qui l'accompagne en sont la principale cause, mais les incendies de forêt, la consommation de bois de feu et la déforestation aggravent encore le problème.

Il n'est guère possible de prédire l'évolution de la teneur de l'atmosphère en CO_2, car nous ne comprenons pas encore parfaitement le cycle du carbone. Selon un modèle mondial, la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique sera en l'an 2050 de 40 à 100 pour cent supérieure à ce qu'elle était à l'ère préindustrielle.

Les conséquences précises de cet accroissement des concentrations de CO_2 et d'autres gaz restent incertaines. Un effet positif est qu'elle pourrait accélérer la croissance des végétaux par son action sur la photosynthèse. En revanche, le CO_2 pourrait se comporter comme un écran qui retiendrait le rayonnement thermique de la terre—c'est ce qu'on appelle l'effet de serre. En dehors des effets directs sur les règnes végétal et animal, le réchauffement de la planète pourrait entraîner un relèvement du niveau des mers, à cause de la dilatation des océans, de l'accroissement des précipitations nettes et, dans les scénarios les plus pessimistes, de la fonte des calottes polaires. Mais il est aussi possible que le réchauffement accroisse l'évaporation et donc la couverture nuageuse qui intercepterait les rayonnements et atténuerait peut-être l'effet de serre.

Il est extrêmement difficile de prédire les conséquences de l'effet de serre parce que les modèles de l'atmosphère doivent tenir compte de nombreux facteurs interdépendants et difficilement mesurables. Par exemple, la fonte des glaces et des neiges aurait des effets difficiles à prédire: d'un côté, cela réduirait l'albédo, mais de l'autre l'accroissement de la couverture nuageuse pourrait intercepter plus de rayonnements solaires. Il est probable que le climat mondial ne répondrait pas de façon uniforme au réchauffement, mais qu'il y aurait des seuils critiques auxquels de faibles accroissements de la température entraîneraient des transformations importantes et soudaines. Nous n'avons encore qu'une idée imparfaite de ce que peuvent être ces seuils et des changements qui pourraient se produire lorsqu'ils seront atteints.

En dépit des incertitudes, certaines études récentes semblent suggérer que le réchauffement a déjà commencé et qu'il s'accélérera au cours des prochaines années. Selon leurs conclusions, la température de la planète pourrait augmenter d'au moins 1,5 à 4,5 °C pendant le prochain demi-siècle, à moins d'une réduction spectaculaire de la consommation de combustibles fossiles et de la déforestation. Il est impossible de prédire les effets de cette altération du climat sur la société, mais il est fort possible que la sécheresse, la désertification et l'érosion s'aggravent. Les catastrophes écologiques telles qu'inondations, tempêtes, incendies de forêt ainsi que les infestations de ravageurs et d'agents pathogènes pourraient aussi se multiplier. Une portion importante des zones les plus fertiles et les plus peuplées du monde pourraient être inondées ou moins arrosées tandis que dans d'autres, le régime des précipitations pourrait s'améliorer. Bref, des changements de l'environnement risquent de constituer une menace très sérieuse et peut-être calamiteuse pour toute la planète.

planète. Il est essentiel que la FAO, les autres organisations intergouvernementales et les ONG collaborent pour promouvoir des pratiques agricoles viables au niveau local, mais cet effort doit se situer dans un contexte national et international approprié. La FAO et les autres organisations peuvent aider à résoudre certains problèmes techniques au niveau local, mais cette action ne peut se substituer à un engagement national. Les pays riches peuvent fournir une assistance financière ou technique pour aider les pays pauvres à trouver des modèles de développement durable. D'un autre côté, les pays acceptent de moins en moins bien que les bailleurs de fonds subordonnent les transferts de ressources financières à des conditions qu'ils considèrent comme propres à promouvoir un aménagement rationnel des ressources naturelles.



NATURE DU PROBLÈME

Depuis quelques années, l'environnement suscite des préoccupations croissantes dans la plupart des pays développés, en partie parce qu'on a pris conscience du caractère cumulatif de certains problèmes, mais surtout parce que les électeurs font pression sur les gouvernements pour qu'ils s'attaquent à des problèmes tels que la contamination des aliments et la pollution des eaux résultant de l'utilisation de méthodes dangereuses et trop intensives de production agricole. Mais cette prise de conscience n'a pas encore atteint la dimension mondiale. Comment un effort planétaire visant à promouvoir une agriculture écologiquement viable pourrait-il réussir en l'absence d'une telle dimension?

Les pays développés ne peuvent se tenir à l'écart du débat sur le développement durable: eux aussi doivent réorienter leurs modes de production et de consommation. Les pays riches doivent trouver le moyen de poursuivre leurs objectifs économiques tout en mettant fin aux agressions insupportables pour l'environnement. Bien sûr, les conséquences écologiques de l'activité des pays développés ne touchent pas nécessairement l'agriculture du tiers monde. Ni l'accident de Tchernobyl, ni la marée noire de l'Alaska n'auront d'impact immédiat sur les agriculteurs du Nigéria ou du Pérou. Mais d'autres pratiques affecteront de vastes zones de la planète, par exemple la destruction de la couche d'ozone par les chlorofluocarbones, qui sont en majeure partie produits et consommés dans le Nord.

Dans les pays en développement, il est essentiel, pour quatre raisons, de concentrer l'effort sur les ruraux pauvres. Premièrement, ce sont eux qui sont les plus menacés dans l'immédiat par la dégradation de l'environnement, qu'ils y contribuent ou non. Deuxièmement, une bonne partie des atteintes à l'environnement, dont ils sont en définitive les principales victimes, sont dues aux pratiques destructrices qu'ils sont contraints d'adopter pour survivre en raison de leur détresse économique. Troisièmement, les organismes multinationaux et bilatéraux de développement peuvent avoir une influence sur les politiques et programmes qui ont un effet direct sur les ruraux pauvres au moyen de leurs projets de développement et d'assistance technique. Quatrièmement, certaines institutions, notamment le Fonds monétaire et la Banque mondiale, ainsi que les gouvernements des pays développés peuvent aussi aider à promouvoir un développement durable en tenant compte de l'impact écologique de leurs relations économiques avec les pays en développement.

Il est à craindre que les programmes d'ajustement structurel n'accélèrent la dégradation de l'environnement dans les pays endettés. Ceux-ci risquent de surexploiter leurs ressources naturelles pour gagner les devises nécessaires au service de la dette. Les programmes d'ajustement structurel qui réduisent l'emploi en ville peuvent accroître la pression démographique dans les campagnes. La nécessité d'affronter les problèmes immédiats de la dette et de la balance des paiements détourne l'attention des besoins à plus long terme, tels que l'aménagement viable des ressources naturelles. Cela risque aussi de déstabiliser le climat politique et de rendre plus difficile l'adoption de mesures impopulaires mais indispensables pour améliorer l'aménagement des ressources naturelles.

Les gouvernements doivent adopter des politiques économiques, sociales et agricoles propres à encourager des comportements sans danger pour l'environnement. Ils doivent promulguer des législations et appliquer des politiques qui permettent aux peuples d'améliorer leurs niveaux de vie sans détruire de façon irréversible les forêts et les sols. Dans beaucoup de pays, des programmes efficaces de planification familiale sont essentiels pour réduire les pressions de la population sur l'environnement. Les efforts des organisations internationales n'auront d'impact réel que si les gouvernements appliquent sérieusement des politiques de durabilité. Pour que la tendance à la dégradation de l'environnement s'atténue ou s'inverse, et pour que des pratiques agricoles sans danger pour l'environnement se généralisent, il faudra avant tout une transformation des modes de vie dans les secteurs de l'agriculture et des pêches.

Dans la présente partie de cet ouvrage, on s'est efforcé de tirer les enseignements des activités présentes et actuelles de la FAO[2] pour proposer des approches et des éléments de stratégies en vue d'accélérer et de généraliser cette transformation. Le chapitre 1 développe le débat sur la nature et l'ampleur des problèmes posés par une exploitation des ressources sans respect pour l'environnement. Le chapitre 2 présente certains problèmes qui doivent être affrontés pour que des progrès soient possibles. Le chapitre 3 énonce les principaux éléments des stratégies proposées de la FAO, qui bien sûr devront être adaptés aux besoins spécifiques de chaque pays.

2. Ce n'est pas d'hier que la FAO lance ou appuie des initiatives visant à susciter une telle transformation; l'histoire de ces efforts est retracée dans «Eléments des politiques, des programmes, du budget et des activités de la FAO visant à favoriser la pérennité du développement», CL94/6, 1988. Voir aussi *Examen du programme ordinaire*, chapitre 12, «Soutien de la FAO aux Etats Membres pour la protection et l'amélioration du milieu naturel et l'introduction de considérations écologiques dans les projets et programmes de la FAO», C89/8, 1989.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

Chapitre 1

AMPLEUR DU PROBLÈME

L'humanité a reçu en héritage un énorme patrimoine naturel issu de trois milliards d'années de développement des espèces et des écosystèmes, et de plusieurs millénaires d'accumulation de sols et d'eaux souterraines. Ce patrimoine était resté en grande partie intact jusque vers le début du XVIIIe siècle. Même si quelques espèces et quelques écosystèmes avaient disparu et si les sols étaient irrémédiablement dégradés dans des zones limitées, ces pertes ne représentaient qu'une très faible proportion du patrimoine total. Mais depuis deux siècles, nous détruisons notre héritage à un rythme de plus en plus rapide, et nous compromettons le bien-être des générations futures. Cette destruction a des dimensions planétaires, régionales, nationales et locales qui ont récemment été étudiées par la FAO et dont on se contentera ici d'évoquer certains aspects[1].

La dimension planétaire

L'humanité est confrontée à un certain nombre de problèmes qui, même s'ils tiennent en général à des actions nationales, sont en fait planétaires et appellent des solutions collectives. Trois sont particulièrement préoccupants: la modification éventuelle du climat, la perte de ressources génétiques et les effets des technologies agricoles mal adaptées ou dangereuses.

Altération des climats
Les scientifiques tendent de plus en plus à reconnaître que notre civilisation est en train d'altérer le climat de la planète. Le réchauffement mondial lié à l'effet de serre et qui est principalement dû à la consommation de combustibles fossiles (pratique qui, dans le Nord, dure déjà depuis longtemps) risque, si l'on n'y met pas fin, de provoquer des altérations du climat préjudiciables à l'agriculture dans bien des parties du monde.

Perte de ressources génétiques
Depuis 10 000 ans et plus, on estime que l'homme a utilisé pour se nourrir plus de 100 000 plantes ainsi que de nombreuses espèces animales. La productivité était généralement faible, mais cette diversité génétique a beaucoup contribué à stabiliser la production et à amortir les effets des épiphyties sur la société humaine. Sous l'effet de l'augmentation de la population et de la demande croissante d'aliments, de combustibles et de bois d'œuvre et d'industrie, cette diversité a beaucoup diminué, soit à cause de la destruction d'écosystèmes, d'espèces et de variétés locales, soit parce que les structures de la consommation ont changé. Il n'y a plus guère aujourd'hui qu'environ 150 espèces végétales et 15 espèces animales qui soient généralement utilisées. La majeure partie de l'humanité dépend maintenant de 12 plantes seulement pour l'essentiel de sa ration calorique.

La perte d'une espèce ou d'une variété peut se produire au niveau local, mais le problème est d'ordre planétaire car tous les pays sont interdépendants en ce qui concerne le matériel génétique. Par exemple, les variétés de blé nain qui ont joué un rôle si important dans la révolution verte des années 60 en Amérique latine et en Asie du Sud ont été produites à partir de matériel génétique japonais introduit aux Etats-Unis et qui, après de nouvelles améliorations, a été transmis au CIMMYT au Mexique pour être utilisé dans d'autres pays en développement.

Beaucoup de ressources génétiques ont été perdues au cours des 30 dernières années. On estime que les pertes sont particulièrement importantes dans les forêts humides tropicales qui représentent environ le tiers des 5 millions d'espèces terrestres existantes.

Technologies agricoles mal adaptées
Le troisième problème, lié à celui de l'érosion des ressources génétiques, est celui des technologies agricoles non viables. Le problème est de nature planétaire car les choix en la matière reflètent la décision collective des pays. Comme il est indiqué ci-après, il s'agit en particulier de l'utilisation des engrais minéraux, de l'élevage intensif et de l'utilisation des pesticides. Par exemple, quand l'intensification des cultures a fait proliférer les ravageurs, la réaction a

1. FAO, *L'agriculture mondiale: Horizon 2000*, 1989 (chapitre 11 sur le développement agricole et l'environnement).



presque toujours été d'utiliser les pesticides. Cela a provoqué une altération des écosystèmes à cause de la destruction d'espèces non cibles, de l'accumulation de résidus dans l'environnement et dans les aliments et de l'apparition d'une résistance aux pesticides dans les espèces cibles.

Depuis les années 40, plus de 1 600 espèces d'insectes ont acquis une résistance importante aux principaux pesticides parce que ceux-ci ont été utilisés de façon prolongée et non sélective. Cette résistance existe aussi bien chez les ravageurs des champs que chez ceux des entrepôts et, dans une moindre mesure, chez les cryptogames et les mauvaises herbes. L'industrie des pesticides ne cesse de renouveler son arsenal, mais rien ne dit qu'elle gagnera la course. C'est pourquoi la FAO et d'autres organisations encouragent depuis les années 60 à mettre au point et promouvoir des techniques de lutte raisonnée contre les ravageurs associant l'utilisation de variétés résistantes, des pratiques culturales appropriées et des applications de pesticides à des doses et des fréquences plus réduites afin de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et le risque de résistance.

La dimension régionale

Beaucoup de ces problèmes doivent être envisagés à l'échelle régionale: par exemple dans le secteur des pêches, malgré l'extension des juridictions nationales, le caractère migrateur de beaucoup d'espèces oblige à relever le défi du développement et de l'aménagement durables à l'échelle du groupe de pays ou de la région.

La plupart des stocks de poisson qui sont maintenant exploités dans les zones de pêche nationales sont sujets à des pressions croissantes. En l'an 2000, la demande pourrait atteindre des niveaux très proches de la production maximale possible, même en tenant compte de la croissance continue de la production aquacole.

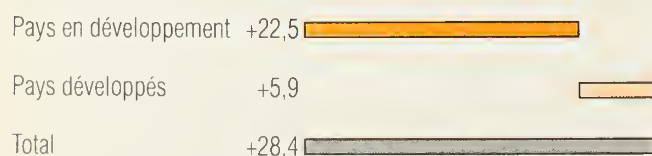
Contrairement aux phénomènes décrits plus haut, les précipitations acides affectent tous les écosystèmes terrestres et aquatiques, qu'ils soient aménagés ou «naturels", et sont l'effet indirect des politiques énergétiques appliquées dans des secteurs autres que ceux de l'agriculture, des forêts et des pêches. Les dégâts sont surtout graves en Amérique du Nord et en Europe, mais sont apparents aussi dans certains pays en développement, surtout près des grands centres urbains et industriels.

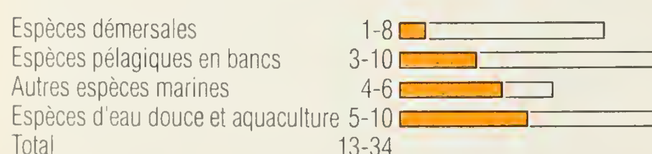
Il est difficile d'évaluer l'ampleur du problème à cause de la complexité des réactions chimiques qui interviennent entre les principaux gaz responsables de ce phénomène (dioxyde de soufre, oxydes nitreux et ozone) quand ils sont encore dans l'atmosphère, et de celles qui se produisent sur les feuilles, dans le sol et dans les eaux de surface par la suite. Il est toutefois certain que des millions d'hectares sont plus ou moins touchés. Les dégâts sont considérables dans les forêts d'Amérique du Nord et d'Europe et les cultures ont aussi souffert dans une certaine mesure, mais les pertes sont difficiles à chiffrer. Des milliers de lacs se sont acidifiés (particulièrement en Scandinavie), ce qui a entraîné de sérieuses réductions des populations de poisson. Certains sols s'acidifient rapidement jusqu'à une profondeur pouvant atteindre un mètre et si l'on n'y remédie pas par le chaulage, la production en souffrira. Enfin, plusieurs écosystèmes naturels sont menacés, particulièrement certains marécages.

Les dimensions nationales et locales

Le défrichage anarchique, l'érosion des sols et d'autres formes de dégradation des ressources, qui résultent essentiellement de décisions prises à l'échelle nationale ou locale, peuvent avoir des conséquences planétaires ou régionales. La croissance économique et la pression démographique des deux ou trois dernières décennies ont provoqué une telle accélération de la dégradation que la survie et la viabilité à long terme des nations en sont menacées. En l'absence de mesures correctives appropriées, la poursuite de l'expansion démographique aggravera encore le problème.

A l'échelle nationale, la nature du problème est différente dans les pays développés et dans les pays en développement. Dans les premiers, les dangers des pratiques actuelles tiennent en général aux effets secondaires des intrants utilisés dans des systèmes de production intensifs, tandis que dans les seconds ils découlent principalement des systèmes de production





source: FAO, L AGRICULTURE MONDIALE. HORIZON 2000, 1989

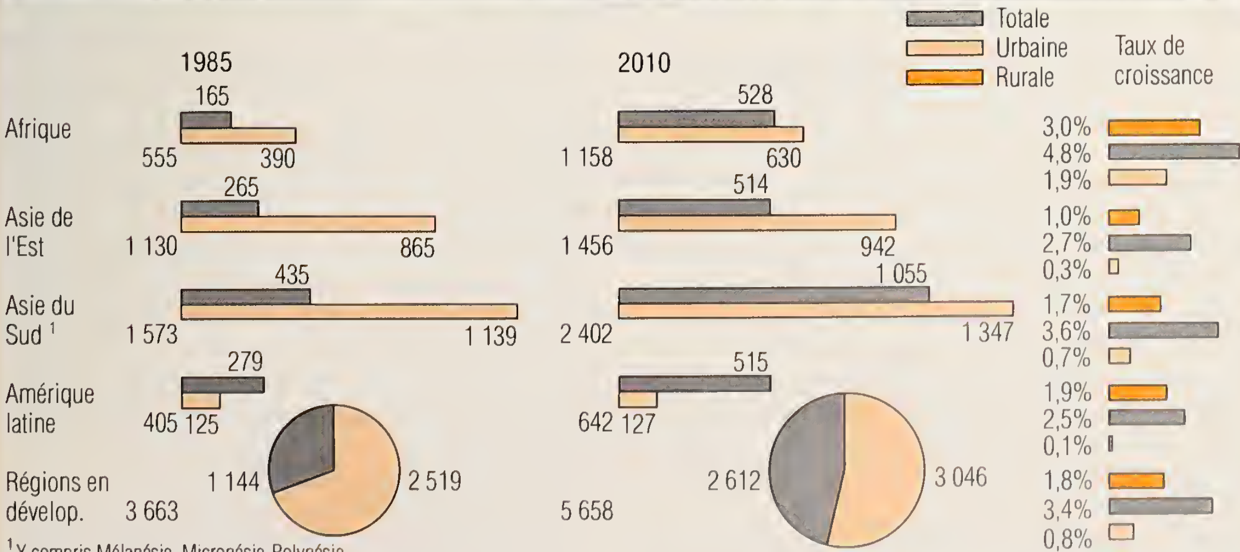
Pression démographique et dégradation des ressources[1]

La croissance démographique fait peser une grave menace sur l'environnement, surtout dans les pays où la population double en moins de 30 ans ou même en moins de 20 ans. Dans la plupart des pays, le surcroît de pression qui s'exercera sur les ressources sera principalement dû à la demande urbaine d'aliments, de combustible et d'autres produits. Sur les quelque 2,2 milliards de nouvelles bouches à nourrir dans les pays en développement entre 1985 et 2010, 1,5 milliard environ seront des citadins. C'est en Asie du Sud que l'accroissement de la population sera le plus fort (plus de 800 millions de personnes, dont les trois quarts dans les villes). La région du tiers monde où l'accroissement sera le moins fort est l'Amérique latine (238 millions, presque tous citadins); cependant, même si l'exode rural se poursuit à un rythme rapide, le nombre de ruraux augmentera presque partout.

Toutefois, ce serait une vue simpliste et un diagnostic incorrect que de vouloir expliquer la dégradation de l'environnement uniquement par la croissance de la population et la nécessité de nourrir cette population. Dans certains cas, l'ampleur des problèmes d'environnement dépasse ce qui pourrait normalement résulter de la seule croissance démographique rapide. Dans d'autres, une population en pleine expansion peut être en équilibre avec l'environnement. C'est à l'effet conjugué de la croissance démographique et d'autres facteurs qu'est due la détérioration générale de l'environnement. Parmi ces facteurs, les plus importants sont:

- La disparition, presque partout, des systèmes traditionnels d'aménagement des ressources sous l'effet des pressions démographiques et des pressions commerciales extérieures. Les modes traditionnels d'aménagement communautaire des ressources réussissaient en général à assurer une exploitation viable. Des systèmes de production efficients et respectueux de l'environnement comportant de longues jachères forestières ou arbustives s'étaient développés pour exploiter sans danger divers environnements fragiles ou difficiles. L'équilibre démographique était souvent maintenu dans ces systèmes par une régulation sociale de la fécondité, de la mortalité, de l'émigration et de la nuptialité. Le plus souvent, ces systèmes ont été déséquilibrés ou détruits par la pression des populations humaines ou animales en l'absence d'interventions technologiques appropriées, et aussi, dans une moindre mesure, par des pressions commerciales et politiques.
- Apparition d'une économie commerciale. L'impact de la demande commerciale sur les attitudes culturelles traditionnelles des populations—par exemple à l'égard de la faune sauvage pendant la colonisation de l'Amérique—est bien documenté. Il y a d'autres exemples d'exploitation commerciale des ressources débouchant souvent sur leur dégradation, tels que l'exploitation des forêts tropicales d'Asie, le défrichement des forêts en Amérique latine et l'expansion des plantations d'arachide et de tabac en Afrique subsaharienne.
- Inégalité d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles et morcellement des exploitations. La répartition des terres se détériore dans beaucoup de pays en développement et la taille des exploitations diminue. La grande agriculture tend à utiliser la terre moins intensivement que les petites exploitations et à employer moins de main-d'œuvre à l'hectare.

1. R. Repetto et T. Holmes, «The role of population in resource depletion», *Population and Development Review*, vol. 9, no 4, décembre 1983.





extensifs qui finissent par entraîner le surpâturage, la surexploitation des terres cultivées et des coupes excessives de bois de feu. Mais dans les pays en développement, le problème ne relève pas simplement de la technologie agricole: c'est un problème de développement au sens large. La FAO, dans une étude intitulée *Terres, vivres et population,* a montré que, dans certains pays en développement, la population projetée pour l'an 2000 dépassera la capacité potentielle de charge des terres, même en admettant l'utilisation maximale de toutes les terres arables et des techniques actuellement disponibles[2].

Dans les pays développés, les principaux problèmes d'environnement liés à l'agriculture sont de trois ordres: résistance des ravageurs aux biocides (voir plus haut), contamination des eaux souterraines et superficielles par les engrais minéraux, les déjections animales et les pesticides; érosion, compactage et autres formes de dégradation des sols.

L'ampleur et la gravité de la contamination des eaux superficielles et souterraines varient beaucoup, mais le problème se pose dans tous les pays développés. Il est particulièrement grave dans certaines parties de la CEE, des Etats-Unis et de l'URSS où il y a une forte concentration d'entreprises de production animale ou végétale intensive. On ne connaît pas le rôle exact des engrais minéraux, mais ils sont certainement une des principales causes de l'augmentation observée un peu partout de la concentration de nitrates dans les eaux souterraines qui, dans certains cas, dépasse le niveau considéré sans danger pour la consommation humaine et qui a obligé à fermer des puits ou à mettre en place des installations coûteuses de dépuration. Les résidus de pesticides dans les eaux potables posent des problèmes analogues.

La dégradation des sols était autrefois dans les pays développés un problème aussi sérieux qu'elle l'est aujourd'hui dans les pays en développement. Son extension géographique et sa gravité ont diminué, mais il reste des zones non négligeables dans lesquelles l'érosion éolienne et hydrique est beaucoup plus rapide que la régénération naturelle des sols. En outre, pour compenser au moins en partie ces pertes, on utilise davantage d'engrais azotés et phosphatés, au risque d'aggraver encore la contamination des eaux.

Les pays en développement connaissent certains des problèmes des pays développés, mais la non-viabilité de leurs systèmes actuels de production se manifeste surtout par l'ampleur des divers types de dégradation des terres agricoles et des parcours (y compris la perte de fertilité résultant de l'exportation d'éléments fertilisants) et par la déforestation rapide.

Les processus de dégradation sont principalement de trois types:

- dégradation chimique, y compris accumulation excessive de sels;
- dégradation physique, notamment érosion hydrique et éolienne;
- dégradation biologique, notamment déforestation et destruction des parcours sous l'effet du surpâturage.

Quand on cherche à faire le bilan de santé des ressources naturelles de la planète, on se trouve bientôt paralysé, surtout quand il s'agit des pays et régions en développement, par le manque de données (et celles qui existent ne sont souvent pas fiables ou pas comparables) et par notre connaissance insuffisante de certains processus. Il est donc difficile d'estimer l'ampleur de la dégradation des terres, et les estimations qui ont été faites sont en général qualitatives ou ne valent que pour les zones où ont été menées des enquêtes. Mais il est hors de doute que la dégradation des terres est un phénomène auquel n'échappe aucune région du monde, quels que soient le contexte culturel, le climat ou le type d'écosystème. Il est hors de doute également qu'il faut y remédier si l'on veut pouvoir accroître durablement la production agricole.

La dégradation des terres affecte de vastes zones de pâturage naturel et de terres cultivées depuis longtemps. En Afrique au nord de l'équateur par exemple, environ 11 pour cent de la superficie des terres sont affectés par l'érosion hydrique et 22 pour cent par l'érosion éolienne. La situation est encore plus grave au Proche-Orient, où ces proportions atteignent respectivement 17 et 35 pour cent.

Les divers types de dégradation des terres ont un effet cumulatif sur les rendements des cultures, comme l'illustrent les deux exemples ci-après:

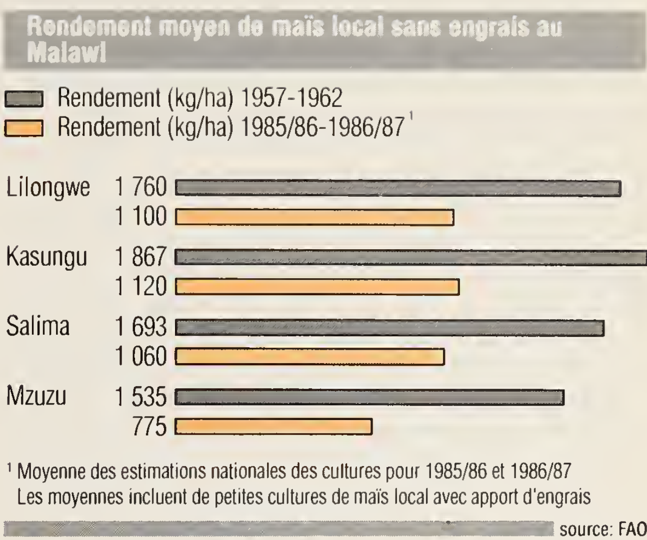
- *Rendement du manioc dans la zone de Mondomo en Colombie*
  Des essais du CIAT ont montré que la jachère traditionnelle de 5 à 10 ans n'est plus suffisante aujourd'hui pour maintenir la fertilité des sols, ni donc les rendements. Les sols sont maintenant si érodés que la seule façon d'accroître ou de relever les rendements est d'appliquer des engrais minéraux ou organiques.
- *Rendement du maïs au Malawi*
  Les rendements du maïs cultivé sans fumure ont beaucoup diminué depuis 25 ans. Au cours de cette période, la pression sur les terres s'est accrue à tel point que, dans bien des zones, les terres sont

2. FAO, *Terres, vivres et population,* 1984 (étude basée sur le rapport FAO/FNUAP/IIASA «Capacité potentielle de charge démographique des terres du monde en développement»).

cultivées tous les ans sans jachère pour les régénérer. La teneur du sol en matières organiques a diminué et l'érosion de surface est maintenant partout apparente. Les quantités d'éléments fertilisants exportés par les cultures dépassent ce que peuvent produire les processus naturels de minéralisation ou de fixation biologique de l'azote. En l'absence de mesures correctives, les paysans se trouvent enfermés dans un cercle vicieux de pauvreté et de privations.

Autrefois, les fluctuations climatiques entraînaient l'expansion ou la contraction des déserts. Aujourd'hui, la désertification est principalement due à l'accroissement des populations humaines et animales, au surpâturage, aux feux de brousse, à l'expansion des cultures et aux coupes de bois de feu qui détruisent le couvert forestier. On estime que le mauvais aménagement des ressources est la cause de plus de 80 pour cent de la désertification qui se produit dans le monde.

Quelque 3 milliards d'hectares, soit environ le quart des terres émergées, sont désertiques ou subissent l'effet de facteurs qui contribuent à la désertification. Sur ce total, environ 60 pour cent des parcours et des terres de culture pluviales ont subi des dégâts modérés à graves. Tandis que certaines zones cessent de produire à cause de la désertification, d'autres redeviennent productives



à la suite des efforts de restauration, mais le bilan global est négatif.

De plus, la désertification semble s'accélérer dans certaines parties de l'Afrique soudano-sahélienne et du Proche-Orient, ainsi qu'en Iran, au Pakistan et au nord-ouest de l'Inde; toutefois, on dispose de peu de données fiables. La zone semi-aride du nord-est du Brésil est sujette à la désertification et des conditions

Taux annuel estimatif du déboisement dans les pays en développement tropicaux de 1981 à 1985

		Pertes annuelles en pourcentage	Pertes annuelles en milliers d'hectares
Amérique latine et Caraïbes	Amérique centrale et Mexique	1,5	1 022
	Caraïbes	0,1	25
	Amérique du Sud tropicale	0,6	4 606
Afrique	Afrique sahélienne occidentale	0,9	389
	Afrique sahélienne orientale	0,8	695
	Afrique occidentale	2,2	1 199
	Afrique centrale	0,2	575
	Afrique australe tropicale	0,3	700
	Afrique insulaire	1,2	156
Asie	Asie du Sud	0,5	308
	Asie du Sud-Est continentale	1,0	484
	Asie du Sud-Est insulaire	0,7	972
	Pays tropicaux à économie planifiée	0,6	225
Océanie	Iles du Pacifique	0,1	32

source: FAO, «AN INTERIM REPORT ON THE STATE OF FOREST RESOURCES IN THE DEVELOPING COUNTRIES», 1988



analogues sont en train d'apparaître dans certaines parties de l'Argentine. En Afrique du Nord, certaines parties du Maroc, de la Tunisie et de la Libye perdent environ 100 000 hectares de parcours et de terres agricoles chaque année à cause de la désertification.

L'excès d'eau peut aussi être un problème grave. Environ 30 à 40 pour cent des superficies irriguées de la planète sont gorgés d'eau, salinisés ou les deux. Ces phénomènes sont présents sur 60 à 80 millions d'hectares et graves sur 20 à 30 millions de plus. Le problème tient le plus souvent à ce que la nappe phréatique est proche de la surface et tend à monter à cause des mauvaises pratiques de drainage et à la présence de sel dans les eaux d'irrigation.

Le rythme actuel de déforestation est insoutenable. La situation est surtout grave dans les forêts tropicales: on estimait en 1980 que quelque 11,4 millions d'hectares de forêts tropicales étaient détruits chaque année. Les boisements et reboisements ne compensent qu'environ 10 pour cent de ces pertes. Une bonne partie des terres défrichées, principalement pour les cultures ou l'élevage extensif, sont de mauvaise qualité et s'érodent facilement une fois privées de leur couverture protectrice.

Les principales causes de la déforestation sont l'expansion de l'agriculture et la collecte de bois de feu; mais dans certains pays, c'est l'exploitation commerciale anarchique qui en est la principale responsable. En raison de la pression démographique et de la lenteur du progrès technologique, cette déforestation semble destinée à se poursuivre. Selon *Agriculture: Horizon 2000*, 80 millions d'hectares de nouvelles terres seront mis en culture dans les pays en développement (Chine non comprise) d'ici la fin du siècle. Une partie de ces terres seront obtenues en défrichant des forêts tropicales, dont le sol est souvent impropre à une culture permanente ou à un pâturage intensif, à moins qu'on ne réussisse à mettre au point des systèmes de production viables.

La déforestation est aussi une source de préoccupations pour les raisons suivantes:

- les forêts jouent un rôle important dans la régulation des régimes hydrologiques dans les bassins versants;
- l'érosion qui suit la déforestation peut provoquer des dégâts irréversibles;
- les forêts jouent un rôle important dans le maintien de la diversité biologique en tant que source de plantes médicinales et d'aliments indigènes, et comme base de la culture indigène.

La déforestation peut multiplier par 10 ou par 100 le rythme de l'érosion, provoquant ainsi la sédimentation des cours d'eaux, des lacs et des réservoirs ainsi que des inondations en aval. En Inde, plus de 20 millions d'hectares sont inondés chaque année, en partie à cause de la déforestation dans les pays voisins.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

Chapitre 2
LES GRANDS THÈMES DU DÉBAT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Etant donné les débats en cours à l'OCDE et dans d'autres tribunes sur les problèmes d'environnement que rencontrent les pays développés et les options qu'ils peuvent envisager pour y faire face[1], la présente section traite essentiellement des pays en développement. Mais cela ne signifie pas qu'il incombe exclusivement à ces pays d'arrêter la dégradation des ressources naturelles et d'entreprendre leur restauration. Dans ce domaine, toutes les parties de la planète sont interdépendantes.

Trois grandes raisons expliquent l'utilisation de pratiques non viables dans l'agriculture, les forêts et les pêches des pays en développement: les familles et les communautés rurales n'ont pas accès aux intrants fonciers et aux autres ressources productives; les responsables des politiques ne se rendent pas compte des pertes économiques qu'entraînent ces pratiques; enfin, on manque de technologies de rechange qui soient à la fois sans danger pour l'environnement et acceptables pour les agriculteurs, les pêcheurs et les populations qui vivent de la forêt.

Ces carences entraînent un certain nombre de problèmes qu'il est pratique d'envisager à trois niveaux: celui du ménage, celui de la communauté et celui du pays. Bien sûr, ces trois niveaux sont interdépendants. Les options prises à l'échelon national sur les prix des produits agricoles, le crédit ou la mise en circulation de nouvelles variétés de plantes cultivées influent sur les décisions de millions de familles agricoles. Les ajustements des taux de change peuvent modifier les incitations à investir dans la conservation des sols, l'élevage ou l'arboriculture. Le développement des communautés rurales dépendra des choix dans le domaine de la recherche. Il est donc essentiel que les responsables des politiques comprennent bien le lien qui existe entre les politiques macro-économiques et les comportements ruraux.

Stratégies de survie des ménages

La dégradation de l'environnement est étroitement liée à la pauvreté. Le problème tient fondamentalement à ce que les ménages pauvres n'ont pas accès à suffisamment de ressources productives pour satisfaire leurs besoins de base. Pour identifier des solutions, il faut bien comprendre la micro-économie de l'utilisation des ressources et les points de vue des usagers de ces ressources.

La dégradation de l'environnement est souvent provoquée par la surpopulation qui, en l'absence d'une augmentation suffisante de la productivité agricole ou de l'emploi extra-agricole, se traduit par des pressions sans précédent sur les ressources naturelles. Il y a encore quelques générations, les ressources en terres, en forêts et en eaux étaient amplement suffisantes pour satisfaire les besoins de la plupart des communautés rurales, mais la croissance démographique entraîne aujourd'hui une réduction et un morcellement croissant des exploitations. De plus, une partie des terres nouvellement mises en culture, par exemple en Amazonie, à Sumatra ou dans les piémonts de l'Himalaya, sont relativement peu productives, du moins sans apport d'intrants coûteux. Les ressources naturelles sont menacées d'agressions encore plus massives car on prévoit que la population de beaucoup de communautés rurales augmentera de 20 à 40 pour cent au cours de la prochaine décennie. L'essentiel de l'accroissement de la production vivrière nécessaire pour faire face à la croissance démographique devra être obtenu au moyen d'une intensification de l'exploitation. La dégradation est parfois aggravée par des signaux économiques malencontreux émanant de décisions des pouvoirs publics ou des forces commerciales éloignées.

Que signifie la durabilité pour les ruraux pauvres du tiers monde? Pour le comprendre, il faut étudier de près les choix qu'ils doivent faire dans leur lutte quotidienne pour la vie. La formulation des stratégies et des politiques doit reposer sur une bonne compréhension des processus de décision des ménages, car dans bien des cas le succès des politiques de développement durable dépend des décisions que prennent les ruraux pauvres en matière d'allocations de ressources, de pratiques de production et de consommation. Les stratégies de survie qu'adoptent les ruraux comportent beaucoup de choix concernant l'utilisation des ressources naturelles: sols, biomasse ligneuse, pâturages, eau. Certains de ces choix débouchent sur des pratiques viables, d'autres non.

1. Par exemple, voir FAO, *Prise en compte de l'environnement dans les politiques agricoles, forestières et halieutiques en Europe*, ERC/88, 3 mai 1988, et *Aspects socio-économiques des politiques écologiques dans l'agriculture européenne*, ERC/90/3, à paraître.



Fréquemment, les pauvres n'ont d'autre choix que de surexploiter les ressources naturelles pour survivre. Les besoins quotidiens prennent le pas sur le souci de l'avenir. Beaucoup de ruraux pauvres n'ont même pas les moyens d'assurer leur sécurité alimentaire immédiate. Une bonne partie de la dégradation des ressources naturelles vient de ce qu'ils en sont réduits à appliquer des pratiques culturales et pastorales qui dégradent l'environnement, amorçant ainsi un cercle vicieux qu'il devient très difficile de rompre pour assurer à long terme la réduction de la pauvreté et la conservation des ressources.

Ils sont contraints pour se nourrir d'épuiser la fertilité des sols, de cultiver des versants abrupts ou de faire peser sur les parcours une charge de bétail excessive. Une dégradation sérieuse de ces ressources compromet directement le bien-être des populations qui ont besoin d'eau pour les usages domestiques, pour l'abreuvement des animaux et pour l'irrigation, de bois de feu pour la cuisine et le chauffage et de fourrage pour les animaux. Cette dégradation menace le développement économique au niveau des ménages, des communautés et des pays.

Il est nécessaire de bien comprendre les facteurs qui poussent les ménages ruraux à adopter des pratiques qui accélèrent la dégradation de l'environnement, et aussi la façon dont ils réagissent à la pénurie de ressources naturelles qu'entraîne cette dégradation.

Quand la taille des exploitations diminue ou que les sols deviennent moins fertiles, les familles peuvent être obligées de changer de type de culture. Ainsi, en Ethiopie, les plus favorisés consacrent des superficies assez importantes à la production de la céréale nationale de prédilection, le teff. Mais comme les rendements du teff sont bas, les petits exploitants ne peuvent se permettre de le cultiver; ils sèment plutôt du sorgho ou d'autres grains moins recherchés qui permettent de produire plus de calories à l'hectare. Un phénomène analogue, mais de plus grande ampleur, est le remplacement des légumineuses à grain par les céréales d'hiver dans une bonne partie de l'Asie du Sud, qui a été suscité non seulement par le manque de terre, mais aussi par la technologie de la révolution verte et les politiques qui l'ont accompagnée, qui ont favorisé les cultivars modernes de céréales et amené à négliger le développement des légumineuses à grain à haut rendement: c'est un exemple du coût écologique de cette technologie.

Même s'ils sont assez pauvres, beaucoup de ménages investissent hors de l'exploitation; par exemple, ils font le maximum pour que leurs enfants reçoivent de l'instruction afin de pouvoir quitter l'agriculture. Cet investissement améliore les perspectives de revenu du ménage et peut alléger la pression qui s'exerce sur les ressources naturelles. Mais si les enfants instruits émigrent, c'est une perte de ressources pour les zones rurales.

Quand la sécurité alimentaire des ménages est menacée et que toutes les possibilités locales d'accroître la production ont été exploitées, les membres de la famille émigrent vers d'autres zones agricoles ou vers les villes en quête de revenus saisonniers ou permanents. Par exemple, plus de la moitié du revenu des familles de paysans pakistanais qui vivent chichement sur les pentes de l'Hindou Kouch provient d'activités extra-agricoles. De même, le Népal tire une bonne partie de ses recettes étrangères des envois des émigrés des collines qui travaillent en Inde. De fait, comme on le verra plus bas, une stratégie de développement durable doit prévoir l'émigration d'une partie de la population des zones à bas potentiel soumises à des pressions excessives.

La dégradation des ressources pousse souvent les ménages à prendre toute une série de décisions qui ont à leur tour des effets désastreux: déforestation, érosion des sols, réduction de la quantité et de la qualité des approvisionnements en eau. La figure de la page 77 illustre ce cercle vicieux de la dégradation:

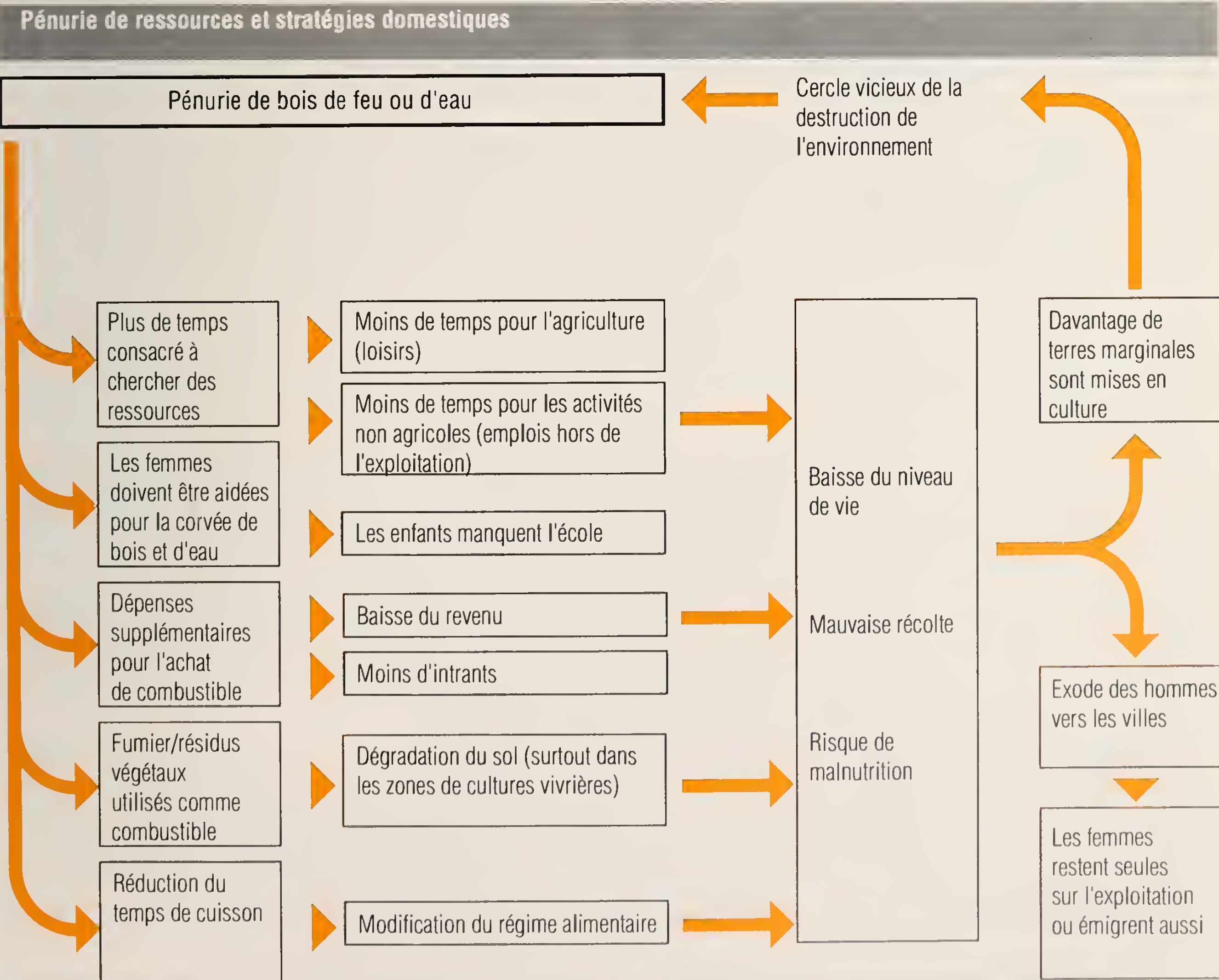
- Quand le bois de feu ou l'eau propre deviennent rares, les femmes doivent aller en chercher plus loin. Elles ont alors moins de temps pour d'autres activités productives, y compris les cultures vivrières. Elles peuvent être obligées d'utiliser de l'eau de mauvaise qualité, au péril de la santé de la famille.
- Les enfants, et en particulier les fillettes, peuvent être obligés de participer à la corvée de bois et d'eau. La fréquentation scolaire en souffre.
- Quand il n'y a plus de forêt à proximité, les familles peuvent être obligées d'acheter du bois de feu. Cela réduit le revenu disponible pour satisfaire d'autres besoins. Les femmes cherchent à économiser le bois en utilisant des aliments qui nécessitent moins de cuisson et en préparant moins de repas chaque jour. Les régimes se modifient. La nutrition peut en souffrir et les risques d'infection bactérienne augmentent.
- Le fumier et les résidus de récoltes peuvent être brûlés pour faire la cuisine au lieu d'être utilisés comme engrais: les sols s'appauvrissent et la production vivrière diminue. De telles situations ont été observées dans beaucoup de pays pauvres, notamment au Bangladesh, en Ethiopie et au Sénégal. Des terres de plus en plus pauvres sont mises en culture, ce qui accélère encore le cycle d'érosion et de déboisement.
- Le manque de ressources incite les hommes à émigrer en ville ou à l'étranger pour gagner de l'argent, laissant les femmes seules à la ferme. Jusqu'à un tiers des ménages ruraux ont à leur tête une femme. Dans bien des cas, notamment en Amérique latine, les femmes elles-mêmes peuvent être obligées d'abandonner la terre, échangeant leur maigre gagne-pain rural pour un emploi urbain.

• La destruction du couvert végétal prive les populations des médicaments traditionnels et des produits de la cueillette et de la chasse. Le manque de bois de feu freine beaucoup d'activités artisanales telles que le fumage du poisson, la préparation d'aliments transformés pour la vente et d'autres activités traditionnellement féminines.

Il existe manifestement de fortes interactions entre les cultures, le bétail, la foresterie et les ménages. Le cercle vicieux persiste: baisse de productivité des ressources naturelles, production de plus en plus réduite, malgré des apports de travail croissants, exploitation destructrice des ressources, aggravation de la pauvreté.

Les politiques de développement continuent en général à privilégier les hommes, implicitement considérés comme chefs de famille. C'est être aveugle au rôle de premier plan que jouent les femmes dans l'utilisation des ressources naturelles. Elles cultivent la terre, élèvent les animaux, assurent la corvée de bois et d'eau, font la cuisine, transforment et vendent les produits. Il est essentiel que les décideurs reconnaissent leur rôle de protagonistes dans l'aménagement des ressources naturelles si l'on veut que les politiques de développement durable atteignent leur objectif. Ils doivent tenir compte de la division du travail entre hommes et femmes au sein des ménages ruraux et du fait que les deux sexes n'ont ni les mêmes rôles dans l'économie locale, ni la même perception des problèmes de ressources, ni les mêmes réactions aux pénuries. En particulier, il faut bien comprendre la part de responsabilité de chaque membre du ménage dans ces processus et la façon dont chacun est affecté par eux. Les rôles des hommes et ceux des femmes sont presque toujours très différents dans les zones rurales. Il faut bien comprendre les comportements propres à chaque sexe

Pénurie de ressources et stratégies domestiques



source: FAO



pour pouvoir appliquer des politiques et stratégies propres à modifier ces comportements dans le sens d'un plus grand respect de l'environnement, faute de quoi les efforts sont voués à l'échec ou tout au moins à ne pas déboucher sur des décisions optimales en matière d'utilisation des ressources.

Les femmes font souvent plus que leur part du travail; si les tâches étaient plus équitablement réparties, l'efficience y gagnerait. De plus, elles n'ont souvent pas accès sur un pied d'égalité avec les hommes au crédit, aux services de vulgarisation et à la propriété, ce qui compromet souvent la productivité et donc l'aptitude à satisfaire les besoins fondamentaux sans surexploiter les ressources. La réduction des disparités entre hommes et femmes pourrait donc tout à la fois améliorer l'équité et l'efficience et renforcer la viabilité économique globale des ménages.

Les femmes sont aussi pénalisées par des pénuries artificielles découlant de l'inégalité entre les sexes. Une étude de l'Institut Beijer dans le district de Kakamega, au Kenya, a révélé que les femmes ne pouvaient pas se procurer de bois de feu au milieu de vastes parcelles boisées gérées par les hommes. Malgré l'existence de bois de feu en quantité suffisante, beaucoup en étaient réduites à acheter du charbon de bois ou à appauvrir leur sol en brûlant les tiges de canne à sucre, les rafles de maïs et d'autres résidus agricoles. Les hommes, à qui l'idée qu'on pouvait planter des arbres pour produire du combustible n'était jamais venue à l'esprit, n'étaient en général pas conscients de la pénurie de bois de feu. Comme, dans la société en question, les femmes n'ont pas le droit de planter ni de couper des arbres, elles ne pouvaient se procurer du bois de feu que dans la brousse, où la collecte est libre.

La notion de propriété commune—Effets sur la durabilité[1]

Le terme de propriété commune est souvent mal interprété, ce qui entraîne des confusions concernant l'effet des régimes de propriété commune sur la gestion des ressources naturelles. Beaucoup ont affirmé que ces régimes aboutissent inévitablement à une mauvaise utilisation des ressources ou à ce que l'on a appelé «la tragédie des communaux»[2]. Ce régime a été accusé d'être la cause de beaucoup de problèmes sociaux et économiques, y compris l'épuisement ou la dégradation des ressources, la pollution, la mauvaise utilisation du travail et du capital, la pauvreté des usagers des ressources et le retard technologique. Pour résoudre ces problèmes, deux types de solutions ont été adoptés: l'une consiste à privatiser la propriété commune, c'est-à-dire à la partager entre les usagers antérieurs en leur donnant des titres légaux; l'autre consiste en interventions de l'Etat pour rééquilibrer les coûts privés et les coûts sociaux au moyen d'impôts ou de subventions, ou encore en nationalisation pure et simple de la ressource.

Pour mieux comprendre le concept, il convient de regarder de près la terminologie. Par propriété commune, on entend les droits d'usage communautaire, par opposition à un droit d'usage spécifique détenu par un propriétaire individuel. L'usage communautaire signifie que les droits de propriété sont répartis également entre plusieurs propriétaires, et non pas que le bien appartient à tout le monde: seuls les membres du groupe y ont droit. Beaucoup de conclusions erronées ont été inspirées par la confusion entre la propriété commune (*res communes*) et les ressources n'appartenant à personne ou accessibles à tous (*res nullius*).

L'histoire prouve que les régimes de propriété commune peuvent fort bien être compatibles avec un aménagement viable des ressources naturelles. En Europe, certains pâturages et certaines forêts de propriété commune sont aménagés depuis des siècles de façon à donner un rendement soutenu. Une réglementation stricte de l'accès et de l'usage a permis de prévenir le surpâturage et les autres abus entraînant une dégradation des ressources. Parmis les exemples de communaux demeurés intacts, on peut citer certaines forêts de République fédérale d'Allemagne et zones de montagne de Suisse, qui sont devenues des modèles d'aménagement forestier ou pastoral. Le régime de propriété commune, avec les règlements institutionnels enracinés dans la société qu'il suppose, est donc parfaitement capable d'assurer un aménagement viable des ressources naturelles.

C'est l'affaiblissement ou la destruction de ces institutions locales qui transforme les régimes de propriété commune en régimes d'accès libre et aboutit en définitive à la dégradation des ressources.

Le concept de propriété commune peut être utilisé pour aider à résoudre certains problèmes importants d'aménagement des ressources, en ce qui concerne par exemple les pâturages et les pêcheries. Ainsi, les institutions communautaires de pêche ont introduit divers types de réglementation tels que les quotas individuels ou nationaux, les saisons de fermeture, les zones nationales exclusives et les eaux territoriales afin d'assurer le respect du principe de la production maximale équilibrée. Les principales difficultés rencontrées dans l'aménagement tiennent essentiellement au manque de compréhension des pressions socio-économiques qui s'exercent sur les communautés de pêche et de la dynamique des stocks de poisson, et non pas à la nature du régime de propriété commune lui-même.

1. Voir S. V. Citiacy-Wantrup et R. C. Bishop, «Common property as a concept in natural resource policy», *Natural Resources Journal*, vol. 15, nº 4, 1975.

2. G. Hardin, «The tragedy of the commons», *Science*, vol. 162, 1968.

Décisions communautaires et ressources communes

La gestion des ressources communes est souvent compliquée parce que les intéressés s'accordent difficilement sur les droits d'usage; il y a cependant beaucoup d'exemples d'aménagement rationnel et viable des eaux et des forêts. Il apparaît essentiel que la gestion soit assurée au niveau local—quand les propriétés communes sont nationalisées, sous prétexte d'en améliorer la gestion, elles finissent bien souvent par être surexploitées.

On oublie trop souvent que les pauvres ont besoin des produits de la forêt et des arbres. Quand l'agriculture empiète sur les terres forestières, c'est souvent au détriment de ceux qui y trouvaient des aliments, du bois de feu, un abri et des revenus. Les projets de foresterie communautaire risquent d'entraîner les mêmes effets: quand la forêt devient plus productive, le travail qui est investi rapporte plus et intéresse donc les groupes les plus prospères de la communauté. Souvent aussi, on ne tient pas compte des conflits qui peuvent exister au sein de la communauté. Ainsi, quand on a essayé d'introduire expérimentalement en Turquie orientale un meilleur aménagement des pâturages communaux, les notabilités qui ne vivaient pas au village ont investi dans l'engraissement des béliers, monopolisant les meilleurs pâturages pour y faire paître leurs bêtes en été, alors que les villageois pauvres avaient besoin de récolter le foin pour nourrir en hiver leur cheptel reproducteur. Le système pratiqué par les premiers était sans doute plus viable, car il intégrait plus étroitement herbages et animaux et les éléments fertilisants étaient recyclés.

Il est essentiel d'assurer la conservation des ressources dans les zones contiguës à celles qui sont exploitées pour la production agricole. Par exemple, il faut aménager les forêts des bassins versants pour que l'agriculture des bassins fluviaux en aval ne souffre pas de la sédimentation, des inondations, etc. A quoi bon concevoir des systèmes agricoles respecteux de l'environnement s'ils doivent être sapés par l'exploitation des arbres et la destruction écologique pratiqués dans les zones voisines?

Politiques nationales

La troisième grande cause des pratiques agricoles dangereuses pour l'environnement est que les responsables des politiques, y compris les chefs d'Etats ou les ministres des finances ou du plan, qui décident généralement du montant alloué à chaque type de développement agricole, forestier ou halieutique et à la protection de l'environnement, sont souvent mal informés du coût réel de l'érosion, de l'exploitation «minière» des sols, de la destruction des forêts, de la pollution des mers et ne se rendent pas bien compte des gains pour le revenu national et des économies de devises qui pourraient résulter de l'adoption de pratiques viables. Dans les analyses utilisées pour conseiller les décideurs, les facteurs écologiques sont souvent ignorés ou du moins sous-estimés. En conséquence, les questions d'environnement ne sont pas suffisamment intégrées dans les politiques agricoles et économiques[2]. L'intégration des politiques agricole, forestière et halieutique qui serait nécessaire pour mettre en place des solutions viables aux problèmes d'environnement fait aussi défaut.

Souvent, les gouvernements réagissent à des besoins politiques ou économiques immédiats sans tenir compte de l'impact à long terme de leurs options sur les ressources naturelles. Il faut donc faire des efforts à l'échelon national et international pour encourager les gouvernements à formuler leurs programmes de développement agricole dans une optique à plus long terme.

L'analyse économique pourrait faire plus de place aux considérations écologiques au niveau macro-économique si la valeur des ressources naturelles était au moins partiellement incorporée dans les comptabilités nationales. On pourrait alors étudier des politiques de prix propres à encourager des activités viables. Les méthodes d'analyse des projets pourraient aussi être réformées pour donner plus de poids aux questions d'environnement.

Comptabilité écologique et comptabilité nationale

Jusqu'à tout récemment, les ressources naturelles telles que l'eau, la terre et les forêts étaient considérées comme plus ou moins gratuites et n'étaient donc pas traitées comme les autres formes de capital dont la valeur économique est exprimée par des prix. Maintenant qu'on a pris conscience du caractère fini de ces ressources qui semblaient autrefois illimitées, il faut mettre au point des méthodes permettant de comptabiliser leur épuisement et leur destruction.

La surveillance du «capital naturel» est une première étape utile pour la comptabilisation des coûts écologiques globaux de l'activité économique. Par exemple, dans l'inventaire du capital naturel, on inscrira à l'actif les gisements d'énergie nouvellement découverts ou encore la croissance des populations végétales et animales et au passif l'épuisement et la dégradation de ces ressources. Le Gouvernement norvégien établit régulièrement des bilans des ressources naturelles et en France des techniques de pointe sont utilisées pour établir le «compte patrimoine» qui comprend les composantes physiques de l'environnement.

2. FAO, 1988. *op. cit.*



Malheureusement, cette comptabilité écologique n'a actuellement pas de prolongement dans la comptabilité économique, car elle ne s'exprime pas par des prix ou des valeurs unitaires. Il est difficile de chiffrer la valeur écologique d'une forêt ou d'un cours d'eau. Bien sûr, les mêmes problèmes se posent pour d'autres aspects sociaux du développement. Des indicateurs sociaux ont bien été incorporés dans le Système de comptabilité nationale, mais de façon imparfaite et avec beaucoup de difficultés. En pratique, les indicateurs sociaux sont encore le plus souvent traités séparément. L'essentiel de la production non marchande (par exemple, les tâches ménagères des femmes) et une bonne partie de l'investissement dans le capital humain (par exemple, la fonction parentale) sont encore exclus du système de comptabilité nationale. Il pourrait être utile d'affecter des prix fictifs à la valeur des tâches ménagères non marchandes (corvée d'eau et de bois, préparation des aliments, par exemple) pour que les comptes nationaux reflètent plus fidèlement leur valeur économique réelle et pour donner une idée, si imparfaite soit-elle, du coût réel de la dégradation de l'environnement.

La valeur de l'environnement est difficile à comptabiliser dans le cadre du Système de comptabilité nationale, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les valeurs du marché reflètent des préférences individuelles; il est difficile de prédire la valeur que les générations futures attacheront aux biens et services fournis par l'environnement. Deuxièmement, une partie du prix de l'activité économique est représentée par les nuisances telles que la pollution, l'encombrement des villes et l'insécurité. Il est impossible de chiffrer précisément ce coût écologique, souvent très élevé, et qui est payé par tout le monde. Malgré toutes ces difficultés, il importe d'essayer d'incorporer autant que possible le facteur écologique dans les comptabilités nationales si nous voulons connaître les coûts et bénéfices réels pour la société des divers types d'activités économiques.

Il est encore plus difficile de mesurer le coût des dégâts écologiques quand il s'agit de facteurs tels que la qualité de l'eau. Mais comme la fonction de décharge qu'assurent les cours d'eau a évidemment une valeur économique et que la dégradation qui en résulte des ressources hydriques a tout aussi évidemment un coût économique, il est nécessaire de déterminer aussi précisément que possible cette valeur et ce coût.

La dégradation de l'environnement entraîne trois types de coûts, à savoir:

- Coûts directs des interventions écologiques, qu'il s'agisse des mesures de prévention (protection des terres agricoles ou reboisement pour prévenir l'érosion) ou de restauration (décontamination des terres polluées par des déchets ou assainissement des terres salines).
- Réglementation visant à protéger la qualité de l'environnement: les mesures prescrites ont un coût, qui est généralement transmis aux consommateurs des biens et services produits par le secteur privé.
- Pertes d'activité économique dues à la dégradation de l'environnement (par exemple, effets de la pollution des eaux sur les pêches et le tourisme).

Pour déterminer les coûts nets pour la société des activités qui portent atteinte à l'environnement, il faut aussi calculer le bénéfice économique qui résulte de ces activités—car, paradoxalement, l'utilisation de l'environnement comme décharge gratuite est une valeur économique. Il est manifestement impossible de calculer précisément ces coûts. Toutefois, on peut obtenir des approximations raisonnables en identifiant et mesurant les valeurs et coûts écologiques chiffrables, soit directement, soit au moyen d'indicateurs appropriés; en identifiant les coûts déjà mesurés, tels que le coût des assainissements, du reboisement et des autres mesures prises pour remédier aux retombées néfastes de l'activité économique; et en recensant les facteurs actuellement impossibles à mesurer, mais qui sont importants, afin d'étudier les moyens d'estimer leur valeur économique.

Politiques de prix

Les mécanismes de prix peuvent être utilisés de deux façons pour tenir compte des coûts sociaux des décisions privées qui entraînent la dégradation des ressources naturelles, à savoir:

- Faire payer les pollueurs, principe largement appliqué dans certains pays de l'OCDE à des fins de dissuasion et d'indemnisation. Ce principe pourrait également être appliqué à l'échelle internationale (par exemple dans le cas des pollutions transfrontières) et il faudrait s'efforcer d'élaborer des normes pour chiffrer le coût des nuisances.
- Appliquer le principe de coût d'opportunité marginal de l'épuisement des ressources, élaboré par la Banque mondiale pour tenir compte des coûts directs et indirects de la dégradation des ressources, ainsi que du manque à gagner de ceux qui, en l'absence des nuisances incriminées, auraient pu utiliser les ressources à l'avenir.

Etant donné le rôle central des prix, des subventions et des impôts dans la panoplie des mesures disponibles pour appliquer les politiques, ces mécanismes pourraient être utilisés plus qu'ils ne le sont actuellement pour encourager les pratiques agricoles viables dans les situations où les coûts écologiques ne se reflètent pas sur les marchés. Les gouvernements devraient tenir compte des impacts écologiques lorsqu'ils fixent les prix de soutien des produits agricoles. Par exemple, ils pourraient stimuler de préférence les cultures les moins nuisibles pour

l'environnement. Ainsi, les cultures arbustives ont un effet écologique plus positif que les cultures annuelles telles que le coton. Il est aussi possible de dissuader les agriculteurs d'abuser des engrais et des pesticides en réduisant la subvention de ces intrants. On peut combattre le gaspillage de l'eau en relevant son prix et celui de l'électricité (qui est utilisée pour pomper les eaux souterraines). Le relèvement du prix du bois sur pied pourrait inciter les concessionnaires à replanter et faire monter les prix internationaux à des niveaux reflétant mieux la valeur écologique des arbres.

Analyse des projets
L'analyse coûts-bénéfices est une méthode très utilisée pour évaluer les projets et programmes. Il serait possible d'y incorporer le coût de l'impact écologique. A cet effet, on peut avoir recours principalement à trois expédients. Premièrement, les prix fictifs. Ils sont souvent utilisés dans les analyses coûts-bénéfices socio-économiques pour estimer les effets à long terme et autres retombées extérieures des projets et programmes, y compris l'impact sur l'environnement. Cela devrait être fait systématiquement, même lorsqu'il est impossible d'estimer précisément les coûts et bénéfices écologiques. Accessoirement, les évaluations d'impact écologique produisent des données utiles pour faire de telles estimations. Deuxièmement, les normes minimales de sécurité. De telles normes sont couramment utilisées dans les projets d'ingénierie. Elles pourraient définir les critères écologiques auxquels doivent satisfaire les projets de développement, même si de tels critères sont en général difficiles à spécifier en raison de la grande complexité des écosystèmes. Les dépenses supplémentaires nécessaires pour satisfaire à ces normes pourraient être ajoutées dans l'analyse aux autres coûts du projet. Troisièmement, même s'il serait irréaliste d'exiger que tous les projets aient un effet positif sur l'environnement, c'est un objectif sur lequel il faudrait insister au niveau des programmes.

Un autre problème tient au rôle central que joue le taux d'escompte dans les décisions d'investissement. L'utilisation dans l'analyse coûts-bénéfices d'un taux d'escompte «optimal du point de vue social» donne une expression mathématique de la valeur sociale relative de la consommation immédiate et de la consommation différée. Ce taux ne peut jamais être connu avec précision, car nous ne pouvons pas savoir quelles seront les préférences des générations futures. Mais on sait que l'aménagement rationnel des ressources naturelles entraîne souvent des coûts renouvelables dans le long terme. L'actualisation des bénéfices et des coûts futurs peut beaucoup réduire la valeur calculée de la production directe de biens et services écologiques. Choisir un taux d'escompte élevé parce que le coût d'opportunité du capital est élevé (ce qui est le cas dans beaucoup de pays en développement) revient à compter pour peu de chose les coûts et bénéfices qui se matérialiseront au bout d'une génération, et à plus forte raison ceux qui n'interviendront que plus tard encore. Une autre solution peut consister à choisir un taux d'escompte égal au taux tendanciel de rentabilité des ressources naturelles, ou à la croissance réelle de la production, qui sont l'un et l'autre bien inférieurs au coût d'opportunité du capital. Cette solution revient à accorder beaucoup de poids aux générations futures. En tout état de cause, il faudra faire preuve de discernement et surtout tirer parti, chaque fois que possible, des connaissances techniques locales.

Technologies pour une agriculture viable

Cette question a d'importants prolongements dans le domaine des institutions, de l'économie et de la recherche. Les prolongements dans le domaine de la recherche sont particulièrement importants parce que les technologies sont souvent difficilement accessibles aux utilisateurs des ressources ou ne sont pas rentables ou encore parce que les systèmes de recherche n'ont pas fait de la durabilité un de leurs principaux objectifs. Beaucoup d'agriculteurs connaissent bien les avantages des semences améliorées et des engrais minéraux et le rôle clé que ces intrants peuvent jouer dans des systèmes viables, mais souvent ils n'ont pas accès au crédit pour les acheter ou ne peuvent pas se les procurer à cause des carences des infrastructures et des systèmes de commercialisation.

Au Malawi, par exemple, moins de 20 pour cent des agriculteurs et de 10 pour cent des agricultrices ont accès au crédit. Pourtant, comme il n'y a pas assez de terre pour laisser les champs longtemps en jachère et que les résidus organiques ne suffisent pas, les engrais minéraux sont la seule façon d'accroître ou de maintenir la fertilité des sols et le niveau de la production, et les paysans ne peuvent le plus souvent en acheter qu'à crédit.

L'aspect économique ne tient pas seulement au coût des technologies, mais aussi à leur risque et à la façon dont leur rentabilité est perçue. Les pauvres hésitent à acheter des intrants dont la rentabilité est incertaine à court terme, même si, à long terme, ils sont rentables et sans danger pour l'environnement. C'est particulièrement le cas dans les zones sujettes à la sécheresse où la récolte risque d'être désastreuse, dans certains cas une année sur cinq. Ils hésitent aussi à appliquer des techniques à forte coefficient de travail qui aggravent les pénuries saisonnières de main-d'œuvre ou entraînent des conflits avec d'autres tâches non agricoles. On s'oriente de plus en plus vers deux types de solution à ce problème.

Premièrement, les mesures de conservation des sols et des eaux et les autres interventions indispensables pour



assurer un développement durable devraient, chaque fois que possible, être conçues de façon à rapporter des bénéfices visibles à l'agriculteur dès la première année, faute de quoi elles ont peu de chances d'être généralement adoptées. C'est le cas des méthodes simples de récolte de l'eau, ainsi que de certaines formes de labour minimal. Deuxièmement, il faut redoubler d'efforts pour promouvoir des systèmes agricoles à faible apport d'intrants achetés afin de réduire à la fois le problème des résidus d'engrais et pesticides et le coût des intrants.

La plupart des tentatives faites depuis 30 à 40 ans pour accroître la productivité des cultures et de l'élevage dans les pays en développement ont consisté principalement à remplacer les systèmes traditionnels de cultures associées par la monoculture, et la jachère et le recyclage des matières organiques par des apports d'engrais et d'autres intrants achetés. Aujourd'hui, beaucoup de spécialistes pensent que les systèmes de monoculture basés sur les intrants externes ne sont pas viables et que l'on devrait revenir à une agriculture mixte plus autosuffisante. Cette formule, si elle est valable sur le plan de l'environnement et de l'équité, est dans bien des cas irréaliste à l'heure actuelle du point de vue économique et humanitaire, car elle réduirait les disponibilités alimentaires et ferait monter les prix des vivres.

La plupart des systèmes à faible apport d'intrants externes actuellement applicables dans les régions tropicales et subtropicales sont incapables de donner les niveaux de production nécessaires et de rapporter autant que les systèmes à fort apport d'intrants qu'ils remplaceraient. Dans les pays à forte densité démographique et ceux où la population est considérable par rapport aux bonnes terres arables disponibles, il est essentiel d'obtenir des rendements relativement élevés pour répondre aux besoins croissants de consommation. Même la Chine, où il existe une tradition millénaire d'utilisation des déchets biologiques et des engrais verts, n'a pas réussi à atteindre un taux élevé d'autosuffisance sur la base des seuls systèmes peu exigeants en intrants externes. En Chine, quelque 50 à 60 pour cent des déchets biologiques sont récupérés et utilisés comme engrais (cette proportion est de moins de 25 pour cent au Bangladesh et au Pakistan, par exemple). Néanmoins, depuis 1949, la Chine complète la fumure organique par des quantités croissantes d'engrais minéraux, qui représentent actuellement plus des trois quarts des apports d'azote et les deux tiers des apports de phosphate.

L'adoption de systèmes à faible apport d'intrants externes suppose généralement l'intégration des cultures et de l'élevage (ce dernier fournissant à la fois du fumier et de l'énergie pour la traction). Dans bien des régions, cette intégration n'est pas encore acquise et il faudra peut-être 10 ans ou plus pour changer les habitudes et faire accepter et appliquer des systèmes agropastoraux appropriés. Même là où l'intégration s'est faite, des problèmes sérieux peuvent se poser parce qu'il faut beaucoup de main-d'œuvre pour ramasser et épandre le fumier. En outre, dans certaines zones, à cause de la pression démographique, les exploitations sont devenues si petites qu'elles ne peuvent plus supporter une charge de bétail suffisante pour produire la quantité d'engrais qui permettrait d'obtenir des rendements capables de faire vivre une famille; toutefois, il y a beaucoup de possibilités d'introduire des systèmes de stabulation. Le problème s'aggravera sous l'effet de la croissance démographique future, particulièrement en Afrique subsaharienne où les taux de croissance de la population sont de 3 à 4 pour cent par an et augmentent encore dans certains pays.

La taille insuffisante des exploitations empêche ou limite l'adoption non seulement des systèmes à faible apport d'intrants basés sur l'intégration des cultures et de l'élevage, mais aussi des systèmes basés sur des pratiques plus complexes de cultures intercalaires et dérobées. Ces pratiques ont donné de bons résultats pendant des siècles dans des zones très arrosées ou irriguées où il est possible d'obtenir deux ou même trois récoltes par an, et des versions modernes appropriées ont été mises au point. Elles sont cependant inapplicables dans les zones où il n'y a qu'une campagne agricole relativement courte, soit environ 30 pour cent des terres arables du monde en développement et plus de 40 pour cent de celles de l'Afrique subsaharienne. Actuellement, ces terres sont incapables de faire vivre une famille de cinq ou six personnes avec des systèmes à faible apport d'intrants, à moins que les exploitations ne soient assez grandes pour permettre des jachères suffisamment longues.

Au Malawi par exemple, le maïs est le principal aliment de base (80 pour cent de la ration calorique). Un agriculteur a besoin d'en produire environ 1 500 kg par an pour nourrir sa famille, garder un stock de semences, et vendre ou échanger une partie de la production pour se procurer d'autres biens et services. Or, beaucoup d'exploitations ont moins de 0,5 ha et, à cause de la croissance démographique, une bonne partie auront moins de 0,25 ha en 2010. Il faudrait donc que ces exploitations obtiennent des rendements de l'ordre de 3 tonnes/ha aujourd'hui et de 6 tonnes/ha en 2010, chose impossible dans des systèmes à faible apport d'intrants, et tout juste possible sur les meilleurs sols et dans les meilleures conditions agroclimatiques dans des systèmes à fort apport d'intrants. En tirant parti des processus naturels de fixation et de libération de l'azote, on pourrait obtenir en monoculture de 400 à 800 kg de maïs à l'hectare, selon le type de sol et la pluviométrie. Ces rendements pourraient doubler moyennant un apport de fumier suffisant et tripler dans les meilleures conditions, avec des

cultures intercalaires ou de l'engrais vert (légumineuses). De tels accroissements seraient encore très loin d'être suffisants pour compenser la petite taille des parcelles familiales; il sera essentiel d'utiliser des engrais minéraux.

Une autre contrainte qui entrave sérieusement l'adoption des systèmes à faible apport d'intrants externes est que ces systèmes nécessitent habituellement plus de main-d'œuvre que n'en peut fournir la famille, du moins en certaines saisons, ou qu'il n'est rentable d'en employer étant donné le niveau relatif des salaires et des prix des produits. Là encore, cette contrainte est particulièrement grave en Afrique subsaharienne où de sérieuses pénuries de main-d'œuvre sont courantes, surtout dans les ménages ayant à leur tête une femme qui, dans certains pays, représentent de 20 à 40 pour cent des ménages agricoles. Il est vrai que dans certains systèmes à faible apport d'intrants, le travail est mieux réparti pendant toute la campagne et la couverture plus complète du sol réduit le sarclage nécessaire, mais les besoins totaux de main-d'œuvre peuvent encore être excessifs. En outre, ces pénuries de main-d'œuvre peuvent freiner l'adoption de certaines pratiques de conservation des sols et des eaux qui exigent en général beaucoup de travail et qui sont essentielles à une agriculture viable.

Etant donné ces inconvénients des systèmes à faible apport d'intrants, il est difficile de trouver une formule optimale pour l'utilisation des intrants tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Les stratégies devront être adaptées aux situations agroécologiques et socio-économiques et comporteront probablement à la fois des systèmes à faible apport d'intrants et des systèmes à fort apport d'intrants. Néanmoins, il est probable que pour la plupart des pays, un objectif important sera de réduire au maximum l'emploi des intrants externes. Les systèmes à faible apport d'intrants devront jouer un rôle clé dans les zones pluviales et semi-arides où la rentabilité des engrais minéraux est trop faible et où il y a trop de risques que les cultures ne donnent rien. Ils joueront aussi un rôle important dans certaines zones pluviales relativement bien arrosées; premièrement, dans les pays en développement où le manque d'accès à la mer entraîne des coûts de transport prohibitifs pour les engrais minéraux et ceux où les importations d'engrais absorbent une proportion excessive des recettes en devises, et deuxièmement, dans presque tous les pays développés et certains pays en développement où la contamination par les nitrates des eaux souterraines et superficielles pose des problèmes.

Ainsi, deux grands défis sont lancés aux systèmes de recherche nationaux et internationaux: premièrement, il faut mettre au point des technologies viables et sans danger pour l'environnement pour remplacer celles des techniques actuelles qui menacent l'environnement; deuxièmement, il faut créer des technologies viables pour les vastes zones de terres marginales jusqu'à présent pratiquement ignorées par la recherche.

Par exemple, il existe dans le monde en développement plus de 200 millions d'hectares de vertisols qui sont à peine utilisés à l'heure actuelle, mais qui pourraient être modérément productifs ou même très productifs. De même, il existe de vastes zones présentant des problèmes chimiques tels que l'excès d'aluminium, mais qui pourraient être utilisées de façon viable si l'on met au point des systèmes d'aménagement appropriés et des cultivars tolérant l'aluminium.

On s'emploie à relever ces défis. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, par exemple, a recommandé plusieurs modifications des priorités et des approches des Centres internationaux de recherche agronomique (CIRA)[3]. De fait, certains centres travaillent depuis plusieurs années à mettre au point des technologies viables et ont obtenu des résultats intéressants, notamment pour l'aménagement des vertisols et l'utilisation des sols toxiques. Mais pour que ces travaux portent leurs fruits, il faudra que les CIRA et les centres nationaux accordent plus d'attention aux normes socioculturelles et aux systèmes agricoles locaux qui peuvent être caractérisés par des associations complexes d'arbres, de cultures et de bétail. La lenteur avec laquelle les technologies qu'ils ont mises au point sont adoptées s'explique en partie par le fait que ces facteurs n'ont pas été pris en compte dans les efforts de recherche et de développement technologique[4].

Bref, les efforts visant à promouvoir une agriculture viable doivent essentiellement tenir compte des calculs que font des millions de ménages, pour la plupart pauvres, en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles. Mais du point de vue plus général des ressources, il faut envisager des techniques d'aménagement propres à maintenir ou accroître les rendements et à donner de l'emploi pour absorber l'accroissement démographique, à satisfaire les besoins croissants d'aliments et de bois de feu des zones urbaines et à permettre une augmentation de la consommation par habitant. La répartition des richesses et des terres est extrêmement importante à cet égard. Le manque de terres et le sous-emploi incitent souvent à surexploiter les ressources. Ceux qui manquent de tout ne sont guère enclins à investir du travail et des ressources dans la régénération des arbres, des plantes et des terres qu'ils ne sont pas certains de pouvoir continuer à utiliser.

---

3. GCRAI, *Sustainable agricultural production: implications for international agricultural research,* 1989.

4. FAO, *Examen du retard dans les applications de la technologie: comment surmonter les contraintes qui freinent le développement de la petite agriculture.* Etude FAO: recherche et technologie, n° 1, 1986.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

Chapitre 3

VERS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES PÊCHES

On ne prétend pas proposer dans le présent chapitre des stratégies entièrement articulées en vue d'un aménagement respectueux de l'environnement et viable des grands types de ressources. Il serait irréaliste de vouloir le faire dans un document aussi court, et en tout état de cause, ces stratégies doivent être adaptées aux spécificités de chaque pays. L'objet du présent chapitre se limite donc à présenter les vues de la FAO sur l'approche générale à suivre et à indiquer quelles devraient être les grandes composantes des stratégies, en commençant par un examen de la base conceptuelle des stratégies globales, pour passer ensuite en revue des stratégies adaptées à chaque type de ressource.

Stratégie globale

Deux faits doivent être rappelés: premièrement, pour beaucoup de zones pauvres en ressources, il n'existe pas de technologie appropriée permettant de tirer des ressources naturelles de quoi faire vivre les populations actuelles et projetées, et même dans certaines zones riches la production est proche d'avoir atteint le niveau maximal. Il est donc évident que dans bien des cas les stratégies visant à mettre en place des systèmes viables de culture, d'élevage, de foresterie et de pêche, ou des systèmes combinant ces diverses activités, sont vouées à l'échec à moins qu'elles ne soient accompagnées de politiques visant à ralentir la croissance démographique et à accroître l'emploi dans d'autres secteurs. Deuxièmement, beaucoup de producteurs appliquent des systèmes qui ne sont pas viables, soit pour gagner plus, soit parce qu'ils y sont forcés pour survivre ou parce qu'ils y sont poussés par des incitations malencontreuses du secteur public et du secteur privé. Les politiques appliquées par les

Terres à faible potentiel et terres à fort potentiel: marges d'intensification et d'extension de la production

Pour les nombreux pays en développement qui n'ont que des ressources limitées en terres, la clé du développement viable sera l'aptitude à développer et à introduire des techniques sans danger pour l'environnement permettant d'accroître la productivité potentielle des terres relativement pauvres ou marginales et de mettre fin à leur dégradation tout en accroissant considérablement la productivité des terres à potentiel élevé afin d'alléger la pression que subissent les terres marginales. Il existe une marge permettant d'accroître encore les rendements des terres à potentiel élevé sans compromettre la capacité future: c'est la marge d'intensification de la production. En général, les terres à faible potentiel ne peuvent être exploitées intensivement pour la production vivrière au moyen de techniques inspirées de celles qui ont été mises au point en Europe ou en Amérique du Nord sans que cela entraîne une dégradation progressive de l'environnement. Même la mise en culture extensive de nouvelles terres—la marge d'extension de la production—comporte certains dangers pour l'environnement.

Dans beaucoup de pays pauvres, la pression démographique et l'accès inéquitable aux terres à haut potentiel forcent de plus en plus de ménages à exploiter les terres à faible potentiel. Le principal défi que doivent relever les gouvernements et les organismes de développement est de permettre à ces populations de se nourrir aujourd'hui sans détruire la capacité de la terre de les nourrir demain.

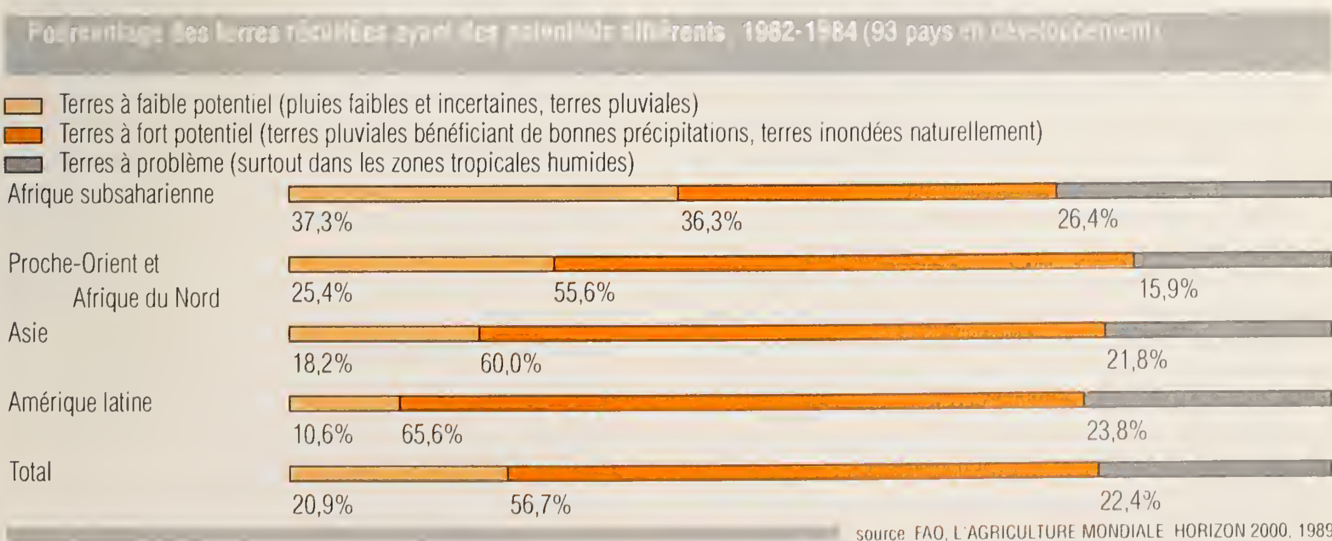
Faible potentiel ne signifie pas nécessairement faible productivité; par exemple, l'agriculture itinérante et l'élevage transhumant sont caractérisés par une forte productivité du travail et par une utilisation très efficiente du recyclage naturel des éléments fertilisants et de la production fourragère. Mais le rendement équilibré des zones à faible potentiel est généralement limité par des facteurs agroclimatiques et économiques. Si l'on pouvait ne pas tenir compte des coûts, les possibilités seraient presque illimitées. Par exemple, les cultures hors sol et les environnements artificiels permettent de créer un potentiel élevé de production vivrière presque n'importe où. Mais le problème est de produire des aliments que les pauvres puissent se permettre d'acheter et que les agriculteurs disposant de ressources limitées puissent se permettre de produire. Cela ne veut pas dire qu'il soit impossible d'accroître d'une façon rentable les rendements dans les zones à faible potentiel—dans bien des cas, les rendements pourraient doubler, par exemple moyennant des techniques appropriées de conservation de l'eau et l'utilisation de cultivars améliorés—mais la capacité de charge démographique de ces zones restera faible par rapport à celle des zones à potentiel élevé[1].

1. FAO, *Terres, vivres et population*, 1984.

gouvernements pour stimuler la production commerciale devront en même temps encourager les producteurs à utiliser les ressources naturelles de façon à ne pas compromettre leur pérennité, l'objectif général étant de créer un environnement économique dans lequel il est plus rentable de conserver les ressources que de les détruire. En l'absence d'un appui national et international efficace et de possibilités d'emploi dans d'autres secteurs, les ruraux pauvres en sont réduits, pour se nourrir et se chauffer, à épuiser les éléments fertilisants du sol, à cultiver des versants abrupts, à faire paître un cheptel trop nombreux sur les parcours et à couper trop de bois de feu. C'est d'eux que dépend le succès ou l'échec des politiques visant à mettre en place des systèmes de production durables, car la dégradation se poursuivra inexorablement s'ils n'acceptent pas de les appliquer. Les aspects micro-économiques des systèmes de production viables, la force de travail des ménages et les besoins consciemment ressentis par les ruraux pauvres au niveau local doivent donc servir de base à l'élaboration des stratégies et politiques nationales et à la détermination de ceux des éléments du système de soutien de la production qui sont essentiellement du ressort des administrations centrales.

La satisfaction des besoins humains, la lutte contre la pauvreté et les incitations à assurer un développement durable devront être au cœur de la stratégie proposée par la FAO. Par exemple, chaque fois que possible, les mesures de conservation des sols et des eaux devront être conçues de façon à être rentables pour l'agriculteur dès la première année, faute de quoi elles risquent de n'être pas généralement adoptées. De même, il faut que la conservation de l'habitat et l'exploitation de la faune pour le tourisme soient perçues comme des options au moins aussi rentables que la destruction de la forêt et de la savane. Une bonne partie des débats sur le développement durable a été consacrée aux zones marginales à faible potentiel productif où la dégradation de l'environnement et la pauvreté rurale tendent à être particulièrement graves—zones pluviales et semi-arides, zones à pluviométrie capricieuse, versants abrupts, montagnes tropicales. Cela est compréhensible, car c'est en général dans ces zones ingrates que les plus pauvres des pauvres se débattent pour survivre. Mais il importe de consacrer un effort égal ou relativement supérieur aux zones à potentiel élevé, de façon qu'elles puissent servir d'exutoire à la pression qui s'exerce dans les zones marginales, freinant ainsi les empiétements de l'agriculture sur la forêt et les parcours. Ces zones riches fournissent l'essentiel de la production alimentaire et agricole et font vivre une population de loin plus nombreuse: leur dégradation entraîne donc une perte de production bien supérieure. Si la FAO a adopté cette distinction entre zones à fort potentiel et zones à faible potentiel, ce n'est pas parce qu'il existe une démarcation rigoureuse entre les deux types de ressources: une zone à faible potentiel du point de vue des cultures peut être plus prometteuse pour la production de bois ou de fourrage ou constituer un important bassin de réception par exemple. La FAO estime que ces deux types de zones peuvent avoir des besoins très différents tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel.

La plupart des terres qui donnent aujourd'hui des récoltes appartiennent aux zones à haut potentiel. Selon l'étude de la FAO *Agriculture: Horizon 2000*, dans 93 pays en développement (Chine non comprise), près de 60 pour cent des superficies récoltées en 1982-1984 étaient des terres à haut potentiel (bien arrosées, naturellement inondées ou irriguées) et 21 pour cent seulement étaient des terres marginales (zones pluviales à pluviométrie faible et irrégulière). En outre, 22 pour cent étaient des terres à



source FAO, L'AGRICULTURE MONDIALE HORIZON 2000, 1989



problèmes (pluies excessives, versants abrupts, sols pauvres).

Agriculture: Horizon 2000 a également montré que les terres à haut potentiel fournissent une part relativement plus grande de la production parce que les rendements y sont plus élevés et les récoltes multiples y sont possibles. En 1983/84, les terres arides non irriguées et les terres semi-arides des pays en développement (Chine non comprise) n'ont fourni environ que 9 pour cent de la production céréalière et 6 pour cent de la production de racines et tubercules. L'essentiel de la production de céréales (plus de 80 pour cent) provient des terres à haut potentiel et près de 90 pour cent de la production de racines et tubercules des terres bien arrosées. Bien sûr, il y a de grandes différences d'une région à l'autre, mais même en Afrique subsaharienne, où les terres à faible potentiel représentent près de 40 pour cent des superficies récoltées, elles ne produisent que 30 pour cent des céréales. Si l'on incluait la Chine, la part des terres à haut potentiel dans la production totale serait encore plus grande. On pense que cette part augmentera encore d'ici la fin du siècle.

Il apparaît donc que dans la plupart des pays en développement, la réduction de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire sera obtenue essentiellement en établissant des systèmes de production durables dans les zones de forêts, de labour et de parcours à haut potentiel. Cela ne signifie évidemment pas qu'il faille négliger les zones moins favorisées, ce qui reviendrait à condamner les plus pauvres à s'appauvrir encore et à les obliger à surexploiter les ressources naturelles pour survivre.

A cet égard, on peut tirer certains enseignements de l'expérience des pays développés. La première révolution agricole, celle de l'Europe du XVIII[e] siècle, basée sur une amélioration des assolements et sur l'intégration des cultures et de l'élevage, a permis de récupérer pour le pâturage et la foresterie certaines terres marginales cultivées jusqu'alors. De même, la deuxième révolution agricole, celle du XX[e] siècle, fondée sur des bases scientifiques, a permis de substituer l'utilisation d'intrants, en particulier d'engrais minéraux, à l'exploitation des terres marginales.

Quatre autres facteurs doivent être pris en considération dans une stratégie respectant un juste équilibre entre les terres à haut potentiel et les terres à bas potentiel. Le premier est l'amélioration des infrastructures, des industries et des services en milieu rural. Dans le passé, l'urbanisation a aidé à réduire les pressions qui s'exercent sur la terre, mais en créant d'autres problèmes; dans beaucoup de pays en développement, elle est aujourd'hui beaucoup trop rapide. Toutefois, elle offre une solution de rechange à ceux qui seraient autrement condamnés à vivre des terres les plus pauvres, dans des conditions qui entraînent en définitive la dégradation de ces terres. La création d'emplois non agricoles en milieu rural et de pôles d'attraction plus petits que les grandes métropoles pourraient jouer le même rôle sans créer d'insurmontables problèmes pour les institutions et les infrastructures urbaines. Un développement rural polyvalent doit donc être un des éléments importants de la stratégie.

Deuxièmement, il faut envisager la possibilité de rendre utilisables certaines zones à haut potentiel où sévissent des maladies infectieuses de l'homme (onchocercose) ou des animaux (trypanosomiase) en appliquant des méthodes de lutte sans danger pour l'environnement.

Troisièmement, la réforme agraire offre des possibilités d'accroître la productivité et l'équité en mettant en place des unités économiquement viables et des services adéquats de fourniture d'intrants et de commercialisation. Particulièrement en Amérique latine, mais aussi dans d'autres régions en développement, une réforme des droits de propriété permettrait d'allouer à des paysans sans terre ou presque de vastes zones à haut potentiel.

Dernier facteur: la connaissance technique. On connaît encore mal les moyens d'améliorer la production des terres marginales; certaines perspectives prometteuses semblent toutefois ouvertes à la recherche. La plupart des technologies dites améliorées tendent à accroître l'incertitude du profit que l'agriculteur peut attendre de son travail et n'ont donc eu qu'un succès limité, surtout parmi les paysans pauvres. Mais dans les zones à fort potentiel, il existe un certain nombre de techniques dont l'utilisation pourrait se développer à condition que les agriculteurs soient incités à accroître leur production par des prix plus motivants et d'autres mesures dont il est question ci-après. Toutefois, il est essentiel d'intensifier la recherche afin de continuer à créer de nouvelles techniques pour le futur.

En mettant au point des systèmes de production durables, il conviendrait de donner la priorité aux besoins spécifiques de cinq types de ressources, à savoir:

- Zones marginales à bas potentiel où l'insuffisance ou l'irrégularité des pluies et la nature défavorable des sols ou de la topographie limitent la production et accroissent le risque de dégradation chronique des terres.
- Zones à haut potentiel, capables, moyennant de bonnes pratiques d'aménagement des terres, de supporter durablement une production animale et végétale intensive avec des rendements élevés et croissants.
- Forêts et systèmes agroforestiers ou sylvopastoraux.
- Pêcheries côtières et continentales.
- Diversité biologique et ressources génétiques de chacun des types d'écosystèmes ci-dessus.

Pour chacun de ces cinq types de ressources

prioritaires, il est essentiel d'adopter une approche intégrant pleinement cultures, élevage, foresterie et, le cas échéant, pêches. En pratique, trois activités distinctes mais complémentaires peuvent être menées pour assurer cette intégration sur des bases scientifiques. La première est la planification de l'utilisation des terres, qui consiste à déterminer la capacité de charge démographique d'une zone donnée et à identifier des modes complémentaires d'utilisation des terres et des stratégies de développement permettant de réaliser pleinement le potentiel. La deuxième est la planification et l'aménagement écologiques, qui portent sur les facteurs nécessaires pour que les politiques, programmes et projets soient adaptés à l'environnement de la région et donc viables. La troisième est l'évaluation d'impact écologique, qui consiste à analyser les divers projets de développement afin d'identifier les effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur l'environnement. Ces trois types d'activité sont applicables à tous les modes d'utilisation des terres, qu'il s'agisse de préserver l'habitat ou de développer les cultures de rente.

Stratégie de développement agricole durable pour les zones à faible potentiel

Dans les zones à faible potentiel, les conditions ne se prêtent pas à un développement agricole accéléré. Rien que pour faire vivre la population actuelle, il faudra souvent renforcer considérablement les efforts de conservation des terres et des eaux. Pourtant, beaucoup de zones marginales sur le plan de l'environnement— terres arides et montagnes par exemple—offrent des habitats plus appréciés, parce que plus sains pour l'homme comme pour le bétail. Dans certains cas, elles accueillent les sans-terre et leurs troupeaux, exclus des terres riches surpeuplées.

La dégradation des terres se traduit par un déclin continu de la productivité: le couvert végétal s'appauvrit ou disparaît, le sol est exposé à l'érosion éolienne, sa teneur en matière organique et éléments fertilisants diminue, sa structure se détériore et sa capacité de rétention d'eau diminue[1]. Dans certaines zones, la dégradation est désormais irréversible. Dans d'autres, la restauration sera lente, coûteuse et difficile. Surtout, dans beaucoup de zones semi-arides, le développement durable ne sera possible que si une partie de la population émigre de façon à réduire la pression, conserver les ressources et accroître les revenus. On peut dégager de ce qui précède les grandes indications ci-après:

- dans le développement agricole, il faudra s'efforcer de respecter un équilibre entre les impératifs de la conservation et les besoins immédiats des familles agricoles;
- la technologie agricole appliquée dans ces zones ingrates devrait être conçue de façon à préserver l'environnement fragile et non pas seulement à maximiser le rendement des cultures;
- il sera le plus souvent nécessaire de réformer les politiques économiques pour modifier les signaux du marché qui parviennent aux pauvres.

Dans le passé, la dégradation et en particulier l'érosion des sols était considérée comme un problème exclusivement physique appelant des solutions purement techniques. Les pédologues cherchaient à comprendre les facteurs physiques, mais non les forces socio-économiques qui la provoquaient. Les progrès de la science des sols ont permis de formuler des prescriptions techniques améliorées, telles que construction de terrasses et cultures en courbes de niveau, mais n'ont pas aidé à mieux comprendre les causes de la dégradation des terres.

Une utilisation incorrecte et un mauvais aménagement des terres sont les principales causes de l'érosion accélérée et sont le résultat d'un ensemble de pressions économiques, sociales et politiques qui déterminent les comportements des agriculteurs. La première chose à faire quand on veut mettre au point des programmes de conservation des sols pour les zones pauvres en ressources est donc d'analyser les causes des mauvaises pratiques d'utilisation des terres. Cette analyse peut révéler que plusieurs facteurs interviennent: pression de la population sur la terre, régimes fonciers, politique en matière de prix agricoles, technologie inappropriée, etc. Les solutions répondant aux besoins des populations locales ne sont pas toujours économiquement viables ou politiquement acceptables. Il n'en est pas moins nécessaire d'expliciter les options possibles afin de pouvoir envisager les réformes institutionnelles et juridiques nécessaires.

Il est essentiel d'analyser les obstacles structurels qui empêchent l'établissement de systèmes agricoles plus viables dans les zones pauvres en ressources, faute de quoi les gouvernements risquent de s'embarquer dans des programmes de développement coûteux et voués à l'échec parce qu'ils ne s'attaqueront qu'aux symptômes de la dégradation des terres et non à ses causes. Beaucoup de projets de conservation ont échoué parce qu'ils ont été imposés par les autorités, au mépris de l'environnement culturel et sans participation des populations locales. Les communautés, laissées à l'écart de la planification et de

1. L'érosion est un processus naturel qui ne peut être entièrement arrêté. La situation est équilibrée quand les pertes de sol dues à l'érosion sont compensées par les processus naturels de formation des sols (altération de la roche-mère, humification et sédimentation). On dit généralement qu'il y a une dégradation «modérée» des terres quand la perte de productivité ne dépasse pas 25 pour cent; la dégradation est considérée comme grave quand la terre a perdu entre un quart et la moitié de sa productivité potentielle.



l'entretien des projets, ne percevaient aucun avantage immédiat et les abandonnaient. Par exemple, la FAO estime qu'environ un milliard de dollars de fonds fournis par les donateurs ont été dépensés en vain pendant les années 70 et 80 pour des programmes de pâturage et d'élevage extensifs collectifs en Afrique parce qu'on n'avait pas suffisamment tenu compte des traditions culturelles ni des besoins locaux[2].

Pendant la même période, on a trop méprisé les petits projets, notamment parce que les donateurs trouvaient qu'ils coûtaient trop cher à préparer par rapport aux grands projets. Cela est d'autant plus regrettable que, dans les zones à faible potentiel, ce sont des activités telles que la récolte de l'eau, les mesures antiérosion, les cultures en couloir, l'utilisation des résidus agricoles comme engrais, l'agroforesterie, les boisements communautaires et la petite irrigation qui offrent le plus de possibilités d'accroître à bas coûts et de façon viable la production vivrière. Pour être efficaces, les projets de ce genre doivent être mis au point en accord avec les communautés locales et, si possible, doivent être gérés par elles.

Dans les zones à faible potentiel, la condition d'un développement durable est un aménagement des systèmes de production agricole propre à réduire les risques et à permettre aux ménages agricoles de résister aux chocs et aux crises dont peut souffrir le système. Un aménagement viable des ressources naturelles repose en fin de compte sur quatre grands piliers, à savoir:

- incitations sociales et économiques;
- gestion par les communautés des projets locaux;
- planification rationnelle de l'utilisation des terres, y compris intégration des forêts et zones boisées;
- développement de systèmes agricoles améliorés capables de restaurer la productivité des sols (l'érosion et les pertes de sols sont en effet les symptômes du problème et non pas ses causes).

Dans les zones à faible potentiel, les solutions reposant sur une seule innovation technique telle que l'utilisation de variétés améliorées ou d'engrais minéraux permettent rarement de résoudre les problèmes, mais des innovations relativement simples peuvent être appropriées dans certaines situations: ainsi, on a réussi à améliorer l'infiltration des eaux au Burkina Faso en construisant des diguettes en pierre et en terre; la récolte de l'eau a donné de bons résultats au Kenya; les cultures en courbes de niveau se sont révélées efficaces en Ethiopie. Mais dans la plupart des cas, il faut adopter une approche plus large et plus intégrée visant à améliorer tout à la fois la production de vivres, d'aliments pour le bétail et de combustibles à usage domestique grâce à une meilleure intégration de l'agriculture, des forêts et des pêches, y compris l'aquaculture[3].

Les éléments ci-après sont essentiels à toute stratégie visant à promouvoir le développement et la conservation au niveau des exploitations et des communautés dans les zones à bas potentiel:

- conviction que les moyens de subsistance actuels et futurs (emplois, revenus, réduction des coûts) dépendent fondamentalement de l'environnement;
- mise au point de technologies moins exigeantes en travail et en temps pour la collecte de bois de feu et d'eau, la préparation des aliments et l'entreposage, afin de libérer les femmes et de leur permettre d'appliquer des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, mais qui demandent plus de travail;
- utilisation chaque fois que possible d'intrants provenant de l'agriculture et peu coûteux pour les ménages agricoles—par exemple, lutte raisonnée contre les ravageurs, fixation biologique de l'azote, recyclage des matières organiques, compostage, production de biogaz;
- création de revenus extra-agricoles dans des conditions propres à promouvoir et non saper des systèmes d'exploitation agricole viables. Les ménages pauvres n'adopteront des pratiques appropriées que si ces pratiques sont considérées comme rentables. Gouvernements et donateurs doivent veiller à ce que les efforts faits pour créer des revenus supplémentaires n'aient pas un effet dissuasif sur les pratiques viables;
- mise en place de nouveaux arrangements institutionnels là où l'usage communautaire des ressources (pâturages par exemple) accélère la dégradation, ce qui a généralement pour cause la désuétude des institutions traditionnelles de contrôle;
- application de politiques propres à remédier aux carences du système alimentaire présentant une importance particulière pour les pauvres dans les zones à faible potentiel: technologie après récolte pour prévenir les pertes alimentaires, agroforesterie, commercialisation décentralisée, meilleure utilisation de la biomasse, nouvelles sources de revenus. Pour cela, il faudra mettre au point et diffuser des techniques agricoles améliorées;
- politiques d'intégration des arbres dans les systèmes agricoles et d'intégration des systèmes de production de vivres, de fourrage et de bois de feu. C'est une erreur que de considérer l'agriculture et la foresterie comme des systèmes isolés l'un de l'autre: il faut inciter les

---

2. FAO, *L'agriculture africaine: les 25 prochaines années,* 1986.

3. Voir «Sustainable development in famine-prone areas: approaches and issues», document préparé par le Centre d'investissement de la FAO pour le FIDA, Consultation internationale sur l'environnement, le développement viable et le rôle des petits exploitants, Rome, octobre 1988.

ménages pauvres à aménager les ressources agricoles et forestières de façon intégrée;
- meilleure surveillance de l'environnement (images satellitaires et autres données de télédétection) pour améliorer la planification et l'évaluation des capacités de charge démographique des terres et des eaux.

Stratégie de développement agricole durable pour les zones à haut potentiel

Dans les zones à haut potentiel, il est fréquent que beaucoup des mesures indiquées ci-dessus soient également nécessaires; mais ces zones peuvent en général supporter une production agricole intensive basée sur les techniques existantes, pourvu que l'on veille à ne pas dépasser la capacité de régénération du sol. Ces zones sont en général irriguées ou bénéficient de précipitations suffisantes et prévisibles. Les terres sont généralement fertiles ou pourraient l'être. Il est possible d'accroître la capacité de charge démographique au moyen des techniques agricoles existantes[4].

Malheureusement, beaucoup de projets de développement entrepris dans ces zones riches n'étaient pas respectueux de l'environnement. Ainsi, certains programmes d'irrigation intensive ont été réalisés sans souci du drainage et ont provoqué une salinisation des terres, la fixation du sodium ou les deux. Dans d'autres projets, l'eau est gaspillée. Dans d'autres encore, l'utilisation irrationnelle des engrais et des pesticides pose des problèmes. Un développement agricole anarchique a entraîné la dévastation des forêts de pluie, la sédimentation des réservoirs et la réduction de la productivité des sols. Souvent, des projets de ce genre ont absorbé des ressources financières qui auraient pu être consacrées à des efforts de développement plus durables et ont entraîné inutilement la destruction irréversible de ressources non renouvelables.

Il faut en priorité maintenir la capacité de production de la terre tout en réduisant sa vulnérabilité aux agressions dont beaucoup résultent des «progrès» technologiques de la production agricole. Le développement durable des zones à haut potentiel suppose aussi une coordination avec un développement écologiquement rationnel des zones contiguës telles que les forêts des bassins versants.

Comme on l'a vu plus haut, dans la plupart des pays en développement, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté rurale passeront par la mise en place de systèmes viables de production dans les zones à haut potentiel. Par exemple, en Asie, où vivent plus des trois quarts des 750 millions de déshérités de la planète, 82 pour cent de la production céréalière provient des terres à haut potentiel, naturellement inondées ou irriguées. Il est essentiel non seulement de maintenir ou d'accroître la production d'aliments de base sur les terres irriguées pour nourrir les pauvres des villes et des campagnes, mais aussi d'améliorer l'aménagement des ressources naturelles dans les zones contiguës aux bassins irrigués très peuplés où sont pratiquées des cultures intensives.

Les énormes progrès de la production vivrière réalisés pendant les années 70 et le début des années 80 ont été l'effet de la révolution verte, qui s'est traduite par une expansion de l'irrigation et par l'introduction de variétés à haut rendement de riz et de blé capables, sous irrigation contrôlée, de répondre de façon spectaculaire à la fumure minérale. La lutte contre les ravageurs a été améliorée grâce aux nouveaux pesticides—qu'il a fallu utiliser en plus grande quantité parce que les monocultures sont plus vulnérables. Cependant, ce succès n'a pas été sans certains coûts économiques et écologiques.

Les systèmes agricoles à haut niveau de technicité et de productivité exigent un approvisionnement régulier en intrants relativement coûteux: engrais minéraux, énergie, pesticides. Ils peuvent présenter des dangers insoutenables pour l'environnement: certaines modifications sont donc nécessaires pour garantir que les progrès de la production puissent être maintenus dans l'avenir prévisible. Il faut en particulier surveiller la structure des sols soumis à des régimes d'exploitation intense, ainsi que l'équilibre des éléments fertilisants. Il serait avantageux, du double point de vue de la durabilité et de l'équité, de passer chaque fois que possible à des systèmes d'agriculture mixte exigeant moins d'intrants externes; encore faudrait-il que ces systèmes soient profitables pour les producteurs, tout en permettant de satisfaire les besoins croissants de consommation. La transition devra donc être graduelle.

On peut avoir recours à divers moyens pour réduire ou prévenir les effets nocifs de ces méthodes intensives de culture sur l'environnement: fumure équilibrée pour compenser l'exportation accrue d'éléments fertilisants du sol qui résulte de l'augmentation des rendements; introduction de nouvelles variétés résistantes aux maladies et à la sécheresse; lutte raisonnée contre les ravageurs, c'est-à-dire tout un ensemble de pratiques culturales et de traitements biologiques et chimiques permettant de réduire au minimum le besoin de pesticides chimiques; enfin, application de mesures réglementaires efficaces[5]. De fait, beaucoup d'exemples tirés tant des zones tempérées que des pays tropicaux prouvent que l'utilisation judicieuse des intrants modernes peut accroître la fertilité des sols

4. FAO, *Terres, vivres et population*, 1984.

5. Le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides (1985) vise à protéger les usagers contre les ingrédients les plus toxiques et donc à maintenir la confiance dans les méthodes scientifiques de lutte contre les ravageurs.



grâce à la restitution de quantités accrues de résidus de récolte, qui accroît l'activité microbiologique. Cependant, il n'existe pas encore de technologies appropriées pour tous les problèmes et toutes les situations; la stratégie devra donc insister sur la nécessité de renforcer les systèmes nationaux et internationaux de recherche et de réorienter les programmes de recherche pour les cibler sur les besoins de l'agriculture viable.

Dans les zones irriguées, il faut d'urgence parer aux menaces que font peser sur l'environnement les facteurs suivants:

- salinité, fixation du sodium et engorgement, forte incidence de la malaria, de la schistosomiase et d'autres maladies transmises par l'eau;
- accroissement du risque de maladies et de ravageurs découlant de la monoculture dans les zones de grande irrigation. La consommation de pesticides pourrait doubler d'ici la fin du siècle, ce qui aggraverait les problèmes écologiques et sanitaires;
- surexploitation de plus en plus préoccupante des eaux souterraines dans les zones qui manquent d'autres sources d'eau pour l'irrigation.

Il existe des solutions permettant de réduire ces dangers: la polyculture et la diversification génétique réduisent les risques liés à la monoculture et, pour prévenir de désastreuses pénuries d'eau, on peut réglementer l'accès à l'eau et les prélèvements. Sur le plan opérationnel, il faudra aussi s'attacher davantage à améliorer le rendement de l'eau et la gestion des eaux à l'exploitation, qui sont deux composantes essentielles de la durabilité dans les zones irriguées. En général, l'amélioration de l'aménagement des ressources naturelles et du rendement de l'eau dans les zones irriguées nécessiterait une meilleure intégration entre la gestion de l'irrigation et la planification des ressources nationales, et en particulier une prise de conscience des liaisons existant entre les plaines et les bassins de réception d'altitude. Pour résoudre le problème des eaux souterraines, il faut un aménagement intégré qui ne se limite pas à la zone où se trouvent ces eaux; il faut protéger les forêts et les sols dans les zones adjacentes pour assurer un approvisionnement hydrique suffisant aux zones à haut potentiel. Ces aménagements hydriques sont d'autant plus importants que, dans beaucoup de pays, l'irrigation est la seule façon d'accroître de façon durable la production. Dans l'avenir prévisible, la production agricole reposera sur une utilisation relativement intensive d'intrants achetés tels qu'engrais et pesticides.

Pour les zones à haut potentiel, la stratégie devra donc faire une place importante aux éléments suivants:

- développement de systèmes agricoles intégrés utilisant moins d'intrants et moins dangereux pour l'environnement;
- meilleure intégration entre l'aménagement des zones à haut potentiel et celui des terres, des eaux et des forêts des zones contiguës;
- réforme des régimes fonciers et des droits de propriété pour faire accéder les paysans pauvres, et en particulier les agricultrices chefs de famille, aux terres à haut potentiel;
- meilleure gestion hydrique pour économiser l'eau, réduire les pertes de terre provoquées par l'engorgement, la salinité et la fixation du sodium et faciliter l'utilisation sans danger des eaux de qualité marginale et des eaux usées pour l'irrigation

Forêts et autres zones boisées

Les forêts sont essentielles au développement viable pour trois raisons. Premièrement, elles protègent et maintiennent les ressources en sol et en eau. Deuxièmement, la récolte, la transformation et la vente des produits non seulement de la forêt, mais des arbres intégrés dans les systèmes agricoles, sont une importante source d'emplois et de revenus. Enfin, le bois est encore la principale source d'énergie pour la majorité des ruraux pauvres et aussi (souvent sous forme de charbon de bois) pour beaucoup de citadins. Du fait de ces fonctions vitales, les forêts sont difficiles à protéger quand la pression démographique s'accroît.

Les écosystèmes forestiers tropicaux sont par ailleurs les principales réserves mondiales de ressources génétiques à cause de l'extraordinaire diversité des espèces et des écosystèmes qu'elles contiennent[6]. Un développement durable des ressources forestières consiste à prévenir l'érosion génétique et à maintenir la base de ressources équilibrée essentielle aux autres zones écologiques. Dans certains cas, tout au moins quand les écosystèmes sont variés et menacés de destruction imminente, l'effort devra plutôt viser à freiner ou même empêcher le développement qu'à le stimuler. Mais dans d'autres situations, on peut sans risque promouvoir le développement économique.

Les problèmes des forêts ont des causes planétaires et des effets planétaires. La déforestation contribue à la dégradation des terres et à l'effet de serre en modifiant le cycle du gaz carbonique[7]. En même temps, les émissions

6. La majorité des réserves de forêts tropicales sont concentrées dans Brésil, Colombie, Mexique, Zaïre, Madagascar et Indonésie.

7. Les spécialistes ne sont pas d'accord quant au rôle respectif de l'utilisation des combustibles fossiles et de la destruction des forêts tropicales dans l'effet de serre. Selon des estimations actuelles, les combustibles fossiles sont à l'origine d'environ 5,1 milliards de tonnes de CO_2 par an et le déboisement des tropiques, les feux de forêt et les autres causes «naturelles» d'environ 1,5 milliard de tonnes.

Population manquant de bois de feu, 1980 et 2000 (en millions)

		Amérique latine	Afrique	Proche-Orient et Afrique du Nord	Asie et Pacifique	Total	
1980	Population totale	26	55		31	112	
	Population rurale	18	49		29	96	Pénurie grave
	Population totale	201	146	104	832	1 283	
	Population rurale	143	131	69	710	1 052	Déficit
2000	Population totale	512	535	268	1 671	2 986	
	Population rurale	342	464	158	1 434	2 398	Pénurie grave ou déficit

source: FAO, DISPONIBILITÉS DE BOIS DE FEU DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1983

gazeuses des pays industrialisés provoquent des pluies acides qui créent de graves dégâts dans les forêts d'Europe du Nord et de l'Est ainsi que d'Amérique du Nord.

Rôle des forêts dans la protection de l'environnement, l'emploi et la production de bois de feu

Les forêts sont essentielles à la conservation des ressources dans diverses zones écologiques critiques. Le déboisement des montagnes et des collines entraîne non seulement l'érosion dans les zones directement concernées mais menace aussi les zones en aval à cause du matériel charrié par les eaux de ruissellement. Pour éviter de graves dégradations qui menacent l'agriculture tant localement qu'en aval, il faut assurer l'aménagement intégré des bassins versants, c'est-à-dire non seulement conserver les forêts et reboiser là où c'est nécessaire, mais entretenir et restaurer les bassins au moyen de méthodes appropriées, y compris en cas de besoin des ouvrages hydrauliques et antiérosifs.

Dans les zones arides et semi-arides, où le principal agent d'érosion est le vent et non l'eau, les forêts peuvent freiner l'érosion et rester vertes quand les herbages sont secs. Elles constituent donc d'importantes réserves d'aliments pour le bétail[8]. De même, la plantation d'arbres peut aider à restaurer les terres salines et les dunes, car les arbres vont chercher l'eau et les éléments fertilisants dans les couches profondes du sol. Les forêts sont aussi une bonne protection contre l'avancée du désert et les effets de la sécheresse.

Le couvert forestier est aussi essentiel à la protection des sols dans les tropiques humides. Traditionnellement, l'agriculture itinérante maintenait l'équilibre écologique dans la forêt tropicale et n'entraînait pas de dégradation irréversible des sols. A cause de la pression démographique croissante, il est devenu impossible de laisser la terre en jachère assez longtemps pour restaurer la fertilité. Une solution aurait pu être d'encourager des systèmes de cultures permanentes, mais beaucoup d'agriculteurs pauvres souffrant déjà de la baisse des rendements ne peuvent se permettre les améliorations nécessaires pour maintenir la fertilité et arrêter la dégradation. Ils continuent donc à exploiter le sol comme une mine jusqu'à ce qu'il ne donne plus rien, puis se déplacent et défrichent une autre parcelle. Dans certains cas, ils y sont même poussés par des incitations financières[9]. Le développement de l'agroforesterie permettrait de limiter l'agriculture itinérante sans encourager des systèmes de production intensifs permanents.

Les forêts sont une source importante d'aliments dans beaucoup de parties du tiers monde. Dans certaines parties de l'Afrique, jusqu'à 70 pour cent des protéines animales proviennent de la faune forestière, oiseaux et rongeurs par exemple. Les forêts sont aussi une importante source de recettes dans les pays en développement. Ainsi, on estime que les produits de la forêt tropicale—rotin, résine, bois de santal, miel, soie naturelle, produits pharmaceutiques et cosmétiques—rapportent 120 millions de dollars par an à l'Indonésie, même si cette production ne bénéficie pas des mêmes incitations fiscales et autres que l'exploitation du bois. La foresterie et les activités connexes fournissent de l'emploi et des revenus en milieu

8. Par exemple en Inde, au pire de la sécheresse de 1987/88, les forêts protégées ont été utilisées pour l'alimentation du bétail.

9. Voir, par exemple, H. Binswanger, *Fiscal and legal incentives with environmental effects on the Brazilian Amazon*, Discussion Paper 69, Banque mondiale, 1989.



rural. Les exportations de grumes et d'autres produits de la forêt tropicale sont aussi une source importante de devises pour beaucoup de pays. Les exportations de produits forestiers rapportent chaque année environ 7 milliards de dollars aux pays en développement, soit environ 9 pour cent de leurs recettes d'exportations agricoles. L'aménagement des forêts est une activité à fort coefficient de main-d'œuvre. Une bonne partie de l'emploi créé est de type artisanal et familial: récolte du latex, menuiserie, artisanat, carbonisation.

Le bois de feu représente environ 85 pour cent de la consommation de bois du monde en développement. Il fournit près des trois quarts de l'énergie consommée dans les pays les plus pauvres. En général, plus un pays est pauvre, plus il est tributaire du bois de feu et plus il est donc essentiel de conserver ses ressources forestières. Le bois de feu est essentiel pour la cuisson sans laquelle certains aliments de base, tels que le manioc, sont toxiques. Pour d'autres aliments, la cuisson est nécessaire pour des raisons de goût et d'hygiène.

Dans les pays en développement, environ 100 millions de ruraux vivent dans des zones caractérisées par une pénurie aiguë de bois de feu. Un milliard d'autres vivent dans des zones où la consommation actuelle de bois de feu dépasse ce que la forêt peut produire de façon durable. L'ampleur du problème est déjà telle qu'il est peu probable qu'on puisse faire plus que de l'atténuer. Il semble inévitable que les ruraux et les citadins à bas revenu de beaucoup de pays en développement continuent à souffrir de graves pénuries de bois de feu tant que l'on n'aura pas mis au point et rendues généralement accessibles de nouvelles sources d'énergie peu coûteuses.

Stratégie pour les zones boisées

Il est essentiel d'assurer un juste équilibre entre les impératifs du développement et ceux de la protection de l'environnement si l'on veut que les forêts du monde en développement continuent à jouer leur rôle économique essentiel. Une stratégie ainsi équilibrée doit comporter les techniques et approches suivantes:

- L'aménagement des bassins versants, nécessaire pour protéger la production vivrière dans les zones à haut potentiel. Il faut maintenir des liaisons entre la foresterie et la production vivrière en adoptant une approche intégrée de l'aménagement des bassins versants. Des mesures d'incitations doivent être prises pour encourager à restaurer les bassins versants dégradés.
- L'agroforesterie consiste à intégrer des arbres dans les systèmes de production animale et végétale; c'est une des façons les plus prometteuses de lier la production vivrière à un meilleur aménagement des forêts, surtout dans les zones à bas potentiel.
- L'aménagement polyvalent des forêts: il faut mettre au point des systèmes permettant de produire à la fois du bois d'œuvre et d'industrie, d'autres produits forestiers, du bois de feu, du fourrage et des fibres, d'aménager la faune et d'assurer divers services: qualité de l'eau, abri, réduction de la pollution atmosphérique, protection des sols, récréation, préservation du patrimoine naturel et des ressources génétiques.
- Les systèmes de surveillance et d'évaluation: enquêtes de référence fiables, systèmes d'information géographique, évaluation de l'impact écologique et détermination des retombées bénéfiques pour les communautés locales et de leur participation.
- La protection des ressources génétiques est un élément essentiel de toute stratégie forestière (voir ci-après).

Le plan d'action forestier tropical

Ce plan, qui date du milieu de 1985, est la première tentative internationale sérieuse de sauver les forêts tropicales par une action intégrée respectant un juste équilibre entre le développement et la protection de l'environnement. Parrainé par la FAO, la Banque mondiale, le PNUD et le World Resources Institute, il a les grands objectifs suivants:

- restaurer la capacité de production des terres forestières;
- développer une utilisation viable des ressources forestières;
- renforcer la sécurité alimentaire en améliorant l'utilisation des terres;
- accroître les approvisionnements en bois de feu;
- accroître les revenus en développant les artisanats et les petites industries locales dans les zones forestières;
- accroître la participation des populations locales à la foresterie et aux industries forestières;
- conserver les écosystèmes naturels et les ressources génétiques forestières.

Du point de vue opérationnel, le Plan d'action s'articule en cinq programmes dans cinq domaines prioritaires étroitement interdépendants, à savoir:

- La foresterie dans l'utilisation des terres. Le Programme d'action se situe à l'interface entre la foresterie et l'agriculture et vise notamment à maximiser la contribution directe de la foresterie à la sécurité alimentaire par le développement agrosylvopastoral, l'aménagement intégré des bassins versants, la foresterie des zones arides et la lutte contre la désertification et enfin, la planification de l'utilisation des terres.
- Le développement des industries forestières. L'action visera à promouvoir des industries forestières appropriées, afin d'utiliser au maximum toute la gamme de produits ligneux ou autres de la forêt tropicale, sans compromettre la pérennité des ressources, au moyen

d'une intensification de l'aménagement, de méthodes efficientes de récolte, du développement d'industries forestières appropriées, de la récupération des déchets et du développement des capacités de commercialisation. Elle tendra à resserrer les liens entre la forêt, l'industrie et les populations locales en vue de stimuler le développement économique.

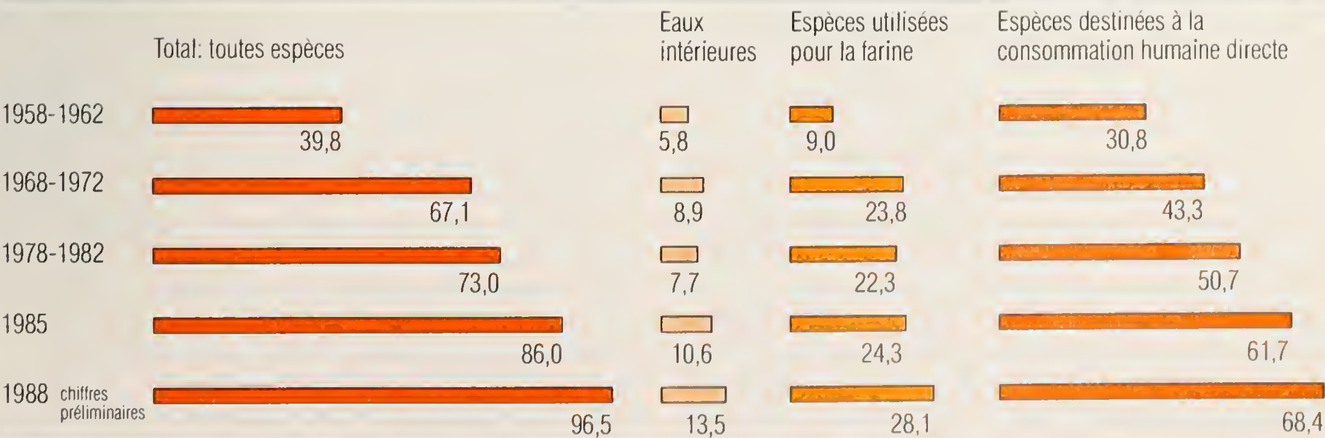
- Bois de feu et énergie. Le Programme d'action vise à restaurer les ressources en bois de feu dans les pays qui souffrent d'un déficit de combustibles ligneux, grâce à un meilleur aménagement des peuplements existants et à un accroissement massif des plantations hors forêt d'arbres polyvalents à croissance rapide, à accroître le rendement dendro-énergétique en améliorant les techniques d'utilisation et à remplacer, là où c'est possible, le bois par d'autres sources d'énergie pour les usages domestiques, tout en utilisant la dendro-énergie pour les industries rurales là où il existe des excédents de bois.
- La conservation des écosystèmes tropicaux. L'objectif est d'arrêter la dégradation des ressources phytogénétiques et zoogénétiques tropicales sauvages et de promouvoir une gestion intégrée des produits autres que le bois et notamment de la faune. Il s'agit de protéger les écosystèmes et les ressources génétiques, tout en offrant aux populations locales des possibilités de développement approprié.
- Institutions. Le Programme vise à renforcer le cadre institutionnel du développement forestier viable, en améliorant l'efficience financière et opérationnelle des organismes forestiers publics, en développant des programmes d'éducation et de formation pour former les cadres, les techniciens et le personnel subalterne nécessaires, en établissant de fortes capacités de recherche et vulgarisation, et en améliorant les capacités d'action autonome des populations locales.

L'approche interdisciplinaire et interactive du PAFT et la façon dont il contribue, au moyen d'un dialogue avec techniciens, donateurs, décideurs et habitants de la forêt, à définir les priorités et identifier des projets et les moyens de les financer, pourrait constituer un modèle pour le développement durable des ressources naturelles en général. Depuis son lancement en 1985, 61 pays ont entrepris de formuler des plans d'action forestiers nationaux inspirés par le PAFT, dont 20 sont achevés.

Pêcheries marines et continentales

Pendant des siècles, les communautés de pêcheurs ont pratiqué le développement durable avant la lettre, s'attachant intuitivement à obtenir un rendement maximum équilibré. Dans les sociétés traditionnelles, le droit de pêcher dans certaines eaux était régi par des prescriptions rigoureuses et la protection des stocks de poisson était un souci d'intérêt général. Par ailleurs, au début du XXe siècle, l'exploitation croissante des eaux tempérées a conduit à se préoccuper de plus en plus des pratiques d'aménagement et des problèmes que pose un effort de pêche excessif. Après la seconde guerre mondiale, la demande soutenue de poisson pour l'alimentation humaine et animale, dans les pays développés et en développement, a amené à exercer une pression croissante sur les ressources halieutiques.

Grâce à l'amélioration des techniques halieutiques, il a été possible de satisfaire cette demande accrue. Les deux principales innovations ont été l'emploi des fibres synthétiques pour les filets et la surgélation en mer. Ces innovations jointes aux auxiliaires électroniques, au halage mécanique des filets et à la meilleure conception des bateaux, ont permis une utilisation généralisée des





grands filets et un accroissement spectaculaire de la taille, de la souplesse d'utilisation et du rayon d'action des bateaux de pêche. La surgélation en mer a facilité l'expansion remarquable des flottilles hauturières pendant les années 60 et 70. Grâce à ces progrès technologiques rapides, les captures mondiales ont doublé, passant de 20 millions de tonnes en 1950 à 40 millions en 1960. Grâce au déploiement des bateaux de pêche hauturière sur toutes les mers du globe pendant les années 60, la production avait encore augmenté de 25 millions de tonnes en 1970.

Ces pressions accrues sur les stocks de poisson, qui n'ont été suivies que d'un très faible accroissement de la production entre 1970 et 1975, ont incité beaucoup d'Etats côtiers à protéger leurs pêcheries contre les flottilles internationales. Beaucoup ont unilatéralement étendu leurs juridictions à un rayon de 200 milles. L'accélération rapide des captures d'un nombre limité de pays utilisant des technologies avancées a amené à mettre fin au régime d'accès libre aux ressources halieutiques qui avait régné pendant des siècles. En 1980, presque tous les Etats côtiers avaient pris des mesures pour étendre leurs juridictions à 200 milles, de sorte que plus de 90 pour cent des ressources halieutiques marines du monde ont été revendiquées comme propriété nationale, ce qui a perturbé les opérations des flottilles hauturières. Cette mutation du régime juridique des océans a finalement été reconnue dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adoptée en décembre 1982.

Après une période de croissance lente pendant les années 70, la production des pêches a beaucoup augmenté pendant les années 80 et dépasse maintenant 90 millions de tonnes par an. Mais cette reprise de l'expansion tient surtout à l'accroissement des captures de petites espèces pélagiques vivant en bancs, dont les stocks sont notoirement sujets à d'importantes fluctuations et qui sont en grande partie transformées en farine de poisson et non pas utilisées pour la consommation humaine directe. La production de poissons démersaux n'a en général pas augmenté, ce qui semble confirmer que les stocks des espèces les plus recherchées pour l'alimentation humaine sont entièrement exploités, sinon surexploités.

Cependant, la demande de poisson, tant pour la consommation humaine directe que pour la fabrication de farine, continue à augmenter. Les besoins totaux dépasseront presque certainement 100 millions de tonnes en l'an 2000. Pour répondre à la demande croissante de produits du secteur de la pêche, notamment pour la consommation humaine, le développement durable de ces secteurs devrait être axé moins sur l'exploitation des espèces jusqu'à présent négligées (que ce soit à cause des préférences du marché ou des coûts de production) que sur des efforts concertés menés sur plusieurs fronts.

Premièrement, on pourrait encore améliorer les pratiques d'utilisation de façon à accroître notablement l'offre de produits de la pêche. Il faut agir sur trois fronts: récupération des captures rejetées par les chalutiers spécialisés dans certaines espèces, réduction des pertes après capture grâce à une amélioration des infrastructures de débarquement, d'entreposage et de commercialisation, et utilisation accrue des petites espèces pélagiques dans des produits destinés à l'alimentation humaine.

Deuxièmement, il reste encore une vaste marge pour accroître la contribution de l'aquaculture aux approvisionnements alimentaires. Des gains de production considérables pourraient être réalisés en développant la pisciculture dans des systèmes d'aquaculture en grand et en améliorant les pêcheries des réservoirs, des lacs et même des mers. La promotion de l'aquaculture artisanale pourrait avoir d'importants effets nutritionnels et sociaux dans les zones rurales des pays à bas revenus.

Enfin, l'amélioration de l'aménagement des ressources halieutiques mondiales doit conserver une haute priorité. L'aménagement est en effet la clé d'un développement rationnel et durable des pêches. L'extension des juridictions nationales est une condition nécessaire à l'aménagement rationnel, mais il ne suffira pas pour garantir une conservation et une utilisation plus efficaces des stocks. L'exercice de la souveraineté nationale doit être renforcé au moyen des institutions juridiques et opérationnelles nécessaires pour concevoir et exécuter des programmes de conservation et d'aménagement.

L'aménagement tend à améliorer la rentabilité économique des pêcheries. A cet effet, il faut intervenir non seulement pour réduire les coûts et accroître les bénéfices, mais aussi pour atteindre des objectifs sociaux, et notamment pour protéger les communautés d'artisans pêcheurs qui sont souvent parmi les plus pauvres de la société et renforcer la pêche artisanale qui produit chaque année nettement plus de 20 millions de tonnes de poisson, presque entièrement destiné à la consommation humaine directe.

On espérait que le nouveau régime des mers permettrait notamment de réduire la pêche hauturière et d'ouvrir des perspectives nouvelles aux artisans pêcheurs. Cet espoir s'est en partie réalisé, puisque la part des flottilles à long rayon d'action dans les captures mondiales est tombée de 12 pour cent en 1978 à moins de 9 pour cent en 1986. Mais une nouvelle préoccupation est apparue: les gouvernements semblent jusqu'à présent n'avoir pas mis en place un cadre approprié pour assurer le bien-être des pêcheurs nationaux. Le régime de libre accès qui régnait autrefois à l'échelle mondiale reste de règle dans les juridictions nationales, d'où un nombre excessif d'unités de pêche, une réduction des rendements et une baisse des revenus. Souvent, les artisans pêcheurs

ne peuvent pas résister à la concurrence des unités mobiles équipées d'engins plus perfectionnés tels que les chalutiers, qui empiètent sur les eaux côtières. Même si certains pays ont passé des lois réservant certaines zones à la pêche artisanale, il n'y a souvent pas de protection suffisante pour empêcher matériellement d'autres bateaux de pêche d'exploiter ces zones. Le développement durable des pêches dépend donc dans une large mesure de la capacité des gouvernements d'établir les institutions nécessaires pour imposer des régimes de propriété commune dans les pêcheries relevant leur juridiction. C'est là une nécessité absolue quand l'exploitation des ressources a atteint un niveau maximum, et aussi pour éviter des conflits et des perturbations sociales.

Stratégie pour les pêches

Pour relever le défi que constitue la demande croissante de poisson—alors que les stocks sont déjà très exploités ou même surexploités—et pour faire face aux possibilités, responsabilités et problèmes découlant du nouveau régime des mers mis en place par la Convention internationale sur le droit de la mer en 1982, la Conférence de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches a adopté en 1984 une stratégie assortie de cinq programmes d'action destinés à être mis en œuvre principalement, mais non exclusivement, par la FAO. Cinq ans plus tard, cette stratégie et les principes et idées directrices qui en découlent restent valables.

La stratégie comprend huit grands éléments. Tous ces éléments sont interdépendants, mais deux d'entre eux sont particulièrement importants pour le développement durable, à savoir:

- principes et pratiques à adopter en vue d'un aménagement rationnel et d'une utilisation optimale des ressources;
- rôle et besoins spéciaux du secteur de la pêche artisanale et des communautés rurales de pêcheurs et de pisciculteurs.

Les principes et pratiques sont inspirés par le fait que, quoique les ressources soient renouvelables, elles sont sujettes à la surexploitation, à l'épuisement et à l'influence des facteurs du milieu. Leur aménagement devrait reposer sur une bonne connaissance de leur ordre de grandeur, de leur répartition, des variations du recrutement annuel et des interactions entre les espèces. Pour connaître ces facteurs, un effort de recherche est nécessaire. Par ailleurs, l'aménagement devrait être axé sur des écosystèmes entiers.

Les gouvernements devraient jouer un rôle de premier plan dans l'aménagement des pêches, et notamment rassembler et diffuser des informations, définir des objectifs, adopter et appliquer des politiques appropriées, et évaluer les résultats. Comme l'aménagement implique des décisions politiques (répartition des bénéfices, attribution des droits d'accès), il importe d'assurer la participation de tous les groupes concernés. Pour prévenir l'épuisement des stocks et un effort de pêche excessif, il est essentiel que les droits de pêche soient clairement définis et que les captures autorisées n'excèdent pas la productivité des ressources.

Les gouvernements et les organisations internationales devraient prendre des mesures pour prévenir ou réduire la pollution et toute autre forme de dégradation de l'environnement afin de maintenir en bon état les stocks de poisson, de protéger des écosystèmes côtiers critiques tels que les mangroves et d'assurer la bonne qualité du poisson destiné à la consommation humaine. La protection de l'environnement et la conservation des ressources se posent non seulement pour les pêches océaniques et côtières, mais aussi pour les pêches continentales et l'aquaculture, qui sont menacées par les pollutions industrielles et agricoles.

Les pays devraient coopérer pour assurer la conservation, l'aménagement rationnel et l'utilisation optimale des stocks d'espèces qui se trouvent dans les zones économiques exclusives de deux ou plusieurs Etats ou dans des eaux intérieures communes. Une coopération est aussi nécessaire de la part des Etats étrangers pêchant dans les eaux des Etats côtiers: ils doivent mettre à la disposition de ces derniers des renseignements au sujet de leurs activités de pêche dans les eaux côtières, aider à surveiller les zones relevant des juridictions nationales et adopter des spécifications uniformes pour l'identification et le marquage des bateaux de pêche.

Le Programme d'action relatif à la planification, à l'aménagement et au développement des pêches reconnaît que pour bien aménager et valoriser les ressources, il faut toute une gamme de compétences (en biologie, économie, droit, etc.) que peu de pays possèdent dans la mesure nécessaire. En outre, il reste essentiel de rechercher des techniques améliorées d'aménagement. Le Programme prévoit donc que les compétences devront être améliorées grâce à des services consultatifs techniques, à une formation du personnel national et à un renforcement de la collaboration internationale en vue d'un meilleur aménagement des stocks communs d'espèces marines et d'eau douce, ainsi que des espèces très migratrices. Les activités de formation sont axées sur les compétences spécifiques essentielles à l'aménagement et au développement, telles que la collecte et l'analyse des données biologiques, l'évaluation des ressources et l'analyse socio-économique. Le Programme souligne aussi l'importance des approches multidisciplinaires, essentielles pour planifier l'utilisation optimale des eaux intérieures et des ressources côtières exploitées à la fois



par la pêche artisanale et la pêche industrielle. Le Programme préconise la coopération régionale, essentiellement dans le cadre des divers organismes régionaux des pêches auxquels la FAO fournit les services de secrétariat et de soutien administratif. La collaboration avec les organismes régionaux des pêches existant en dehors de la FAO est en voie de renforcement.

En ce qui concerne le développement de la pêche artisanale, qui fait partie du développement durable des ressources halieutiques, le Programme souligne qu'il importe d'améliorer les conditions de vie des artisans pêcheurs exploitant les mers et les eaux intérieures, ainsi que des pisciculteurs ruraux. Comme les communautés rurales de pêcheurs et de pisciculteurs ont toutes sortes de problèmes en dehors de ceux que pose la production de poisson, le meilleur moyen de développer ce secteur pourrait être de l'envisager dans le contexte du développement rural intégré, dans l'esprit des principes adoptés par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Le Programme d'action repose sur l'intégration dans le processus de développement des aspects techniques et des besoins socio-économiques des communautés de pêcheurs, sur la participation active des communautés d'artisans pêcheurs à la planification et à l'exécution des activités de développement, sur des mesures visant à assurer en permanence aux petits producteurs leur juste part des ressources halieutiques et à les faire participer activement à l'aménagement de ces ressources. Il mentionne explicitement la nécessité de renforcer le rôle économique et social des femmes dans la production et la commercialisation des produits de la pêche et d'assurer à long terme un soutien technique.

Stratégie de conservation de la diversité biologique et des ressources génétiques

La préservation de la diversité biologique est une condition essentielle au développement durable. Inversement, celui-ci est à bien des égards le moyen de maintenir la diversité biologique. Les affamés n'ont pas le choix et en sont souvent réduits à détruire des habitats uniques pour cultiver la terre. Ainsi, les conventions visant à protéger les zones de marécages, par exemple, ne seront réellement appliquées que si l'on réussit à aider les populations à accroître la productivité des terres arables, réduisant ainsi la pression qui s'exerce sur ces habitats. Il n'existe pas encore de consensus bien précis sur ce qu'est exactement la diversité biologique; certains auteurs ont adopté une définition large qui inclut des éléments non vivants des écosystèmes. La stratégie proposée par la FAO ne prend pas explicitement ces éléments en considération. La diversité génétique est considérée comme un élément essentiel de la diversité biologique. De plus, comme les plantes cultivées, les animaux domestiques et les poissons d'élevage sont aussi un réservoir de diversité génétique, la FAO considère qu'ils doivent être pris en compte dans la définition de la diversité biologique[10].

La stratégie proposée par la FAO pour préserver la diversité biologique et les ressources génétiques trouve son fondement dans l'Article premier de l'Acte constitutif de l'Organisation, aux termes duquel celle-ci «encourage et, au besoin, recommande toute action de caractère national et international intéressant la conservation des ressources naturelles». Pendant les années 50 et 60, l'attention a principalement porté sur les ressources phytogénétiques et sur le renforcement des capacités nationales de collecte, conservation, évaluation et échange de germen végétal. A la fin des années 60, l'action s'est étendue aux ressources génétiques forestières, et des progrès notables avaient été réalisés avant la Conférence de Stockholm de 1972 et la création du PNUE en 1973.

Depuis 1973, les activités ont encore été élargies et englobent désormais les ressources génétiques des animaux terrestres et aquatiques. La FAO a mené avec le PNUE des activités en vue d'améliorer l'aménagement et la conservation des ressources zoogénétiques nationales et régionales. Des banques régionales de gènes ont été établies en Afrique, en Asie et en Amérique latine et une banque mondiale de données zoogénétiques a été créée. En 1983, la FAO et le PNUE ont établi un Groupe

---

10. Par diversité biologique, on entend toutes les formes de vie, les rôles écologiques qu'elles jouent et la diversité génétique qu'elles contiennent; cette définition comprend la diversité intraspécifique, la diversité interspécifique et la diversité des écosystèmes. La diversité intraspécifique est la variabilité génétique existant à l'intérieur d'une espèce, d'une variété, d'une sous-espèce ou d'une race. La diversité interspécifique est la variété des organismes vivant sur terre; les estimations du nombre d'espèces existantes varient entre 5 et 30 millions, mais seulement 1,4 million environ ont été décrites. La diversité des écosystèmes est la variété des habitats, des communautés biotiques et des processus écologiques existant dans la biosphère. La diversité génétique est le support biotique de toutes les diversités biologiques. Elle comprend la diversité intraspécifique et la diversité interspécifique, et elle est responsable de l'essentiel de la diversité des écosystèmes. Du point de vue opérationnel, la diversité génétique est équivalente au concept de ressources génétiques. Le système mondial de la FAO sur les ressources phytogénétiques (Engagement international, Commission intergouvernementale et Fonds international) englobe la conservation ex *situ* et *in situ* et l'utilisation de la diversité biologique existant dans les gènes végétaux, les génotypes et les banques de gènes, au niveau des molécules, des populations, des espèces et des écosystèmes. (Adapté de B.A. Wilkox, «Concepts in conservation biology: applications to the management of biological diversity». Dans J. C. Cooley et J. H. Cooley, eds, *Natural diversity in forest ecosystems,* Actes de l'atelier, Athènes, Université de Géorgie, 1984. Voir aussi FAO/UICN/Unesco/PNUE, *Ressources phytogénétiques: leur conservation* in situ *au service des besoins humains,* 1989)

d'experts de la conservation et de la gestion des ressources zoogénétiques. La FAO s'emploie à améliorer la conservation et l'utilisation des ressources génétiques des animaux aquatiques, notamment en promouvant la mise en place de réserves pour conserver la diversité génétique des stocks dans les lacs et les cours d'eau, en s'employant à réduire les risques inhérents au transfert et à l'introduction d'espèces, et en aidant à conserver les ressources génétiques dans le secteur de l'aquaculture.

La création en 1987 du Fonds international pour les ressources phytogénétiques a été une étape importante dans la voie de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources génétiques des forêts tropicales. Des projets de terrain sont conçus pour aider les pays en développement à établir et utiliser des banques de gènes. La conservation *ex situ* dans les banques de gènes ou des arboretums doit être complétée par la conservation *in situ*. Il faut donner aux pays une aide pour établir des zones pilotes où la conservation génétique puisse être associée à une utilisation viable. Une aide est aussi nécessaire pour la conservation des ressources zoogénétiques. Enfin, il faut tirer parti des progrès des biotechnologies dans le domaine de la génétique végétale et animale pour des programmes d'amélioration des espèces dans différentes conditions écologiques.

La stratégie proposée par la FAO vise essentiellement deux objectifs: premièrement, il faut conserver une diversité interspécifique et intraspécifique suffisante pour servir de réservoir génétique permettant à l'homme de résoudre des problèmes spécifiques tels que l'apparition de nouveaux ravageurs et agents pathogènes, ou plus généraux tels que d'éventuelles détériorations des conditions de croissance résultant d'altérations éventuelles du climat ou de l'environnement. Deuxièmement, il faut promouvoir l'utilisation des ressources génétiques appropriées et de la biodiversité, et tirer un meilleur parti économique et social des ressources naturelles dans des écosystèmes spécifiques par la sélection pour l'agroforesterie, l'élevage ou la pêche par exemple, ainsi que de la diversité biologique par l'exploitation du gibier dans les savanes naturelles.

Les principaux mécanismes existant pour appliquer cette stratégie pourraient être les suivants:

- L'Engagement international sur les ressources phytogénétiques, texte juridique de base qui vise à assurer que les ressources phytogénétiques soient prospectées, collectées, conservées, évaluées et mises à disposition sans restriction pour l'amélioration des végétaux et d'autres buts scientifiques.
- La Commission des ressources phytogénétiques, tribune internationale où les pays—donateurs ou utilisateurs de matériel génétique ou de technologies finales—peuvent discuter de questions concernant les ressources phytogénétiques et contrôler l'application des principes contenus dans l'Engagement international.
- Le Fonds international pour les ressources phytogénétiques, qui donne aux divers organes concernés—gouvernements, ONG, industries du secteur privé et particuliers—les moyens de s'acquitter de leur responsabilité commune, à savoir de maintenir la diversité phytogénétique existant sur la planète; le Fonds a pour vocation d'aider à assurer la conservation des ressources phytogénétiques et de promouvoir leur utilisation viable.
- La mise en place d'autres mécanismes financiers permettant une certaine répartition à l'échelle planétaire du coût des restrictions, nécessaires à l'échelle locale ou nationale, de l'utilisation des ressources.
- Le programme du PAFT relatif à la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux, décrit plus haut dans la section concernant la foresterie.
- Le maintien de groupes d'experts, par exemple celui des ressources génétiques forestières et celui de la conservation et de la gestion des ressources zoogénétiques (sous les auspices conjoints de la FAO et du PNUE).
- La promotion de la conservation *in situ*.
- L'établissement de zones protégées et de banques de gènes *ex situ*.
- La formation et d'autres mesures propres à renforcer les capacités nationales de collecte, de conservation, d'évaluation, d'échange et d'utilisation de matériel génétique.
- Une assistance pour l'introduction et les échanges de matériel génétique.



CONCLUSION

En prélude de la présente étude, il a été rappelé que le développement durable peut être défini de diverses façons mais que, quelle que soit la définition adoptée, il n'y aura en pratique pas de développement durable de l'agriculture si l'on ne met pas fin au processus d'appauvrissement et de destruction des ressources naturelles et si l'on n'encourage pas des systèmes permettant d'accroître la productivité agricole sans danger pour l'environnement. Il a été indiqué que la dégradation de l'environnement est provoquée par la pauvreté, par l'ignorance et par les incitations économiques perverses qui entraînent des comportements dangereux pour l'environnement. Comme les ruraux pauvres sont les premiers à souffrir de la non-viabilité de l'agriculture, les efforts de réforme doivent être concentrés au niveau des ménages. L'action internationale, régionale et nationale doit viser par-dessus tout à modifier les incitations qui encouragent actuellement à mal utiliser et à surexploiter les ressources naturelles. Il a été rappelé que les femmes jouent un rôle économique important dans l'utilisation des ressources naturelles. Il est donc essentiel de bien comprendre leur rôle et les motivations qui les inspirent pour promouvoir une amélioration de la conservation et de l'utilisation des ressources naturelles.

Le deuxième chapitre passe en revue les moyens possibles de mieux tenir compte des coûts écologiques dans l'analyse macro-économique et micro-économique. Des techniques telles que la comptabilité écologique et l'analyse coûts-bénéfices peuvent être utiles pour estimer les coûts sociaux de l'activité économique. Les mécanismes de prix (y compris les impôts et subventions) peuvent avoir un effet dissuasif sur les comportements destructifs en faisant payer aux responsables leur part des coûts sociaux.

La dernière section traite des questions à prendre en compte dans les politiques de développement viable de chaque type de ressource et des diverses stratégies à appliquer. Dans les zones à faible potentiel, l'effort de développement doit viser principalement à assurer la conservation des ressources et à créer des emplois extra-agricoles plutôt qu'à maximiser la production au prix de nouvelles atteintes à l'environnement. Dans les zones à potentiel élevé, plus riches en ressources naturelles, il est possible d'accroître la productivité à condition de bien veiller à réduire les coûts écologiques. L'appauvrissement des ressources forestières et halieutiques de la planète est aussi évoqué. Il est indiqué que la protection de ces ressources vitales nécessitera des efforts considérables pour changer les incitations qui actuellement encouragent les pauvres à appliquer des pratiques non viables.

La FAO peut jouer un rôle positif dans ces efforts de développement durable de l'agriculture en fournissant une assistance technique dans tous les domaines intéressant le développement agricole et rural, en encourageant une approche intégrée de l'aménagement des ressources naturelles, et en incorporant des considérations écologiques dans toutes ses activités. Cela ne sera pas toujours facile. Etant donné que les divers pays ont des patrimoines naturels très différents, les stratégies d'agriculture viable devront également être très différentes. Les spécialistes des divers secteurs du développement tendent à envisager les problèmes dans la perspective étroite de leur discipline, qu'il s'agisse de production végétale, d'élevage, de foresterie ou de pêche. Etant donné que les problèmes écologiques sont interdépendants, comme on l'a rappelé à maintes reprises dans les pages qui précèdent, une approche globale s'impose et devra être encouragée sans relâche.

La FAO peut contribuer à promouvoir la durabilité par plusieurs moyens. Dans les zones menacées dans l'immédiat de dégradation grave ou irréversible de l'environnement, il convient d'encourager des politiques attribuant la priorité absolue à la conservation. Des efforts spéciaux devront être faits pour dissuader l'emploi abusif des technologies. La FAO peut aussi collaborer avec les gouvernements et avec d'autres organisations internationales pour mettre en place des normes internationales de comportement. Les forêts tropicales, les mangroves côtières et les autres réserves génétiques appellent une attention prioritaire.

Dans les zones moins immédiatement menacées, qu'elles aient un potentiel élevé ou faible, les interventions doivent aller au-delà de la seule

conservation et favoriser de nouvelles formes de production viables, surtout dans l'agriculture. Pour cela, il faudra non seulement appliquer les connaissances et les technologies existantes, mais aussi expérimenter en vue de mieux comprendre les moyens d'accroître la production agricole sans excéder les limites imposées par l'environnement.

Toute stratégie de développement durable doit prévoir des interventions visant à promouvoir des changements de petite ampleur, mais de grande portée, des modes de vie des ruraux pauvres, ainsi que des mesures propres à leur permettre de gagner davantage d'argent et à les aider à résister aux chocs et aux crises qui menacent leurs systèmes de subsistance. Mais ces changements d'ampleur limitée ne suffiront pas à eux seuls pour assurer un développement durable. Les mesures prises à l'échelle nationale ou internationale ne suffiront pas non plus. L'objectif devrait être de lier les transformations nécessaires à l'échelle locale aux innovations introduites sur une plus vaste échelle et à des niveaux plus élevés. Il faut pour cela mettre au point des politiques locales, nationales et internationales s'appuyant mutuellement et propres à encourager les ménages à adopter des comportements propres à favoriser la réalisation de l'objectif de développement durable à tous les niveaux.

Comment faire démarrer un effort international véritablement efficace et intégré en vue de promouvoir le développement durable? C'est là un vaste problème, tant pour les théoriciens du développement que pour les responsables des politiques. Il faudra pour cela que les organismes techniques du système des Nations Unies, les donateurs et les gouvernements des pays intéressés entreprennent toute une gamme d'activités intégrées dans le domaine tant de la recherche que des politiques. Il faudra aussi qu'un consensus politique substantiel se dégage parmi les différents acteurs. Surtout, il faudra reconnaître que les problèmes écologiques du tiers monde sont en définitive indissociables de ceux des marchés internationaux, du système commercial et des flux de capitaux. Il sera donc nécessaire aussi de réformer ces relations structurelles: une agriculture durable exige des investissements que les pays en développement, et surtout leurs paysans pauvres, ne peuvent se permettre. Il ne suffira pas d'accroître et d'améliorer l'aide étrangère; il faudra aussi des réformes structurelles de l'économie internationale afin d'alléger le fardeau de la dette des pays en développement et d'améliorer leurs termes de l'échange pour qu'ils puissent dégager les ressources nécessaires à la diffusion de pratiques agricoles viables. C'est à cette seule condition que ces pays pourront appliquer des politiques propres non seulement à parer aux crises d'aujourd'hui, mais aussi à assurer la satisfaction des besoins de demain.

TABLEAUX ANNEXES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	................................MILLIERS DE TONNES METRIQUES											....POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	1602223	1553346	1566942	1650610	1709922	1642782	1805541	1843845	1864165	1801704	1741162	1.66
BLE	451172	428609	446479	455810	482650	494098	517331	505892	537643	515642	508082	1.99
RIZ,PADDY	388205	377041	399520	412359	423995	451241	470397	472729	472510	464804	484932	2.61
ORGE	179919	158285	160154	151802	164244	161926	172541	176566	182391	180911	169521	.89
MAIS	393510	418913	396026	450657	450469	347805	452800	487687	484763	459137	405139	1.17
MILLET ET SORGHO	95386	91748	84230	101350	96191	94379	97317	105844	95649	90257	92397	.23
TUBERCULES	598424	587631	536903	555944	558484	561895	593909	579405	582556	584073	562401	.05
POMMES DE TERRE	292211	299040	241572	268589	266147	265367	292313	283339	290372	284087	265743	.07
MANIOC	122114	117756	124091	128509	128753	125715	132243	136129	132720	134520	137123	1.33
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	44086	40825	40481	41120	45237	46986	49094	51410	53237	53856	54778	3.27
AGRUMES	51377	52963	58535	58905	57946	61867	57374	60607	*62391	63225	66819	2.08
BANANES	33595	33701	35512	36448	36570	35998	38113	38908	39784	40634	41033	2.08
POMMES	32454	36672	34154	32828	41581	39497	40052	38595	41764	38093	40901	2.02
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	47632	51312	49992	53680	57057	53247	59628	64613	64159	66829	66274	3.58
GRAINES DE SOJA	75381	88714	81078	88143	92103	79461	90663	101145	94355	99798	92061	2.01
ARACHIDES NON DECORT.	18487	17980	17115	20546	18069	18695	20218	21294	21017	21405	22863	2.35
GRAINES DE TOURNESOL	13338	15313	13617	14267	16358	15671	16541	18850	20928	20601	21106	4.97
GRAINES DE COLZA	10570	10538	10609	12344	15086	13996	16531	19043	19563	22508	22102	9.04
GRAINES DE COTON	24441	26411	26633	28716	27921	27471	34931	31721	27716	30997	32602	2.41
COPRAH	4790	4234	4441	4636	4798	4686	3864	4447	5565	5120	4705	.96
PALMISTES	1356	1636	1776	1811	2147	1977	2336	2575	2771	2765	3065	7.84
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	90370	88363	84219	93297	102791	97443	99205	98716	101447	102058	102977	1.71
CAFE VERT	4722	4947	4826	6067	5089	5692	5062	5847	5173	6195	5568	1.70
FEVES DE CACAO	1487	1676	1666	1740	1617	1606	1767	2004	2037	2025	2222	3.46
THE	1792	1818	1873	1875	1946	2044	2159	2313	2288	2492	2489	3.73
COTON,FIBRE	13251	13935	13867	15272	14853	14299	18227	17347	15120	16558	17834	2.67
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3910	3702	3557	3605	3211	3439	3580	6333	4058	3073	3052	-.32
SISAL	503	501	528	491	492	402	425	470	439	373	374	-3.09
TABAC BRUT	5979	5416	5305	5965	6896	5942	6493	7009	6050	6203	6569	1.53
CAOUTCHOUC NATUREL	3742	3838	3831	3785	3807	4111	4194	4358	4555	4685	4846	2.75
VIANDE,TOTAL	125401	130316	134386	136738	138046	142487	145874	151116	155595	160141	163227	2.61
LAIT,TOTAL	455500	461892	468488	470655	481716	501267	506142	513153	517703	522974	527339	1.60
OEUFS,TOTAL	25638	26458	27215	27880	28731	29284	30757	32641	33748	34575	35520	3.45
LAINE EN SUINT	2629	2688	2757	2820	2850	2882	2874	2941	2984	3047	3124	1.55
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	7476	7699	8073	8603	8904	9750	10301	11234	11846	12323	12910	6.03
POISSONS MARINS	54689	55056	55339	57221	58381	57979	63303	64256	69458	70764	72935	3.17
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	7842	8165	8666	8772	9264	9254	9697	9973	10461	10684	11012	3.36
MAMMIFERES AQUATIQUES	5	4	5	3	3	3	3	2	3	3	3	-5.26
ANIMAUX AQUATIQUES	209	204	128	221	281	436	266	308	383	378	405	9.19
PLANTES AQUATIQUES	3240	3204	3363	3089	3132	3298	3616	3733	3484	3548	3627	1.47
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	637208	645127	614148	581084	561186	623575	646936	651617	692166	729587		
GRUMES DE FEUILLUS	253032	255853	263156	254336	242533	251599	260465	256121	268447	273033		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	332312	357280	370756	372390	361986	369694	386425	385277	393518	405366		
BOIS DE CHAUFFAGE	1368615	1419284	1477097	1519156	1551591	1580452	1616218	1644479	1677783	1719357		
SCIAGES DE CONIFERES	348677	346879	333565	315548	311465	327270	343111	347182	361447	377272		
SCIAGES DE FEUILLUS	108069	110244	113434	110839	107928	110928	113951	114803	117006	121754		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	104400	106477	101116	100375	96235	105454	108446	111805	118069	121995		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	120577	125859	128846	128786	123452	132364	140228	141283	146582	152187		
PAPIERS ET CARTONS	159633	169352	170234	170911	167252	177161	189926	192578	201897	212837		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	....	....	....	....	MILLIERS DE TONNES METRIQUES	....	....	....	....	....	....	POURCENT
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	168193	164352	177537	167232	181368	173604	211651	195692	191159	186364	195241	1.78
BLE	63933	60248	70024	66271	73690	73720	92695	80164	81149	80911	84856	3.37
RIZ,PADDY	1650	1831	1702	1597	1705	1519	1750	1934	2015	1895	2006	1.86
ORGE	55362	52830	57235	50636	53714	49747	62890	58840	53698	52909	57558	.43
MAIS	28202	32384	31280	32623	35556	34534	36439	37684	39952	36787	36873	2.67
MILLET ET SORGHO	764	649	618	601	510	466	498	397	390	390	437	-6.21
TUBERCULES	53084	52002	49256	48603	48371	42526	50519	51573	47988	47783	45661	-.91
POMMES DE TERRE	52940	51857	49110	48465	48240	42403	50411	51458	47884	47674	45551	-.91
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	1774	1791	1873	1640	1922	2094	2686	3242	3877	4641	4776	12.18
AGRUMES	6310	6495	6629	6777	6740	8656	6420	8033	8803	7473	7933	2.62
BANANES	431	436	511	522	492	500	489	454	531	470	499	.78
POMMES	10635	10720	10701	7646	12727	9152	10983	9206	10747	9087	10084	-.63
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	2737	2677	3309	2930	3762	3638	4243	4654	4716	6589	5676	8.88
GRAINES DE SOJA	85	102	66	118	233	300	389	523	1130	2040	1753	42.68
ARACHIDES NON DECORT.	20	21	19	15	14	17	16	18	19	17	17	-1.24
GRAINES DE TOURNESOL	1149	1276	1302	1219	1736	1891	2475	2949	3644	4615	4439	16.82
GRAINES DE COLZA	1731	1696	2543	2522	3295	3141	4162	4392	4378	6558	5894	14.10
GRAINES DE COTON	326	284	333	366	285	329	363	447	532	476	628	6.96
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	15601	15789	15732	19077	18002	14811	16569	16564	16844	15803	16439	.10
COTON,FIBRE	165	146	178	196	156	176	196	238	286	255	337	7.40
TABAC BRUT	409	439	401	435	462	436	481	497	494	467	467	1.69
VIANDE,TOTAL	27212	28502	29524	29687	29749	30306	31041	31212	31626	32255	32128	1.53
LAIT,TOTAL	136901	139554	141823	142416	146249	150639	149153	146810	142664	142465	138753	.23
OEUFS,TOTAL	5316	5395	5443	5536	5692	5562	5481	5566	5556	5490	5546	.29
LAINE EN SUINT	157	157	160	159	161	165	167	170	173	177	185	1.56
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	200	210	260	248	265	273	283	317	347	359	373	6.28
POISSONS MARINS	10292	10042	9956	10013	9542	9744	10192	9918	9644	9702	9843	-.37
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1003	967	1086	1098	1159	1265	1167	1249	1294	1321	1353	3.27
ANIMAUX AQUATIQUES	5	2	1	1	1	1	1					-21.88
PLANTES AQUATIQUES	295	290	258	217	233	231	253	262	281	289	299	.71
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	89561	96073	97381	90791	89591	94371	96517	94781	94233	95431		
GRUMES DE FEUILLUS	24084	23882	24240	23838	22524	21723	22843	23400	24080	24121		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	75913	83932	83788	86401	84045	82462	87496	89252	93043	98474		
BOIS DE CHAUFFAGE	34084	35526	37305	38303	38905	39520	39921	39867	40878	40968		
SCIAGES DE CONIFERES	49031	53613	54877	50554	50134	52307	53470	51466	51214	51835		
SCIAGES DE FEUILLUS	12538	12724	12437	11472	11210	10631	10773	10696	10757	10717		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	25535	26607	26602	24960	23577	23901	24135	24372	25165	26444		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	24948	26736	26647	26489	25045	26880	29171	29361	30044	31252		
PAPIERS ET CARTONS	41472	45174	44736	44707	43738	45571	49967	50075	51841	54653		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	................................MILLIERS OE TONNES METRIQUES................................											..POURCENT
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
ROOUITS AGRICOLES												
EREALES, TOTAL	312719	251009	264130	233882	269542	268617	260496	273623	303851	301618	287175	.92
BLE	151590	113566	127688	107425	113780	107436	105104	110359	127302	118789	123369	-.80
RIZ, PAOOY	2269	2584	2934	2666	2651	2818	2932	2815	2921	2941	3173	2.20
ORGE	78108	62927	59219	51413	59740	64483	58199	62261	70659	74913	62799	.45
MAIS	29062	32920	30619	31776	40048	35967	37864	39325	44173	44464	45329	4.55
MILLET ET SORGHO	2408	1744	2077	2035	2718	2709	2151	3155	2569	4257	2949	5.48
UBERCULES	154405	163116	111251	135403	129664	135629	147334	134596	150729	136824	121040	-.81
POMMES OE TERRE	154403	163113	111249	135399	129661	135627	147332	134593	150725	136821	121037	-.81
EGUMINEUSES SECHES, TOT.	8620	5052	7132	5290	7800	9866	10215	10883	9442	11438	10637	6.45
GRUMES	204	340	161	313	286	415	369	156	336	199	216	-.73
OMMES	8967	11301	8567	10002	13278	13125	11935	11712	13825	9387	10647	1.61
UILES VEG. EQUIV. O'HUILE	4472	4435	4364	4364	4675	4555	4478	4673	5084	5382	5542	2.20
GRAINES OE SOJA	1012	1042	1118	907	1007	953	1001	864	1281	1246	1310	2.12
ARACHIOES NON OECORT.	5	6	7	9	9	8	8	6	9	8	9	3.71
GRAINES DE TOURNESOL	6794	7208	6328	6636	7350	6904	6528	7089	7717	8490	8607	2.25
GRAINES OE COLZA	1306	574	1226	1097	1064	1312	1718	1932	2321	2331	2513	11.94
GRAINES DE COTON	5210	5615	6100	5901	5690	5647	5278	4835	4550	4471	4672	-2.52
UCRE CENTRIFUGE BRUT	13621	12229	10842	10943	12450	13563	13434	12947	13424	14011	13176	1.31
HE	111	118	130	137	140	146	151	152	146	140	160	2.92
OTON, FIBRE	2744	2514	2816	2905	2800	2598	2354	2791	2658	2471	2711	-.51
UTE ET FIBRES SIMIL.	44	48	52	45	45	45	45	45	45	45	47	-.33
ABAC BRUT	567	627	545	574	637	670	704	698	718	635	669	2.02
IANOE, TOTAL	25051	25245	25096	24844	24737	26051	26913	27298	28603	29301	29509	1.91
AIT, TOTAL	135205	133850	131386	127755	129327	137329	140562	141582	144992	145795	148353	1.27
EUFS, TOTAL	5397	5498	5630	5818	5853	6053	6172	6264	6464	6549	6666	2.18
AINE EN SUINT	578	573	559	574	571	584	595	577	595	583	606	.50
ROOUITS HALIEUTIQUES 1/												
OISSONS EAU OOUCE DIAOR	1084	1141	1121	1146	1216	1277	1216	1325	1273	1304	1332	2.05
OISSONS MARINS	8825	8625	9067	9121	9310	9522	10369	10008	10662	10880	11155	2.65
RUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	210	439	567	542	734	430	370	482	625	623	633	5.89
NIMAUX AQUATIQUES						1		1	6			8.85
LANTES AQUATIQUES	15	19	20	19	16	15	17	18	24	24	25	3.70
ROOUITS FORESTIERS 2/												
RUMES OE CONIFERES	158643	154849	155724	155698	153520	156432	158709	157347	163635	164464		
RUMES DE FEUILLUS	34599	33545	33594	33619	33109	33368	34357	34125	35163	35498		
OIS OE TRITUR.+PARTIC.	55829	55277	55992	55666	56524	57323	59468	59310	61432	61124		
OIS OE CHAUFFAGE	92055	91301	92415	96413	99038	95838	100756	103258	104462	103671		
CIAGES OE CONIFERES	108612	102829	101494	100809	100153	100268	100630	101194	103617	104164		
CIAGES OE FEUILLUS	19365	18638	18260	18269	18060	18272	18430	18202	18564	18585		
ANNEAUX A BASE OE BOIS	17095	17005	17464	17598	17988	18563	19480	19682	21127	21223		
ATE OE BOIS POUR PAPIER	12161	11489	11607	11774	12052	12869	13261	13432	13342	13320		
APIERS ET CARTONS	14520	13989	14102	14264	14356	14993	15387	15636	15773	15931		

/ PRISES NOMINALES (POIOS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
/ TOUS LES PROOUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION OE LA PATE A PAPIER ET OES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS OE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	.....	.....	.....	.....	MILLIERS DE TONNES METRIQUES	.....	.....	.....	.....	.....	.....	POURCENT
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	318607	338726	311336	381936	386618	255275	357705	395593	373112	331129	241833	-.85
BLE	69459	75277	84092	100608	101988	92323	91806	90251	88304	83307	64950	-.10
RIZ,PADDY	6040	5985	6629	8289	6969	4523	6296	6120	6049	5879	7237	-.14
ORGE	20299	16821	19257	24033	25198	21289	23324	25263	27860	25486	16450	1.60
MAIS	189092	206659	174400	212895	215693	111972	201705	232448	215466	186653	130372	-1.38
MILLET ET SORGHO	18575	20509	14716	22247	21212	12384	22004	28456	23829	18778	14670	.40
TUBERCULES	19727	18895	16715	18588	19565	18253	19833	22137	19737	21068	17854	.73
POMMES DE TERRE	19129	18285	16215	18005	18889	17702	19241	21460	19159	20519	17305	.76
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	1304	1299	1676	1954	1717	1149	1361	1474	1752	2339	1624	2.57
AGRUMES	12932	12092	14954	13703	10938	12344	9790	9549	10026	10887	11325	-2.79
BANANES	3	2	2	3	3	2	4	4	4	5	5	9.40
POMMES	3898	4121	4553	3933	4162	4283	4213	4073	3986	5262	4178	.92
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	12875	15756	11883	13251	14351	10900	13010	14170	13163	13306	11307	-.89
GRAINES DE SOJA	51376	62183	49612	54742	60459	45253	51565	58125	53762	53596	43029	-1.16
ARACHIDES NON DECORT.	1793	1800	1045	1806	1560	1495	1998	1870	1679	1642	1819	1.32
GRAINES DE TOURNESOL	1943	3528	1863	2201	2513	1502	1783	1492	1250	1235	796	-9.50
GRAINES DE COLZA	3497	3411	2483	1849	2246	2609	3412	3498	3690	3847	4243	4.01
GRAINES DE COTON	3873	5242	4056	5803	4304	2791	4671	4789	3448	5234	5492	.87
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	5482	5167	5438	5774	5384	5217	5476	5527	6197	6797	6227	1.89
CAFE VERT	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	3.58
COTON,FIBRE	2364	3185	2422	3406	2605	1692	2827	2924	2119	3214	3363	1.07
TABAC BRUT	1034	771	918	1048	975	760	873	782	595	601	680	-4.52
VIANDE,TOTAL	25869	26138	26978	27378	26803	27728	27999	28622	29010	29782	30612	1.57
LAIT,TOTAL	62716	63626	66099	68182	69691	71204	69535	72419	72568	72606	73337	1.57
OEUFS,TOTAL	4276	4417	4463	4477	4459	4380	4373	4520	4520	4590	4532	.44
LAINE EN SUINT	48	49	49	51	50	48	45	41	40	40	41	-2.42
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	396	433	476	502	485	499	491	568	527	543	557	2.92
POISSONS MARINS	3032	3107	3153	3122	3518	3774	3949	4162	4446	4654	4862	5.32
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1347	1376	1350	1558	1378	1323	1647	1445	1372	1414	1445	.49
ANIMAUX AQUATIQUES	20	10	2	2	10	10	9	11	17	17	18	10.08
PLANTES AQUATIQUES	196	195	191	78	103	29	63	105	82	82	82	-8.88
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	299879	298266	260961	238884	220996	276510	289792	294985	330620	365550		
GRUMES DE FEUILLUS	40908	42727	43206	39834	29093	36240	38131	38294	42813	43603		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	146956	157282	163894	164429	156026	161024	168524	163988	166861	173411		
BOIS DE CHAUFFAGE	51645	71933	95976	107410	107595	108119	108556	108591	108522	120023		
SCIAGES DE CONIFERES	122491	122060	109483	98688	94908	109365	122090	125810	136114	149331		
SCIAGES DE FEUILLUS	17282	18432	18650	17087	12357	14415	15944	15366	17308	18580		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	37288	36649	31026	32011	28338	34842	36378	38250	40834	40767		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	61368	63750	65241	65672	61122	65863	69877	68364	72386	75621		
PAPIERS ET CARTONS	68440	70896	70229	71502	67307	72157	76588	75407	79703	83589		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	.....	.....	.....	.....	.....	MILLIERS DE TONNES METRIQUES	.....	.....	.....	.....	.....	POURCENT
OCEANIE DEVELOPPEE												
RODUITS AGRICOLES												
EREALES,TOTAL	26087	24143	17159	24472	15069	31940	29717	26363	25943	21182	22731	.78
BLE	18415	16483	11162	16686	9168	22317	18981	16477	17159	12779	14335	-.25
RIZ,PADDY	490	692	613	728	857	519	632	866	716	608	762	2.02
ORGE	4265	3967	2910	3721	2295	5236	6125	5513	4167	3887	3675	1.85
MAIS	305	348	307	325	382	282	392	466	465	382	372	3.11
MILLET ET SORGHO	747	1162	936	1231	1355	987	1929	1395	1448	1458	1418	5.63
UBERCULES	1027	1012	1091	1089	1168	1127	1327	1277	1252	1310	1364	3.05
POMMES DE TERRE	1010	1001	1071	1075	1157	1117	1314	1264	1239	1297	1350	3.12
EGUMINEUSES SECHES,TOT.	120	175	209	225	315	321	550	862	920	1587	1585	30.65
GRUMES	496	489	566	509	534	525	587	647	667	605	601	2.64
ANANES	113	125	124	130	140	146	145	134	158	147	159	2.92
OMMES	444	525	510	549	520	534	513	629	632	678	676	3.73
IUILES VEG.EQUIV.O'HUILE	140	159	120	126	118	105	157	266	221	186	210	5.87
GRAINES DE SOJA	77	99	82	73	77	53	89	110	105	90	65	.46
ARACHIDES NON DECORT.	39	62	39	43	58	23	47	42	43	48	43	-.42
GRAINES DE TOURNESOL	158	186	142	139	115	104	170	293	215	137	179	2.33
GRAINES DE COLZA	24	41	18	15	7	18	33	88	84	89	82	18.86
GRAINES OE COTON	72	79	136	161	191	164	190	410	366	330	428	19.38
UCRE CENTRIFUGE BRUT	2902	2963	3330	3435	3536	3170	3548	3379	3371	3440	3510	1.42
OTON,FIBRE	44	53	83	99	134	101	141	249	258	214	276	19.98
ABAC BRUT	19	19	18	17	15	15	16	14	12	13	14	-3.82
IANDE,TOTAL	4307	4102	3799	3812	3855	3923	3583	3776	3815	4052	4134	-.30
AIT,TOTAL	11724	12202	12248	12079	12203	12593	13711	14077	14447	13618	14148	2.11
EUFS,TOTAL	274	268	265	278	274	275	264	250	249	252	254	-.97
AINE EN SUINT	988	1025	1066	1082	1080	1073	1091	1188	1187	1236	1270	2.32
RODUITS HALIEUTIQUES 1/												
OISSONS EAU DOUCE DIADR	5	5	5	4	4	4	5	5	4	5	5	-.24
OISSONS MARINS	136	171	227	257	253	289	308	308	355	379	403	10.04
RUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	81	93	113	121	150	158	166	152	137	139	147	5.28
LANTES AQUATIQUES	16	18	15	16	11	11	18	14	13	13	13	-2.56
RODUITS FORESTIERS 2/												
RUMES DE CONIFERES	6913	7021	8443	8607	8357	7703	7308	8267	8297	8305		
RUMES DE FEUILLUS	6336	5846	5881	6077	5725	4569	4556	4911	4784	4795		
OIS DE TRITUR.+PARTIC.	8335	8330	9890	10177	9513	9865	10455	11137	11577	11577		
OIS DE CHAUFFAGE	1636	1447	1458	1818	2118	2524	2924	2924	2930	2930		
CIAGES OE CONIFERES	2559	2743	3101	3370	3414	3141	3163	3496	3595	3283		
CIAGES DE FEUILLUS	2063	1986	2069	2145	2013	1790	1739	1830	1801	1801		
ANNEAUX A BASE OE BOIS	1059	1073	1166	1215	1228	1053	1210	1292	1330	1439		
ATE DE BOIS POUR PAPIER	1699	1699	1824	1913	1896	1794	1917	2065	2032	2056		
APIERS ET CARTONS	1867	1942	2104	2151	2188	2101	2214	2316	2267	2282		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	.....	.....	.....	.....	.....	MILLIERS DE TONNES METRIQUES	.....	.....	.....	.....	.....	POURCENT
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	46269	45833	48896	46948	50634	46876	45857	58827	62525	55405	62738	3.11
BLE	4786	4655	5419	4391	5613	4590	4701	6643	7036	6297	6718	4.02
RIZ,PADDY	5790	5906	6240	6289	6530	6563	6698	7086	7424	7736	7589	2.97
ORGE	3894	3769	4464	2857	4435	2882	3113	5522	5873	4078	5528	3.57
MAIS	14788	13588	13222	15118	15242	14176	14349	17938	19302	15907	19181	3.09
MILLET ET SORGHO	15602	16245	17857	16821	17076	17240	15809	20268	21415	20121	22325	3.22
TUBERCULES	80827	81555	83340	86650	90634	88336	93186	98420	99713	94255	95800	2.07
POMMES DE TERRE	3044	3125	3264	3278	3543	3710	3553	4350	4121	4357	4418	4.14
MANIOC	45678	46024	47261	49850	52431	51736	54503	57610	57496	56997	57462	2.69
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	4632	5091	4789	4709	5209	5197	4542	5555	6405	5678	5919	2.51
AGRUMES	2702	2504	2619	2559	2512	2386	2566	2439	2760	2588	2844	.43
BANANES	3990	4164	4483	4602	4609	4587	4574	4812	5006	5150	5332	2.50
POMMES	61	64	73	81	82	83	103	118	125	131	133	8.84
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	3828	3646	3886	3766	3864	3771	3878	4045	4326	4377	4443	1.78
GRAINES DE SOJA	172	178	204	184	202	170	187	203	210	244	255	3.17
ARACHIDES NON DECORT.	4000	3281	3412	3603	3659	3145	3405	3393	3899	4068	3986	.96
GRAINES DE TOURNESOL	157	150	140	134	137	139	155	170	178	211	202	3.64
GRAINES DE COLZA	22	21	22	16	16	24	16	23	25	24	25	2.10
GRAINES DE COTON	957	894	896	850	857	941	1096	1182	1305	1317	1467	5.34
COPRAH	172	182	181	176	190	197	198	201	206	211	220	2.29
PALMISTES	537	649	700	682	670	578	640	673	680	647	704	1.07
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	3375	3499	3534	3761	3901	3984	3966	4001	4207	4224	4226	2.34
CAFE VERT	1064	1088	1161	1271	1194	1179	988	1188	1246	1239	1291	1.26
FEVES DE CACAO	902	1030	1026	1072	881	889	1066	1088	1089	1173	1288	2.49
THE	202	197	186	195	208	218	224	258	254	254	267	3.69
COTON,FIBRE	512	486	503	468	487	543	611	687	718	773	824	5.90
JUTE ET FIBRES SIMIL.	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9	.78
SISAL	175	156	168	146	142	124	119	105	101	96	97	-6.38
TABAC BRUT	224	259	275	214	234	253	296	276	274	297	273	2.08
CAOUTCHOUC NATUREL	202	198	201	206	202	207	228	239	256	275	265	3.53
VIANDE,TOTAL	4340	4460	4584	4691	4856	4876	4852	5044	5144	5278	5433	2.10
LAIT,TOTAL	8474	8690	8722	8909	9306	9326	9009	9377	10178	10196	10442	2.04
OEUFS,TOTAL	571	611	644	674	732	796	815	877	940	968	1007	6.03
LAINE EN SUINT	69	70	73	76	82	95	89	98	97	102	105	4.70
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	1345	1322	1287	1264	1327	1399	1440	1399	1508	1548	1599	2.07
POISSONS MARINS	1567	1539	1557	1728	1684	1782	1698	1743	1911	1949	2014	2.61
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	76	73	95	116	131	183	181	180	197	201	204	11.93
ANIMAUX AQUATIQUES	1	1	1	1			1	1	1	1	1	-.23
PLANTES AQUATIQUES	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	-.49
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1316	1032	1286	1241	1339	1177	1267	1269	1304	1415		
GRUMES DE FEUILLUS	15889	16418	17496	17339	16374	16046	16644	16697	16409	16116		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	2610	2171	2002	2008	2037	2109	2297	2380	2171	2205		
BOIS DE CHAUFFAGE	289849	297957	307661	316770	326821	336485	347129	357336	368509	379396		
SCIAGES DE CONIFERES	461	494	508	570	584	531	549	528	530	588		
SCIAGES DE FEUILLUS	4354	4432	5194	5310	5089	4818	5117	5503	5598	5810		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	892	938	1122	1152	1226	1256	1293	1384	1456	1463		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	343	409	435	471	359	381	376	417	437	428		
PAPIERS ET CARTONS	281	344	378	399	396	414	443	534	588	601		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	....	....	....	....	.MILLIERS DE	TONNES METRIQUES.	....	....	....	....	....	..POURCENT
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	85470	84002	88481	104523	105221	99707	106934	110666	105368	111291	107795	2.71
BLE	14969	15103	14874	15202	22727	20110	21917	20208	21642	22336	19591	4.24
RIZ,PADDY	13588	14343	16427	15703	17545	14797	16998	17017	17588	18194	19244	2.79
ORGE	1716	1330	1302	1262	1147	1161	1331	1260	1287	1440	1308	-.84
MAIS	40151	39751	45242	55311	47806	47095	50925	55817	52115	56284	55216	3.22
MILLET ET SORGHO	13727	12281	9572	16059	14785	15083	14235	15203	11607	11744	11286	-.66
TUBERCULES	46453	45627	44032	46438	45747	41586	43785	44541	47276	46358	44881	-.02
POMMES DE TERRE	10903	10988	10355	11846	11751	10086	12149	11152	11422	11887	12707	1.18
MANIOC	31579	30941	30195	31236	30532	28075	27871	29621	32071	30590	28409	-.54
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	4725	4587	4318	5337	5482	4341	5165	5086	4924	4569	5715	1.07
AGRUMES	15492	16358	19220	20156	20740	20727	21622	23300	22390	22420	24318	3.99
BANANES	16109	15764	16358	16506	16736	16138	17205	17210	17419	17593	17178	.97
POMMES	1475	1704	1702	1769	1816	1801	2177	2208	2060	2542	2720	5.47
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	5273	5865	6528	6363	6184	6632	7424	8655	8068	7946	9036	4.98
GRAINES DE SOJA	12927	15464	19814	20499	18655	20331	24445	27169	22252	26333	29936	7.07
ARACHIDES NON DECORT.	1014	1389	1099	1012	867	799	890	993	850	958	875	-2.70
GRAINES DE TOURNESOL	1722	1551	1757	1353	2068	2463	2268	3521	4484	2390	3015	8.87
GRAINES DE COLZA	61	75	96	64	32	17	17	44	109	107	135	4.06
GRAINES DE COTON	3218	3096	2956	2794	2447	2305	2968	3412	2737	2490	3345	-.29
COPRAH	236	214	235	227	282	281	246	254	274	251	233	1.01
PALMISTES	298	327	328	314	308	289	295	312	332	339	347	.81
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	26909	26272	26394	27226	28896	28572	28799	28171	28439	27793	27935	.64
CAFE VERT	3096	3257	2981	4097	3175	3794	3403	3878	3165	4121	3423	1.45
FEVES DE CACAO	520	572	552	561	607	572	536	733	725	570	614	1.88
THE	39	44	51	39	49	54	56	63	59	60	49	3.63
COTON,FIBRE	1808	1727	1651	1556	1354	1314	1686	1895	1476	1282	1778	-.91
JUTE ET FIBRES SIMIL.	100	108	107	129	89	95	106	95	94	92	96	-1.49
SISAL	316	333	346	335	341	270	298	357	329	267	269	-1.68
TABAC BRUT	768	797	732	690	758	708	721	704	693	708	743	-.74
CAOUTCHOUC NATUREL	41	43	46	51	54	57	58	63	54	48	48	1.95
VIANDE,TOTAL	14485	14582	15081	15813	15820	15894	15447	15989	16203	16675	17096	1.45
LAIT,TOTAL	32777	33759	35455	35868	36610	36192	36692	37960	38421	40671	40795	2.02
OEUFS,TOTAL	2221	2429	2578	2620	2739	2712	2932	3135	3451	3493	3448	4.61
LAINE EN SUINT	298	301	306	314	317	324	320	295	313	314	315	.37
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	279	235	297	323	339	445	470	462	456	463	477	7.27
POISSONS MARINS	7994	9129	8605	9275	10339	8008	10757	12359	14697	15227	15852	7.24
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	576	630	539	532	570	602	656	667	670	703	725	2.60
ANIMAUX AQUATIQUES	52	54	50	49	36	30	46	77	57	57	60	2.22
PLANTES AQUATIQUES	90	129	124	152	222	213	213	235	181	181	181	6.38
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	22958	26802	29294	28493	29037	30038	31452	32404	31784	31905		
GRUMES DE FEUILLUS	23908	27100	30176	29789	29631	30049	30752	31084	32196	32427		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	19804	26641	29274	29135	29009	30748	31334	31609	31469	31650		
BOIS DE CHAUFFAGE	224078	230189	236483	240383	245294	251634	257782	263023	268538	273831		
SCIAGES DE CONIFERES	11289	12149	11551	11498	11174	12064	12575	13022	12980	13397		
SCIAGES DE FEUILLUS	11531	12167	13717	14479	14006	14353	15073	14993	15470	15632		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	3514	3737	4283	4421	4341	4470	4610	4563	4802	4904		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	4134	4439	5408	5261	5566	6106	6192	6516	6805	6829		
PAPIERS ET CARTONS	6263	7026	7730	7451	7723	7962	8764	9093	9867	10418		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	....	....	....	....	............MILLIERS DE	TONNES METRIQUES............	....	....	....	....	....	....POURCENT
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	54562	53834	56010	59613	58520	55831	55778	63015	66931	65666	74665	2.73
BLE	30312	30726	30952	32205	32547	30993	31562	33943	37362	38208	41239	2.81
RIZ,PADDY	4807	4739	4705	4862	5036	4565	4597	4987	5171	5205	4889	.64
ORGE	8177	8234	9573	10471	10587	10146	10283	11593	12445	11647	15132	5.06
MAIS	5497	5309	5546	5536	5721	6004	6221	6662	6307	7108	6847	2.86
MILLET ET SORGHO	4557	3625	4161	5503	3733	3296	2325	5048	4898	2722	5915	
TUBERCULES	5880	6497	7217	7503	7773	7747	8158	9533	9604	10031	9798	5.29
POMMES DE TERRE	5473	6008	6756	7039	7279	7282	7721	9079	9179	9581	9354	5.64
MANIOC	103	127	122	125	125	125	100	90	80	80	65	-5.56
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	1732	1685	1856	1917	2282	2474	2338	2609	3095	3379	3551	8.08
AGRUMES	3306	3597	3454	3536	4119	4275	4171	3881	4492	4449	4355	2.97
BANANES	270	260	291	312	353	358	389	424	442	453	460	6.42
POMMES	1850	2359	2539	2513	2966	3212	3539	3337	3237	3033	3331	5.05
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	1549	1396	1668	1339	1549	1320	1421	1342	1608	1582	1631	.52
GRAINES DE SOJA	197	195	145	209	319	340	301	357	425	476	505	12.04
ARACHIDES NON DECORT.	923	977	814	840	610	524	495	397	490	577	586	-6.69
GRAINES DE TOURNESOL	524	634	794	630	652	763	755	849	1004	1162	1027	6.80
GRAINES DE COLZA	13	43	12	6	2							-41.99
GRAINES DE COTON	2475	2332	2284	2222	2331	2467	2575	2512	2331	2280	2214	-.22
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2512	2587	2492	3104	3748	3802	3702	3668	3753	4076	3754	5.01
CAFE VERT	5	5	5	5	4	4	5	5	5	5	6	1.78
THE	113	133	128	76	103	137	154	177	184	272	193	8.26
COTON,FIBRE	1443	1372	1360	1328	1389	1442	1493	1473	1366	1336	1326	-.21
JUTE ET FIBRES SIMIL.	13	13	13	13	13	13	13	14	14	14	14	.95
TABAC BRUT	343	274	295	238	277	303	245	231	225	247	248	-2.73
VIANDE,TOTAL	3207	3310	3510	3739	3982	4093	4333	4522	4694	4729	4873	4.51
LAIT,TOTAL	14497	15169	15744	16454	16608	16826	16131	17247	17245	17243	17190	1.56
OEUFS,TOTAL	758	709	744	839	906	966	1031	1096	1171	1158	1187	5.83
LAINE EN SUINT	156	162	166	173	176	183	169	181	182	185	187	1.62
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	140	161	174	176	185	197	207	202	209	215	220	4.04
POISSONS MARINS	557	699	772	811	879	965	974	992	1024	981	1030	5.40
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	28	36	47	36	39	41	50	46	49	45	48	4.01
MAMMIFERES AQUATIQUES	2	2	3	1								
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	5216	4718	4964	5218	5214	4190	4150	4059	3833	3792		
GRUMES DE FEUILLUS	1859	1523	1315	1366	1366	1371	1353	1340	1336	1317		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1003	1043	672	714	712	765	513	380	382	379		
BOIS DE CHAUFFAGE	37827	40679	41839	41021	41561	42055	41254	38633	39631	40491		
SCIAGES DE CONIFERES	4104	4114	4127	4107	4101	3787	3794	3792	3791	3791		
SCIAGES DE FEUILLUS	1146	1146	1139	1121	917	1142	1719	1725	1722	1722		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	797	797	652	629	623	654	888	978	979	.980		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	273	463	494	487	487	517	588	588	588	588		
PAPIERS ET CARTONS	560	737	774	832	821	674	808	763	762	781		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	.....	.....	.....	.....	.....	MILLIERS DE	TONNES METRIQUES	.....	.....	.....	.....	POURCENT
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	267447	250759	273696	290003	276050	316883	318759	323521	325294	310907	339312	2.70
BLE	41013	46459	44140	49540	50449	57213	58446	57939	62826	59599	59298	4.04
RIZ,PADDY	181435	162613	186944	193463	184162	209043	211373	222098	217244	208914	230384	2.82
ORGE	3819	3819	2592	3366	2937	2901	2810	2292	2581	2412	2675	-3.96
MAIS	17940	17060	19227	20325	18141	22257	23664	22251	24334	20466	26392	3.53
MILLET ET SORGHO	23155	20725	20705	23226	20268	25390	22382	18857	18226	19420	20470	-1.42
TUBERCULES	56888	54855	58099	60249	59060	59480	65564	65232	56998	63009	68133	1.52
POMMES DE TERRE	10312	12459	10921	12424	12822	12994	15348	16046	13926	16053	16687	4.50
MANIOC	38236	33911	39443	40179	39066	38945	42714	41856	36238	40263	44477	1.24
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	13987	13772	11241	12948	13478	14883	15140	15120	16614	14112	14496	1.72
AGRUMES	3074	3325	3717	4268	4317	4652	4718	4685	4677	4826	4914	4.46
BANANES	10576	10705	11356	11930	11572	11532	12368	12427	12091	11779	11764	1.14
POMMES	1070	1208	1179	1462	1586	1684	1660	1692	1667	1583	1832	4.79
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	11357	11632	11807	13627	14173	13918	15504	16437	16967	16709	18358	5.03
GRAINES DE SOJA	1353	1387	1484	1423	1423	1602	2238	2502	2752	2715	3356	10.18
ARACHIDES NON DECORT.	7712	7159	6440	8790	6976	8372	8135	7268	7577	7325	9081	1.07
GRAINES DE TOURNESOL	154	114	41	91	236	349	513	504	616	709	905	29.57
GRAINES DE COLZA	2042	2268	1820	2705	2764	2583	2965	3456	3072	2945	3708	5.76
GRAINES DE COTON	3747	4229	4214	4423	4407	3345	5073	5590	5161	5291	5981	4.13
COPRAH	4012	3433	3636	3833	3924	3807	2962	3518	4628	4238	3740	.70
PALMISTES	465	600	691	739	1087	1026	1302	1487	1652	1666	1900	14.93
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	13511	12840	9660	12013	17963	16859	13943	14169	14613	16484	17559	3.35
CAFE VERT	496	532	607	622	655	638	596	694	675	728	735	3.39
FEVES DE CACAO	33	44	54	71	97	111	132	146	186	243	280	23.30
THE	897	890	911	923	887	919	999	1065	1018	1084	1114	2.40
COTON,FIBRE	1873	2114	2007	2195	2204	1673	2537	2795	2580	2643	2993	4.28
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3165	2950	2792	2743	2484	2711	2605	4039	3137	2289	2241	-1.42
TABAC BRUT	1059	1002	950	990	1084	1135	1076	1097	1056	1024	869	-.35
CAOUTCHOUC NATUREL	3331	3431	3415	3346	3342	3612	3656	3790	3952	4033	4201	2.38
VIANDE,TOTAL	5040	5483	5719	5902	6047	6453	6764	7016	7245	7515	7688	4.21
LAIT,TOTAL	40583	41878	43546	45235	47365	52178	55780	57435	60276	62985	66261	5.32
OEUFS,TOTAL	1757	1890	2038	2117	2264	2414	2486	2662	2837	2986	3125	5.85
LAINE EN SUINT	71	75	80	77	80	83	86	90	94	92	88	2.49
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	2364	2405	2536	2818	2777	3023	3123	3133	3338	3430	3556	4.28
POISSONS MARINS	7947	7859	7789	8232	8198	8762	9064	9195	9962	9839	10122	2.92
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1801	1972	2087	2140	2204	2210	2299	2434	2544	2569	2651	3.59
ANIMAUX AQUATIQUES	84	77	24	55	132	249	60	90	139	127	135	9.27
PLANTES AQUATIQUES	352	372	442	538	477	534	586	638	737	773	817	8.75
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2920	3629	3380	3461	3523	3743	3751	3867	3866	3870		
GRUMES DE FEUILLUS	80554	78791	81434	78401	79735	82966	83444	77696	82904	86200		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	3367	3388	3436	3168	3123	3430	3433	2789	2769	2765		
BOIS DE CHAUFFAGE	447785	457012	467007	476442	485919	496173	505949	514974	524364	533984		
SCIAGES DE CONIFERES	3006	3454	3148	3854	4012	4580	4220	4402	4999	5368		
SCIAGES DE FEUILLUS	23533	23401	26184	25388	28810	30287	30472	31642	31912	34906		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	5859	6057	5654	6281	7174	8223	8425	9153	10095	11483		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1647	1832	2055	2630	2768	3121	3305	3483	3549	3583		
PAPIERS ET CARTONS	3346	3764	3845	4211	4233	4704	5211	5351	6158	7028		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. 1978-88
	...MILLIERS DE TONNES METRIQUES...											...POURCENT
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	293700	313601	303114	310120	341362	373213	394945	370257	382841	391955	384148	3.17
BLE	54471	63333	55823	60338	69362	82589	88918	87226	91497	89118	89020	5.88
RIZ,PADDY	156372	163368	161102	165905	185667	193908	204239	195191	198793	200116	197115	2.78
ORGE	3809	4035	3125	3533	3678	3509	3887	3382	3266	3527	3770	-.44
MAIS	58522	62634	65434	62070	63491	71401	76815	67411	74546	83683	77450	3.05
MILLET ET SORGHO	15218	14412	12859	13055	14226	16587	15488	12439	10810	10883	12446	-2.39
TUBERCULES	172452	156236	158121	143638	147960	159003	155674	143286	140139	154449	148826	-.99
POMMES DE TERRE	30751	27906	28342	26875	27823	29821	30347	28946	27379	30642	32015	.64
MANIOC	6378	6613	6925	6969	6444	6670	6863	6758	6650	6401	6520	-.13
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	6908	7131	7169	6879	6773	6492	6833	6319	5949	5868	6228	-1.82
AGRUMES	961	1163	1353	1470	1682	2069	2252	2654	3388	4204	5020	17.39
BANANES	1015	1128	1235	1281	1479	1585	1787	2222	2902	3764	4360	15.62
POMMES	2723	3331	2843	3501	2941	4083	3515	4208	3953	4904	5641	6.30
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	4630	5066	5691	7065	7709	7779	8826	9588	9258	9932	9141	7.84
GRAINES DE SOJA	7957	7844	8339	9748	9480	10214	10173	11025	12157	12735	11468	4.85
ARACHIDES NON DECORT.	2568	2994	3788	4021	4119	4146	5072	7033	6256	6571	6157	9.87
GRAINES DE TOURNESOL	279	340	910	1332	1286	1341	1705	1733	1544	1241	1425	15.38
GRAINES DE COLZA	1871	2404	2386	4067	5657	4288	4206	5607	5882	6605	5500	12.02
GRAINES DE COTON	4347	4424	5422	5945	7207	9286	12529	8310	7099	8913	8156	7.52
COPRAH	46	61	64	65	70	98	112	115	119	117	127	10.62
PALMISTES	42	43	40	41	45	47	46	48	49	50	52	2.39
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	3303	3690	3840	4486	5176	4841	5744	6726	6872	5789	6640	7.50
CAFE VERT	14	14	16	21	19	20	22	28	35	38	41	11.97
THE	313	325	350	389	444	449	463	484	514	567	591	6.60
COTON,FIBRE	2173	2212	2711	2973	3603	4643	6265	4155	3550	4257	4078	7.35
JUTE ET FIBRES SIMIL.	578	574	584	665	570	564	800	2130	758	623	643	4.00
SISAL	9	8	8	3	3	3	3	2	3	3	3	-11.47
TABAC BRUT	1338	1026	994	1591	2279	1485	1909	2553	1832	2073	2466	8.01
CAOUTCHOUC NATUREL	166	162	164	177	204	232	249	262	288	323	326	8.35
VIANDE,TOTAL	11874	14189	15717	16538	17680	18509	20160	22636	24253	25366	26483	7.93
LAIT,TOTAL	3232	3376	3579	3759	4168	4467	4930	5356	5884	6475	7060	8.41
OEUFS,TOTAL	2840	2988	3151	3258	3472	3756	4771	5815	6036	6418	7034	10.54
LAINE EN SUINT	157	174	196	210	223	214	202	197	204	227	234	2.72
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	1376	1468	1605	1785	1978	2289	2724	3430	3829	4093	4419	13.75
POISSONS MARINS	4532	4327	4466	4512	4752	4762	5046	5175	5712	5846	6021	3.42
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1237	1122	1144	1152	1338	1435	1580	1727	2002	2079	2191	7.52
MAMMIFERES AQUATIQUES	1	1	1	1	1	1	1					-13.05
ANIMAUX AQUATIQUES	4	14	10	19	19	20	20	22	28	29	31	16.09
PLANTES AQUATIQUES	1606	1519	1601	1399	1419	1535	1675	1726	1358	1364	1369	-1.03
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	29311	30973	30984	27923	28442	29419	33965	34591	35011	34977		
GRUMES DE FEUILLUS	19005	20031	19665	18473	18779	19383	22283	22670	22957	22916		
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	4647	4991	5172	4652	4786	4981	5690	6610	6921	6888		
BOIS DE CHAUFFAGE	176538	179956	183467	187081	190792	194587	198435	202366	206398	210513		
SCIAGES DE CONIFERES	12745	13318	13887	14511	15162	15695	17410	18270	17819	17788		
SCIAGES DE FEUILLUS	7728	8025	8323	8652	9019	9291	9432	9898	9653	9637		
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2023	2328	2320	2475	2523	2709	2524	2599	2881	3251		
PATE DE BOIS POUR PAPIER	4293	4697	4930	4967	4940	5412	5974	7229	7511	8149		
PAPIERS ET CARTONS	5249	6392	6942	7017	7581	8466	9629	11275	12024	13146		

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988
	................1979-81=100................					POURCENT	................1979-81=100................					POURCENT
NDE	111	114	116	116	116	-.02	104	105	105	103	101	-1.63
YS DEVELOPPES	107	108	109	108	104	-3.51	104	105	105	103	99	-4.14
ROPE OCCIDENTALE	109	107	107	109	107	-1.52	108	106	105	107	105	-1.72
MMUNAUTE ECON.EUROP.	109	108	107	110	108	-1.90	108	106	105	108	106	-2.07
BELGIQUE-LUXEMBOURG	105	106	113	110	115	4.87	105	106	112	109	115	4.79
DANEMARK	126	123	120	119	119	.60	126	123	120	119	119	.60
FRANCE	110	109	104	110	111	.28	107	106	101	107	107	-.03
ALLEMAGNE,REP.FED.D'	112	108	115	109	113	3.38	113	109	116	110	114	3.56
GRECE	103	111	103	98	101	2.68	101	108	100	95	97	2.26
IRLANDE	111	109	112	112	105	-6.15	106	103	104	103	96	-7.32
ITALIE	100	102	101	105	100	-4.28	99	101	100	103	99	-4.36
PAYS-BAS	110	108	120	122	115	-5.82	108	105	117	118	111	-6.14
ROYAUME-UNI	115	112	110	109	105	-3.53	114	111	109	108	105	-3.55
TRES PAYS D'EUROPE OCC	110	105	108	102	103	1.33	108	102	106	99	100	1.02
AUTRICHE	111	109	107	104	104	.18	111	109	107	104	104	.17
FINLANDE	118	115	114	100	106	6.43	115	112	110	97	103	6.11
ISLANDE	104	106	100	93	103	10.47	99	100	93	86	94	9.14
MALTE	106	113	107	102	111	8.55	103	109	102	97	105	7.72
NORVEGE	111	107	102	110	111	.38	110	106	100	108	108	.21
PORTUGAL	102	107	105	113	112	-.32	99	103	101	108	107	-.95
ESPAGNE	114	110	109	120	111	-6.95	111	107	105	115	106	-7.53
SUEDE	114	108	105	94	92	-2.05	114	107	104	94	92	-1.93
SUISSE	108	108	110	109	112	2.25	106	106	108	107	109	2.20
YOUGOSLAVIE	109	100	112	103	104	1.26	105	97	107	98	98	.63
SS ET EUROPE ORIENTALE	110	110	119	117	116	-.76	107	106	113	110	109	-1.56
ROPE ORIENTALE	111	109	117	113	111	-1.69	109	107	114	109	107	-2.19
ALBANIE	108	108	108	109	111	2.07	99	97	94	93	93	-.07
BULGARIE	109	96	108	103	106	2.53	107	95	106	102	104	2.13
TCHECOSLOVAQUIE	120	120	125	120	121	.98	119	118	123	117	118	.65
REP.DEMOCR.ALLEMANDE	105	113	115	116	117	1.05	106	114	116	116	117	.90
HONGRIE	113	107	108	108	105	-2.53	114	107	109	109	106	-2.47
POLOGNE	107	109	117	111	107	-3.63	103	105	111	105	100	-4.31
ROUMANIE	116	109	124	120	115	-3.95	113	106	120	116	110	-4.60
SS	110	110	118	118	118	.19	106	106	112	110	110	-.74
ERIQUE DU NORD DEVELOP	103	109	104	101	91	-9.94	99	104	98	94	84	-10.72
CANADA	109	114	123	118	101	-14.07	104	108	116	110	93	-14.94
ETATS UNIS	102	108	102	99	91	-8.41	98	103	97	93	85	-9.19
EANIE DEVELOPPEE	106	107	108	106	109	2.49	101	101	101	97	98	1.29
AUSTRALIE	110	107	108	103	107	3.86	104	100	100	94	97	2.57
NOUVELLE-ZELANDE	106	116	112	114	115	1.07	102	111	107	107	108	.20
TRES PAYS DEVELOPPES	100	104	105	107	107	.49	96	98	98	99	99	-.48
ISRAEL	111	126	114	117	116	-1.04	103	115	103	104	101	-2.64
JAPON	108	109	109	105	103	-1.88	105	105	105	100	98	-2.38
AFRIQUE DU SUD	88	94	97	102	106	3.23	80	83	84	86	87	.65

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988
	...............1979-81=100				....	POURCENT	...............1979-81=100				....	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT	116	120	123	124	127	3.17	107	108	109	108	109	1.20
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	104	113	118	115	119	4.01	92	97	98	93	93	.81
AFRIQUE DU NORD-OUEST	104	123	128	122	127	4.13	93	107	109	101	102	1.38
ALGERIE	106	124	119	120	120	.71	94	107	99	96	94	-2.47
MAROC	106	119	145	118	147	24.56	96	105	125	100	121	21.73
TUNISIE	104	134	115	135	111	-18.04	96	121	102	117	94	-19.80
AFRIQUE OCCIDENTALE	110	117	124	120	125	4.25	97	100	103	96	97	.90
BENIN	126	132	139	127	144	13.25	112	114	117	103	113	9.76
BURKINA FASO	106	126	139	130	143	10.50	96	112	120	109	118	7.62
COTE-D'IVOIRE	119	130	132	136	143	4.71	103	108	106	106	107	1.16
GAMBIE	115	117	119	118	133	12.54	107	106	106	103	113	10.24
GHANA	130	125	131	133	141	5.96	115	106	108	106	109	2.46
GUINEE	102	103	109	110	109	-.88	93	92	95	93	90	-3.30
LIBERIA	111	114	114	113	115	2.20	98	97	94	90	89	-1.06
MALI	106	114	121	115	134	16.14	95	99	102	94	107	12.79
MAURITANIE	95	99	109	108	113	4.50	84	85	91	88	89	1.32
NIGER	81	104	105	95	119	24.73	72	90	88	78	94	21.04
NIGERIA	113	121	131	123	126	2.09	99	103	107	97	96	-1.41
SENEGAL	105	126	131	144	130	-9.62	95	111	112	120	106	-12.04
SIERRA LEONE	104	102	112	110	108	-1.26	97	93	100	97	93	-3.14
TOGO	104	104	105	103	109	6.61	92	90	88	83	86	3.43
AFRIQUE CENTRALE	105	109	112	112	115	2.60	94	96	95	92	92	-.28
ANGOLA	102	102	103	104	104	.41	92	90	89	87	85	-2.23
CAMEROUN	105	110	113	114	117	2.34	94	96	96	95	94	-.48
REP CENTRAFRICAIN	98	102	106	97	99	2.18	90	91	92	83	83	-.26
TCHAD	95	118	123	116	130	12.08	87	105	107	98	107	9.40
CONGO	102	104	107	109	111	1.59	92	91	91	91	90	-1.15
GABON	107	105	107	110	112	1.97	100	97	97	97	97	-.12
ZAIRE	113	116	117	118	120	2.22	100	100	98	96	95	-.84
AFRIQUE ORIENTALE	99	107	111	109	113	4.23	88	92	92	87	88	.91
BURUNDI	102	115	121	121	126	4.04	92	100	102	100	101	1.13
ETHIOPIE	91	99	108	104	107	2.92	83	87	92	87	87	.08
KENYA	85	110	126	117	124	5.50	72	90	98	88	89	1.16
MADAGASCAR	111	113	117	118	116	-1.34	100	98	99	97	93	-4.15
MALAWI	103	102	102	102	106	3.74	91	87	85	82	82	.36
MAURICE	101	111	119	121	113	-6.25	93	101	106	106	98	-7.78
MOZAMBIQUE	97	99	101	100	103	2.48	86	86	85	82	82	-.24
RWANDA	101	114	103	96	97	1.61	88	96	85	76	75	-1.75
SOMALIE	107	116	125	124	130	5.02	94	100	105	102	105	2.83
TANZANIE	109	114	115	118	116	-1.80	95	95	93	92	87	-5.31
OUGANDA	100	97	98	108	117	8.63	88	83	80	85	89	4.91
ZAMBIE	104	112	116	118	126	6.93	91	95	95	93	96	3.33
ZIMBABWE	84	121	124	84	123	45.75	74	102	101	66	93	40.58
AFRIQUE MERIDIONALE	99	99	102	114	118	3.40	88	86	85	93	93	.31
BOTSWANA	93	91	89	91	102	11.77	80	75	71	70	76	7.70
LESOTHO	89	99	91	94	108	14.81	80	87	78	79	88	11.88
SWAZILAND	113	110	128	126	125	-.62	101	95	107	102	98	-3.68
AMERIQUE LATINE	109	114	113	116	120	3.45	99	101	99	99	100	1.24
AMERIQUE CENTRALE	106	110	113	111	112	.85	95	97	96	92	91	-1.66
COSTA RICA	104	105	108	110	105	-4.23	94	92	92	92	86	-6.53
EL SALVADOR	100	98	103	100	99	-.85	89	85	86	81	78	-3.87
GUATEMALA	112	110	112	115	122	6.47	100	96	95	94	97	3.44
HONDURAS	102	102	101	105	114	8.70	89	86	83	83	88	5.40
MEXIQUE	107	113	112	111	111	.11	97	99	96	93	91	-2.26
NICARAGUA	89	90	90	84	89	5.63	77	76	73	66	68	2.16
PANAMA	107	111	116	119	110	-7.76	98	100	102	102	93	-9.6[illegible]
CARAIBES	108	105	106	106	108	1.46	102	97	97	95	95	-.2[illegible]
BARBADE	81	79	88	78	75	-4.00	80	78	86	76	72	-4.75
CUBA	114	111	113	108	110	1.62	112	107	108	103	103	.64
REPUBLIQUE DOMINICAINE	113	110	108	111	116	4.61	103	98	94	95	97	2.33
HAITI	107	110	111	110	106	-3.31	97	97	96	92	86	-5.82
JAMAIQUE	114	110	113	115	108	-5.96	107	103	104	104	96	-7.39

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988
	................1979-81=100................					POURCENT	................1979-81=100................					POURCENT
MERIQUE DU SUD	109	115	114	118	123	4.26	100	103	100	101	103	2.11
ARGENTINE	107	106	107	107	107	.08	101	98	97	96	95	-1.37
BOLIVIE	107	117	115	117	120	2.71	96	102	98	97	97	-.08
BRESIL	113	124	118	128	137	7.52	104	111	103	110	115	5.32
CHILI	106	108	115	118	124	4.97	100	100	105	106	109	3.38
COLOMBIE	105	106	114	117	120	2.33	96	96	100	101	101	.25
EQUATEUR	103	119	122	114	111	-2.12	92	103	102	93	89	-4.82
GUYANE	88	90	91	84	80	-4.46	81	81	81	73	69	-6.08
PARAGUAY	118	128	119	129	137	5.84	105	110	100	105	108	2.93
PEROU	115	111	111	120	117	-2.99	103	98	95	100	95	-5.40
URUGUAY	104	107	104	109	109	.63	101	103	99	103	103	-.12
VENEZUELA	104	103	117	109	115	5.42	93	90	99	90	92	2.69
ROCHE-ORIENT EN DEVELOP	106	113	118	117	122	3.98	96	99	101	97	98	1.06
ROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	105	115	120	123	129	5.06	95	101	102	102	105	2.45
EGYPTE	114	120	126	132	135	2.16	103	106	109	112	112	-.12
LIBYE	137	174	149	168	176	4.66	117	144	119	129	130	.89
SOUDAN	94	116	117	104	126	21.30	84	101	99	85	100	17.85
ROCHE-ORIENT EN ASIE	107	112	117	115	120	3.60	96	99	100	96	96	.55
AFGHANISTAN	104	103	102	104	100	-3.42	102	100	95	91	84	-7.98
CHYPRE	99	97	89	94	103	9.01	95	91	83	87	94	7.90
IRAN	113	116	119	121	121	.21	101	100	100	99	96	-2.52
IRAK	121	141	139	121	128	5.39	105	118	112	95	97	1.95
JORDANIE	122	139	134	135	135	.71	106	116	107	104	101	-3.23
LIBAN	112	119	113	120	123	2.65	113	119	110	115	116	.48
ARABIE SAOUDITE	157	173	197	199	218	9.72	132	139	153	148	157	5.57
SYRIE	101	109	123	109	127	16.77	88	91	100	85	96	12.54
TURQUIE	105	109	114	114	117	2.02	97	99	101	99	99	-.06
REP.ARABE DU YEMEN	91	104	116	115	132	15.15	81	91	99	95	106	11.84
YEMEN DEMOCRATIQUE	100	101	104	107	108	.38	89	88	88	88	86	-2.58
XTREME-ORIENT EN DEV.	118	120	122	120	127	6.25	108	108	108	104	108	4.30
SIE DU SUD	119	121	123	120	129	7.42	109	109	108	104	110	5.43
BANGLADESH	109	112	114	114	109	-3.76	98	98	97	94	88	-6.24
INDE	122	124	124	121	132	9.31	113	112	111	106	114	7.45
NEPAL	116	117	112	123	125	1.65	106	105	97	104	104	-.65
PAKISTAN	115	119	130	131	138	5.15	102	102	109	108	111	2.83
SRI LANKA	101	111	110	98	102	3.45	94	101	99	87	89	1.93
SIE EST ET SUD-EST	116	119	120	119	124	4.06	107	108	107	104	106	2.18
BIRMANIE	130	139	140	141	145	3.52	120	126	124	123	125	1.58
INDONESIE	124	127	134	131	136	3.38	115	115	120	115	117	1.60
COREE,REPUBLIQUE DE	109	112	111	105	114	8.00	102	103	101	94	100	6.22
LAO	129	138	145	136	132	-3.09	119	124	127	116	110	-5.41
MALAISIE	130	148	152	156	166	6.06	118	131	132	133	138	3.83
PHILIPPINES	102	101	104	104	104	-.39	92	90	90	88	86	-2.60
THAILANDE	116	120	115	114	121	6.35	107	109	103	100	105	4.65
SIE A ECON.CENTR.PLANIF	126	129	134	139	138	-.23	119	120	124	127	125	-1.47
CHINE	126	128	134	139	138	-.46	120	121	124	128	125	-1.62
KAMPUCHEA DEMOCRATIQ	154	167	168	165	173	5.19	141	148	146	139	143	2.61
COREE,REP.POP.DEM.DE	116	121	125	129	132	2.50	105	107	108	109	109	.11
MONGOLIE	108	111	117	114	120	5.39	96	96	100	94	96	2.54
VIET NAM	122	124	133	135	136	1.26	113	113	118	117	116	-.80
UTRES PAYS EN DEVELOPP.	109	111	113	111	114	2.01	99	98	97	94	94	-.33

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION OE 1987 A 1988	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION OE 1987 A 1988
	...............1979-81=100...............					POURCENT	...............1979-81=100...............					POURCENT
MONOE	111	114	115	116	116	.12	104	105	104	103	101	-1.49
PAYS OEVELOPPES	106	108	109	108	104	-3.13	103	104	104	103	99	-3.77
EUROPE OCCIOENTALE	109	108	107	109	107	-1.39	108	106	106	107	105	-1.59
COMMUNAUTE ECON.EUROP.	109	108	107	110	108	-1.76	108	107	106	108	106	-1.94
BELGIQUE-LUXEMBOURG	106	107	113	110	115	4.87	106	107	112	109	115	4.78
OANEMARK	126	123	120	119	119	.60	126	123	120	119	119	.60
FRANCE	109	109	104	110	110	.28	107	106	101	107	107	-.03
ALLEMAGNE,REP.FEO.O'	112	108	115	109	113	3.40	113	109	116	110	114	3.59
GRECE	105	113	107	101	105	3.65	102	110	104	97	101	3.23
IRLANOE	111	109	112	112	105	-5.97	106	103	104	103	96	-7.15
ITALIE	100	103	102	105	101	-4.29	99	101	100	103	99	-4.37
PAYS-BAS	110	108	120	122	115	-5.81	108	105	117	118	111	-6.13
ROYAUME-UNI	115	112	110	109	105	-3.44	114	111	109	109	105	-3.47
AUTRES PAYS O'EUROPE OCC	110	105	109	102	103	1.40	108	102	106	99	100	1.09
AUTRICHE	111	109	107	104	104	.19	111	109	107	104	104	.17
FINLANOE	118	115	114	100	107	6.43	115	112	110	97	103	6.11
ISLANOE	104	106	100	93	102	10.16	99	100	93	86	94	8.84
MALTE	106	113	107	102	111	8.50	103	108	102	97	105	7.67
NORVEGE	111	108	103	110	111	.40	110	106	101	108	108	.23
PORTUGAL	102	107	105	113	112	-.32	99	103	101	107	106	-.95
ESPAGNE	114	111	109	120	112	-6.31	111	107	105	115	107	-6.89
SUEOE	114	108	105	94	92	-2.05	114	107	104	94	92	-1.93
SUISSE	108	108	110	109	112	2.24	106	106	108	107	109	2.19
YOUGOSLAVIE	109	101	113	103	104	1.44	106	97	108	98	99	.80
URSS ET EUROPE ORIENTALE	109	110	118	115	115	-.44	106	106	112	109	108	-1.24
EUROPE ORIENTALE	111	109	117	113	111	-1.65	109	107	113	109	107	-2.15
ALBANIE	107	108	107	108	113	4.52	98	96	94	93	95	2.33
BULGARIE	108	95	106	103	105	2.50	106	94	104	101	103	2.11
TCHECOSLOVAQUIE	120	120	125	120	121	1.01	119	118	123	117	118	.69
REP.OEMOCR.ALLEMANOE	106	114	115	116	118	1.17	106	114	115	117	118	1.02
HONGRIE	113	107	108	108	105	-2.44	114	107	109	109	106	-2.37
POLOGNE	107	110	117	111	107	-3.88	103	105	111	104	100	-4.56
ROUMANIE	116	109	124	120	115	-3.79	113	106	120	115	110	-4.45
URSS	109	110	117	116	117	.60	105	105	111	109	108	-.32
AMERIQUE OU NORO OEVELOP	102	108	103	100	91	-9.32	98	103	97	94	84	-10.10
CANAOA	108	115	123	117	101	-13.85	104	109	116	109	93	-14.72
ETATS UNIS	102	107	100	99	91	-7.56	98	102	95	93	85	-8.35
OCEANIE OEVELOPPEE	106	109	110	109	112	2.92	101	103	102	100	101	1.72
AUSTRALIE	110	110	112	108	113	4.55	104	103	104	99	102	3.25
NOUVELLE-ZELANOE	105	113	109	110	111	.96	102	109	104	104	104	.09
AUTRES PAYS OEVELOPPES	100	103	103	105	106	.75	96	98	97	98	97	-.23
ISRAEL	110	124	109	109	111	1.95	102	114	98	97	97	.30
JAPON	107	107	107	103	101	-1.82	104	104	103	98	96	-2.31
AFRIQUE OU SUO	89	95	97	102	105	3.72	81	84	84	86	86	1.13

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988
	................1979-81=100				....	POURCENT	................1979-81=100				....	POURCENT
AYS EN DEVELOPPEMENT	116	120	122	123	127	2.96	107	109	108	108	109	.99
FRIQUE EN DEVELDPPEMENT	104	113	118	115	120	3.92	92	97	98	93	94	.72
FRIQUE DU NDRO-OUEST	105	124	129	123	128	4.10	94	108	110	102	103	1.35
ALGERIE	107	125	120	121	121	.78	95	107	100	97	95	-2.40
MARDC	106	120	144	118	147	24.25	96	106	124	100	121	21.42
TUNISIE	104	134	115	135	111	-17.74	96	120	102	116	94	-19.51
FRIQUE DCCIDENTALE	107	117	124	120	124	3.71	95	100	103	96	97	.39
BENIN	130	136	146	132	150	13.90	115	117	122	107	118	10.39
BURKINA FASD	106	127	142	133	146	9.60	97	113	123	112	120	6.74
CDTE-D'IVDIRE	106	126	127	131	135	2.66	92	105	102	102	101	-.82
GAMBIE	114	117	118	116	132	13.59	106	106	105	101	113	11.27
GHANA	129	124	130	132	140	5.89	114	106	107	105	108	2.40
GUINEE	102	103	109	110	109	-.84	93	92	95	93	90	-3.27
LIBERIA	113	114	115	114	109	-3.87	99	97	95	91	85	-6.93
MALI	107	114	122	117	134	14.52	96	99	103	96	107	11.21
MAURITANIE	95	99	109	108	113	4.50	84	85	91	88	89	1.32
NIGER	81	104	105	95	119	24.68	73	90	88	78	94	20.99
NIGERIA	113	121	130	123	126	2.33	99	102	106	97	96	-1.18
SENEGAL	106	126	131	144	130	-9.70	96	110	112	120	105	-12.11
SIERRA LEONE	100	101	113	111	107	-3.76	93	92	101	98	92	-5.60
TDGD	103	106	108	107	114	6.32	92	92	90	87	90	3.14
FRIQUE CENTRALE	106	109	113	112	116	3.41	95	95	96	93	93	.52
ANGOLA	100	100	101	102	102	.25	90	88	87	85	83	-2.39
CAMERDUN	107	109	114	113	119	5.35	96	95	97	93	96	2.45
REP CENTRAFRICAIN	99	103	107	98	100	2.12	91	92	93	83	83	-.31
TCHAD	96	118	122	117	129	10.55	88	105	106	99	107	7.91
CONGD	102	104	107	109	110	1.71	92	91	91	90	89	-1.03
GABON	107	105	107	110	112	1.98	100	97	97	98	97	-.11
ZAIRE	113	116	117	118	121	2.27	101	100	98	96	95	-.79
FRIQUE ORIENTALE	101	108	112	110	115	4.26	89	92	92	88	89	.94
BURUNDI	101	115	119	121	123	1.84	91	100	101	100	99	-1.01
ETHIDPIE	90	98	106	103	105	2.70	81	86	91	86	86	-.13
KENYA	102	115	128	122	130	6.61	86	94	100	91	93	2.22
MADAGASCAR	111	113	116	117	116	-1.07	99	98	98	96	92	-3.90
MALAWI	108	108	106	105	109	3.87	95	92	88	84	85	.49
MAURICE	103	112	119	121	114	-5.92	95	102	107	106	98	-7.46
MOZAMBIQUE	94	96	101	100	103	2.33	84	83	85	82	82	-.39
RWANDA	101	115	106	101	103	1.39	89	97	87	80	79	-1.96
SOMALIE	107	116	125	124	130	5.01	94	100	105	102	105	2.83
TANZANIE	107	111	114	118	116	-1.59	93	93	93	92	87	-5.11
DUGANDA	101	99	99	108	118	9.06	89	84	81	86	90	5.32
ZAMBIE	106	113	117	117	126	7.86	93	96	96	93	97	4.23
ZIMBABWE	100	126	127	102	128	25.38	87	106	103	80	96	20.93
FRIQUE MERIDIDNALE	98	99	101	113	117	3.26	87	85	85	92	92	.18
BOTSWANA	93	91	89	91	102	11.65	80	76	71	70	76	7.59
LESOTHD	92	101	94	97	110	13.37	83	89	80	81	89	10.47
SWAZILAND	113	110	126	124	124	-.55	100	95	105	101	97	-3.62
MERIQUE LATINE	108	113	111	114	118	2.74	98	101	97	98	98	.54
MERIQUE CENTRALE	104	107	109	107	108	.65	93	93	93	89	88	-1.85
COSTA RICA	110	107	110	114	113	-1.12	99	94	94	95	92	-3.48
EL SALVADDR	91	81	84	82	77	-5.60	81	70	70	66	61	-8.49
GUATEMALA	105	102	103	102	109	6.04	94	88	87	84	87	3.02
HONDURAS	101	102	101	109	113	4.45	88	86	83	86	87	1.27
MEXIQUE	106	111	112	110	110	-.02	96	98	96	92	90	-2.37
NICARAGUA	93	91	85	79	82	3.85	81	77	69	62	62	.43
PANAMA	108	112	117	122	111	-8.93	99	100	103	105	93	-10.81
ARAIBES	108	105	106	106	107	1.48	102	98	97	95	94	-.21
BARBADE	81	79	88	78	75	-4.00	80	78	86	76	72	-4.75
CUBA	115	111	113	108	111	1.96	112	108	109	103	104	.98
REPUBLIQUE ODMINICAINE	113	111	107	108	111	3.23	103	99	93	92	93	.99
HAITI	106	108	110	106	103	-2.97	96	95	94	89	84	-5.49
JAMAIQUE	114	110	114	115	109	-5.69	108	102	104	104	97	-7.12

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988	1984	1985	1986	1987	1988	VARIATION DE 1987 A 1988
	................1979-81=100				....	POURCENT	................1979-81=100				....	POURCENT
AMERIQUE DU SUD	109	115	111	117	121	3.36	99	103	98	101	102	1.23
ARGENTINE	107	106	106	106	108	1.24	101	98	97	96	95	-.23
BOLIVIE	105	115	114	116	119	2.51	95	101	97	96	96	-.27
BRESIL	112	125	114	127	132	3.81	103	112	100	109	111	1.68
CHILI	106	108	115	118	124	4.92	100	100	105	106	109	3.34
COLOMBIE	102	104	111	112	117	4.26	94	93	97	97	99	2.14
EQUATEUR	104	120	122	115	112	-2.81	93	104	103	94	89	-5.49
GUYANE	88	89	90	84	80	-4.45	81	81	81	73	69	-6.07
PARAGUAY	120	135	121	127	141	11.24	106	116	101	103	112	8.18
PEROU	112	109	109	117	115	-2.01	101	96	93	98	93	-4.45
URUGUAY	105	106	107	111	111	.11	102	103	102	106	105	-.64
VENEZUELA	104	104	117	110	117	5.71	93	90	99	91	93	2.97
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP	106	112	116	116	120	3.36	96	99	100	97	97	.46
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	105	113	117	118	123	4.00	94	99	100	99	100	1.41
EGYPTE	109	115	120	124	126	1.96	99	102	104	105	104	-.32
LIBYE	137	174	149	168	176	4.64	117	143	118	128	130	.87
SOUDAN	99	119	118	106	125	17.56	88	103	99	87	99	14.21
PROCHE-ORIENT EN ASIE	107	112	116	115	119	3.13	97	98	100	96	96	.10
AFGHANISTAN	103	103	102	104	100	-4.49	101	100	94	92	84	-8.99
CHYPRE	99	97	90	95	103	8.93	95	91	83	87	94	7.83
IRAN	114	116	119	123	121	-1.44	101	100	100	101	96	-4.14
IRAK	121	141	139	121	128	5.37	105	118	112	95	97	1.94
JORDANIE	121	138	133	134	135	.80	105	116	107	104	100	-3.15
LIBAN	111	118	111	119	122	2.65	113	118	109	114	114	.48
ARABIE SAOUDITE	157	172	196	198	217	9.64	132	139	152	148	156	5.50
SYRIE	103	110	122	110	127	15.37	89	93	99	86	95	11.19
TURQUIE	105	109	113	114	116	2.19	97	98	100	98	98	.10
REP.ARABE DU YEMEN	91	104	116	115	132	14.83	82	91	98	94	105	11.53
YEMEN DEMOCRATIQUE	101	103	105	108	109	.38	90	89	89	89	87	-2.58
EXTREME-ORIENT EN DEV.	117	120	121	119	126	5.98	107	108	107	103	108	4.03
ASIE DU SUD	118	122	122	120	128	7.11	108	109	108	104	109	5.13
BANGLADESH	109	114	114	112	108	-4.10	97	99	97	93	87	-6.57
INDE	121	123	123	120	131	9.30	112	112	109	105	113	7.43
NEPAL	115	116	111	121	123	1.42	104	104	97	103	102	-.87
PAKISTAN	117	123	134	137	142	4.24	104	105	113	112	114	1.94
SRI LANKA	100	109	108	99	103	3.84	93	100	98	88	90	2.31
ASIE EST ET SUD-EST	115	118	119	118	123	3.88	106	107	106	103	105	2.01
BIRMANIE	129	138	139	139	144	3.77	119	125	123	121	124	1.82
INDONESIE	123	126	133	131	135	3.13	114	115	119	114	116	1.36
COREE,REPUBLIQUE DE	108	110	110	104	112	7.40	102	102	100	93	98	5.64
LAO	129	137	145	136	132	-2.77	118	123	127	117	111	-5.10
MALAISIE	122	135	139	143	151	5.20	111	119	121	121	125	2.99
PHILIPPINES	102	101	104	104	103	-1.09	92	90	91	88	85	-3.28
THAILANDE	115	120	116	114	122	7.03	106	109	103	100	105	5.33
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF	130	131	134	141	141	-.04	123	123	124	128	127	-1.29
CHINE	130	131	134	141	141	-.26	124	123	125	129	128	-1.43
KAMPUCHEA DEMOCRATIQ	155	170	172	169	177	5.09	141	151	149	143	146	2.52
COREE,REP.POP.DEM.DE	116	121	125	129	132	2.54	105	107	108	109	109	.15
MONGOLIE	106	108	114	111	117	5.40	95	94	97	91	94	2.55
VIET NAM	122	125	133	135	137	1.41	113	113	118	117	117	-.64
AUTRES PAYS EN DEVELOP	108	109	110	112	115	2.92	97	97	95	95	95	.56

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	.........MILLIERS DE	TONNES METRIQUES.........	....	....	....	....	....	POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	74486	84921	81565	99524	105206	104979	111828	116418	105197	95892	109709	3.29
RIZ USINE	10853	9589	11644	12979	13093	12049	11504	12741	11186	12610	12540	1.40
ORGE	13112	14585	14104	16226	20278	18346	17753	23004	21900	26060	22172	6.41
MAIS	57763	68794	76097	80303	79442	70049	69103	68696	69767	57636	64289	-.80
MILLET	272	315	296	214	242	196	191	164	183	157	163	-6.65
SORGHO	11937	10923	11365	11166	14466	13726	11732	12411	13334	8573	7960	-2.26
POMMES DE TERRE	4696	4037	4630	4919	4948	5182	4783	4788	5048	5525	6338	2.70
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	28985	26139	26686	27505	29347	30744	29447	28481	28339	27664	28482	.36
LEGUMINEUSES SECHES	1980	2116	2348	2814	3148	2962	3191	3347	3686	4773	5354	9.46
GRAINES DE SOJA	20025	24062	25489	26877	26219	28928	26592	25787	25500	27603	28830	2.12
HUILE DE SOJA	2105	2610	2953	3196	3489	3405	3652	4030	3500	2984	3994	4.42
ARACHIDES DECORTIQUEES	874	745	744	723	831	739	777	742	837	934	879	1.16
HUILE D'ARACHIDE	581	418	503	477	322	450	524	298	324	362	375	-4.03
COPRAH	941	709	440	461	415	431	253	288	392	400	346	-7.93
HUILE DE COPRAH	1110	1334	1142	1216	1358	1270	1325	991	1236	1650	1474	1.90
PALMISTES	279	181	160	201	138	136	120	132	99	111	115	-7.70
HUILE DE PALMISTE	2333	2404	2846	3617	3229	3776	4017	4315	5226	6245	5758	10.25
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	19110	21875	23221	25689	27792	27625	32103	28477	30816	33752	36020	5.71
BANANES	6658	7044	6947	6956	6996	7210	6333	6948	6822	7315	7521	.55
ORANGES+TANGER+MANDAR.	5369	5182	4942	5104	4941	4955	4807	5269	4928	5940	5489	.62
CITRONS+LIMES	887	967	915	986	923	1000	935	995	1040	1049	1043	1.42
CAFE VERT+TORREFIE	2934	3440	3787	3738	3739	3961	4030	4208	4442	4034	4441	3.23
FEVES DE CACAO	972	1086	930	1064	1335	1252	1207	1354	1393	1502	1520	4.77
THE	904	885	903	983	952	925	972	1077	1097	1098	1095	2.40
COTON,FIBRE	3929	4472	4366	4828	4264	4413	4297	4303	4264	4647	5468	1.38
JUTE ET FIBRES SIMIL.	567	496	559	519	573	512	508	495	386	533	502	-1.49
TABAC BRUT	1280	1439	1374	1353	1491	1430	1338	1389	1392	1323	1341	-.11
CAOUTCHOUC NATUREL	3292	3317	3422	3329	3148	3115	3450	3647	3653	3708	4097	1.84
LAINE EN SUINT	1103	890	937	907	952	874	893	882	904	945	1018	-.35
BOVINS 1/	6655	7580	7409	7042	7187	7687	7101	6810	6515	7148	7133	-.32
OVINS ET CAPRINS 1/	12430	14776	15275	18647	17615	18444	20582	19635	18883	19001	21465	4.30
PORCINS 1/	6942	7951	8421	10746	9846	9357	9583	10119	10227	11799	12298	4.53
VIANDE,TOTAL	6811	7099	7829	8086	8855	8578	8938	8796	8984	9825	10023	3.54
LAIT SEC	586	602	661	871	868	817	743	823	839	872	1042	4.47
OEUFS EN COQUILLE	573	606	656	746	806	825	793	841	772	748	781	2.86
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	3342	3857	4254	4436	4575	4639	5098	5295	6019	7009	6946	7.11
POISSON,SECHE,SALE,FUME	395	392	428	441	464	431	408	404	421	438	450	.69
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	865	989	1151	1065	1139	1247	1436	1601	1654	1753	1796	7.62
POISSON EN CONSERVE	791	853	890	1027	1066	942	916	994	1034	1136	1153	3.01
CRUST ET MOLL EN CONSERV	109	112	115	138	150	162	184	196	205	228	237	8.89
HUILES DE POISSON	577	693	725	741	727	686	730	949	994	792	763	3.12
FARINES DE POISSON	2046	2078	2335	2358	2163	2662	2324	2658	3231	3255	3130	4.85
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	28593	29773	31753	27909	22485	26315	29386	30888	32609	32663	35712	1.87
GRUMES DE FEUILLUS	47067	48311	45953	42001	32973	33260	32248	29593	29958	28903	32672	-5.21
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	35121	32616	35824	39944	38596	33372	33538	37376	38684	40866	44446	1.87
BOIS DE CHAUFFAGE	2423	1894	2243	2780	2248	2392	2784	2653	2364	2107	2236	.27
SCIAGES DE CONIFERES	61710	65879	68743	65938	60646	61439	70576	72755	73473	73653	78782	2.03
SCIAGES DE FEUILLUS	11168	11994	13380	12545	10950	10923	12507	12579	11887	12815	15491	1.54
PANNEAUX A BASE DE BOIS	14971	16401	16680	16323	16759	15443	17389	18223	19101	20539	23025	3.44
PATE DE BOIS POUR PAPIER	15594	17489	18709	19756	18755	17314	19810	20334	20596	22089	23296	3.08
PAPIERS ET CARTONS	28292	30273	33285	35041	35364	33667	36812	39902	40906	43554	47027	4.57

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	MILLIERS DE	TONNES METRIQUES	....	....	....	....	....	POURCENT
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	12860	13773	16091	19923	23693	22408	23811	27408	29646	27688	29590	8.96
RIZ USINE	738	839	874	943	999	933	941	984	1198	1193	1156	4.29
ORGE	4408	8634	7197	8052	10796	7416	8390	11526	12791	13762	11050	8.18
MAIS	4457	4869	5050	5474	4808	5743	7705	7809	7025	9310	9529	8.10
MILLET	12	12	13	15	20	20	26	20	24	17	15	5.07
SORGHO	385	262	308	206	240	269	159	165	190	124	191	-7.71
POMMES DE TERRE	2707	2798	3016	3455	3543	3666	3517	3526	3778	4174	4773	4.79
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	3924	4448	4632	5628	6147	6466	6078	5631	5261	5561	6568	3.55
LEGUMINEUSES SECHES	302	353	450	458	448	419	606	814	1240	1205	1430	16.90
GRAINES DE SOJA	120	237	353	327	160	207	127	88	95	153	287	-3.76
HUILE DE SOJA	767	1099	1208	1204	1272	1380	1387	1427	1323	1271	1446	4.13
ARACHIDES DECORTIQUEES	21	28	14	18	24	25	17	24	24	33	41	5.24
HUILE D'ARACHIDE	44	45	64	79	68	74	99	62	61	56	51	1.23
COPRAH	3	4	1	2		1						-45.19
HUILE DE COPRAH	163	119	61	43	58	87	60	57	51	54	67	-6.61
PALMISTES	1	1	2	3	1	2					1	-21.69
HUILE DE PALMISTE	111	97	92	123	114	94	123	131	141	171	156	5.08
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	2518	3438	3957	4247	4921	5330	6420	6112	6364	5589	6819	8.87
BANANES	31	41	43	43	48	46	35	47	35	81	113	7.85
ORANGES+TANGER+MANDAR.	2113	1921	1907	1799	1659	1880	1702	2439	1957	3024	2512	3.13
CITRONS+LIMES	464	505	483	512	433	574	449	532	542	597	566	1.95
CAFE VERT+TORREFIE	78	102	130	106	122	126	142	165	202	209	232	10.19
FEVES DE CACAO	30	34	31	44	48	52	52	66	76	78	74	10.84
THE	60	50	46	43	44	43	51	56	56	52	55	1.01
COTON,FIBRE	70	71	60	57	55	75	69	69	98	78	156	6.07
JUTE ET FIBRES SIMIL.	17	19	16	17	17	15	16	14	14	13	11	-3.93
TABAC BRUT	153	223	234	197	210	247	249	265	243	254	309	4.55
CAOUTCHOUC NATUREL	27	21	21	16	14	15	16	23	23	22	28	1.50
LAINE EN SUINT	57	60	65	69	61	57	69	65	62	63	79	1.52
BOVINS 1/	2979	3322	3291	3412	3620	3546	3493	3537	3422	3739	3636	1.49
OVINS ET CAPRINS 1/	1318	1732	1384	1418	927	784	1196	1142	1415	1553	1925	1.23
PORCINS 1/	3106	3421	4004	4777	4747	4537	4737	4688	4751	6685	7109	6.85
VIANDE,TOTAL	2648	2822	3173	3673	3900	3788	4076	4303	4453	5027	4967	6.41
LAIT SEC	433	450	515	660	673	599	531	641	624	616	773	4.11
OEUFS EN COQUILLE	349	382	444	506	538	601	596	586	541	548	557	4.43
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	1136	1395	1691	1652	1796	1885	1993	1956	2124	2283	2254	6.11
POISSON,SECHE,SALE,FUME	259	253	275	275	302	271	265	269	281	284	296	.94
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	230	263	277	277	325	312	346	406	408	378	377	5.52
POISSON EN CONSERVE	250	262	267	261	268	267	272	276	289	292	292	1.43
CRUST ET MOLL EN CONSERV	34	36	38	42	47	57	72	75	83	82	82	11.08
HUILES DE POISSON	339	271	297	333	335	270	265	270	392	274	252	-1.14
FARINES DE POISSON	1020	871	951	922	846	825	934	1007	929	855	816	-.90
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2590	1899	2395	2937	2735	2429	2494	2786	3282	2906	3423	3.56
GRUMES DE FEUILLUS	2077	2017	2055	2257	2128	1928	2011	2335	2458	2639	2873	2.99
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	7575	6846	8321	10313	10737	9666	8771	10595	12051	13620	13669	6.2[illegible]
BOIS DE CHAUFFAGE	1033	551	797	965	745	1010	1241	1172	940	911	1005	3.01
SCIAGES DE CONIFERES	16554	18051	20349	19783	17142	18334	20620	20377	19637	19183	19350	1.06
SCIAGES DE FEUILLUS	2494	2756	2514	2395	2037	1896	2017	2428	2261	2240	2524	-.97
PANNEAUX A BASE DE BOIS	6194	6737	7386	7047	6696	6312	6459	6899	7150	7424	7834	1.27
PATE DE BOIS POUR PAPIER	5578	6705	6857	6661	6219	5616	6749	7086	7197	7297	7698	2.11
PAPIERS ET CARTONS	13753	15659	17385	17423	18108	17770	19661	21939	22707	23404	26079	5.75

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	....	MILLIERS DE TDNNES METRIQUES	....	....	....	....	....	PDURCENT
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
RODUITS AGRICOLES												
LE+FARINE,EQUIV.OE BLE	5443	3969	5002	4170	4380	5092	4042	3680	4758	3769	3536	-2.55
IZ USINE	11	13	24	33	25	28	38	64	41	39	22	10.79
RGE	1725	222	232	336	247	276	276	277	276	226	227	-8.54
AIS	1318	1493	554	1325	1770	1326	860	694	977	961	748	-4.36
ILLET	3	3	5	6	3	5	4	3	2	4	5	.13
ORGHD	5	7	7	5	9	6	4	4	6	9	23	6.20
OMMES DE TERRE	682	371	655	322	323	299	185	141	268	302	497	-6.40
UCRE,TDTAL(EQUIV.BRUT)	808	953	717	738	631	807	762	871	1055	1235	1002	3.51
EGUMINEUSES SECHES	117	135	145	122	122	112	118	179	212	249	336	9.10
RAINES DE SDJA	32	6	30	5	4	5	5	11	6	5		
UILE DE SOJA	13	7	10	17	14	20	15	35	25	10	9	3.94
RACHIDES DECDRTIQUEES			1	1				2				
UILE DE CDPRAH			1	1								
DURTEAUX+TOURT. MDULUS	61	53	20	27	91	115	107	63	205	163	53	12.23
RANGES+TANGER+MANOAR.				1	2	2	1	1	2	2	2	
EVES DE CACAO							5	12				
HE	22	17	17	20	18	17	26	30	19	6	5	-8.51
OTDN,FIBRE	976	865	807	863	928	970	826	663	698	731	813	-2.39
UTE ET FIBRES SIMIL.											1	
ABAC BRUT	99	89	102	103	90	88	85	81	80	89	76	-2.32
AINE EN SUINT	1	2	3	3	1		1	1	1	1	1	-7.49
OVINS 1/	540	544	676	577	460	607	705	707	673	659	778	3.15
VINS ET CAPRINS 1/	3504	3800	4719	4598	3720	3654	4179	4232	3166	3075	3924	-1.38
ORCINS 1/	720	1158	1152	1144	1713	1091	973	857	1070	1096	1271	1.15
IANDE,TOTAL	658	620	744	738	779	715	758	832	831	914	882	3.29
EUFS EN CDQUILLE	120	114	104	90	78	59	55	65	44	39	47	-10.80
RODUITS HALIEUTIQUES												
OISSDN,FRAIS,CONGELE	535	563	596	613	500	418	543	539	607	823	822	3.28
OISSON,SECHE,SALE,FUME	11	15	21	17	11	6	18	6				-47.72
RUSTACES ET MOLLUSQUES	22	16	21	10	17	51	114	135	113	78	81	25.61
DISSON EN CONSERVE	46	37	33	37	36	30	38	39	66	67	67	6.00
RUST ET MOLL EN CDNSERV	1	1	1	2	1	2	2	1	1	2	2	1.77
UILES DE PDISSON	1	1	1	1								
ARINES OE POISSON	14	21	20	22	12	9	12	8	11	12	12	-6.08
RDDUITS FORESTIERS 2/												
RUMES DE CONIFERES	9919	10281	8774	7430	6783	7025	7762	8085	8271	9791	9327	-.34
RUMES DE FEUILLUS	315	296	404	384	285	289	315	232	193	194	214	-5.96
DIS DE TRITUR.+PARTIC.	12155	11375	11667	11463	11529	9631	10909	12616	12617	12948	13949	1.44
OIS DE CHAUFFAGE	115	141	143	183	94	70	92	121	132	149	171	1.04
CIAGES DE CDNIFERES	10592	10782	9956	9513	9363	9630	9697	9476	9701	10238	9978	-.50
CIAGES DE FEUILLUS	702	752	600	597	539	487	536	564	389	338	488	-5.69
ANNEAUX A BASE DE BOIS	1791	1875	1842	1827	1683	1548	1598	1437	1488	1623	1916	-1.27
ATE DE BOIS PDUR PAPIER	856	926	827	895	896	982	1162	1217	1227	1366	1326	5.41
APIERS ET CARTDNS	1653	1779	1664	1732	1697	1745	1775	1806	1795	1927	1999	1.49

/ MILLIERS OE TETES
/ TDUS LES PROOUITS FDRESTIERS, A L'EXCEPTIDN DE LA PATE A PAPIER ET OES PAPIERS ET CARTDNS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	198S	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	........MILLIERS	OE	TONNES	METRIQUES........	....	....	....	....	POURCENT
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PROOUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	40736	S0841	47174	S4495	61342	61264	63319	6S263	43528	42863	SS214	.90
RIZ USINE	2288	2279	2301	30S4	3133	2S40	238S	2141	1940	2392	2472	-.83
ORGE	4343	4249	46S4	4195	6853	7097	72S8	5876	2938	7S86	8468	4.66
MAIS	40S80	SOSSO	S9414	63923	56067	49658	48099	49602	44362	27486	41097	-3.49
MILLET		23	1S	60	24	28	41	SS	39	74	S8	
SORGHO	6139	S184	S9SO	8OSO	8032	6051	S32S	6828	7239	4149	5009	-1.86
POMMES OE TERRE	SO3	282	289	344	39S	461	363	296	321	319	356	-1.18
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	166	149	135	6S4	1187	1S4	323	399	436	545	673	12.98
LEGUMINEUSES SECHES	374	390	470	913	1141	8S4	679	63S	646	841	930	6.89
GRAINES OE SOJA	16234	20794	209S1	21882	21980	2S6S2	22791	19641	170S2	21S76	21S13	.69
HUILE OE SOJA	768	916	1110	1081	809	911	786	1043	S88	S40	624	-4.S8
ARACHIOES OECORTIQUEES	302	381	3S6	28S	146	201	224	266	311	276	221	-2.67
HUILE O'ARACHIOE	4S	40	S	18	20	10	2	7	17	3S	3	-12.S2
HUILE OE COPRAH	17	9	S	19	14	13	11	21	19	18	39	10.18
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	4740	6793	6845	8009	7471	6917	7517	5SS1	SS99	7378	82S8	1.63
BANANES	199	201	197	20S	217	210	188	202	197	163	188	-1.19
ORANGES+TANGER+MANOAR.	410	3S6	318	482	443	353	497	374	412	417	403	.8S
CITRONS+LIMES	236	237	173	171	176	13S	163	148	144	148	152	-4.4S
CAFE VERT+TORREFIE	106	S9	79	79	70	60	43	63	S2	77	60	-3.54
FEVES DE CACAO	14	9	9	7	14	14	16	12	11	14	17	4.67
THE	4	S	S	S	4	4	S	S	13	22	16	16.88
COTON,FIBRE	1017	1347	1S27	1823	1269	1392	1201	1S00	109S	6S7	119S	-3.14
JUTE ET FIBRES SIMIL.	2	1										-17.34
TABAC BRUT	314	364	299	293	300	290	264	27S	277	247	226	-3.30
CAOUTCHOUC NATUREL	2S	20	21	28	18	16	20	3S	41	37	37	6.54
LAINE EN SUINT					1	1	1	1	1	1	1	10.17
BOVINS 1/	6S1	592	436	424	441	S63	440	479	S06	3S5	399	-3.40
OVINS ET CAPRINS 1/	214	1S3	13S	144	22S	287	226	332	382	14S	67	-1.14
PORCINS 1/	S4	201	145	254	171	342	483	1362	1171	S1S	43S	2S.42
VIANOE,TOTAL	700	721	777	973	1073	987	926	9S6	1013	11SO	1285	S.14
LAIT SEC	16	7	5	36	37	29	37	19	49	30	12	9.59
OEUFS EN COQUILLE	38	39	30	61	87	64	31	25	22	19	3S	-6.1S
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	34S	383	424	480	638	801	918	1167	146S	1908	1905	20.83
POISSON,SECHE,SALE,FUME	6S	63	64	76	87	89	70	65	70	79	79	1.49
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	71	93	133	11S	88	80	80	71	83	97	96	-.71
POISSON EN CONSERVE	52	63	64	81	93	68	82	96	85	100	96	S.62
CRUST ET MOLL EN CONSERV	9	11	11	11	11	11	4	3	3	6	6	-10.3S
HUILES OE POISSON	60	110	101	137	117	98	191	188	133	92	92	3.15
FARINES OE POISSON	61	82	40	108	7S	42	9S	41	58	SS	SS	-2.46
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	14362	1SS6S	1786S	1513S	11676	1S269	17395	18441	19320	18316	21212	3.35
GRUMES DE FEUILLUS	481	S22	630	784	751	S06	7SS	761	602	779	879	4.10
BOIS OE TRITUR.+PARTIC.	8710	8216	9463	9887	8382	660S	6422	5846	5613	S933	6249	-5.18
BOIS OE CHAUFFAGE	200	170	98	63	108	8S	8S	90	89	82	76	-6.70
SCIAGES OE CONIFERES	32305	34492	3S407	33612	31770	31423	38296	40879	42219	42232	47162	3.S2
SCIAGES OE FEUILLUS	847	1341	102S	1190	1209	1083	1340	1373	1172	1S13	2174	S.60
PANNEAUX A BASE OE BOIS	1774	2061	20S3	2312	2533	2088	2401	2668	27S4	2948	3293	S.26
PATE DE BOIS POUR PAPIER	7723	8132	8906	9838	9261	8531	9428	9611	9791	10917	11909	3.33
PAPIERS ET CARTONS	11232	11124	12326	1367S	13134	11931	12918	13390	13372	14676	1S4SO	2.66

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PROOUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION OE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS OE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	................................MILLIERS DE TONNES METRIQUES										....	POURCENT
OCEANIE DEVELOPPEE												
RODUITS AGRICOLES												
LE+FARINE,EQUIV.DE BLE	8196	11134	6933	14955	10677	10998	8312	10647	15782	16171	14898	5.62
IZ USINE	255	277	241	457	281	596	405	246	341	178	186	-2.86
RGE	2157	1375	1757	3047	1650	1599	852	3231	5482	4399	2345	7.48
AIS	79	32	75	37	52	24	73	30	164	117	103	8.30
ILLET	23	15	18	14	11	25	19	18	16	16	24	.97
ORGHO	829	385	516	580	463	1271	445	772	1594	1234	818	8.04
OMMES DE TERRE	29	20	18	23	21	23	26	21	24	19	19	-1.15
UCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	2558	2481	1842	2203	2563	2502	2551	2361	2529	2760	2481	1.24
EGUMINEUSES SECHES	42	36	45	72	64	71	106	78	100	219	480	22.68
UILE DE SOJA							1					
RACHIDES DECORTIQUEES	4	2	2	12	4	4	8		5	3	3	-5.07
UILE D'ARACHIDE						1				1		
UILE DE PALMISTE										2		
OURTEAUX+TOURT. MOULUS	2		1	1		1	1	2	1	13	16	44.70
RANGES+TANGER+MANDAR.	11	22	25	38	32	28	32	25	30	36	48	8.70
ITRONS+LIMES	1			4	1	2	1	1	1	5	4	18.20
EVES DE CACAO							1	1	1			7.00
HE		1										-7.26
OTON,FIBRE	6	10	24	49	59	79	129	81	140	241	251	42.66
ABAC BRUT		1		1	1		1					-18.41
AOUTCHOUC NATUREL				1					1	2	3	14.62
AINE EN SUINT	826	630	705	650	680	642	660	659	709	733	799	.41
OVINS 1/	45	71	107	74	109	121	120	96	67	181	125	7.58
VINS ET CAPRINS 1/	3409	4143	3898	6172	5763	6097	7035	6350	6262	6554	8382	7.56
ORCINS 1/		1	1	2	1		1	3				-2.62
IANDE,TOTAL	1643	1664	1814	1494	1602	1493	1666	1351	1323	1361	1642	-1.73
AIT SEC	113	125	123	157	137	157	146	148	152	202	227	5.58
EUFS EN COQUILLE	1	1	1	1	1	1	3	6	2	2	1	2.64
RODUITS HALIEUTIQUES												
OISSON,FRAIS,CONGELE	28	32	54	81	95	88	98	94	97	118	118	14.07
OISSON,SECHE,SALE,FUME				1	1	2	1		1	3	3	25.99
RUSTACES ET MOLLUSQUES	17	20	32	56	57	70	68	78	70	61	61	13.54
OISSON EN CONSERVE			1	3	2	4	5	4	4	4	4	27.13
RUST ET MOLL EN CONSERV	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	4.72
UILES DE POISSON	6	5	4					2	2	1	1	-3.53
ARINES DE POISSON					1			4	1	2	2	
RODUITS FORESTIERS 2/												
RUMES DE CONIFERES	1027	936	1236	971	529	479	508	452	361	389	429	-11.26
RUMES DE FEUILLUS	3	2	1	4	4				1	1	22	-4.08
OIS DE TRITUR.+PARTIC.	5326	5074	5357	7064	6647	6240	6105	7345	7376	7188	8069	4.10
CIAGES DE CONIFERES	295	367	509	617	546	515	401	381	489	401	348	-.20
CIAGES DE FEUILLUS	31	30	41	54	35	34	35	41	36	34	16	-3.50
ANNEAUX A BASE DE BOIS	32	52	104	142	138	99	113	93	79	98	167	8.44
ATE DE BOIS POUR PAPIER	452	435	464	475	518	421	471	459	428	504	483	.47
APIERS ET CARTONS	302	332	359	418	447	340	361	342	353	336	330	-.16

/ MILLIERS DE TETES
/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	......	......	......	......	MILLIERS DE	TONNES METRIQUES	......	......	......	......	......	POURCENT
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	20	46	31	17	19	23	9	8	3	3	3	-24.45
RIZ USINE	46	13	12	22	18	14	8	5	5	13	5	-15.04
ORGE	1		2									
MAIS	434	652	365	70	245	380	782	262	394	780	753	7.08
MILLET	13	31	78	46	41	6	1	2	2			
SORGHO			53	12	3	15	25	30	13	2	14	26.20
POMMES DE TERRE	82	58	50	55	36	30	49	63	60	83	69	1.57
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1468	1296	1658	1586	1490	1683	1683	1569	1618	1799	1789	2.14
LEGUMINEUSES SECHES	261	150	149	220	127	166	190	123	70	122	154	-5.73
GRAINES DE SOJA	13	36	1	1	1		1		3		1	-25.62
HUILE DE SOJA	1	2	1									
ARACHIDES DECORTIQUEES	192	64	82	86	36	56	91	57	45	55	63	-6.89
HUILE D'ARACHIDE	258	94	160	92	38	162	206	105	49	91	124	-4.79
COPRAH	55	52	45	32	22	20	15	12	20	13	16	-14.03
HUILE DE COPRAH	6	9	14	15	18	21	21	30	32	35	31	17.39
PALMISTES	239	152	123	140	107	97	87	99	51	87	99	-8.86
HUILE DE PALMISTE	118	96	64	140	85	84	70	75	92	138	160	2.43
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	712	457	667	480	362	493	480	333	396	451	466	-3.74
BANANES	308	344	292	243	205	187	193	216	211	189	172	-5.82
ORANGES+TANGER+MANDAR.	743	878	679	855	715	662	594	582	640	657	589	-3.09
CITRONS+LIMES	1	2	2	1	1	2	7	6	7	2	3	14.04
CAFE VERT+TORREFIE	877	925	1006	895	972	1055	941	893	992	1012	865	.19
FEVES DE CACAO	691	778	601	757	976	827	783	894	832	964	885	2.93
THE	165	182	197	180	169	190	200	194	228	228	236	3.15
COTON,FIBRE	300	312	332	336	342	296	321	340	401	491	445	4.00
JUTE ET FIBRES SIMIL.			1									
TABAC BRUT	129	139	132	172	189	148	144	172	173	175	179	2.85
CAOUTCHOUC NATUREL	153	145	142	138	146	151	156	186	186	203	219	4.29
LAINE EN SUINT	4	4	3	4	4	4	4	5	3	2	1	-8.41
BOVINS 1/	1105	1181	1271	1415	1461	1461	1196	1186	978	877	921	-3.08
OVINS ET CAPRINS 1/	2461	3066	3055	3652	3419	3580	3007	2494	3550	2869	2676	-.26
PORCINS 1/	2	1	1	1			1					
VIANDE,TOTAL	118	99	97	47	44	45	49	53	45	25	24	-13.16
LAIT SEC		2	4									-18.23
OEUFS EN COQUILLE	1			1				2	1			-13.41
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	83	128	117	113	144	154	146	164	187	171	171	6.51
POISSON,SECHE,SALE,FUME	14	12	12	13	11	12	9	10	10	10	10	-2.99
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	43	48	34	34	74	76	130	135	140	152	152	18.34
POISSON EN CONSERVE	69	62	77	79	94	82	101	100	105	104	104	5.20
HUILES DE POISSON	6	6	7	4	10	1	8	5		4	4	-14.44
FARINES DE POISSON	13	31	24	20	22	6	15	9	7	3	3	-18.62
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2	2	2									
GRUMES DE FEUILLUS	6434	6211	6175	5971	4599	4723	4547	5076	4217	3680	3594	-5.73
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	100	75	112	84	173	173	173	173	173	173	173	8.4
BOIS DE CHAUFFAGE	51	51	51	5				28				
SCIAGES DE CONIFERES	119	116	126	108	94	81	79	82	77	80	80	-5.03
SCIAGES DE FEUILLUS	682	706	680	611	520	554	598	681	794	779	834	2.04
PANNEAUX A BASE DE BOIS	241	261	236	272	283	264	287	299	306	285	276	1.85
PATE DE BOIS POUR PAPIER	173	218	240	240	229	192	202	252	244	244	244	2.03
PAPIERS ET CARTONS	19	16	24	21	20	9	8	12	11	5	5	-13.98

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	......	......	......	......	...MILLIERS DE	TONNES METRIQUES...	......	......	......	......	......	...POURCENT
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	6095	1833	4427	4620	3963	4042	10410	7491	9762	4126	4301	5.42
RIZ USINE	999	732	573	548	638	512	514	530	559	543	424	-5.18
ORGE	130	18	58	72	32	24	59	95	86	46	32	-.79
MAIS	6864	5927	5990	3556	9198	5837	7321	5733	7129	7418	3969	-.54
MILLET	172	196	139	63	136	101	96	57	93	32	53	-12.62
SORGHO	4295	4625	3899	1545	5075	5369	5332	4252	3332	1960	1030	-7.83
POMMES DE TERRE	106	67	77	61	45	44	32	50	55	68	55	-4.39
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	13050	12429	12726	12025	12702	13052	12942	12815	12307	11386	11251	-.95
LEGUMINEUSES SECHES	424	464	395	340	287	279	356	410	350	386	358	-1.23
GRAINES DE SOJA	3441	2845	3814	4493	3909	2877	3270	5170	7171	4463	5261	5.53
HUILE DE SOJA	544	570	609	840	1355	1024	1369	1413	1510	1101	1720	11.69
ARACHIDES DECORTIQUEES	53	52	97	98	86	61	101	104	138	138	121	8.93
HUILE D'ARACHIDE	181	155	209	207	80	113	104	57	109	50	101	-10.16
COPRAH			2			5			1			-2.57
HUILE DE COPRAH	5	9	8	4	5	6	6	17	4	5	5	-.96
PALMISTES	3	9	7	5	1	4	4	3	2			-42.75
HUILE DE PALMISTE	3	4	5	3	7	15	17	30	39	36	32	33.85
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	7354	7676	7497	8891	10912	10498	12344	12164	13503	12697	13528	7.13
BANANES	5231	5520	5366	5358	5471	5652	5082	5480	5387	5862	6071	.88
ORANGES+TANGER+MANDAR.	224	269	312	306	316	383	419	409	479	502	503	8.21
CITRONS+LIMES	29	47	74	53	51	34	56	64	154	101	113	11.96
CAFE VERT+TORREFIE	1547	1960	2179	2232	2148	2258	2426	2532	2625	2112	2707	3.73
FEVES DE CACAO	187	211	226	183	201	241	229	211	296	231	255	2.89
THE	34	41	39	44	35	43	54	54	53	49	39	2.98
COTON,FIBRE	689	903	733	636	600	599	510	481	637	373	449	-6.01
JUTE ET FIBRES SIMIL.		1	2	2		1		1	2			
TABAC BRUT	238	274	276	255	271	273	274	290	304	273	262	.92
CAOUTCHOUC NATUREL	5	6	4	3	2	3	3	2	3	5	3	-4.47
LAINE EN SUINT	108	107	80	105	125	108	88	79	67	78	79	-3.80
BOVINS 1/	983	1551	1277	754	716	962	722	442	562	1039	991	-4.52
OVINS ET CAPRINS 1/	112	125	98	65	312	195	634	461	16	68	64	-5.50
PORCINS 1/	31	24	16	1			10	4	6	50		-12.66
VIANDE,TOTAL	779	840	816	739	993	1028	988	796	826	789	614	-1.14
LAIT SEC	18	10	4	4	11	19	17	2	1	2	1	-22.45
OEUFS EN COQUILLE	3	2	4	12	14	6	3	4	6	8	5	5.06
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	303	346	362	418	374	410	384	369	485	414	396	2.49
POISSON,SECHE,SALE,FUME	7	4	6	8	5	5	5	5	5	5	5	-.98
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	99	144	168	136	124	164	173	177	173	171	174	4.14
POISSON EN CONSERVE	48	79	81	143	170	95	55	65	49	72	77	-1.98
CRUST ET MOLL EN CONSERV	5	2	5	4	6	4	6	7	7	8	7	8.00
HUILES DE POISSON	46	71	108	103	76	137	25	139	207	187	180	11.71
FARINES DE POISSON	740	830	1020	1052	962	1495	1022	1292	1901	1962	1875	9.95
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	167	689	968	1029	377	906	1024	902	1271	1162	1271	13.36
GRUMES DE FEUILLUS	49	60	86	114	65	54	55	68	47	32	34	-6.34
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	53									323	1346	
BOIS DE CHAUFFAGE	106	152	214	167	71	23	57	10	7	6	6	-32.30
SCIAGES DE CONIFERES	1429	1477	1678	1718	1319	1102	1172	1217	1004	1153	1433	-2.98
SCIAGES DE FEUILLUS	838	727	1121	1130	994	892	851	911	894	774	854	-.83
PANNEAUX A BASE DE BOIS	374	487	488	625	606	608	584	650	651	647	713	4.90
PATE DE BOIS POUR PAPIER	443	715	1024	1318	1374	1302	1566	1532	1515	1511	1408	9.90
PAPIERS ET CARTONS	226	276	351	398	497	404	651	939	778	920	826	15.31

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	......	......	......	......	...MILLIERS	DE TONNES	METRIQUES...	......	......	......	......	...POURCENT
PROCHE-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	640	2131	877	540	649	709	1143	1038	783	467	1199	-1.26
RIZ USINE	276	223	211	259	159	59	78	108	32	61	148	-13.86
ORGE	302	50	88	229	424	1026	661	319	97	5	19	-18.02
MAIS	8	43	111	155	40	53	10	6	12	7	13	-16.12
MILLET	3	4	2	2	3	8	2	4		2	2	-9.96
SORGHO	137	66	196	286	256	423	186	25		30	543	
POMMES DE TERRE	438	291	314	453	393	463	456	511	355	380	391	1.15
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	64	55	37	45	71	224	318	592	330	15	84	8.85
LEGUMINEUSES SECHES	176	256	303	299	500	573	658	609	387	559	782	12.54
HUILE DE SOJA				3	5	16	11	11	5	1		42.61
ARACHIDES DECORTIQUEES	175	111	52	51	108	101	24	31	19	6	13	-24.03
HUILE D'ARACHIDE	26	35	16	33	16	18	2	12	3	2	7	-21.38
HUILE DE COPRAH	1				1							-16.46
HUILE DE PALMISTE						1						
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	252	225	214	261	145	105	104	122	29	74	115	-13.70
BANANES	5	4	7	19	20	11	9	12	13	12	12	8.45
ORANGES+TANGER+MANDAR.	721	609	589	591	698	637	617	611	558	464	489	-2.91
CITRONS+LIMES	124	135	142	191	190	191	202	199	137	148	160	1.54
CAFE VERT+TORREFIE	3	3	3	2	6	5	6	9	4	4	4	6.26
THE	7	10	16	15	17	5	4	3	4	2	2	-19.27
COTON,FIBRE	710	768	669	608	532	584	623	648	488	611	405	-3.90
TABAC BRUT	71	84	77	94	138	110	75	72	105	85	109	1.86
CAOUTCHOUC NATUREL										1		77.14
LAINE EN SUINT	12	9	8	7	3	6	6	5	5	9	10	-1.63
BOVINS 1/	16	12	21	13	60	112	77	51	18	12	5	-2.42
OVINS ET CAPRINS 1/	680	1209	1421	2026	2858	3505	3710	3866	3353	3919	3670	16.99
PORCINS 1/	1	1	3									
VIANDE,TOTAL	11	15	15	22	74	96	81	97	70	67	55	21.74
LAIT SEC						1	1	1	1	1	1	44.50
OEUFS EN COQUILLE	3	7	10	13	17	26	41	72	76	48	47	32.72
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	3	6	17	15	28	27	28	31	29	30	30	21.15
POISSON,SECHE,SALE,FUME	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-3.27
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	13	8	9	10	5	7	7	8	9	9	9	-1.42
POISSON EN CONSERVE	2	4	5	8	3	2	1	1	1	1	1	-15.12
CRUST ET MOLL EN CONSERV	3	1	2	3	4	5	7	8	5	7	7	15.62
HUILES DE POISSON	1				1	1	2	9	7	5	5	61.72
FARINES DE POISSON				1				1				
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES		1	1	1	2	7	11	20	15	24	23	60.08
GRUMES DE FEUILLUS	9	5	3	4	36	36	35	100	76	24	23	28.59
BOIS DE CHAUFFAGE	31	22	20	31	24	16	24	11	11	11	11	-9.98
SCIAGES DE CONIFERES	69	60	103	84	96	94	126	107	82	48	42	-2.95
SCIAGES DE FEUILLUS	1		2	3	6	12	7	8	5	8	4	26.68
PANNEAUX A BASE DE BOIS	26	26	24	19	19	24	27	19	19	19	18	-2.91
PAPIERS ET CARTONS	11	10	16	21	35	35	41	71	56	65	65	23.12

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	....	MILLIERS OE TONNES METRIQUES	....	....	....	....	....	POURCENT
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
RODUITS AGRICOLES												
LE+FARINE,EQUIV.OE BLE	264	967	801	510	295	157	250	359	534	181	419	-5.73
IZ USINE	4732	3031	4965	5331	6033	6050	5525	7018	5823	6865	6687	5.55
RGE	39	13	73	259	275	907	250	1655	133	2	1	-18.18
AIS	1767	2198	2146	2342	2721	3030	2861	3474	2915	4101	1782	3.98
ILLET	8	1	6	2	2	1		2	1	2	1	-10.85
ORGHO	138	166	170	208	288	317	248	327	334	268	147	4.65
OMMES OE TERRE	73	55	99	106	72	69	61	60	94	99	96	2.08
UCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	4511	2822	3269	2722	2930	4093	3580	2970	2958	2692	2790	-2.26
EGUMINEUSES SECHES	181	245	291	312	338	379	345	337	490	570	432	8.99
RAINES OE SOJA	47	30	27	27	27	27	33	34	29	38	38	.68
UILE OE SOJA	4	7	6	27	32	49	78	89	45	57	189	39.84
RACHIDES OECORTIQUEES	69	24	40	55	113	106	89	66	70	90	95	8.23
UILE O'ARACHIOE	5	6	16	5	5	6	28	8	10	10	10	5.74
OPRAH	683	445	193	234	172	232	75	72	156	194	157	-12.33
UILE OE COPRAH	845	1112	976	1061	1192	1064	1144	779	1045	1448	1255	2.37
ALMISTES	30	13	23	45	24	15	14	13	25	5	3	-15.68
UILE OE PALMISTE	2067	2168	2638	3303	2963	3487	3709	3951	4811	5755	5275	10.49
OURTEAUX+TOURT. MOULUS	2871	2582	3291	3054	3091	3220	3553	2876	3190	3912	3499	2.37
ANANES	738	832	920	971	922	982	683	841	826	892	816	-.12
RANGES+TANGER+MANOAR.	113	65	89	78	50	62	75	74	66	65	66	-2.92
ITRONS+LIMES		1	2	1	7	2	2	2	3	2	3	17.53
AFE VERT+TORREFIE	267	339	335	370	371	403	405	482	512	552	491	6.46
EVES DE CACAO	18	24	32	41	65	88	91	121	142	177	246	28.96
HE	499	459	445	539	546	488	475	554	558	541	542	1.52
OTON,FIBRE	56	128	133	396	415	329	410	205	388	821	944	23.72
UTE ET FIBRES SIMIL.	545	466	520	465	514	451	457	432	292	435	425	-3.16
ABAC BRUT	232	224	212	198	259	238	202	193	173	163	136	-4.32
AOUTCHOUC NATUREL	3027	3080	3179	3101	2924	2886	3205	3346	3344	3378	3735	1.66
AINE EN SUINT		1			1	1			1	5	2	19.42
OVINS 1/	98	78	66	60	36	39	76	40	58	54	53	-4.38
VINS ET CAPRINS 1/	215	70	100	120	60	26	155	241	236	270	264	10.87
ORCINS 1/	11	15	19	18	24	130	160	113	222	329	452	48.97
IANDE,TOTAL	60	68	95	90	103	127	97	107	116	154	175	9.00
AIT SEC	5	7	10	13	10	10	10	10	13	19	26	11.74
EUFS EN COQUILLE	10	6	5	5	11	8	6	16	18	18	25	14.13
ROOUITS HALIEUTIQUES												
OISSON,FRAIS,CONGELE	561	579	586	624	581	496	591	518	597	768	795	2.37
OISSON,SECHE,SALE,FUME	26	30	27	28	27	29	28	36	38	39	42	4.62
RUSTACES ET MOLLUSQUES	293	317	362	314	329	379	385	448	474	548	589	6.91
OISSON EN CONSERVE	37	49	47	55	80	100	113	144	177	261	280	23.26
RUST ET MOLL EN CONSERV	32	35	35	50	55	61	68	73	77	91	100	12.37
UILES OE POISSON	1	3	2	2	1	1	1	2	2	2	3	1.38
ARINES OE POISSON	117	141	164	153	151	141	153	155	160	193	195	3.47
RODUITS FORESTIERS 2/												
RUMES OE CONIFERES	394	270	396	327	291	127	109	107	38	38	11	-27.92
RUMES OE FEUILLUS	37017	38457	35843	31534	24005	24286	23128	19372	20789	19848	23406	-6.66
OIS OE TRITUR.+PARTIC.	1033	860	736	1003	1033	909	1005	643	728	580	891	-2.92
OIS OE CHAUFFAGE	841	731	799	1181	1164	1086	1229	1146	1108	871	890	1.80
CIAGES OE CONIFERES	258	425	481	410	254	197	138	186	214	270	336	-4.55
CIAGES OE FEUILLUS	5374	5463	7236	6415	5511	5838	7003	6469	6239	7043	8521	2.89
ANNEAUX A BASE OE BOIS	3198	3342	3159	2933	3590	3428	4772	5274	5847	6725	8040	10.23
ATE OE BOIS POUR PAPIER	2	2	6	6	10	8	9	15	13	13	13	20.70
APIERS ET CARTONS	139	154	153	298	309	228	223	249	326	538	763	14.72

/ MILLIERS OE TETES

/ TOUS LES PROOUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION OE LA PATE A PAPIER ET OES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS OE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	6	8	9	4	9	6	67	75	19	124	39	31.79
RIZ USINE	1488	2096	1836	1637	948	994	1279	1536	1246	1326	1441	-2.68
ORGE		1	2	1			7		58	34	30	
MAIS	356	230	240	104	141	96	92	1043	6388	5656	3944	42.37
MILLET	37	30	20	5	1	2	2	2	5	9	5	-16.77
SORGHO			10	1		3	4	4	564	752	186	
POMMES DE TERRE	53	62	81	77	80	89	78	72	61	52	48	-1.91
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	777	493	514	657	440	463	258	189	405	463	505	-5.43
LEGUMINEUSES SECHES	89	76	90	71	111	103	134	159	188	598	441	20.23
GRAINES DE SOJA	130	113	306	140	139	160	367	843	1144	1368	1730	33.10
HUILE DE SOJA	2	6	4	4		1	2	9	1	1	3	-.56
ARACHIDES DECORTIQUEES	25	30	49	84	250	136	201	180	201	305	307	28.11
HUILE D'ARACHIDE	5	13	18	21	57	55	72	39	57	108	70	27.22
COPRAH						1	2	2	11	9	10	
HUILE DE COPRAH							4	4	7	3	1	
PALMISTES						1			1	2		
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	30	31	49	87	208	339	1135	956	1310	3199	2939	69.07
BANANES	140	101	117	109	103	112	134	135	143	107	140	1.38
ORANGES+TANGER+MANDAR.	74	81	73	70	54	57	62	52	67	79	91	.20
CAFE VERT+TORREFIE	4	5	5	4	1	10	15	13	11	13	17	17.84
FEVES DE CACAO										3	3	
THE	104	109	126	125	107	126	148	169	157	192	192	6.49
COTON,FIBRE	71	33	22	2	1	17	131	218	261	558	755	50.22
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3	8	20	35	42	44	36	48	77	85	65	30.97
TABAC BRUT	37	35	35	32	28	30	35	32	27	24	23	-4.02
CAOUTCHOUC NATUREL	50	41	50	39	38	41	47	50	50	55	68	3.25
LAINE EN SUINT	21	22	24	23	21	16	16	14	13	19	17	-4.11
BOVINS 1/	195	181	224	272	263	257	252	257	220	225	225	1.25
OVINS ET CAPRINS 1/	482	443	463	448	330	312	438	515	502	547	495	1.63
PORCINS 1/	3016	3129	3079	4548	3189	3256	3217	3091	3007	3123	3030	-.74
VIANDE,TOTAL	155	210	246	251	250	274	271	284	295	327	368	6.55
LAIT SEC										1	1	
OEUFS EN COQUILLE	35	42	51	54	56	57	57	60	56	64	60	4.50
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	99	129	134	146	169	168	183	189	199	229	229	7.78
POISSON,SECHE,SALE,FUME	4	5	9	8	6	7	6	8	7	7	7	2.24
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	52	57	72	70	76	75	90	102	137	205	205	14.43
POISSON EN CONSERVE	13	22	33	43	34	38	42	38	41	39	39	7.91
CRUST ET MOLL EN CONSERV	11	14	10	10	12	9	11	13	13	17	17	3.52
HUILES DE POISSON								1				-5.57
FARINES DE POISSON		1	1	1	1		1	2	1	2	2	14.02
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	63	32	27	21	33	29	38	35	5	5	1	-24.68
GRUMES DE FEUILLUS	33	42	45	45	33	35	36	59	39	39	12	-4.39
SCIAGES DE CONIFERES	19	28	19	10	12	13	13	12	12	12	16	-4.4
SCIAGES DE FEUILLUS	85	103	48	34	26	56	55	53	56	56	55	-2.2
PANNEAUX A BASE DE BOIS	949	1244	1096	885	957	834	884	614	565	513	560	-7.84
PATE DE BOIS POUR PAPIER	33	44	46	49	86	81	64	30	68	92	81	6.98
PAPIERS ET CARTONS	119	116	89	149	174	165	139	217	304	386	440	15.17

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	.........DOLLARS U.S.	LA TONNE.........	....	....	....	....	....	....POURCENT
RODUITS AGRICOLES												
LE	125	131	163	186	188	173	162	157	145	135	114	-1.10
ARINE DE BLE	191	199	225	284	294	245	197	215	208	196	179	-1.43
IZ USINE	263	346	324	383	444	344	309	296	278	245	238	-2.88
RGE	132	137	145	175	175	161	143	147	121	107	103	-2.96
AIS	111	117	128	150	154	128	142	149	126	117	104	-.40
OMMES DE TERRE	197	157	188	185	178	186	168	209	124	151	172	-1.72
UCRE CENTRIFUGE BRUT	295	341	355	538	505	403	421	415	387	416	452	2.28
RAINES DE SOJA	272	250	271	264	282	243	256	278	217	200	199	-2.81
UILE DE SOJA	586	617	675	625	542	483	498	715	644	411	344	-3.78
RACHIDES DECORTIQUEES	596	661	679	698	964	668	624	733	601	596	628	-.78
UILE D'ARACHIDE	814	946	965	781	998	652	568	986	910	641	528	-3.56
OPRAH	316	374	587	400	312	262	354	583	333	140	231	-5.59
UILE DE COPRAH	552	627	937	651	536	461	556	1017	591	293	401	-4.53
ALMISTES	266	262	357	267	235	222	263	331	231	109	117	-7.33
UILE DE PALME	514	554	617	563	528	441	441	660	505	290	327	-4.72
UILE DE PALMISTE	554	617	896	653	540	450	574	906	535	263	380	-5.41
UILE D'OLIVE	1251	1364	1650	1958	1773	1753	1508	1332	1184	1621	1951	.90
RAINES DE RICIN	334	319	341	318	325	284	291	376	278	191	205	-4.34
UILE DE RICIN	883	801	803	970	856	825	908	1119	706	584	696	-2.24
RAINES DE COTON	168	177	183	179	205	139	142	180	146	111	127	-3.84
UILE DE COTON	599	607	682	628	627	529	525	747	639	445	421	-2.72
RAINES DE LIN	273	217	281	311	326	285	275	287	265	206	170	-2.76
UILE DE LIN	500	380	543	611	662	533	417	527	625	477	311	-1.61
ANANES	144	156	168	186	199	204	214	212	220	242	260	5.46
RANGES	220	266	346	358	347	330	326	299	334	344	396	3.18
OMMES	345	408	398	434	409	432	336	329	321	397	441	-.26
AISINS SECS	965	1080	1563	1677	1477	1212	1078	941	921	1085	1212	-1.71
ATTES	320	387	414	418	607	654	713	881	809	797	771	10.48
AFE VERT	4229	3169	3151	3290	2237	2305	2284	2562	2526	3697	2246	-3.30
EVES DE CACAO	2800	3137	3283	2663	1768	1590	1629	2100	2072	2097	1966	-4.72
HE	2207	2058	1942	2062	1907	1776	1991	2651	2176	1857	1968	-.09
OTON,FIBRE	1533	1357	1528	1623	1719	1446	1493	1638	1415	1130	1224	-1.99
UTE	277	338	383	378	313	284	263	333	509	270	231	-1.23
IBRE SIMIL.AU JUTE	253	247	248	259	190	235	310	304	201	194	170	-2.48
ISAL	377	378	483	602	552	507	446	418	415	412	299	-1.99

5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	......................................OOLLARS U.S. LA TONNE										....	POURCENT
TABAC BRUT	2361	2628	2740	2822	2951	3239	3131	2971	2907	2944	2943	1.74
CAOUTCHOUC NATUREL	806	919	1214	1303	1125	818	988	1017	834	857	960	-1.04
CAOUTCHOUC NATUR SEC	796	916	1180	1312	1066	799	963	964	751	786	923	-1.75
LAINE EN SUINT	2160	2221	2463	2825	2956	2919	2517	2627	2514	2444	2677	1.11
BOVINS 1/	310	355	418	439	423	400	380	365	375	432	470	1.88
BOEUF ET VEAU	1861	2160	2390	2514	2377	2437	2213	1957	1867	2026	2685	.24
MOUTON ET AGNEAU	1143	1390	1592	1761	1863	1809	1597	1515	1421	1464	1572	.92
PORCINS 1/	100	104	111	106	108	113	99	94	88	93	95	-1.53
BACON, JAMBON	1865	2248	2630	2894	2744	2640	2345	2226	2236	2741	3055	1.92
VIANOE OE VOLAILLE	1224	1295	1361	1430	1338	1160	1029	1072	1032	1209	1280	-1.55
VIANDE PREPAREE	1507	1598	2124	2578	2457	2146	2106	1967	1831	1992	2324	1.75
LAIT CONOENSE ET EVAPORE	647	746	846	922	915	930	887	770	760	947	1035	2.38
LAIT ECREME EN POUORE	637	742	844	1047	1106	1056	864	787	784	1033	1181	3.11
BEURRE	1733	2246	2281	2468	2631	2704	2405	2021	1696	1871	1770	-1.81
FROMAGE	2141	2532	2769	2933	2663	2568	2429	2188	2238	2807	3262	1.10
PROOUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	1031	1134	1241	1255	1287	1208	1090	1057	1046	1204	1231	.09
POISSON,SECHE,SALE,FUME.	1725	1868	2114	2450	2584	2249	2029	1824	1895	2562	2709	2.17
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	2827	3386	3696	3948	3823	3768	3564	3289	3367	4265	4241	2.05
POISSON EN CONSERVE	1730	2039	2301	2349	2409	2314	2400	2264	2323	2635	2641	2.85
CRUST ET MOLL EN CONSERV	3432	3797	4490	4694	4354	4191	4345	4061	3952	5103	5182	2.36
HUILES OE POISSON	432	434	426	432	399	343	344	347	301	260	254	-5.60
FARINES OE POISSON	428	427	401	468	473	370	428	390	293	347	355	-2.83
PROOUITS FORESTIERS												
GRUMES OE CONIFERES 2/	59	62	83	89	81	73	63	63	61	65	74	-.54
GRUMES DE FEUILLUS 2/	54	57	93	105	88	87	85	72	70	76	87	1.74
BOIS OE TRIT+PART 2/	24	25	27	36	40	35	30	30	29	32	36	2.58
BOIS OE CHAUFFAGE 2/	21	21	27	34	34	29	25	26	26	28	30	1.80
SCIAGES OE CONIFERES 2/	101	108	131	138	127	114	114	110	105	117	128	.28
SCIAGES OE FEUILLUS 2/	152	164	216	245	223	209	215	201	195	226	244	2.69
PANNEAUX BASE OE BOIS 2/	211	228	283	316	294	280	268	248	236	265	310	1.27
PATE OE BOIS POUR PAPIER	313	282	361	444	451	411	356	416	353	386	493	2.85
PAPIERS ET CARTONS	421	453	505	572	567	556	503	519	528	594	690	3.12

1/ OOLLARS U.S. PAR TETE
2/ OOLLARS U.S. LE METRE CUBE

. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	....	MILLIERS DE	TONNES METRIQUES	....	....	....	....	POURCENT
ONDE												
ODUITS AGRICOLES												
E+FARINE,EQUIV.DE BLE	70918	80112	85550	98002	103050	107888	105920	114884	103183	96529	107925	3.47
Z USINE	9953	10156	12149	13030	13835	11473	11894	11415	12351	12646	12101	1.36
GE	12355	14749	14767	15083	18680	18655	17746	23035	21837	23508	21280	6.14
S	55191	68112	75185	79538	80415	69523	69468	67619	68541	58496	64782	-.50
LET	359	346	331	263	202	243	247	171	265	181	194	-6.16
RGHO	10928	10432	10183	11006	13691	13536	11004	13152	11760	8444	7652	-1.85
MMES DE TERRE	4724	3906	4569	4664	4697	5143	4833	4809	5284	5525	6268	3.07
CRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	27511	24540	26657	27375	28331	29584	27907	28266	27405	26611	28071	.51
GUMINEUSES SECHES	2054	2066	2356	2924	3210	3167	3268	3533	3934	4598	5052	9.16
AINES DE SOJA	19623	23411	26125	27048	26294	28702	26871	25680	25855	27183	29476	2.32
ILE DE SOJA	2078	2404	2873	3239	3256	3792	3677	4019	3406	3086	4016	4.99
ACHIDES DECORTIQUEES	815	805	777	713	727	815	767	747	811	898	885	1.03
ILE D'ARACHIDE	596	475	474	513	359	413	516	322	333	358	382	-4.42
PRAH	920	804	458	465	393	477	251	306	367	412	342	-8.33
ILE DE COPRAH	1096	1255	1198	1125	1400	1291	1294	1052	1125	1519	1447	1.61
MISTES	292	169	161	182	161	123	127	124	99	106	116	-7.80
ILE DE PALMISTE	2470	2318	2701	3408	3220	3684	3916	3932	4861	6042	5839	9.90
URTEAUX+TOURT. MOULUS	19222	21972	23854	25376	27072	28470	33083	29299	31730	34086	37588	6.04
NANES	6581	6877	7039	6736	6780	6789	6098	6626	7132	7259	7508	.71
ANGES+TANGER+MANDAR.	5288	4969	5071	5236	5016	5158	5096	5198	4881	5233	5368	.15
TRONS+LIMES	912	961	965	991	970	1049	1002	993	1002	1010	1001	.74
FE VERT+TORREFIE	3126	3435	3913	3790	3807	3883	3987	4035	4194	4239	4537	2.84
VES DE CACAO	1006	1096	1026	1063	1242	1270	1259	1325	1464	1400	1462	4.05
E	901	832	891	908	883	888	913	1051	1012	1064	1072	2.36
TON,FIBRE	4037	4503	4521	5069	4421	4500	4357	4496	4582	4781	5565	1.49
TE ET FIBRES SIMIL.	562	492	572	574	531	572	517	461	398	543	485	-1.70
BAC BRUT	1258	1425	1394	1410	1443	1410	1380	1433	1414	1371	1396	.36
OUTCHOUC NATUREL	3388	3351	3493	3393	3279	3132	3427	3704	3665	3727	4106	1.60
INE EN SUINT	870	883	919	852	857	818	823	814	904	911	987	.52
VINS 1/	6660	7209	7208	6668	6913	7286	6753	6596	6517	7022	7039	-.16
RCINS 1/	6688	7749	8084	10498	9715	9020	9357	9987	10217	11820	12273	4.93
ANDE,TOTAL	6615	6942	7571	7898	8398	8656	8663	8519	8993	9926	9976	3.88
IT SEC	484	480	522	622	643.	624	595	653	627	694	867	4.61
UFS EN COQUILLE	573	636	674	742	780	825	823	840	778	746	772	2.63
ODUITS HALIEUTIQUES												
ISSON,FRAIS,CONGELE	3264	3698	4035	4119	4357	4423	4652	4813	5273	5963	5832	5.60
ISSON,SECHE,SALE,FUME	315	331	370	401	424	364	434	424	462	435	433	3.21
USTACES ET MOLLUSQUES	884	1061	1224	1121	1143	1236	1347	1494	1602	1756	1770	6.60
ISSON EN CONSERVE	794	869	902	1020	1077	955	920	941	1008	1089	1077	2.25
UST ET MOLL EN CONSERV	156	162	163	174	184	201	223	238	257	275	275	6.70
ILES DE POISSON	569	653	762	752	732	796	730	947	1098	819	807	3.90
RINES DE POISSON	2207	2090	2475	2265	2054	2603	2325	2520	3101	3238	3196	4.29
ODUITS FORESTIERS 2/												
UMES DE CONIFERES	29302	29858	31516	28054	23842	26400	30362	31089	33169	32831	34972	1.71
UMES DE FEUILLUS	45972	47694	48277	42243	34891	32704	32986	30879	29888	31053	31688	-5.05
IS DE TRITUR.+PARTIC.	36670	34187	39249	43086	41400	36495	37695	41411	42144	44713	48846	2.34
IS DE CHAUFFAGE	3082	2769	2908	3112	2533	3158	3545	3924	4096	3933	3937	4.13
IAGES DE CONIFERES	60767	65298	67388	63311	58325	59443	67704	70499	72550	73702	75880	2.00
IAGES DE FEUILLUS	11240	11669	13257	12662	11264	10847	11941	12330	12316	12575	15464	1.54
NNEAUX A BASE DE BOIS	14548	15866	16789	15657	16637	15466	16851	17815	18783	20533	23993	3.84
TE DE BOIS POUR PAPIER	15533	17563	18800	19316	18517	17299	19597	20437	20739	22103	23865	3.26
PIERS ET CARTONS	27816	30466	32283	33601	34024	33613	35528	39168	39909	42961	46250	4.56

MILLIERS DE TETES
TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	...................................MILLIERS OE TONNES METRIQUES										....	POURCENT
EUROPE OCCIDENTALE												
PROOUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	12598	13384	12981	14122	13336	13943	10586	12635	15531	16641	14965	1.67
RIZ USINE	1294	1460	1299	1290	1490	1687	1559	1702	1901	1796	1665	3.54
ORGE	6136	6567	5105	5247	5966	6194	6665	5119	4562	5022	5076	-2.07
MAIS	26728	24755	25117	23448	21740	21102	18873	15992	15035	10940	10468	-9.02
MILLET	182	195	150	98	109	122	110	99	126	106	105	-5.03
SORGHO	2216	1453	1196	1273	1103	2149	685	1145	244	174	771	-16.04
POMMES OE TERRE	2999	2565	2808	3051	3026	3228	3167	3235	3629	3936	4489	4.33
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	4235	3521	3631	3139	3063	3195	3148	3789	3151	3112	3289	-1.60
LEGUMINEUSES SECHES	888	907	1055	1014	924	1067	1306	1429	1867	2094	2887	11.51
GRAINES OE SOJA	11612	14201	15311	16249	14414	16454	15009	13575	13843	13802	15420	.62
HUILE OE SOJA	502	559	580	675	643	681	743	702	682	604	634	2.01
ARACHIDES OECORTIQUEES	558	541	528	414	389	431	386	396	424	459	464	-2.09
HUILE O'ARACHIOE	355	325	407	446	297	349	396	255	274	273	299	-3.19
COPRAH	670	515	294	253	184	280	113	132	133	148	123	-14.78
HUILE OE COPRAH	331	395	390	414	561	537	512	372	419	591	573	3.95
PALMISTES	271	153	137	147	140	106	96	100	81	97	110	-7.87
HUILE OE PALMISTE	828	781	856	831	723	735	859	717	828	1156	1094	2.52
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	12864	15320	16704	17396	18205	19294	21471	19780	22424	23715	23749	5.72
BANANES	2430	2526	2459	2221	2172	2178	2018	2183	2306	2458	2629	-.02
ORANGES+TANGER+MANOAR.	3322	3141	3228	3228	2969	3186	3117	3299	3010	3415	3618	.59
CITRONS+LIMES	408	428	432	429	416	452	451	431	449	459	479	1.18
CAFE VERT+TORREFIE	1543	1703	1955	1930	1999	1997	2062	1999	2098	2151	2319	3.03
FEVES OE CACAO	561	590	569	611	664	721	649	738	793	778	790	3.86
THE	336	250	278	296	244	287	266	306	277	290	262	-.44
COTON,FIBRE	1154	1216	1150	1259	1017	1148	1246	1232	1343	1344	1518	2.20
JUTE ET FIBRES SIMIL.	208	157	182	132	120	97	85	88	54	74	54	-12.39
TABAC BRUT	677	785	743	701	679	670	683	670	678	636	672	-1.11
CAOUTCHOUC NATUREL	950	861	925	892	838	844	830	865	929	923	958	.24
LAINE EN SUINT	418	437	444	399	394	353	316	395	422	409	431	-.45
BOVINS 1/	3175	3473	3530	3405	3211	3478	3401	3335	3695	3840	3855	1.40
PORCINS 1/	3284	3875	4382	5202	5496	4680	4889	4877	4973	7253	7219	6.16
VIANOE,TOTAL	3460	3776	3790	3761	3504	3778	3889	3835	4198	4388	4548	2.22
LAIT SEC	108	115	137	156	132	145	147	145	135	131	196	3.14
OEUFS EN COQUILLE	327	366	399	431	431	444	441	467	466	482	526	3.82
PROOUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	1233	1335	1474	1599	1604	1711	1564	1616	1803	1898	1886	3.83
POISSON,SECHE,SALE,FUME	161	168	193	199	176	174	217	214	249	227	227	3.74
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	272	344	367	412	407	463	509	586	625	648	647	8.91
POISSON EN CONSERVE	293	283	309	333	335	315	347	359	380	425	409	3.79
CRUST ET MOLL EN CONSERV	68	73	80	87	86	90	97	97	107	120	119	5.60
HUILES OE POISSON	511	584	666	666	637	706	607	813	957	702	689	3.40
FARINES OE POISSON	1115	1104	1245	1183	1027	1288	1230	1163	1459	1519	1487	3.08
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES OE CONIFERES	4890	4094	4547	5103	4507	4660	4456	4356	4756	4391	5062	.24
GRUMES OE FEUILLUS	8793	7715	8044	8424	6889	6139	6174	6337	6032	6112	5986	-3.92
BOIS OE TRITUR.+PARTIC.	16718	15037	17463	20877	22039	19447	19125	22488	23737	24503	27906	5.0[illegible]
BOIS DE CHAUFFAGE	1940	1673	1784	2016	1539	1851	2238	2490	2631	2390	2276	3.8[illegible]
SCIAGES OE CONIFERES	22096	23684	27274	25507	21507	22714	23839	22948	21753	24888	25958	.20
SCIAGES OE FEUILLUS	5521	5620	6724	6088	4933	4891	5386	5322	5516	5643	6588	.11
PANNEAUX A BASE OE BOIS	7524	8440	9652	8951	8956	8462	8980	9484	9981	11074	11722	3.25
PATE OE BOIS POUR PAPIER	8270	9435	10034	10014	9531	8807	9611	10063	10301	11028	11769	2.28
PAPIERS ET CARTONS	12631	13602	15046	15107	15728	15742	17301	18745	18578	20610	22729	5.38

1/ MILLIERS OE TETES
2/ TOUS LES PROOUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION OE LA PATE A PAPIER ET OES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS OE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	.MILLIERS	OE TONNES	METRIQUES	....	....	....	....	....	....	.POURCENT
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PROOUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	11996	13101	16167	21293	24583	27316	26829	31394	24387	18252	21705	5.98
RIZ USINE	725	710	940	994	1599	1127	601	490	586	724	892	-2.42
ORGE	2225	4137	4559	4311	6019	3258	3531	3326	5907	6573	4138	4.35
MAIS	7493	17809	20175	18863	22097	14985	7861	13431	18014	9566	10906	-2.39
MILLET		1	1	1	1	1	1		1	7	3	21.31
SORGHO	705	830	229	1567	3967	2709	2078	1990	1452	39	58	-16.09
POMMES OE TERRE	664	301	512	297	330	481	158	131	245	265	483	-5.89
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	5635	4668	4933	5825	6397	8146	7029	6939	5843	6356	6273	2.51
LEGUMINEUSES SECHES	33	39	41	62	85	60	35	77	39	80	41	3.07
GRAINES OE SOJA	1544	1409	2360	1707	1653	1906	1938	1205	1113	2541	2293	1.41
HUILE OE SOJA	94	103	126	154	198	313	255	197	382	133	311	10.57
ARACHIOES OECORTIQUEES	59	57	46	54	61	67	54	68	71	74	78	3.74
HUILE O'ARACHIOE	2		2	1		1	1		1		1	-5.73
COPRAH	38	26	18	20	10	14	14	5	2	5	5	-20.91
HUILE OE COPRAH	48	66	58	89	77	99	79	68	60	69	85	2.34
PALMISTES	4	4	3	4								
HUILE DE PALMISTE	67	58	113	112	184	384	329	292	250	249	274	17.53
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	3704	3699	4033	4599	5331	5069	6664	4054	4101	3862	6733	2.94
BANANES	281	299	298	269	232	155	167	200	206	119	157	-7.55
ORANGES+TANGER+MANOAR.	727	719	690	748	688	645	599	616	697	690	618	-1.33
CITRONS+LIMES	314	326	309	333	308	363	289	272	272	275	245	-2.49
CAFE VERT+TORREFIE	201	178	201	228	203	207	214	236	248	229	239	2.43
FEVES OE CACAO	175	202	198	201	199	178	243	246	253	252	240	3.51
THE	80	71	79	102	116	107	110	129	151	146	174	8.68
COTON,FIBRE	720	681	718	743	638	693	764	841	868	731	715	1.14
JUTE ET FIBRES SIMIL.	68	70	79	93	111	122	93	45	57	87	83	-.65
TABAC BRUT	133	135	133	178	196	201	189	202	185	167	138	2.04
CAOUTCHOUC NATUREL	409	433	437	441	418	360	446	435	374	341	368	-1.72
LAINE EN SUINT	161	182	188	182	174	173	219	135	153	157	177	-1.01
BOVINS 1/	224	77	169	173	162	160	183	209	167	166	138	1.02
PORCINS 1/	291	507	442	479	844	565	637	519	732	536	1025	7.45
VIANOE,TOTAL	757	267	645	956	1226	1091	1132	923	854	900	762	5.22
LAIT SEC	43	29	42	71	78	90	47	58	70	85	74	7.27
OEUFS EN COQUILLE	43	43	47	43	34	36	31	28	21	24	14	-9.93
PROOUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	138	204	213	256	149	122	386	495	560	605	607	16.63
POISSON,SECHE,SALE,FUME	18	17	15	20	26	21	40	30	36	33	34	9.35
CRUSTACES ET MOLLUSQUES			2									
POISSON EN CONSERVE	40	39	34	38	39	37	34	33	48	56	60	3.67
HUILES OE POISSON	7	6	5	23	13	26	24	27	46	37	38	24.06
FARINES OE POISSON	407	384	476	310	233	291	218	283	341	336	337	-2.45
PROOUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES OE CONIFERES	885	960	720	1050	960	498	655	629	598	711	622	-4.38
GRUMES OE FEUILLUS	556	442	416	454	487	385	367	375	405	301	300	-4.78
BOIS OE TRITUR.+PARTIC.	1440	1345	1446	1583	1390	1248	1286	1323	1248	1222	1205	-1.94
BOIS OE CHAUFFAGE	31	27	25	25	25	20	25	25	12			
SCIAGES OE CONIFERES	3157	3228	2644	2665	2884	2544	2685	2983	3671	3165	2856	.51
SCIAGES OE FEUILLUS	363	326	268	274	331	213	226	222	214	187	152	-7.06
PANNEAUX A BASE OE BOIS	1314	1132	1045	1137	1115	939	832	766	797	897	952	-3.96
PATE OE BOIS POUR PAPIER	1027	1053	1021	1173	1093	1031	1101	1067	1063	1015	1124	.22
PAPIERS ET CARTONS	1712	1709	1784	2044	1968	1965	1732	1689	1717	1566	1503	-1.47

1/ MILLIERS OE TETES

2/ TOUS LES PROOUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION OE LA PATE A PAPIER ET OES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS OE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	....	MILLIERS DE TONNES METRIQUES	....	....	....	....	....	POURCENT
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	36	1	6	8	11	74	63	110	282	279	392	59.13
RIZ USINE	80	82	91	94	106	126	128	141	174	207	221	11.24
ORGE	180	108	157	140	127	198	141	146	105	135	201	.42
MAIS	623	476	849	1228	1276	807	352	541	567	937	348	-3.87
MILLET	1											-9.86
SORGHO		1				2		7				-.89
POMMES DE TERRE	301	235	242	212	340	344	278	303	330	305	388	3.48
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	6383	4835	5406	4595	5459	3471	3665	4163	3672	3142	2284	-7.54
LEGUMINEUSES SECHES	53	43	39	43	61	47	48	55	51	56	64	2.78
GRAINES DE SOJA	318	325	351	483	382	468	315	285	247	166	247	-5.52
HUILE DE SOJA	28	35	22	12	9	4	35	17	42	15	26	.24
ARACHIDES DECORTIQUEES	55	66	63	55	72	61	67	70	69	79	73	2.59
HUILE D'ARACHIDE	7	6	5	5	4	4	6	5	4	6	9	.40
COPRAH											1	
HUILE DE COPRAH	495	503	527	422	476	427	475	400	474	558	534	.34
HUILE DE PALMISTE	282	173	163	137	138	132	168	161	251	289	201	2.01
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	374	426	491	431	443	457	525	690	750	791	883	8.68
BANANES	2410	2543	2659	2669	2794	2935	2708	2942	3352	3350	3367	3.36
ORANGES+TANGER+MANDAR.	380	303	297	320	326	304	320	301	291	325	325	-.64
CITRONS+LIMES	27	34	36	38	43	38	40	51	66	61	66	8.66
CAFE VERT+TORREFIE	986	1195	1277	1190	1104	1150	1089	1178	1233	1282	1319	1.46
FEVES DE CACAO	186	226	179	162	264	213	233	218	292	224	283	3.71
THE	117	91	101	107	107	103	97	109	97	110	94	-.45
COTON,FIBRE	53	59	61	65	63	52	61	59	57	54	42	-1.70
JUTE ET FIBRES SIMIL.	14	17	23	10	18	18	16	11	16	15	16	-1.33
TABAC BRUT	142	173	188	191	176	167	163	214	202	207	220	3.05
CAOUTCHOUC NATUREL	903	846	862	695	759	713	772	906	923	872	934	.95
LAINE EN SUINT	12	15	11	14	20	16	20	22	17	24	32	8.28
BOVINS 1/	1184	1337	758	731	816	1085	1004	801	894	1407	1295	1.40
PORCINS 1/	44	204	137	248	147	295	448	1322	1227	502	447	26.98
VIANDE,TOTAL	755	875	912	854	766	866	808	866	1010	1064	1170	3.10
LAIT SEC											5	
OEUFS EN COQUILLE	19	18	21	12	12	11	22	30	19	20	14	.86
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	727	800	776	699	735	676	700	688	760	810	810	.40
POISSON,SECHE,SALE,FUME	30	34	31	26	35	33	32	33	32	33	33	.79
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	158	146	155	146	156	175	213	222	235	261	261	6.80
POISSON EN CONSERVE	78	89	95	99	104	112	126	153	187	218	218	11.35
CRUST ET MOLL EN CONSERV	41	40	41	39	47	54	69	73	84	76	76	9.00
HUILES DE POISSON	8	9	9	12	10	8	9	8	10	11	11	1.22
FARINES DE POISSON	74	40	82	45	56	79	68	81	234	171	171	14.07
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2174	2043	2458	2146	1674	1772	2683	2887	2837	2826	2710	3.61
GRUMES DE FEUILLUS	294	409	502	471	415	335	424	585	576	645	737	6.85
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	2273	2516	2504	2249	2348	2000	2409	2173	1976	2805	2142	-.56
BOIS DE CHAUFFAGE	303	352	377	268	137	113	113	161	160	154	160	-8.95
SCIAGES DE CONIFERES	25061	28675	26582	22839	22542	21694	28483	31316	34407	33653	34403	3.57
SCIAGES DE FEUILLUS	1351	1431	1571	1422	1557	912	1246	1407	1432	1496	2072	1.64
PANNEAUX A BASE DE BOIS	3546	3956	3336	2378	2851	2283	3366	3548	3956	4268	5034	3.27
PATE DE BOIS POUR PAPIER	3393	3522	3857	3528	3563	3245	3645	4085	4069	4150	4489	2.33
PAPIERS ET CARTONS	7017	8387	8322	8118	7595	7303	8291	10235	10631	11183	12060	4.79

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	......	......	......	......	MILLIERS DE	TONNES METRIQUES	......	......	......	......	......	POURCENT
OCEANIE DEVELOPPEE												
RODUITS AGRICOLES												
LE+FARINE,EQUIV.DE BLE			32	54	53	51	71	126	67	73	45	75.95
IZ USINE	9	8	8	8	9	10	12	15	19	21	29	13.39
AIS	2	3	3	4	5	11	14	9	11	9	9	18.40
ILLET			1	1	1	1	1	1	1	1	1	
ORGHO						4						
OMMES DE TERRE								1				
UCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	185	166	172	151	120	147	157	169	172	149	182	-.01
EGUMINEUSES SECHES	12	13	12	14	13	16	16	22	12	11	8	-1.58
RAINES DE SOJA	21	15		13	41	10	23	36	38			-19.62
UILE DE SOJA	33	29	26	32	29	45	53	48	31	21	36	.92
RACHIDES DECORTIQUEES	5	12	4	5	9	12	6	13	8	9	9	5.32
UILE D'ARACHIDE	4	2	3		1	1	1	1	1	1	1	-9.34
OPRAH	11	5	7	4	6	6	4					
UILE DE COPRAH	20	18	19	17	16	20	20	22	20	19	19	.80
UILE DE PALMISTE	23	23	28	26	24	20	4	7	9	15	48	-5.34
OURTEAUX+TOURT. MOULUS	6	30	7	12	19	10	52	11	38	33	60	17.01
ANANES	35	38	35	37	36	36	40	30	60	37	45	2.28
RANGES+TANGER+MANDAR.	17	18	14	16	16	17	18	24	21	18	25	3.46
ITRONS+LIMES			1	1	1	1	3	3	4	2	2	26.89
AFE VERT+TORREFIE	34	26	35	41	38	42	39	37	37	39	36	1.69
EVES DE CACAO	20	17	15	14	15	13	13	10	7	6	2	-15.09
HE	35	30	30	32	28	30	28	28	27	26	25	-2.66
OTON,FIBRE	5	4	2	2	2	1	1	1	3	1		-19.15
UTE ET FIBRES SIMIL.	12	11	12	9	11	8	8	6	8	9	7	-5.15
ABAC BRUT	13	16	13	15	15	14	14	14	23	24	27	6.21
AOUTCHOUC NATUREL	55	52	53	54	50	47	40	40	44	43	45	-2.81
AINE EN SUINT	1	1	1									-13.15
OVINS 1/	2	1	1	1				1	2			-9.23
IANDE,TOTAL	2	1	2	4	4	4	5	8	7	5	6	15.76
AIT SEC	1	1			1		1		1	1		13.12
RODUITS HALIEUTIQUES												
OISSON,FRAIS,CONGELE	20	21	22	29	33	33	29	35	41	38	38	7.15
OISSON,SECHE,SALE,FUME	5	3	5	4	4	4	4	5	5	5	5	1.47
RUSTACES ET MOLLUSQUES	3	2	4	4	6	6	8	8	9	10	10	17.74
OISSON EN CONSERVE	25	26	22	27	27	28	25	31	30	31	31	2.56
RUST ET MOLL EN CONSERV	7	7	6	5	7	8	8	8	9	8	8	3.50
UILES DE POISSON	1	1	1			1			1	1	1	-1.57
ARINES DE POISSON	8	3	4	14	8	8	11	8	13	8	8	6.60
RODUITS FORESTIERS 2/												
RUMES DE CONIFERES	2	2					1					-12.49
RUMES DE FEUILLUS	26	17	11	2	1	7	1	1	1	2	4	-23.33
OIS DE CHAUFFAGE	2	2	2	1	1	1	1					
CIAGES DE CONIFERES	754	638	682	697	781	881	642	823	1113	1044	860	3.92
CIAGES DE FEUILLUS	445	311	304	317	306	290	210	282	317	265	257	-3.45
ANNEAUX A BASE DE BOIS	121	89	99	88	104	111	79	102	112	121	106	.91
ATE DE BOIS POUR PAPIER	277	239	280	281	286	262	220	243	208	239	280	-1.25
APIERS ET CARTONS	652	584	671	739	736	794	558	670	899	813	817	2.63

/ MILLIERS DE TETES
/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....					MILLIERS DE TONNES METRIQUES					....	POURCENT
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	6362	7963	7752	9067	8979	9371	9424	10218	11117	10196	9461	4.03
RIZ USINE	1581	1878	2229	2300	2575	2828	2725	2507	2747	2924	2906	5.29
ORGE	219	647	419	302	459	680	397	743	583	129	133	-5.56
MAIS	880	1154	1288	2329	2358	2336	1724	2771	2503	2122	2055	8.24
MILLET	112	83	101	106	35	55	71	23	85	29	43	-10.21
SORGHO	99	150	133	113	155	128	232	412	382	143	138	7.21
POMMES DE TERRE	211	233	307	237	211	270	449	348	426	306	224	3.61
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1888	2043	2108	2257	2315	2101	2403	2183	2209	2663	2924	3.10
LEGUMINEUSES SECHES	91	118	210	219	160	153	220	227	218	245	176	6.31
GRAINES DE SOJA	50	22	31	25	11	35	16	20	22	18	26	-4.69
HUILE DE SOJA	256	312	357	329	339	448	403	366	297	251	289	-.40
ARACHIDES DECORTIQUEES	25	27	13	20	17	12	8	6	35	32	3	-8.35
HUILE D'ARACHIDE	22	10	10	16	16	18	28	11	4	27	17	-.29
COPRAH	3	4	4	3	2	2	3	5	2	2	2	-5.94
HUILE DE COPRAH	20	10	9	7	14	12	10	17	10	10	18	1.01
HUILE DE PALMISTE	81	106	99	166	241	289	260	229	210	361	342	14.72
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	102	122	157	188	241	259	230	298	296	487	504	15.98
BANANES	47	31	17	18	26	57	26	29	10	13	10	-10.42
ORANGES+TANGER+MANDAR.	12	12	12	10	9	10	9	9	6	9	9	-3.68
CITRONS+LIMES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1.95
CAFE VERT+TORREFIE	59	83	76	80	103	67	115	97	103	58	134	3.82
FEVES DE CACAO	3	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	.82
THE	46	56	70	57	68	52	58	61	71	78	72	3.32
COTON,FIBRE	51	42	48	44	64	83	91	98	98	79	104	9.69
JUTE ET FIBRES SIMIL.	73	58	58	64	50	49	59	40	52	48	44	-3.90
TABAC BRUT	49	64	63	58	50	49	52	46	54	74	59	.65
CAOUTCHOUC NATUREL	22	21	20	21	26	23	23	24	24	25	25	1.92
LAINE EN SUINT	3	4	3	2	2	1	2	2	2	4	3	-2.05
BOVINS 1/	690	776	835	824	894	839	920	1010	703	639	492	-2.28
PORCINS 1/	1	1	1	1	2	2	3	4	1			-7.71
VIANDE,TOTAL	110	139	137	141	147	221	186	217	225	253	224	8.09
LAIT SEC	34	35	32	50	73	53	69	87	102	111	150	16.22
OEUFS EN COQUILLE	21	44	35	50	52	71	78	49	47	20	12	-4.36
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	441	589	695	764	894	792	832	685	680	758	674	2.55
POISSON,SECHE,SALE,FUME	27	33	48	56	95	40	50	28	41	44	43	.94
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3	4	3	3	3	3	1	4	3	2	2	-3.70
POISSON EN CONSERVE	119	147	127	136	155	114	102	54	57	61	59	-10.09
HUILES DE POISSON	2	3	2		1	1						-29.76
FARINES DE POISSON	17	27	24	24	25	32	37	51	28	38	38	7.19
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	31	32	73	94	84	110	169	171	171	171	171	19.58
GRUMES DE FEUILLUS	286	197	204	326	225	241	321	318	325	272	232	1.79
BOIS DE CHAUFFAGE					1	41	43	33	33	33	33	
SCIAGES DE CONIFERES	1251	763	1019	905	1409	1541	1859	1817	1505	1243	1106	3.87
SCIAGES DE FEUILLUS	155	202	203	194	232	193	183	187	209	221	210	1.52
PANNEAUX A BASE DE BOIS	310	263	316	359	321	258	289	197	205	205	193	-5.29
PATE DE BOIS POUR PAPIER	97	102	104	120	135	116	149	143	141	141	141	4.25
PAPIERS ET CARTONS	496	519	529	537	671	579	563	538	580	593	598	1.44

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	MILLIERS DE	TONNES METRIQUES	....	....	....	....	....	POURCENT
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	8152	10787	10718	12099	12059	11126	11927	12276	11350	9233	9859	.47
RIZ USINE	428	432	1339	1064	794	612	908	662	1060	2109	852	7.81
ORGE	203	358	323	551	448	339	531	537	457	401	467	5.40
MAIS	3590	4714	3954	8988	7027	3417	8162	5499	4042	5665	6688	2.84
MILLET	2	4	6	3	2	3	4	1	1			-20.98
SORGHO	1440	1442	1876	2927	3578	3226	3830	3167	3381	1545	1692	2.83
POMMES DE TERRE	198	205	251	334	198	188	182	197	157	246	209	-1.41
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	646	898	717	1912	1628	1409	1604	1193	395	425	701	-4.73
LEGUMINEUSES SECHES	400	291	284	816	878	739	527	526	606	558	366	2.80
GRAINES DE SOJA	628	971	952	1205	2235	2198	1385	2858	2104	1439	2081	10.71
HUILE DE SOJA	245	351	372	432	433	675	551	791	569	607	441	7.39
ARACHIDES DECORTIQUEES	8	14	11	13	13	19	10	19	24	11	11	3.43
HUILE D'ARACHIDE	136	85	9	2	4	1	2	2	1	1	1	-39.29
HUILE DE COPRAH	26	39	15	25	19	21	16	15	10	36	43	-.03
PALMISTES	1		2	1	1	1	3	1				
HUILE DE PALMISTE	16	8	6	14	10	5	5	5	3	8	8	-7.40
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	593	647	710	968	961	1131	1142	1206	1229	1240	1478	8.95
BANANES	228	287	391	435	446	325	231	227	218	257	244	-3.41
ORANGES+TANGER+MANDAR.	26	22	44	58	36	26	20	19	20	16	20	-6.70
CITRONS+LIMES	4	6	4	3	5	2	3	5	5	2	2	-5.11
CAFE VERT+TORREFIE	54	58	93	49	56	64	49	56	41	39	42	-4.60
FEVES DE CACAO	3	3	2	3	10	13	3	6	9	5	5	9.12
THE	14	16	19	16	14	15	14	13	15	13	13	-1.78
COTON,FIBRE	85	71	91	79	94	79	80	122	117	183	185	8.67
JUTE ET FIBRES SIMIL.	15	12	18	36	34	14	14	14	4	40	34	1.77
TABAC BRUT	18	16	17	29	24	20	19	16	15	16	17	-1.69
CAOUTCHOUC NATUREL	170	182	182	188	181	158	166	201	197	223	252	2.82
LAINE EN SUINT	6	7	9	13	12	13	8	9	12	8	8	1.26
BOVINS 1/	490	583	926	417	463	427	158	224	192	122	116	-17.01
PORCINS 1/	36	32	21	10	26	55	16	8	8	3	6	-17.80
VIANDE,TOTAL	197	373	365	342	413	337	263	296	365	882	565	7.51
LAIT SEC	183	139	122	161	161	149	130	154	114	131	148	-1.63
OEUFS EN COQUILLE	14	11	17	19	17	26	12	10	9	11	12	-3.64
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	90	109	134	111	97	107	88	65	83	134	133	.16
POISSON,SECHE,SALE,FUME	48	46	46	56	53	53	51	48	46	48	48	-.22
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	9	9	12	11	14	13	10	11	11	12	12	1.70
POISSON EN CONSERVE	49	61	75	93	87	79	43	52	64	58	58	-1.55
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	1	2	2	2	1		1	1	1	1	-7.87
HUILES DE POISSON	27	36	67	43	64	35	69	62	34	24	24	-3.24
FARINES DE POISSON	63	107	138	163	126	108	61	86	47	58	58	-7.11
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	26	34	54	128	156	162	160	69	48	58	58	4.23
GRUMES DE FEUILLUS	69	105	65	57	30	29	30	75	82	72	76	.25
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.			31	35	24	16	16	8	8	8	8	
BOIS DE CHAUFFAGE	12	4	4	5	7	5	3	4	6	6	6	-2.49
SCIAGES DE CONIFERES	1486	1715	1524	2184	1874	1477	1666	1944	1479	1577	1451	-.81
SCIAGES DE FEUILLUS	520	679	692	917	642	652	597	734	596	711	607	
PANNEAUX A BASE DE BOIS	234	304	401	493	499	482	479	399	347	340	357	1.52
PATE DE BOIS POUR PAPIER	462	530	653	740	762	735	645	766	774	809	881	4.98
PAPIERS ET CARTONS	2162	1869	1856	2395	2437	2278	1958	1798	1732	1862	1843	-1.63

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
PROCHE-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	9207	10320	10703	12836	13999	14156	16500	19457	17530	16204	19524	7.58
RIZ USINE	1456	1548	1887	1790	2020	1991	2244	2391	2305	2278	2659	5.46
ORGE	991	852	1493	2361	3290	4988	3871	9244	7818	9003	8956	29.34
MAIS	1492	1850	2369	2685	3745	3705	4082	4177	4693	4824	5274	12.72
MILLET	6	4	4	2	2	3	4	4	5	3	3	-1.68
SORGHO	189	254	109	101	132	340	58	317	34	42	15	-18.08
POMMES DE TERRE	230	231	282	353	426	462	413	422	324	288	313	2.94
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	2266	2400	3463	3263	3405	3947	3427	3918	3272	3209	3553	3.34
LEGUMINEUSES SECHES	202	213	258	257	359	339	302	332	295	316	337	4.56
GRAINES DE SOJA	63	138	180	99	116	108	94	79	226	185	100	3.21
HUILE DE SOJA	233	281	381	442	504	529	717	667	609	635	757	11.25
ARACHIDES DECORTIQUEES	15	6	8	16	9	7	7	7	7	6	5	-6.73
HUILE D'ARACHIDE	2	1	1	3	1	1	1					-21.65
COPRAH		1										
HUILE DE COPRAH	8	7	4	14	12	16	13	13	14	40	22	15.44
PALMISTES										1		
HUILE DE PALMISTE	148	164	187	148	291	376	418	456	504	670	625	18.24
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	379	459	442	406	543	674	860	1122	1258	1360	1442	16.35
BANANES	277	289	319	300	316	285	260	240	191	151	165	-6.45
ORANGES+TANGER+MANDAR.	555	472	512	541	619	634	627	583	463	361	322	-3.52
CITRONS+LIMES	52	45	77	79	77	80	87	98	78	70	62	2.98
CAFE VERT+TORREFIE	53	42	40	46	56	74	75	62	61	49	57	2.90
FEVES DE CACAO	2	4	1	2	5	5	6	5	5	7	7	15.47
THE	150	205	188	168	171	168	194	239	216	227	249	3.87
COTON,FIBRE	37	21	41	22	24	27	27	29	56	71	153	12.99
JUTE ET FIBRES SIMIL.	31	24	41	20	25	37	34	32	34	27	22	-.47
TABAC BRUT	45	52	60	47	61	75	79	83	70	69	65	4.50
CAOUTCHOUC NATUREL	49	46	37	40	52	65	86	82	80	82	93	9.33
LAINE EN SUINT	32	17	18	18	19	13	18	18	21	20	25	-.03
BOVINS 1/	389	390	386	503	736	730	598	584	409	373	465	.89
PORCINS 1/	5											
VIANDE,TOTAL	482	582	676	980	1302	1281	1266	1239	1184	1152	1174	8.83
LAIT SEC	10	11	20	14	24	27	22	27	22	26	28	10.00
OEUFS EN COQUILLE	83	84	75	109	153	153	156	165	125	92	86	2.69
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	50	69	55	77	107	121	137	151	114	133	134	10.80
POISSON,SECHE,SALE,FUME	2	3	3	3	6	5	9	5	8	6	6	13.65
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	2	1	2	2	2	2	2	2	4	1	2	4.26
POISSON EN CONSERVE	39	55	51	70	64	56	55	49	53	44	44	-1.03
CRUST ET MOLL EN CONSERV			1	1	2	3	2	2	1	1	1	12.66
HUILES DE POISSON	2	1	1	1	1	1		2				-21.95
FARINES DE POISSON	136	56	58	77	147	113	106	163	101	131	131	5.64
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	231	176	126	173	205	275	319	316	435	214	556	10.09
GRUMES DE FEUILLUS	55	68	42	57	46	5	6	11	41	109	56	-3.07
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	13	36	40	14	38	52	69	57	42	106	47	13.8[illegible]
BOIS DE CHAUFFAGE	159	163	119	126	146	183	169	198	156	212	212	4.05
SCIAGES DE CONIFERES	3063	2441	2689	3242	3498	3938	4179	4563	4139	3144	2909	2.68
SCIAGES DE FEUILLUS	659	620	469	630	550	630	758	811	838	610	587	1.76
PANNEAUX A BASE DE BOIS	749	804	931	1072	1425	1588	1324	1450	1510	1260	1238	5.89
PATE DE BOIS POUR PAPIER	135	127	113	121	111	110	178	171	196	169	170	4.79
PAPIERS ET CARTONS	866	889	905	975	1042	1008	1006	1205	1119	984	1019	2.06

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	.....	.....	.....	.....	.....	MILLIERS DE TONNES	METRIQUES	.....	.....	.....	.....	POURCENT
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	7213	8058	8808	8897	7811	9709	11447	10313	9841	11258	10278	3.81
RIZ USINE	3848	3465	3392	4497	4404	2083	3121	2426	2409	1223	1323	-10.43
ORGE	327	107	106	206	270	916	451	1624	97	7	124	-9.91
MAIS	2662	3360	4328	4120	4740	5051	6442	5071	5651	5562	6781	7.75
MILLET	10	1	2	3	3	6	4	5	4	5	5	6.83
SORGHO	19	49	144	62	178	445	234	421	391	295	37	17.22
POMMES DE TERRE	104	117	143	155	145	147	160	149	150	157	140	2.60
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1435	1866	1935	2607	2807	2310	2138	2273	4393	3955	4721	10.39
LEGUMINEUSES SECHES	91	167	207	207	377	380	438	535	562	903	872	23.35
GRAINES DE SOJA	370	489	728	874	1093	1219	1137	1354	1459	1678	1769	15.41
HUILE DE SOJA	529	583	841	1004	981	976	856	1155	721	607	1061	3.06
ARACHIDES DECORTIQUEES	23	28	39	67	93	152	144	82	110	165	180	21.32
HUILE D'ARACHIDE	64	42	36	38	34	36	55	38	43	43	45	-.58
COPRAH	99	163	74	115	110	81	46	84	136	151	112	.56
HUILE DE COPRAH	87	158	91	58	151	83	90	88	65	110	90	-1.80
PALMISTES	5	6	10	15	6	3	12	5	4	1		-20.72
HUILE DE PALMISTE	842	847	1058	1757	1436	1561	1679	1865	2556	2865	2720	13.22
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	717	804	965	1005	1026	1339	1550	1755	1224	1986	2124	10.81
BANANES	48	57	69	59	49	59	51	71	69	74	80	3.69
ORANGES+TANGER+MANDAR.	215	222	208	238	273	249	287	253	254	274	294	2.94
CITRONS+LIMES		4	6	7	8	8	9	10	13	14	16	37.14
CAFE VERT+TORREFIE	32	19	27	19	36	51	72	96	91	107	80	18.84
FEVES DE CACAO	8	12	17	27	45	60	61	50	57	58	78	22.52
THE	81	77	84	86	97	94	110	127	114	113	125	5.09
COTON,FIBRE	843	860	827	888	775	788	864	992	962	1131	1384	4.04
JUTE ET FIBRES SIMIL.	55	64	80	119	109	165	151	180	161	189	189	13.29
TABAC BRUT	68	64	69	82	88	69	63	68	66	62	63	-1.25
CAOUTCHOUC NATUREL	160	193	215	182	208	226	199	271	249	297	323	6.03
LAINE EN SUINT	32	29	30	33	39	34	38	40	46	54	58	6.71
BOVINS 1/	293	324	356	356	363	362	354	303	294	289	308	-1.02
PORCINS 1/	3023	3123	3095	4552	3194	3414	3357	3250	3268	3518	3569	.77
VIANDE,TOTAL	212	279	297	228	266	352	360	329	326	320	365	4.26
LAIT SEC	99	143	159	161	163	151	171	173	174	192	257	6.01
OEUFS EN COQUILLE	64	68	75	76	75	80	79	89	88	94	104	4.22
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	162	185	229	210	258	280	294	410	443	663	625	14.93
POISSON,SECHE,SALE,FUME	18	21	21	28	22	26	24	53	40	32	33	7.41
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	95	119	180	123	116	132	140	143	164	191	206	5.60
POISSON EN CONSERVE	84	84	79	96	78	92	51	59	47	53	57	-5.86
CRUST ET MOLL EN CONSERV	15	16	14	18	16	21	22	23	18	20	21	3.73
HUILES DE POISSON	4	4	5	2	2	3	3	5	22	19	20	21.09
FARINES DE POISSON	93	131	164	148	158	251	171	183	191	211	200	6.25
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1200	2426	2128	1536	1186	1548	2116	2073	2217	2432	2793	5.16
GRUMES DE FEUILLUS	8558	9371	9355	6526	5985	5415	5789	4986	4337	6153	5537	-5.94
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1		2	2	1		3	117	118	83	28	
BOIS DE CHAUFFAGE	546	489	519	560	588	741	749	727	773	776	791	5.28
SCIAGES DE CONIFERES	228	235	80	87	72	45	46	49	37	37	32	-17.52
SCIAGES DE FEUILLUS	1741	1829	2345	1850	1762	1910	1840	1778	1361	1545	2238	-.98
PANNEAUX A BASE DE BOIS	495	575	610	724	821	680	794	652	583	713	1051	3.93
PATE DE BOIS POUR PAPIER	555	696	735	728	815	791	1090	1055	1124	1294	1326	8.67
PAPIERS ET CARTONS	1495	1830	1995	2072	2247	2349	2313	2537	2504	2584	2675	5.04

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	.....	.....	.....	.....	.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....POURCENT
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	9164	10271	11756	13243	15688	15565	12643	11234	6620	7623	15280	-.82
RIZ USINE	214	250	619	652	441	578	205	497	705	919	1103	12.01
ORGE	265	336	704	402	354	509	481	430	369	477	536	3.17
MAIS	2222	3064	5412	4438	3287	4117	5569	3015	3108	3659	5249	2.86
SORGHO	394	473	517	417	840	767	534	597	564	810	660	4.91
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1895	1587	1368	1114	1294	2373	2130	1456	2088	1432	2066	2.13
LEGUMINEUSES SECHES	49	68	58	72	91	124	88	92	89	108	100	6.72
GRAINES DE SOJA	985	1172	1696	1529	1682	1516	1420	1345	1470	2098	2313	5.36
HUILE DE SOJA	149	137	143	136	56	63	36	25	43	192	434	-.62
ARACHIDES DECORTIQUEES		2	1			6				1	1	
HUILE D'ARACHIDE							20	1		3	4	
COPRAH			1	3	3	7	1	3	7	17	15	41.51
HUILE DE COPRAH	22	19	27	31	26	31	26	27	29	49	33	5.43
PALMISTES					2	1						
HUILE DE PALMISTE	30	14	48	63	26	24	24	23	70	216	289	21.58
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	41	55	1	9	14	15	33	50	48	41	64	15.79
BANANES							20	20	40	36	33	
ORANGES+TANGER+MANDAR.		1		2	1	1	5	2	3	4	11	
CITRONS+LIMES										1		
CAFE VERT+TORREFIE	6	6	5	6	7	17	30	16	16	8	9	9.61
FEVES DE CACAO	12	15	17	17	4	23	10	12	6	27	14	.63
THE	5	6	5	5	4	4	5	6	6	19	17	11.09
COTON,FIBRE	422	818	835	1235	1023	824	521	369	362	461	608	-5.36
JUTE ET FIBRES SIMIL.	34	39	36	47	24	43	36	24	3	41	22	-9.49
TABAC BRUT	15	19	22	32	54	46	21	28	45	29	21	3.79
CAOUTCHOUC NATUREL	316	300	333	358	220	232	337	321	264	341	485	1.99
LAINE EN SUINT	22	28	51	58	78	95	94	74	115	121	124	17.47
BOVINS 1/				2		1	1	4	10	7	7	
PORCINS 1/	1	4	3	3	5	3	3	2	2	2	2	-1.84
VIANDE,TOTAL	4	11	18	16	23	27	28	32	38	49	63	24.30
LAIT SEC										10		
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	6	4	4	2	3	3	3	5	5	3	3	-1.43
POISSON,SECHE,SALE,FUME	1	1	1	1	2	2	2	3				-4.49
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	4	9	14	20	2	5	5	4	8	9	9	-.97
POISSON EN CONSERVE	1	1	1	2	2	2	2	3	3	3	3	13.21
CRUST ET MOLL EN CONSERV			1	1	1	1	1	1	1	2	2	21.27
HUILES DE POISSON	1	2	2	1	1	1	1	3	3	3	3	11.40
FARINES DE POISSON	95	142	168	155	162	312	263	370	507	526	526	19.24
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	419	389	422	630	1181	3115	5391	6776	7576	5976	5574	42.30
GRUMES DE FEUILLUS	5994	7170	6810	6509	5286	4762	5431	4634	4630	4310	4703	-4.49
BOIS.DE TRITUR.+PARTIC.	711	728	1069	843	1957	1192	2005	1563	1912	2752	2719	14.64
SCIAGES DE CONIFERES	29	29	29	31	10	6	11	15	9	8	22	-9.50
SCIAGES DE FEUILLUS	38	56	96	139	197	293	423	519	529	800	1158	38.9[illegible]
PANNEAUX A BASE DE BOIS	13	24	36	51	260	287	314	710	551	592	824	53.3[illegible]
PATE DE BOIS POUR PAPIER	175	208	210	427	525	440	683	672	737	823	1056	19.31
PAPIERS ET CARTONS	297	411	427	650	662	510	678	634	987	1401	1627	15.54

1/ MILLIERS DE TETES
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	....	1979-81=100	....	....	....	....	....	POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	69	77	91	105	104	95	93	98	92	99	107	2.73
ALIMENTATION HUMAINE	64	75	88	104	107	96	92	97	90	95	105	2.93
ALIMENTATION ANIMALE	67	73	86	101	113	105	115	100	82	103	114	3.55
MATIERES PREMIERES	75	82	97	103	100	93	93	99	93	95	114	2.23
BOISSONS	97	93	105	110	85	88	89	103	106	132	113	1.93
PRODUITS FORESTIERS	65	73	94	107	98	89	91	97	95	111	140	4.93
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	64	75	89	105	106	96	92	95	88	96	110	3.10
ALIMENTATION HUMAINE	62	73	87	105	107	96	91	93	85	93	106	2.92
ALIMENTATION ANIMALE	60	74	88	103	109	103	114	95	80	96	108	3.31
MATIERES PREMIERES	73	80	98	102	100	98	93	101	97	100	122	3.06
BOISSONS	69	79	101	103	96	96	93	98	107	134	149	5.58
PRODUITS FORESTIERS	66	74	93	107	100	91	92	99	98	115	144	5.22
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	62	76	92	105	103	97	94	96	97	118	140	5.38
ALIMENTATION HUMAINE	61	75	90	106	104	96	92	94	95	117	137	5.23
ALIMENTATION ANIMALE	58	71	87	98	115	118	129	117	102	103	128	6.01
MATIERES PREMIERES	63	83	105	100	96	96	97	104	106	124	151	5.66
BOISSONS	65	79	101	103	96	95	93	98	109	139	156	6.37
PRODUITS FORESTIERS	63	72	93	109	98	89	88	96	97	120	156	5.92
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	87	86	98	102	100	94	85	80	79	85	91	-.97
ALIMENTATION HUMAINE	87	85	99	102	99	90	80	78	76	80	83	-1.80
ALIMENTATION ANIMALE	134	117	113	96	91	116	99	71	95	102	81	-3.65
MATIERES PREMIERES	89	87	93	103	104	104	95	81	84	95	109	.44
BOISSONS	78	90	104	103	94	97	103	96	94	106	114	2.06
PRODUITS FORESTIERS	84	88	97	104	99	97	100	100	99	109	114	2.16
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	60	73	86	104	110	95	94	99	76	69	76	.30
ALIMENTATION HUMAINE	58	71	84	103	112	96	94	98	73	63	69	-.33
ALIMENTATION ANIMALE	58	75	88	107	105	93	107	83	68	94	97	2.07
MATIERES PREMIERES	69	80	95	104	101	96	92	109	96	83	107	2.20
BOISSONS	111	75	94	110	95	91	79	91	88	123	107	.87
PRODUITS FORESTIERS	66	74	93	105	102	91	96	104	100	111	140	5.11
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRIÇOLES	69	68	82	107	111	103	89	92	96	95	100	2.88
ALIMENTATION HUMAINE	62	65	77	109	114	104	88	91	94	91	89	2.87
ALIMENTATION ANIMALE	125	119	127	74	100	103	95	73	60	74	103	-4.58
MATIERES PREMIERES	84	74	95	103	102	99	90	93	99	105	124	2.88
BOISSONS	63	68	74	94	132	139	157	177	158	182	283	14.77
PRODUITS FORESTIERS	54	59	83	106	111	94	83	89	85	87	114	4.39

7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	......	......	......	......	......	1979-81=100	......	......	......	......	......	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	80	83	94	104	101	92	94	105	99	104	102	2.03
ALIMENTATION HUMAINE	72	79	91	102	107	95	95	108	102	100	104	2.93
ALIMENTATION ANIMALE	75	72	84	99	118	106	117	106	84	110	121	3.85
MATIERES PREMIERES	77	85	97	104	99	85	91	96	88	88	100	.84
BOISSONS	112	100	107	113	80	85	87	106	106	130	94	.10
PRODUITS FORESTIERS	59	66	101	110	89	82	88	83	80	92	119	3.26
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	101	98	105	105	90	84	78	90	88	102	89	-1.34
ALIMENTATION HUMAINE	90	102	102	106	91	81	73	85	82	94	93	-1.34
ALIMENTATION ANIMALE	127	78	131	93	76	82	83	50	47	48	51	-9.34
MATIERES PREMIERES	76	77	93	99	108	91	90	100	92	96	105	2.09
BOISSONS	129	102	114	106	81	84	81	94	98	120	75	-2.46
PRODUITS FORESTIERS	71	78	91	124	85	70	67	69	66	73	76	-2.09
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	81	84	94	104	102	91	97	104	101	101	94	1.51
ALIMENTATION HUMAINE	72	78	90	101	109	92	99	108	105	94	95	2.39
ALIMENTATION ANIMALE	76	71	79	95	125	104	122	109	84	102	116	3.70
MATIERES PREMIERES	84	97	95	100	104	93	82	85	80	61	67	-3.61
BOISSONS	105	102	107	116	77	86	87	102	104	133	96	.36
PRODUITS FORESTIERS	40	48	81	111	109	90	96	115	98	107	124	8.95
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	78	85	89	98	112	110	105	109	93	99	106	2.17
ALIMENTATION HUMAINE	63	76	82	98	120	124	116	117	99	112	127	5.56
ALIMENTATION ANIMALE	113	78	94	121	85	60	49	66	21	35	48	-11.73
MATIERES PREMIERES	103	100	100	100	100	91	90	100	86	80	74	-2.79
BOISSONS	68	81	103	84	113	73	61	71	53	48	42	-6.59
PRODUITS FORESTIERS	56	46	78	86	136	152	164	205	156	134	126	11.92
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	72	74	91	105	104	91	93	111	96	97	104	2.86
ALIMENTATION HUMAINE	67	68	88	100	112	100	94	118	101	93	101	3.60
ALIMENTATION ANIMALE	71	78	90	104	106	110	101	97	80	105	112	2.68
MATIERES PREMIERES	64	75	95	109	95	75	91	91	80	88	106	2.03
BOISSONS	115	95	95	115	90	81	95	137	124	135	109	2.15
PRODUITS FORESTIERS	62	67	110	108	82	80	88	75	76	90	126	2.70
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	66	80	93	105	102	100	107	124	138	174	184	9.31
ALIMENTATION HUMAINE	63	79	90	106	103	95	95	110	129	161	164	8.20
ALIMENTATION ANIMALE	14	10	25	98	177	170	314	251	220	524	518	47.80
MATIERES PREMIERES	83	89	110	102	87	114	145	172	176	205	249	11.27
BOISSONS	81	93	106	105	89	107	116	151	141	164	179	7.65
PRODUITS FORESTIERS	62	82	101	96	103	87	93	85	84	95	117	2.61

8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	1979-81=100											POURCENT
MONDE												
RODUITS AGRICOLES	81	89	93	101	106	105	105	108	107	106	113	2.65
ALIMENTATION HUMAINE	81	89	92	102	106	104	104	108	106	104	110	2.44
ALIMENTATION ANIMALE	75	90	90	100	110	116	121	115	122	127	135	5.20
MATIERES PREMIERES	94	100	100	101	99	97	100	102	102	107	115	1.26
BOISSONS	84	88	100	98	103	104	103	110	115	105	110	2.52
RODUITS FORESTIERS	90	96	101	102	97	94	103	108	109	114	124	2.49
PAYS DEVELOPPES												
RODUITS AGRICOLES	77	88	91	103	105	103	102	106	101	99	110	2.42
ALIMENTATION HUMAINE	77	88	91	104	106	102	101	106	100	98	109	2.30
ALIMENTATION ANIMALE	67	87	92	101	107	112	121	107	110	116	132	4.96
MATIERES PREMIERES	92	95	100	102	99	99	99	102	101	101	110	1.12
BOISSONS	83	82	100	96	104	105	103	111	115	105	106	2.66
RODUITS FORESTIERS	88	94	100	102	98	95	105	110	112	117	127	3.00
EUROPE OCCIDENTALE												
RODUITS AGRICOLES	75	85	91	99	109	108	115	124	131	136	143	6.31
ALIMENTATION HUMAINE	75	85	91	100	109	106	114	124	131	139	144	6.43
ALIMENTATION ANIMALE	64	85	92	94	114	136	144	139	152	127	151	8.00
MATIERES PREMIERES	85	93	98	98	104	100	109	121	124	126	138	4.50
BOISSONS	83	80	101	94	105	106	102	111	117	106	107	2.88
RODUITS FORESTIERS	84	93	101	100	99	97	107	116	118	121	132	3.85
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
RODUITS AGRICOLES	108	94	102	99	100	100	95	95	100	97	99	-.43
ALIMENTATION HUMAINE	108	94	102	98	100	100	94	95	100	98	100	-.40
ALIMENTATION ANIMALE	126	118	109	96	95	111	93	74	117	108	76	-2.88
MATIERES PREMIERES	109	99	96	100	104	109	96	83	90	95	104	-.93
BOISSONS	92	93	100	100	100	104	112	109	107	90	90	.22
RODUITS FORESTIERS	109	112	103	100	97	98	102	104	104	112	114	.34
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
RODUITS AGRICOLES	73	88	92	103	104	100	99	99	80	75	91	-.09
ALIMENTATION HUMAINE	73	88	92	103	105	100	98	99	79	72	89	-.39
ALIMENTATION ANIMALE	65	85	90	107	103	99	111	92	89	113	125	3.87
MATIERES PREMIERES	84	92	98	105	97	96	92	97	92	85	93	-.19
BOISSONS	64	75	87	111	102	98	94	96	104	113	116	4.42
RODUITS FORESTIERS	88	91	99	103	98	92	103	106	107	114	126	2.76
OCEANIE DEVELOPPEE												
RODUITS AGRICOLES	85	93	78	123	99	105	94	108	140	140	135	5.02
ALIMENTATION HUMAINE	83	92	75	125	100	106	93	108	143	141	135	5.30
ALIMENTATION ANIMALE	141	134	150	67	83	102	98	67	74	96	124	-3.49
MATIERES PREMIERES	112	103	110	98	93	100	106	100	110	122	134	1.63
BOISSONS	73	77	86	100	115	113	160	165	157	191	274	12.93
RODUITS FORESTIERS	79	81	94	105	101	87	88	89	88	89	93	.47

8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	....	1979-81=100	....	....	....	....	....	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	94	93	96	97	107	109	115	116	125	123	118	3.21
ALIMENTATION HUMAINE	97	92	97	96	107	108	115	116	126	122	114	2.90
ALIMENTATION ANIMALE	83	93	88	98	114	118	121	121	132	137	138	5.40
MATIERES PREMIERES	97	105	101	101	99	94	100	102	103	114	121	1.42
BOISSONS	86	96	99	100	101	103	102	108	115	106	116	2.33
PRODUITS FORESTIERS	98	104	107	102	91	86	94	94	93	99	110	-.20
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	99	100	100	101	99	101	96	86	95	96	93	-.88
ALIMENTATION HUMAINE	96	100	98	103	99	102	97	87	95	96	94	-.61
ALIMENTATION ANIMALE	132	96	128	96	77	90	97	56	76	70	74	-5.79
MATIERES PREMIERES	93	96	100	98	102	92	93	100	105	117	116	1.82
BOISSONS	105	106	103	94	103	104	88	87	101	94	83	-1.83
PRODUITS FORESTIERS	107	107	108	106	86	84	84	93	86	78	77	-3.46
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	100	95	98	92	111	104	121	116	128	109	104	1.95
ALIMENTATION HUMAINE	105	95	100	89	111	103	120	114	126	105	96	1.13
ALIMENTATION ANIMALE	85	88	85	98	117	113	132	129	142	133	139	5.92
MATIERES PREMIERES	98	130	103	102	95	85	83	80	89	70	74	-4.36
BOISSONS	73	92	100	102	98	103	110	116	123	104	135	4.24
PRODUITS FORESTIERS	59	71	92	105	103	94	113	127	117	124	121	6.61
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	79	98	88	97	115	136	137	134	110	114	128	4.20
ALIMENTATION HUMAINE	74	95	85	96	119	143	143	140	115	118	136	5.35
ALIMENTATION ANIMALE	116	102	101	122	77	53	54	62	20	41	54	-12.02
MATIERES PREMIERES	113	121	107	98	94	99	100	105	88	101	78	-2.66
BOISSONS	88	83	102	85	112	91	85	98	80	64	46	-4.47
PRODUITS FORESTIERS	69	59	90	85	124	138	163	219	173	166	159	11.97
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	88	89	94	100	107	118	108	120	118	129	123	3.94
ALIMENTATION HUMAINE	91	80	94	100	106	120	110	127	120	137	124	4.62
ALIMENTATION ANIMALE	80	103	91	98	111	124	104	111	120	118	119	3.28
MATIERES PREMIERES	94	95	99	101	100	96	105	104	104	117	128	2.39
BOISSONS	87	91	90	104	106	101	100	118	122	124	119	3.56
PRODUITS FORESTIERS	108	111	112	102	86	83	90	83	87	95	114	-1.34
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	87	91	96	111	93	97	111	127	188	236	211	10.21
ALIMENTATION HUMAINE	91	96	99	112	88	91	99	117	182	204	182	8.03
ALIMENTATION ANIMALE	15	11	27	94	179	184	294	260	279	709	603	50.16
MATIERES PREMIERES	105	92	107	98	95	117	180	230	249	434	520	18.91
BOISSONS	95	97	105	105	90	111	130	144	135	161	167	6.20
PRODUITS FORESTIERS	98	126	107	92	101	93	96	85	88	94	100	-1.70

. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	...1979-81=100	....	....	....	....	....	....	....POURCENT
ONDE												
DOUITS AGRICOLES	69	77	91	104	104	96	93	98	93	100	109	2.89
LIMENTATION HUMAINE	64	74	89	104	107	97	93	97	92	96	106	3.15
LIMENTATION ANIMALE	68	72	88	100	112	106	114	101	85	100	117	3.73
ATIERES PREMIERES	75	83	98	104	98	91	92	101	97	96	116	2.44
OISSONS	97	93	104	109	87	88	89	99	101	129	111	1.60
DOUITS FORESTIERS	67	74	95	108	97	94	91	96	95	111	138	4.61
AYS DEVELOPPES												
DOUITS AGRICOLES	73	81	95	104	101	94	91	96	94	104	114	2.69
LIMENTATION HUMAINE	68	79	93	104	103	95	90	95	93	102	116	3.11
LIMENTATION ANIMALE	68	72	88	100	111	103	112	93	81	95	112	2.91
ATIERES PREMIERES	78	85	102	103	96	90	92	100	96	94	111	1.78
OISSONS	98	93	104	110	86	87	88	98	100	130	110	1.50
DOUITS FORESTIERS	68	76	98	108	94	91	88	94	94	111	141	4.39
UROPE OCCIDENTALE												
DOUITS AGRICOLES	75	85	99	106	95	92	88	89	91	109	124	2.58
LIMENTATION HUMAINE	73	84	98	106	96	93	87	87	89	107	128	2.75
LIMENTATION ANIMALE	66	72	89	101	109	106	107	95	83	99	109	3.15
ATIERES PREMIERES	77	87	104	104	91	89	88	99	102	101	117	2.25
OISSONS	96	91	104	110	86	86	86	92	95	130	117	1.65
DOUITS FORESTIERS	67	72	94	110	96	89	84	88	87	112	145	4.51
RSS ET EUROPE ORIENTALE												
DOUITS AGRICOLES	62	68	84	102	114	99	94	97	90	82	84	2.01
LIMENTATION HUMAINE	54	63	80	101	119	101	90	97	90	79	78	2.49
LIMENTATION ANIMALE	73	69	82	94	124	100	133	78	63	68	122	1.32
ATIERES PREMIERES	80	81	98	104	98	92	102	99	95	89	98	1.12
OISSONS	99	89	96	112	92	91	94	101	102	109	94	.50
DOUITS FORESTIERS	83	84	86	106	107	99	91	91	95	89	92	.53
MERIQUE DU NORD DEVELOP												
DOUITS AGRICOLES	79	87	98	102	100	92	95	112	111	119	117	3.48
LIMENTATION HUMAINE	71	81	94	100	106	94	98	117	118	118	127	4.96
LIMENTATION ANIMALE	82	88	104	93	102	91	108	133	112	122	139	4.58
ATIERES PREMIERES	74	81	99	96	105	90	96	108	89	88	101	1.61
OISSONS	100	101	106	109	85	89	88	104	106	133	102	1.03
DOUITS FORESTIERS	77	96	103	97	100	102	115	134	137	143	167	6.68
CEANIE DEVELOPPEE												
DOUITS AGRICOLES	78	89	90	106	104	112	99	122	126	123	122	4.42
LIMENTATION HUMAINE	74	86	91	103	106	128	111	136	134	129	128	5.71
LIMENTATION ANIMALE	43	185	48	87	165	75	338	107	192	171	309	14.49
ATIERES PREMIERES	75	85	86	107	105	90	78	100	110	105	116	2.97
OISSONS	94	100	90	114	96	92	87	111	120	128	112	2.38
DOUITS FORESTIERS	73	70	65	104	110	122	83	103	117	115	130	5.12

9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	..1979-81=100..	....	....	....	....	....	....	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	57	67	81	105	114	102	98	103	92	88	94	3.50
ALIMENTATION HUMAINE	54	64	79	105	116	104	99	101	90	83	86	3.23
ALIMENTATION ANIMALE	65	68	80	102	118	125	138	159	123	147	161	9.47
MATIERES PREMIERES	66	76	89	106	105	93	92	102	98	102	131	4.29
BOISSONS	88	96	104	99	97	89	95	111	108	116	122	2.50
PRODUITS FORESTIERS	62	68	84	104	112	108	105	106	103	111	126	5.66
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	60	72	81	105	114	99	93	92	92	84	80	1.74
ALIMENTATION HUMAINE	56	69	79	106	115	101	93	92	90	81	73	1.68
ALIMENTATION ANIMALE	46	60	79	98	123	116	93	124	114	149	182	11.34
MATIERES PREMIERES	75	86	95	100	105	105	102	107	115	107	114	3.38
BOISSONS	101	99	93	105	102	72	85	77	82	86	120	-.79
PRODUITS FORESTIERS	73	71	82	94	124	108	110	97	96	98	94	2.74
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	52	63	79	110	112	87	84	86	77	76	72	1.39
ALIMENTATION HUMAINE	50	62	75	111	114	87	85	85	76	73	67	1.25
ALIMENTATION ANIMALE	64	62	82	102	116	118	121	122	93	97	120	5.38
MATIERES PREMIERES	62	71	95	106	99	83	72	101	90	95	115	3.36
BOISSONS	69	68	130	89	81	75	52	52	51	74	60	-4.12
PRODUITS FORESTIERS	63	63	74	111	115	114	89	84	79	85	87	2.04
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	54	63	76	101	122	116	113	127	109	99	105	6.19
ALIMENTATION HUMAINE	50	59	74	102	124	117	111	124	106	94	98	6.17
ALIMENTATION ANIMALE	73	83	83	87	130	136	199	240	246	246	256	16.02
MATIERES PREMIERES	76	81	91	96	113	106	127	134	125	123	150	6.40
BOISSONS	89	120	99	102	99	105	115	151	132	125	138	3.86
PRODUITS FORESTIERS	78	75	78	103	119	116	107	110	107	103	104	3.38
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	65	73	85	103	112	101	104	112	103	98	111	4.26
ALIMENTATION HUMAINE	60	70	84	103	113	101	104	106	99	89	96	3.49
ALIMENTATION ANIMALE	66	66	80	109	111	129	133	158	92	148	156	8.39
MATIERES PREMIERES	79	82	92	101	107	98	100	119	113	116	156	5.28
BOISSONS	91	83	95	97	108	112	136	181	194	213	178	10.22
PRODUITS FORESTIERS	56	71	99	101	100	96	95	100	92	103	127	4.96
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	54	64	86	106	108	102	83	73	61	68	89	.70
ALIMENTATION HUMAINE	56	62	88	101	110	110	89	75	58	64	82	-.08
ALIMENTATION ANIMALE	73	100	50	94	156	99	121	174	158	97	88	4.91
MATIERES PREMIERES	47	67	81	117	102	83	70	67	66	77	102	2.15
BOISSONS	113	76	94	94	112	67	117	86	100	144	156	3.92
PRODUITS FORESTIERS	45	57	77	109	115	111	147	160	168	204	254	16.83

10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	......	......	......	......	......	1979-81=100	......	......	......	......	......	POURCENT
ONDE												
RODUITS AGRICOLES	80	88	94	101	105	105	105	108	108	106	113	2.84
LIMENTATION HUMAINE	79	87	94	101	105	105	103	108	106	104	111	2.62
LIMENTATION ANIMALE	76	90	94	98	109	119	123	116	128	130	142	5.60
ATIERES PREMIERES	93	98	99	102	99	96	98	103	104	108	116	1.49
OISSONS	86	89	100	98	102	103	103	108	112	107	110	2.30
RODUITS FORESTIERS	90	96	102	101	96	94	101	106	108	115	125	2.47
AYS DEVELOPPES												
RODUITS AGRICOLES	85	92	97	99	104	104	100	104	107	103	108	1.84
LIMENTATION HUMAINE	85	92	97	99	103	102	97	102	104	100	104	1.40
LIMENTATION ANIMALE	76	90	94	97	108	117	121	110	124	123	135	4.90
ATIERES PREMIERES	99	101	102	100	98	96	99	104	106	105	108	.72
OISSONS	84	89	100	98	102	103	102	107	113	107	110	2.38
RODUITS FORESTIERS	91	97	104	101	94	92	99	105	107	115	125	2.26
UROPE OCCIDENTALE												
RODUITS AGRICOLES	92	97	100	100	100	105	101	100	106	108	113	1.49
LIMENTATION HUMAINE	96	98	100	101	98	102	97	96	101	103	108	.63
LIMENTATION ANIMALE	74	91	95	97	108	121	118	113	126	126	132	5.06
ATIERES PREMIERES	104	105	104	100	96	95	98	103	109	111	113	.77
OISSONS	85	88	102	97	102	103	101	102	109	106	111	2.14
RODUITS FORESTIERS	87	92	103	101	96	94	102	106	106	117	126	2.84
RSS ET EUROPE ORIENTALE												
RODUITS AGRICOLES	61	78	89	97	114	104	93	101	101	81	88	2.12
LIMENTATION HUMAINE	58	77	88	97	115	104	89	102	101	80	85	2.16
LIMENTATION ANIMALE	80	80	87	99	114	108	142	86	92	89	144	3.23
ATIERES PREMIERES	89	91	98	102	100	96	105	105	102	94	96	.70
OISSONS	95	88	94	103	103	99	96	102	103	81	74	-1.26
RODUITS FORESTIERS	97	96	92	105	103	95	90	90	95	87	85	-1.24
MERIQUE DU NORD DEVELOP												
RODUITS AGRICOLES	98	96	100	96	104	99	101	117	121	122	121	2.77
LIMENTATION HUMAINE	101	95	99	96	105	98	100	116	120	122	120	2.52
LIMENTATION ANIMALE	90	105	106	94	100	100	111	145	157	151	168	6.28
ATIERES PREMIERES	103	101	105	90	106	93	101	111	115	106	112	1.13
OISSONS	74	93	99	100	101	106	108	120	126	125	127	4.68
RODUITS FORESTIERS	96	109	107	97	96	87	107	123	129	134	146	3.73
CEANIE DEVELOPPEE												
RODUITS AGRICOLES	97	93	94	107	99	114	120	129	132	120	134	3.90
LIMENTATION HUMAINE	96	90	94	109	97	119	122	139	134	121	136	4.35
LIMENTATION ANIMALE	48	227	56	94	150	85	393	82	298	259	461	17.27
ATIERES PREMIERES	107	105	99	103	98	91	84	89	106	96	99	-.91
OISSONS	99	82	94	104	102	111	102	114	123	124	114	3.10
RODUITS FORESTIERS	100	86	96	100	104	113	83	100	125	117	115	2.28

10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	VARIAT. ANNUELES 1977-87
	....	....	....	....	....	1979-81=100	....	....	....	....	....	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	70	80	89	103	108	109	114	117	110	112	124	4.81
ALIMENTATION HUMAINE	69	79	89	103	108	108	114	117	109	110	122	4.69
ALIMENTATION ANIMALE	75	84	87	101	111	131	148	175	174	205	221	11.92
MATIERES PREMIERES	80	90	92	106	102	98	97	100	99	115	132	3.28
BOISSONS	104	95	100	96	105	104	107	114	111	108	117	1.64
PRODUITS FORESTIERS	84	89	93	101	106	104	110	112	111	117	124	3.52
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	76	88	90	102	108	110	109	117	121	114	110	3.78
ALIMENTATION HUMAINE	74	88	90	103	107	110	109	117	121	113	109	3.76
ALIMENTATION ANIMALE	53	66	80	97	123	129	117	148	151	240	244	15.14
MATIERES PREMIERES	98	94	97	102	101	102	105	110	117	116	113	2.06
BOISSONS	155	102	90	96	114	100	109	109	118	106	123	.02
PRODUITS FORESTIERS	91	83	90	93	117	105	115	106	104	100	96	1.54
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	62	78	82	111	108	92	106	102	93	90	92	2.51
ALIMENTATION HUMAINE	62	78	81	111	108	91	106	101	91	87	89	2.26
ALIMENTATION ANIMALE	68	75	82	109	109	127	127	132	137	138	164	8.47
MATIERES PREMIERES	79	87	96	106	98	91	85	109	108	138	139	4.61
BOISSONS	73	80	114	93	92	88	68	66	63	67	65	-3.66
PRODUITS FORESTIERS	86	81	84	110	106	99	88	83	78	84	85	-.77
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	68	75	87	99	114	121	127	150	136	137	150	8.18
ALIMENTATION HUMAINE	67	74	87	99	114	121	127	149	134	135	148	8.10
ALIMENTATION ANIMALE	81	92	93	90	117	148	186	261	265	283	303	16.55
MATIERES PREMIERES	88	81	87	96	117	114	131	130	125	119	149	5.56
BOISSONS	84	112	100	95	104	117	119	137	119	114	126	3.20
PRODUITS FORESTIERS	88	83	86	101	113	121	122	134	128	107	106	3.50
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	78	85	92	105	103	106	118	117	118	124	132	4.86
ALIMENTATION HUMAINE	77	84	92	106	102	105	116	114	116	119	125	4.46
ALIMENTATION ANIMALE	78	86	93	102	105	131	153	172	150	218	234	11.62
MATIERES PREMIERES	93	98	95	98	107	105	109	121	116	134	158	4.63
BOISSONS	94	86	94	98	107	115	133	157	150	159	160	7.17
PRODUITS FORESTIERS	85	101	108	95	97	96	103	103	100	115	124	2.19
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	67	77	97	99	104	112	101	82	69	80	124	1.65
ALIMENTATION HUMAINE	68	76	98	97	105	114	103	83	68	79	126	1.68
ALIMENTATION ANIMALE	107	138	57	90	152	102	129	209	341	165	130	8.08
MATIERES PREMIERES	60	85	87	119	94	87	75	62	64	81	100	-.02
BOISSONS	36	35	107	99	94	72	122	88	102	102	126	9.91
PRODUITS FORESTIERS	69	86	87	103	110	107	146	156	173	207	245	12.56

11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

PAYS	POPULATION AGRIC EN % OE LA POPULATION TOTALE 1987	EXPORT.AGRICOLES EN % OES EXPORT. TOTALES 1987	IMPORT.AGRICOLES EN % OES IMPORT. TOTALES 1987	EXPORT.AGRICOLES EN % OE LES IMPORT. TOTALES 1987
ALGERIE	25		28	
ANGOLA	71	1	17	2
BENIN	64	79	22	29
BOTSWANA	65	3	12	6
BURKINA FASO	85	92	24	19
BURUNOI	92	85	10	34
CAMEROUN	64	33	12	27
CAP-VERT	46	20	43	1
REP.CENTRAFICAINE	66	27	8	15
TCHAO	77	69	9	49
COMORES	80	45	27	23
CONGO	60	1	11	2
COTE-O IVOIRE	59	59	21	94
DJIBOUTI	78	30	36	2
EGYPTE	42	17	22	4
GUINEE EQUATORIALE	59	30	14	38
ETHIOPIE	76	65	18	27
GABON	70		12	1
GAMBIE	82	57	41	20
GHANA	52	62	14	59
GUINEE	76	6	17	6
GUINEE-BISSAU	80	47	28	16
KENYA	78	68	7	37
LESOTHO	82	37	27	3
LIBERIA	71	28	30	42
LIBYE	13		22	
MAOAGASCAR	78	88	14	70
MALAWI	78	89	4	84
MALI	82	53	9	28
MAURITANIE	66	7	32	8
MAURICE	24	38	12	35
MAROC	39	16	17	10
MOZAMBIQUE	82	58	28	11
NAMIBIE	37			
NIGER	89	19	24	21
NIGERIA	66	3	14	4
REUNION	13	85	20	9
RWANDA	92	98	11	31
SAO TOME'-ET-PRINCIPE	68	43	21	27
SENEGAL	79	12	22	9
SEYCHELLES	78	3	16	1
SIERRA LEONE	65	28	68	28
SOMALIE	72	82	74	43
AFRIQUE OU SUO	17	6	5	9
SOUOAN	64	97	33	54
SWAZILANO	69	64	17	46
TANZANIE	81	74	9	30
TOGO	71	43	24	28
TUNISIE	27	9	13	6
OUGANDA	82	62	10	89
ZAIRE	67	20	25	27
ZAMBIE	70	5	6	4
ZIMBABWE	70	58	4	58
BARBAOE	7	26	17	8
BELIZE	35	69	23	42
BERMUOES	3		19	
CANAOA	4	8	6	8
COSTA RICA	26	65	7	54
CUBA	21	89	10	63
OOMINIQUE	29	90	28	80
REP. OOMINICAINE	39	53	12	21
EL SALVAOOR	40	67	13	40
GRENAOE	30	48	21	19
GUAOELOUPE	11	78	21	7
GUATEMALA	53	82	21	123
HAITI	62	25	33	12
HONOURAS	59	63	7	47
JAMAIQUE	31	28	16	15
MARTINIQUE	9	69	19	12
MEXIQUE	32	10	15	17
NICARAGUA	41	76	10	24
PANAMA	27	41	10	11
TRINITE-ET-TOBAGO	8	4	26	5
ETATS-UNIS	3	13	5	8

PAYS	POPULATION AGRIC EN % OE LA POPULATION TOTALE 1987	EXPORT.AGRICOLES EN % OES EXPORT. TOTALES 1987	IMPORT.AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES 1987	EXPORT.AGRICOLES EN % OE LES IMPORT. TOTALES 1987
ARGENTINE	11	52	7	80
BOLIVIE	43	6	9	5
BRESIL	26	33	9	51
CHILI	14	16	6	21
COLOMBIE	29	45	9	54
EQUATEUR	33	33	5	30
GUYANE FRANCAISE	28	8	20	1
GUYANA	24	48	10	43
PARAGUAY	48	56	8	31
PEROU	38	9	20	7
SURINAME	17	14	11	14
URUGUAY	14	42	8	45
VENEZUELA	12	1	12	1
AFGHANISTAN	57	44	16	28
BANGLAOESH	70	14	27	7
BHOUTAN	91			
BRUNEI	54		20	1
BIRMANIE	49	35	5	37
CHINE	70	17	9	15
CHYPRE	22	33	13	14
HONG-KONG	1	4	10	4
INOE	64	21	9	14
INOONESIE	47	19	9	22
IRAN	29	2	22	3
IRAK	23	1	43	1
ISRAEL	5	11	7	8
JAPON	7		14	1
JOROANIE	7	14	25	4
KAMPUCHEA OEMOCRATIQUE	71	91	12	11
COREE, REP. POP. OEMOCR.	36	6	12	4
COREE, REP. OE	25	2	10	2
KOWEIT	2	1	20	1
LAOS	73	6	15	3
LIBAN	11	34	26	7
MALAISIE	33	22	11	31
MALOIVES	66		11	
MONGOLIE	33	20	5	13
NEPAL	92	37	15	10
OMAN	43	1	14	1
PAKISTAN	54	25	17	18
PHILIPPINES	48	20	9	16
KATAR	2		19	
ARABIE SAOUOITE, ROYAUME	42	1	19	1
SINGAPOUR	1	6	8	6
SRI LANKA	52	43	15	29
SYRIE	26	6	25	9
THAILANOE	63	33	5	30
TURQUIE	47	25	9	18
EMIRATS ARABES UNIS	3	1	15	2
VIET NAM	63	52	68	41
YEMEN, REP. ARABE OU	65	59	31	2
YEMEN OEMOCRATIQUE	34	2	10	1

11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

PAYS	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE 1987	EXPORT.AGRICOLES EN % OES EXPORT. TOTALES 1987	IMPORT.AGRICOLES EN % OES IMPORT. TOTALES 1987	EXPORT.AGRICOLES EN % DE LES IMPORT. TOTALES 1987
AUTRICHE	6	4	7	3
BELGIQUE-LUXEMBOURG	2	11	12	11
BULGARIE	13	11	6	10
TCHECOSLOVAQUIE	10	3	8	3
OANEMARK	5	25	10	26
FINLANOE	9	4	6	4
FRANCE	6	17	11	15
REP.OEMOCR.ALLEMANOE	9	2	5	2
ALLEMAGNE, REP. FEOERALE	3	5	13	7
GRECE	23	31	19	15
HONGRIE	14	20	9	19
ISLANOE	7	2	8	2
IRLANOE	14	27	13	32
ITALIE	7	7	16	6
MALTE	4	4	12	2
PAYS-BAS	4	24	15	24
NORVEGE	6	2	6	2
POLOGNE	20	11	14	12
PORTUGAL	20	7	13	5
ROUMANIE	20	7	5	8
ESPAGNE	12	17	11	12
SUEOE	5	2	7	2
SUISSE	4	3	8	3
ROYAUME-UNI	2	8	12	6
URSS	15	3	17	3
YOUGOSLAVIE	23	9	9	8
AUSTRALIE	5	34	6	33
FIOJI	41	55	18	46
POLYNESIE FRANCAISE	15	5	16	
KIRIBATI	15	43	38	9
NOUVELLE-CALEOONIE	47		14	
NOUVELLE-ZELANOE	10	54	7	59
PAPOUASIE NOUV. GUINEE	70	24	14	27
ILES SALOMON	48	18	18	21
TOKELAOU	16			
TONGA	15	81	34	9
VANUATU	48	54	17	16

12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES EN % OU TERRITDIRE TOTAL 1986	TERRES IRRIGUEES EN % OES TERRES ARABLES 1986	FDRETS EN % OU TERRITOIRE TDTAL 1986	POPULATION AGRIC. PAR HA OE TERRE ARABLE 1986	MAIN-D'DEUVRE AGRIC.EN % DE LA PDPULATION AGRIC. 1986	
LGERIE	3	5	2	.8	23	
NGOLA	3		43	1.8	42	
ENIN	17		33	1.5	48	
OTSWANA	2		2	.6	34	
URKINA FASO	10	1	25	2.3	54	
URUNOI	52	5	3	3.4	53	
AMEROUN	15		54	.9	40	
AP-VERT	10	5		3.9	37	
EP.CENTRAFICAINE	3		58	.9	49	
CHAD	3		10	1.3	35	
OMORES	45		16	3.8	46	
ONGD	2	1	62	1.6	40	
OTE-D IVDIRE	11	2	22	1.7	41	
JIBDUTI					45	
GYPTE	3	100		8.1	27	
UINEE EQUATDRIALE	8		46	1.0	43	
THIOPIE	13	1	25	2.5	44	
ABON	2		78	1.8	44	
AMBIE	17	7	18	3.2	47	
HANA	12		36	2.6	36	
UINEE	6	4	41	3.0	46	
UINEE-BISSAU	12		38	2.2	48	
ENYA	4	2	6	7.1	40	
ESDTHD	10			4.3	48	
IBERIA	4	1	22	4.4	37	
IBYE	1	11		.2	25	
ADAGASCAR	5	28	26	2.6	45	
ALAWI	25	1	47	2.4	44	
ALI	2	9	7	3.3	32	
AURITANIE		6	15	6.5	31	
AURICE	58	16	31	2.5	37	
ARDC	19	15	12	1.1	31	
OZAMBIQUE	4	3	19	3.8	55	
AMIBIE	1	1	22	.9	31	
IGER	3	1	2	1.5	52	
IGERIA	34	3	16	2.1	38	
EUNION	22	9	35	1.3	40	
WANOA	45		20	5.2	50	
AD TDME'-ET-PRINCIPE	39			1.9	40	
ENEGAL	27	3	31	1.0	45	
EYCHELLES	22		19	10.3	44	
IERRA LEONE	25	2	29	1.3	37	
OMALIE	2	18	14	3.2	43	
FRIQUE DU SUD	11	9	4	.4	30	
OUOAN	5	15	20	1.2	32	
WAZILAND	10	34	6	2.6	42	
ANZANIE	6	2	48	3.6	49	
OGO	26		26	1.5	42	
UNISIE	30	6	4	.4	32	
UGANDA	34		29	2.0	45	
AIRE	3		77	3.2	39	
AMBIE	7		40	.9	34	
IMBABWE	7	7	52	2.3	39	
ARBADE	77			.6	51	
ELIZE	2	4	44	1.1	33	
ERMUOES			20		49	
ANADA	5	2	38		50	
OSTA RICA	10	21	32	1.4	34	
UBA	30	26	25	.6	40	
OMINIQUE	23		41	1.4	42	
EP. DOMINICAINE	30	14	13	1.7	30	
L SALVADDR	35	15	5	3.2	32	
RENAOE	41		9	2.4	42	
UADELDUPE	23	7	40	.9	45	
UATEMALA	17	4	38	2.4	28	
HAITI	33	8	2	4.7	45	
HONOURAS	16	5	32	1.5	29	
JAMAIQUE	25	13	17	2.8	43	
MARTINIQUE	18	32	25	1.7	46	
MEXIQUE	13	20	23	1.1	33	
NICARAGUA	11	7	32	1.1	31	
PANAMA	8	5	53	1.1	36	
TRINITE-ET-TOBAGO	23	19	44	.9	38	
ETATS-UNIS	21	10	29		44	

12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES EN % OU TERRITDIRE TDTAL 1986	TERRES IRRIGUEES EN % OES TERRES ARABLES 1986	FDRETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1986	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1986	MAIN-D'OEUVRE AGRIC.EN % OE LA POPULATION AGRIC. 1986
:GENTINE	13	5	22	.1	36
LIVIE	3	5	51	.8	31
ESIL	9	3	66	.5	37
ILI	7	23	12	.3	35
LOMBIE	5	9	50	1.7	32
UATEUR	9	21	44	1.3	30
YANE FRANCAISE			83	4.7	35
YANA	3	26	83	.5	36
RAGUAY	5	3	51	.8	32
ROU	3	33	54	2.1	30
RINAME		98	97	1.1	32
UGUAY	8	7	4	.3	39
NEZUELA	4	9	36	.6	36
GHANISTAN	12	33	3	1.2	30
NGLADESH	68	23	16	8.1	29
OUTAN	2		70	13.0	45
UNEI	1	14	50	19.0	42
RMANIE	15	11	49	1.9	45
INE	10	46	12	7.6	59
YPRE	17	20	13	1.0	47
NG-KDNG	8	38	12	10.6	52
DE	57	26	23	2.9	41
DONESIE	12	34	67	3.8	42
AN	9	39	11	.9	30
AK	13	32	4	.7	27
RAEL	21	66	5	.5	38
PON	13	62	67	2.0	52
ROANIE	4	10	1	.6	23
MPUCHEA OEMOCRATIQUE	17	3	76	1.8	49
REE, REP. POP. DEMOCR.	20	48	74	3.2	45
REE, REP. DE	22	58	66	5.2	45
WEIT		25		7.5	37
OS	4	13	57	3.4	49
BAN	29	29	8	1.0	29
LAISIE	13	8	60	1.2	42
LDIVES	10		3	41.6	36
NGDLIE	1	3	10	.5	47
PAL	17	28	17	6.7	42
AN		87		12.0	29
KISTAN	27	77	4	2.7	28
ILIPPINES	27	18	37	3.4	37
TAR				1.8	46
ABIE SAOUDITE, ROYAUME	1	36	1	4.4	29
NGAPOUR	7		5	7.7	48
I LANKA	29	32	27	4.6	37
RIE	31	12	3	.5	25
AILANDE	39	20	29	1.7	55
RQUIE	36	8	26	.9	47
IRATS ARABES UNIS		26		2.4	51
ET NAM	21	26	40	5.7	48
MEN, REP. ARABE OU	7	18	8	3.4	25
MEN DEMOCRATIQUE	1	37	5	4.7	26

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1986	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1986	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1986	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1986	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1986
AUTRICHE	18		39	.3	55
BELGIQUE-LUXEMBOURG	25		21	.3	40
BULGARIE	37	30	35	.3	51
TCHECOSLOVAQUIE	41	5	37	.3	53
DANEMARK	62	16	12	.1	55
FINLANDE	8	3	76	.2	50
FRANCE	35	6	27	.2	48
REP.DEMOCR.ALLEMANDE	47	3	28	.3	57
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	31	4	30	.3	57
GRECE	30	28	20	.6	43
HONGRIE	57	3	18	.3	47
ISLANDE			1	2.1	61
IRLANDE	11		5	.7	39
ITALIE	41	25	23	.4	46
MALTE	41	8		1.3	36
PAYS-BAS	27	59	9	.7	41
NORVEGE	3	11	27	.3	47
POLOGNE	49	1	29	.5	59
PORTUGAL	30	23	40	.8	42
ROUMANIE	46	28	28	.5	56
ESPAGNE	41	16	31	.2	37
SUEDE	7	2	64	.1	45
SUISSE	10	6	26	.7	58
ROYAUME-UNI	29	2	9	.2	49
URSS	10	9	42	.2	51
YOUGOSLAVIE	30	2	37	.7	50
AUSTRALIE	6	3	14		47
FIDJI	13		65	1.2	33
POLYNESIE FRANCAISE	20		31	.4	33
KIRIBATI	52		3	.3	36
NOUVELLE-CALEDONIE	1		38	3.7	32
NOUVELLE-ZELANDE	2	51	27	.6	44
PAPOUASIE NOUV. GUINEE	1		85	6.6	48
ILES SALOMON	2		93	2.5	32
TOKELAOU					36
TONGA	81		12	.3	32
VANUATU	10		1	.5	32

12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE $ PAR HA OE TERRE ARABLE 1985	FCCB AGRICOLE $ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1985	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA OE TERRE ARABLE KG/HA 1986	NOM.OE TRACTEURS PAR 1000 HA OE TERRE ARABLE 1986	ENGAG.OFFIC.POUR L'AGRICULTURE $ PAR HABITANT 1987
LGERIE			36	8	3.1
NGOLA			3	3	1.6
ENIN			6		3.9
OTSWANA	4.3	24.4		2	8.5
URKINA FASO			6		6.0
URUNOI			2		1.1
AMEROUN			7		6.3
AP-VERT			3		38.0
EP.CENTRAFICAINE					11.0
CHAO			1		8.2
OMORES					1.6
ONGO			6	1	33.7
OTE-D IVOIRE			8	1	8.4
JIBOUTI					3.1
GYPTE	260.7	123.0	319	17	8.1
UINEE EQUATORIALE					2.5
THIOPIE			7		2.1
ABON	48.1	57.3	2	3	56.2
AMBIE			23		11.4
HANA			3	1	.9
UINEE					10.9
UINEE-BISSAU					10.9
ENYA	32.0	11.6	52	4	6.5
ESOTHO	48.7	24.5	13	6	5.5
IBERIA			4	1	6.3
IBYE	400.0	6197.8	18	14	
AOAGASCAR			2	1	7.9
ALAWI			13	1	10.2
ALI			17		11.2
AURITANIE			5	2	26.3
AURICE	85.0	92.9	237	3	38.8
AROC			38	4	17.7
OZAMBIQUE			2	2	2.8
AMIBIE				4	
IGER			1		10.7
IGERIA			9		2.8
EUNION			244	31	
WANDA			2		6.8
AO TOME'-ET-PRINCIPE				3	155.8
ENEGAL			4		10.7
EYCHELLES				6	67.0
IERRA LEONE			2		.4
OMALIE			2	2	26.7
FRIQUE OU SUO	28.0	217.1	62	14	
OUOAN			7	2	10.1
WAZILANO	104.2	80.9	49	21	6.9
ANZANIE	8.3	4.8	8	4	6.5
OGO			8		5.1
UNISIE	67.5	485.0	23	6	64.8
UGANOA				1	.4
AIRE			1		1.4
AMBIE			15	1	10.6
IMBABWE	22.8	26.0	57	7	5.7
ARBADE			115	18	7.8
ELIZE			75	18	12.9
ANADA	61.1	5352.1	47	16	
OSTA RICA	92.1	227.3	162	12	24.3
UBA			200	21	
OMINIQUE			171	5	47.3
EP. OOMINICAINE			41	2	1.7
L SALVAOOR	12.7	13.2	91	5	3.3
RENAOE				2	
UADELOUPE			232	35	
UATEMALA	50.0	75.2	62	2	2.4
AITI			2	1	3.1
ONOURAS			22	2	18.4
AMAIQUE			51	11	7.4
ARTINIQUE			1000	41	
EXIQUE			74	6	3.9
ICARAGUA			54	2	2.7
ANAMA			62	11	4.4
RINITE-ET-TOBAGO			43	22	
TATS-UNIS	77.2	4398.7	92	25	

12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE $ PAR HA DE TERRE ARABLE 1985	FCCB AGRICOLE $ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1985	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1986	NOM.DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1986	ENGAG.OFFIC.POUR L'AGRICULTURE $ PAR HABITANT 1987
ARGENTINE			4	6	11.5
BOLIVIE			2		3.6
BRESIL			51	10	7.0
CHILI			40	7	8.2
COLOMBIE			77	6	14.8
EQUATEUR			41	3	27.3
GUYANE FRANCAISE			189	36	2.7
GUYANA			43	7	7.6
PARAGUAY			6	5	2.0
PEROU			31	5	1.4
SURINAME			176	29	8.2
URUGUAY			47	23	3.6
VENEZUELA	118.7	573.1	140	12	3.6
AFGHANISTAN			11		
BANGLADESH			67	1	3.7
BHOUTAN			1		8.2
BRUNEI			257	10	
BIRMANIE			21	1	4.0
CHINE	12.4	4.5	174	9	.2
CHYPRE	157.2	943.1	126	86	.1
HONG-KONG				1	
INOE	41.0	35.1	57	4	
INDONESIE			98	1	4.4
IRAN	120.3	438.3	61	8	
IRAK	242.0	1264.5	35	8	2.5
ISRAEL	401.9	2000.0	224	61	
JAPON	146.1	126.3	427	388	
JOROANIE			30	12	9.2
COREE, REP. POP. OEMOCR.			331	31	
COREE, REP. DE	899.9	380.8	385	8	
KOWEIT			100	26	
LAOS				1	2.3
LIBAN			58	10	
MALAISIE	104.4	205.8	157	3	21.6
MALDIVES					.2
MONGOLIE			15	8	
NEPAL			20	1	10.6
OMAN			94	3	13.3
PAKISTAN	30.4	40.6	86	8	6.6
PHILIPPINES			43	2	4.2
KATAR			163	22	
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME			350	1	
SINGAPOUR			1300	14	
SRI LANKA			102	15	13.3
SYRIE	118.1	931.1	43	8	1.5
THAILANDE	30.0	36.4	24	7	4.7
TURQUIE			60	22	5.2
EMIRATS ARABES UNIS	7120.0	4450.0	76		
VIET NAM			62	6	.6
YEMEN, REP. ARABE DU	85.6	110.4	11	2	7.1
YEMEN DEMOCRATIQUE			6	7	

PAYS	FCCB AGRICOLE $ PAR HA OE TERRE ARABLE 1985	FCCB AGRICOLE $ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1985	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA OE TERRE ARABLE KG/HA 1986	NOM.OE TRACTEURS PAR 1000 HA OE TERRE ARABLE 1986	ENGAG.OFFIC.POUR L'AGRICULTURE $ PAR HABITANT 1987
UTRICHE	492.5	2746.7	206	216	
ELGIQUE-LUXEMBOURG	439.3	3745.4	528	153	
ULGARIE			195	13	
CHECOSLOVAQUIE			331	27	
ANEMARK	197.7	3072.8	245	65	
INLANOE	480.0	4702.0	218	100	
RANCE	177.1	1915.3	309	80	
EP.OEMOCR.ALLEMANOE			331	33	
LLEMAGNE, REP. FEOERALE	537.0	3009.0	428	198	
RECE	97.3	366.5	171	46	
ONGRIE			262	10	9.4
SLANOE	7312.5	5318.2	2984	1650	
RLANOE	309.1	1365.5	866	206	
TALIE	455.1	2646.5	169	104	
ALTE	246.2	533.3	46	34	
AYS-BAS	1468.0	4960.2	770	194	
ORVEGE	956.4	5977.2	272	180	
OLOGNE			234	67	
ORTUGAL	85.1	269.9	98	27	1.1
OUMANIE			130	18	
SPAGNE			91	32	
UEOE	287.5	4333.3	137	62	
UISSE			420	257	
OYAUME-UNI	190.0	2124.5	380	74	
RSS			114	12	
OUGOSLAVIE	108.2	238.3	132	123	
USTRALIE			26	7	
IOJI	36.6	100.0	67	20	32.8
OLYNESIE FRANCAISE			12	2	
IRIBATI					17.3
OUVELLE-CALEOONIE			30	64	
OUVELLE-ZELANOE	937.9	3019.2	622	144	
APOUASIE NOUV. GUINEE			31	3	9.7
LES SALOMON					20.9
ONGA	77.4	683.3		1	29.0
ANUATU					33.5

13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

PAYS	IND.DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT1979-81=100 1986-88	IND.OE LA PRODUC. AGRIC.TOTAL PAR HABIT.1979-81=100 1986-88	DISPONIB.ENERGET. ALIMENT.PAR HABIT 1984-86	IND.DE LA VALEUR DES EXPORT.AGRIC. 1979-81=100 1985-87
ALGERIE	120	97	2687	100
ANGOLA	104	85	1934	62
BENIN	137	115	2189	110
BOTSWANA	94	72	2231	121
BURKINA FASO	137	118	2048	107
BURUNDI	123	100	2266	88
CAMEROUN	115	95	2052	139
CAP-VERT	134	116	2734	115
REP.CENTRAFICAINE	101	86	1941	99
TCHAD	123	104	1652	251
COMORES	122	98	2111	95
CONGO	109	90	2606	122
COTE-D IVOIRE	137	102	2557	86
DJIBOUTI				107
EGYPTE	131	104	3313	138
GUINEE EQUATORIALE				67
ETHIOPIE	106	87	1661	313
GABON	109	97	2495	114
GAMBIE	123	106	2365	141
GHANA	135	106	1738	82
GUINEE	109	93	1783	113
GUINEE-BISSAU	157	136	2129	80
KENYA	123	95	2141	101
LESOTHO	98	83	2296	103
LIBERIA	114	90	2356	84
LIBYE	165	125	3617	86
MADAGASCAR	117	96	2414	55
MALAWI	104	86	2375	49
MALI	123	102	2020	121
MAURITANIE	110	89	2122	131
MAURICE	117	104	2738	76
MAROC	137	115	2863	77
MOZAMBIQUE	101	83	1606	129
NAMIBIE	117	94	1872	108
NIGER	106	87	2346	103
NIGERIA	126	100	2113	43
REUNION	83	76	3014	117
RWANDA	99	82	1881	150
SAO TOME'-ET-PRINCIPE	79	66	2386	76
SENEGAL	135	112	2354	86
SEYCHELLES			2257	99
SIERRA LEONE	110	97	1867	92
SOMALIE	127	104	2087	93
AFRIQUE DU SUD	102	85	2941	112
SOUDAN	116	95	2074	97
SWAZILAND	126	101	2550	117
TANZANIE	117	90	2218	80
TOGO	106	89	2225	102
TUNISIE	120	104	2942	81
OUGANDA	108	86	2221	75
ZAIRE	118	97	2166	113
ZAMBIE	120	95	2126	42
ZIMBABWE	110	93	2119	105
BARBADE	80	78	3182	94
BELIZE	109	93	2581	79
BERMUDES			2485	123
CANADA	114	106	3422	106
COSTA RICA	108	94	2787	69
CUBA	110	105	3107	94
DOMINIQUE	165	155	2655	114
REP. DOMINICAINE	112	93	2468	104
EL SALVADOR	100	66	2152	72
GRENADE	91	84	2433	123
GUADELOUPE	129	126	2672	114
GUATEMALA	116	86	2296	84
HAITI	109	89	1903	105
HONDURAS	106	85	2079	56
JAMAIQUE	112	101	2604	86
MARTINIQUE	131	129	2784	113
MEXIQUE	112	93	3147	70
NICARAGUA	88	65	2472	78
PANAMA	115	100	2464	110
TRINITE-ET-TOBAGO	77	68	3056	93
ETATS-UNIS	97	91	3639	118

PAYS	IND.DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT1979-81=100 1986-88	IND.DE LA PRODUC. AGRIC.TOTAL PAR HABIT.1979-81=100 1986-88	DISPONIB.ENERGET. ALIMENT.PAR HABIT 1984-86	IND.DE LA VALEUR DES EXPORT.AGRIC. 1979-81=100 1985-87
ARGENTINE	107	96	3190	54
BOLIVIE	118	96	2128	77
BRESIL	128	107	2643	74
CHILI	119	107	2577	29
COLOMBIE	117	98	2552	80
EQUATEUR	116	95	2048	83
GUYANE FRANCAISE			2736	130
GUYANA	85	74	2459	37
PARAGUAY	128	106	2844	66
PEROU	116	95	2186	105
SURINAME	105	97	2678	101
URUGUAY	107	104	2676	50
VENEZUELA	114	94	2529	62
AFGHANISTAN	102	90	2290	95
BANGLADESH	112	92	1922	133
BHOUTAN	134	116		165
BRUNEI	157	117	2866	155
BIRMANIE	142	123	2580	57
CHINE	138	128	2628	54
CHYPRE	96	88		107
HONG-KONG	43	37	2763	120
INDE	126	109	2204	108
INDONESIE	134	116	2513	64
IRAN	120	99	3317	83
IRAK	129	101	2992	100
ISRAEL	116	97	3040	86
JAPON	106	99	2858	102
JORDANIE	135	104	2970	105
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	169	146	2174	24
COREE, REP. POP. DEMOCR.	129	109	3163	69
COREE, REP. DE	110	97	2875	95
KOWEIT			3082	112
LAOS	138	118	2307	25
LIBAN	119	112	3094	83
MALAISIE	158	122	2706	101
MALDIVES	126	100	2081	85
MONGOLIE	117	94	2829	91
NEPAL	120	101	2050	184
OMAN				153
PAKISTAN	133	113	2243	137
PHILIPPINES	104	88	2353	98
KATAR				104
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME	205	152	3035	91
SINGAPOUR	93	85	2854	120
SRI LANKA	103	92	2433	82
SYRIE	120	93	3259	101
THAILANDE	117	103	2335	104
TURQUIE	115	99	3146	331
EMIRATS ARABES UNIS			3652	100
VIET NAM	134	117	2259	69
YEMEN, REP. ARABE DU	121	99	2274	79
YEMEN DEMOCRATIQUE	106	88	2317	95

PAYS	IND.DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT1979-81=100 1986-88	IND.DE LA PRODUC. AGRIC.TOTAL PAR HABIT.1979-81=100 1986-88	DISPONIB.ENERGET. ALIMENT.PAR HABIT 1984-86	IND.DE LA VALEUR DES EXPORT.AGRIC. 1979-81=100 1985-87
AUTRICHE	105	105	3416	113
BELGIQUE-LUXEMBOURG	112	112	3857	107
BULGARIE	106	103	3633	151
TCHECOSLOVAQUIE	122	119	3476	88
DANEMARK	119	119	3532	107
FINLANDE	107	103	3068	93
FRANCE	108	105	3272	106
REP.DEMOCR.ALLEMANDE	116	117	3795	76
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	112	113	3476	108
GRECE	101	101	3686	166
HONGRIE	107	108	3541	73
ISLANDE	99	91	3130	110
IRLANDE	110	101	3675	101
ITALIE	102	101	3496	120
MALTE	107	101	2881	74
PAYS-BAS	119	115	3250	114
NORVEGE	108	106	3219	92
POLOGNE	112	105	3298	46
PORTUGAL	110	105	3134	93
ROUMANIE	120	115	3359	48
ESPAGNE	113	109	3368	104
SUEDE	97	97	3047	102
SUISSE	110	108	3434	107
ROYAUME-UNI	108	108	3219	98
URSS	118	109	3394	93
YOUGOSLAVIE	106	102	3542	76
AUSTRALIE	106	102	3326	127
FIDJI	98	87	2919	91
POLYNESIE FRANCAISE	104	89	2897	118
KIRIBATI			2936	71
NOUVELLE-CALEDONIE	111	97	2970	97
NOUVELLE-ZELANDE	114	104	3407	114
PAPOUASIE NOUV. GUINEE	117	97	2182	80
ILES SALOMON	109	84	2163	122
TONGA	106	91	2940	127
VANUATU	106	82	2335	95

14. STOCKS DE REPORT DE QUELQUES PRODUITS AGRICOLES

	CAMPAGNE PRENANT FIN EN						
	1983	1984	1985	1986	1987	1988[A]	1989[B]
	EN MILLIONS DE TONNES						
CEREALES							
PAYS DEVELOPPES	235.7	157.7	198.4	288.7	318.5	274.6	175.0
CANADA	18.5	13.3	12.1	14.4	18.5	13.3	10.6
ETATS-UNIS	152.2	79.4	98.8	181.2	203.8	169.4	79.1
AUSTRALIE	2.5	8.2	8.8	6.2	4.2	3.1	3.3
CEE	23.7	16.4	29.2	36.2	31.8	28.9	26.2
JAPON	5.2	4.8	4.5	5.2	5.9	5.6	5.5
URSS	18.0	23.0	29.0	31.0	38.0	39.0	37.0
PAYS EN DEVELOPPEMENT	106.3	124.2	138.1	134.8	133.9	122.3	120.2
EXTREME-ORIENT[1]	77.6	96.6	107.4	97.7	90.6	81.1	78.6
BANGLADESH	0.6	0.8	1.0	0.9	0.7	1.5	1.3
CHINE	50.0	57.0	64.0	52.0	46.0	47.0	39.0
INDE	7.6	12.8	18.1	17.0	15.0	5.4	8.9
PAKISTAN	2.2	2.1	1.7	2.0	3.1	1.6	2.3
PROCHE-ORIENT	12.4	14.1	16.0	16.8	19.9	16.3	16.0
TURQUIE	1.0	0.3	0.7	0.5	0.9	0.8	0.8
AFRIQUE	4.9	4.1	4.6	8.5	11.3	9.0	11.5
AMERIQUE LATINE	11.4	9.4	10.0	11.4	12.0	15.8	14.0
ARGENTINE	1.8	1.7	1.0	0.7	0.7	1.4	1.2
BRESIL	3.1	1.4	1.7	3.0	4.6	8.0	7.6
TOTAL MONDIAL DONT:	342.1	281.8	336.5	423.4	452.4	396.9	295.2
BLE	122.0	134.1	153.7	162.1	170.4	144.2	120.0
RIZ (BASE RIZ USINE)	43.0	48.0	54.1	55.6	51.1	42.3	41.7
CEREALES SECONDAIRES	177.1	99.8	128.6	205.7	230.8	210.3	133.6
SUCRE (BRUT)							
TOTAL MONDIAL 1er SEPTEMBRE	39.0	39.7	40.2	37.8	35.5	32.6	30.6
CAFE[C]	3.12	3.29	2.89	2.71	2.55	3.84	...
LAIT ECREME EN POUDRE	EN MILLIERS DE TONNES						
ETATS-UNIS	628	566	459	312	80	80	...
CEE	996	664	520	772	473	...	...
TOTAL	1 624	1 280	979	1 084	553	...	...

[1] Y COMPRIS LES PAYS D'ASIE A ECONOMIE PLANIFIEE.
[A] ESTIMATIONS.
[B] PREVISIONS D'APRES LES DONNEES DISPONIBLES EN JUIN 1989.
[C] STOCKS BRUTS AU DEBUT DE LA CAMPAGNE CAFEIERE, 1er OCTOBRE.
SOURCE: FAO, DIVISION DES PRODUITS ET DU COMMERCE INTERNATIONAL.

15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

REGION ET PAYS	TOUS ARTICLES 1970 A 1975	TOUS ARTICLES 1975 A 1980	TOUS ARTICLES 1980 A 1985	TOUS ARTICLES 1986 A 1987	PRODUITS ALIMENTAIRES 1970 A 1975	PRODUITS ALIMENTAIRES 1975 A 1980	PRODUITS ALIMENTAIRES 1980 A 1985	PRODUITS ALIMENTAIRES 1986 A 1987
	EN POURCENTAGE ANNUEL							
PAYS DEVELOPPES								
EUROPE OCCIDENTALE								
AUTRICHE	7.4	3.8	4.8	1.6	6.7	4.4	4.1	2.4
BELGIQUE	8.3	6.4	13.3	1.3	7.5	4.6	7.5	1.9
DANEMARK	9.5	10.4	7.9	3.6	10.7	...	8.1	2.0
FINLANDE	2.0	10.6	8.5	3.6	12.4	10.8	9.3	3.6
FRANCE	8.8	10.4	9.6	2.7	9.6	10.0	9.7	3.4
ALLEMAGNE, REP. FED.	6.2	4.0	3.8	-0.2	5.6	3.3	3.2	0.6
GRECE	13.1	16.3	20.5	23.0	14.7	17.6	20.6	20.3
ISLANDE	24.8	42.0	50.5	21.3	28.3	41.0	53.1	22.9
IRLANDE	13.0	12.9	12.1	3.9	14.3	13.7	10.0	4.4
ITALIE	11.4	3.0	13.8	5.9	11.6	15.6	12.5	5.5
PAYS-BAS	8.6	6.1	4.0	0.2	6.9	...	3.3	-0.7
NORVEGE	8.3	8.4	8.9	7.2	8.3	7.4	6.6	...
PORTUGAL	15.3	...	23.9	11.7	16.3	21.0	24.2	9.1
ESPAGNE	12.0	18.6	12.3	8.8	12.1	16.0	12.3	10.6
SUEDE	7.8	10.5	8.9	4.2	7.9	10.7	11.7	7.2
SUISSE	7.9	2.4	4.1	0.8	7.3	2.9	4.9	1.3
ROYAUME-UNI	12.3	14.4	6.8	3.4	15.1	13.9	5.5	3.3
YOUGOSLAVIE	19.3	18.2	45.7	89.0	19.1	19.4	47.1	90.0
AMERIQUE DU NORD								
CANADA	7.4	8.4	7.3	4.0	11.1	9.9	5.9	5.0
ETATS-UNIS	6.7	8.9	5.2	1.9	9.5	7.6	3.8	3.2
OCEANIE								
AUSTRALIE	10.2	10.6	8.4	9.1	9.8	12.0	7.8	9.0
NOUVELLE-ZELANDE	9.8	14.8	11.3	13.3	9.4	16.8	9.6	11.4
AUTRES PAYS DEVELOPPES								
ISRAEL	23.9	60.0	193.7	48.1	25.1	65.0	192.9	54.8
JAPON	12.0	6.5	2.6	0.6	13.0	5.5	2.6	0.2
AFRIQUE DU SUD	9.3	12.0	13.7	18.6	11.7	13.0	12.9	20.3
PAYS EN DEVELOPPEMENT								
AMERIQUE LATINE								
ARGENTINE	59.5	100.0	207.9	131.3	58.0	...	327.0	132.8
BAHAMAS	9.5	6.9	5.5	3.9	11.8	7.7	5.1	4.8
BARBADE	18.6	10.0	6.1	3.3	21.0	9.1	6.1	4.5
BOLIVIE	23.7	17.0	51.6[A]	14.6	27.2	16.4	...	8.9
BRESIL	3.5[B]	46.0	133.7	228.8	25.9[B]	49.0	142.8	197.7
CHILI	225.4	70.0	41.0	19.9	245.5	70.0	18.0	24.1
COLOMBIE	19.5	23.0	21.9	22.5	24.0	25.0	22.5	25.6
COSTA RICA	13.7	8.1	36.3	16.8	3.7	9.6	38.5	14.7
REPUBLIQUE DOMINICAINE	11.1	8.3	10.6[A]	15.9	13.3	3.4	8.6[A]	20.6
EQUATEUR	13.7	11.7	27.2	29.5	18.4	11.2	35.6	28.7
EL SALVADOR	8.4	...	14.0	24.8	8.8	...	14.3	25.4
GUATEMALA	2.9	10.7	...	12.3	3.3	9.4	...	15.4
GUYANA	8.2	12.8	19.6[A]	4.1	12.2	14.1	26.5[A]	4.2
HAITI	13.7	8.0	8.8	-11.5	15.5	9.3	6.6	-18.9
HONDURAS	6.5	9.2	7.1	2.9	8.0	9.6	4.2	0.5
JAMAIQUE	14.9	22.0	...	6.7	17.2	24.0	15.7	7.3
MEXIQUE	12.4	21.0	18.9	131.9	13.9	19.5	63.7	131.2
PANAMA	7.8	6.9	9.6	0.9	9.9	6.6	3.6	2.6
PARAGUAY	12.6	14.7	3.1	21.8	15.4	14.9	...	23.8
PEROU	12.1	37.0	100.2	86.1	13.9	50.0	87.8	62.8
PORTO RICO	8.8	5.6	2.9	2.7	12.6	5.5	2.8	2.2
SURINAME	8.2	11.5	6.4	53.3	9.5	12.2	4.8	79.4
TRINITE-ET-TOBAGO	13.7	12.9	13.1	10.7	17.1	11.1	14.8	19.3
URUGUAY	73.4	55.0	43.7	63.5	76.0	55.0	43.1	59.6
VENEZUELA	5.5	11.4	10.5	28.1	8.5	15.7	13.6	41.6
EXTREME-ORIENT								
BANGLADESH	39.0[C]	7.6	10.1	9.3	42.0[C]	5.0	10.9	9.5
BIRMANIE	17.8	3.8	4.5	23.5	21.0	2.6	4.2	22.6
INDE	13.2	1.3	6.9	7.2	14.2	0.8	6.7	7.2
INDONESIE	21.3	...	10.1	9.3	25.2	...	8.4	11.0
COREE, REP. DE	14.3	17.2	6.3	7.5	16.8	17.2	5.4	12.2
MALAISIE	6.7	4.6	4.5	0.8	10.4	3.7	2.5	-0.5
NEPAL	10.3	6.7	11.6	10.7	9.8	6.1	4.1	12.4
PAKISTAN	15.2	9.0	7.6	4.6	16.6	8.0	7.5	6.0
PHILIPPINES	18.7	12.0	20.6	3.7	20.1	11.0	20.2	4.2
SRI LANKA	8.0	9.9	12.6	7.7	9.1	10.7	12.6	8.7
THAILANDE	9.8	10.4	4.6	2.6	11.9	10.6	3.0	2.1

15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

REGION ET PAYS	TOUS ARTICLES				PRODUITS ALIMENTAIRES			
	1970 A 1975	1975 A 1980	1980 A 1985	1986 A 1987	1970 A 1975	1975 A 1980	1980 A 1985	1986 A 1987
	EN POURCENTAGE ANNUEL							
AFRIQUE								
ALGERIE	5.1	12.4	7.1[A]	7.4	7.2	15.7	4.0[A]	7.6
BOTSWANA	...	12.4	8.5	9.8	...	13.8	...	10.2
BURUNDI	...	18.3	8.9	7.1	...	16.2	9.4	-0.7
CAMEROUN	10.2	10.7	11.6	13.1	11.5	11.8	...	5.7
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	...	...	10.1[D]	-7.0	...	...	10.1[D]	-9.9
ETHIOPIE	3.7	15.7	6.6	1.0	2.7	19.2	6.8	-6.1
GABON	11.4	12.9	10.1	-0.9	2.7	...	...	...
GAMBIE	10.5	10.2	12.0	23.5	12.8	9.7	13.4	17.8
GHANA	17.4	70.0	118.5	39.8	20.3	45.0	51.3	38.5
COTE D'IVOIRE	8.2	16.7	11.7	6.9	9.3	19.3	4.2	10.5
KENYA	13.9[C]	9.8	15.3	8.3	14.7[C]	10.2	12.9	5.0
LESOTHO	14.7[C]	15.1	13.7	12.1	16.4[C]	18.6	13.1	16.5
LIBERIA	12.1	8.8	3.4	5.0	13.7	8.1	2.1	0.2
MADAGASCAR	9.7	9.2	20.0	15.4	12.0	9.0	19.8	8.1
MALAWI	8.9	9.2	...	25.3	10.7	9.5	...	26.8
MAURICE	13.1	16.9	...	1.8[E]	14.7	16.3	...	2.6[A]
MAROC	5.4	9.7	9.7	2.8	7.2	9.3	10.3	0.7
NIGER	7.9	14.6	6.8	...	10.6	14.8	8.4	...
NIGERIA	11.5	14.4	19.9	10.1	13.1	20.0	21.3	8.5
SENEGAL	13.0	6.8	12.3	-4.1	16.5	6.4	11.5	-7.7
SIERRA LEONE	8.4	13.8	45.0[A]	181.7	11.0	12.9	43.1[A]	177.3
SOMALIE	7.8	...	40.0	28.1	9.0	...	33.0	30.4
SWAZILAND	9.3	13.2	13.9	12.5	9.8	14.0	13.7	15.4
TANZANIE	13.1	14.5	30.2	29.9	17.7	13.4	30.5	30.6
TOGO	8.9	8.1	6.3	0.1	9.7	9.9	5.3	-0.9
TUNISIE	4.8	...	10.2[A]	7.2	5.2	....	10.8[A]	6.6
ZAIRE	18.6	...	...	...	21.2	...	...	...
ZAMBIE	7.1	15.2	19.4	43.0	7.4	13.7	19.9	44.9
ZIMBABWE	...	9.8	15.9	12.3	...	8.4	17.8	14.7
PROCHE-ORIENT								
CHYPRE	8.0	...	6.4	2.8	10.2	...	7.2	3.2
EGYPTE	5.8	12.9	14.9	17.6	8.6	14.4	15.9	19.1
IRAN	9.6	16.1	16.1	...	10.0	18.9	15.4	5.2
IRAQ	11.3	...	14.5	14.0	18.1	...	...	23.1
JORDANIE	6.0	11.6	...	-0.2	9.2	9.8	...	-2.8
KOWEIT	10.1	7.1	4.6	0.8	15.4	6.1	2.6	-2.0
ARABIE SAOUDITE	...	11.3	-0.1	-1.7	...	9.5	0.9	-1.5
SOUDAN	11.6	16.8	27.2[A]	...	12.0	14.2	26.6[A]	...
SYRIE	16.7	10.9	12.0	59.5	18.2	...	11.2	63.8
TURQUIE	6.2	50.0	30.0[D]	38.8	7.7	47.0	18.7[D]	39.8

A 1980-1984.
B 1972-1975.
C 1973-1975.
D 1981-1985.
E JANVIER-JUIN.

SOURCE: BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. *BULLETIN DES STATISTIQUES DU TRAVAIL*, 1989-1.

16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPES ET EN DEVELOPPEMENT

PAYS	1972-74	1975-77	1978-80	1981-83	1984-86
	CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR				
ALGERIE	2006	2244	2535	2648	2687
ANGOLA	1989	2004	2158	2033	1934
BENIN	2084	2050	2153	2082	2189
BOTSWANA	2119	2133	2128	2177	2231
BURKINA FASO	1847	1987	2014	2010	2048
BURUNOI	2203	2388	2346	2384	2266
CAMEROUN	2239	2261	2179	2071	2052
CAP-VERT	2053	2275	2533	2605	2734
REP.CENTRAFICAINE	2278	2210	2123	2036	1941
TCHAO	1818	1806	1823	1612	1652
COMORES	2192	2021	2060	2092	2111
CONGO	2254	2308	2414	2505	2606
EGYPTE	2552	2721	2933	3201	3313
ETHIOPIE	1585	1565	1748	1737	1661
GABON	1889	2072	2219	2353	2495
GAMBIE	2151	2159	2169	2220	2365
GHANA	2195	2089	1863	1563	1738
GUINEE	1940	1946	1868	1861	1783
GUINEE-BISSAU	1888	1863	1880	2027	2129
COTE-O IVOIRE	2331	2320	2497	2539	2557
KENYA	2265	2253	2228	2179	2141
LESOTHO	1958	2171	2372	2333	2296
LIBERIA	2236	2321	2388	2364	2356
LIBYE	2996	3559	3682	3653	3617
MAOAGASCAR	2454	2501	2475	2477	2414
MALAWI	2482	2467	2437	2409	2375
MALI	1720	1789	1704	1807	2020
MAURITANIE	1747	1842	1917	2073	2122
MAURICE	2427	2622	2716	2729	2738
MAROC	2576	2642	2760	2786	2863
MOZAMBIQUE	1962	1914	1819	1730	1606
NAMIBIE	1974	1925	1929	1926	1872
NIGER	1948	2039	2330	2380	2346
NIGERIA	2084	2121	2231	2188	2113
REUNION	2585	2730	2815	2893	3014
RWANOA	1829	2006	1999	2048	1881
SAO TOME'-ET-PRINCIPE	2043	2041	2289	2266	2386
SENEGAL	2265	2290	2356	2354	2354
SEYCHELLES	2209	2167	2313	2303	2257
SIERRA LEONE	1931	1947	2043	2007	1867
SOMALIE	2019	2034	2056	2091	2087
AFRIQUE OU SUO	2841	2906	2905	2952	2941
SOUOAN	2094	2222	2353	2293	2074
SWAZILANO	2348	2475	2491	2549	2550
TANZANIE	1849	2203	2263	2217	2218
TOGO	2103	1959	2124	2127	2225
TUNISIE	2551	2607	2712	2808	2942
OUGANOA	2276	2226	2150	2221	2221
ZAIRE	2288	2272	2123	2154	2166
ZAMBIE	2252	2345	2227	2154	2126
ZIMBABWE	2185	2133	2154	2133	2119
ANTIGUA-ET-BARBUDA	2128	2015	2054	2126	2089
BAHAMA	2454	2241	2367	2673	2699
BARBAOE	2945	2964	3086	3131	3182
BELIZE	2568	2606	2709	2612	2581
BERMUDES	2671	2460	2451	2465	2485
CANAOA	3308	3295	3296	3329	3422
COSTA RICA	2496	2596	2609	2656	2787
CUBA	2664	2667	2799	2980	3107
DOMINIQUE	2132	2266	2358	2522	2655
REP. OOMINICAINE	2197	2239	2302	2361	2468
EL SALVAOOR	1902	2097	2155	2131	2152
GRENAOE	2271	2138	2215	2363	2433
GUAOELOUPE	2386	2414	2461	2581	2672
GUATEMALA	2121	2169	2176	2239	2296
HAITI	1926	1917	1890	1896	1903
HONDURAS	2096	2124	2180	2143	2079
JAMAIQUE	2619	2678	2610	2553	2604
MARTINIQUE	2428	2537	2627	2722	2784
MEXIQUE	2767	2854	2994	3131	3147
ANTILLES NEERLANDAISES	2510	2636	2738	2861	2939
NICARAGUA	2373	2406	2338	2350	2472
PANAMA	2313	2335	2286	2432	2464
	2252	2310	2295	2306	2349
SAINTE-LUCIE	2149	2143	2273	2371	2494

16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPES ET EN DEVELOPPEMENT

PAYS	1972-74	1975-77	1978-80	1981-83	1984-86
	CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR				
SAINT-VINCENT	2311	2282	2393	2648	2781
TRINITE-ET-TOBAGO	2616	2631	2838	2961	3056
ETATS-UNIS	3402	3435	3505	3527	3639
ARGENTINE	3173	3240	3257	3152	3190
BOLIVIE	1970	2041	2083	2086	2128
BRESIL	2469	2504	2592	2620	2643
CHILI	2665	2537	2607	2622	2577
COLOMBIE	2259	2407	2468	2546	2552
EQUATEUR	1971	2045	2055	2053	2048
GUYANE FRANCAISE	2467	2412	2514	2627	2736
GUYANA	2328	2334	2425	2460	2459
PARAGUAY	2706	2715	2770	2796	2844
PEROU	2277	2239	2165	2172	2186
SURINAME	2344	2377	2547	2618	2678
URUGUAY	2912	2842	2756	2761	2676
VENEZUELA	2336	2532	2665	2611	2529
AFGHANISTAN	2273	2290	2297	2297	2290
BANGLADESH	1856	1846	1846	1892	1922
BRUNEI	2470	2642	2783	2869	2866
BIRMANIE	2051	2117	2260	2489	2580
CHINA	2027	2082	2275	2478	2628
HONG-KONG	2669	2658	2686	2737	2763
INOE	2022	2010	2125	2135	2204
INDONESIE	2179	2204	2381	2498	2513
IRAN	2537	2938	2922	3115	3317
IRAK	2261	2424	2662	2882	2992
ISRAEL	3056	3056	2981	3013	3040
JAPON	2827	2801	2827	2845	2858
JORDANIE	2434	2388	2654	2858	2970
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	2149	1816	1819	1986	2174
COREE, REP. POP. OEMOCR.	2635	2818	3023	3097	3163
COREE, REP. DE	2685	2782	2837	2825	2875
KOWEIT	2717	2863	3092	3102	3082
LAOS	1935	1755	1999	2153	2307
LIBAN	2653	2633	2922	3051	3094
MACAO	2190	2185	2161	2236	2210
MALAISIE	2471	2520	2612	2587	2706
MALOIVES	1675	1767	1910	1988	2081
MONGOLIE	2449	2526	2655	2780	2829
NEPAL	1966	1994	1991	2035	2050
PAKISTAN	2059	2155	2200	2277	2243
PHILIPPINES	2058	2153	2330	2312	2353
ARABIE SAOUOITE, ROYAUME	1911	2045	2718	2963	3035
SINGAPOUR	2745	2680	2668	2713	2854
SRI LANKA	2154	2215	2274	2226	2433
SYRIE	2518	2552	2834	3184	3259
THAILANDE	2242	2325	2337	2282	2335
TURQUIE	2914	3001	3091	3130	3146
EMIRATS ARABES UNIS	3363	3592	3585	3658	3652
VIET NAM	2107	1997	2019	2155	2259
YEMEN, REP. ARABE DU	1987	2070	2182	2242	2274
YEMEN DEMOCRATIQUE	1971	1905	2124	2265	2317

16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPES ET EN DEVELOPPEMENT

PAYS	1972-74	1975-77	1978-80	1981-83	1984-86
	CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR				
ALBANIE	2574	2579	2745	2763	2740
AUTRICHE	3266	3247	3328	3398	3416
BELGIQUE-LUXEMBOURG	3506	3510	3575	3763	3857
BULGARIE	3500	3560	3609	3660	3633
TCHECOSLOVAQUIE	3402	3391	3401	3486	3476
DANEMARK	3374	3347	3495	3506	3532
FINLANDE	3172	3113	3088	3068	3068
FRANCE	3119	3153	3238	3204	3272
REP.DEMOCR.ALLEMANDE	3371	3480	3597	3691	3795
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	3210	3207	3349	3352	3476
GRECE	3431	3473	3501	3639	3686
HONGRIE	3373	3440	3496	3529	3541
ISLANDE	3041	2971	3065	3074	3130
IRLANDE	3595	3540	3638	3768	3675
ITALIE	3508	3399	3610	3483	3496
MALTE	2925	2971	2968	2931	2881
PAYS-BAS	3230	3210	3302	3260	3250
NORVEGE	3115	3131	3310	3228	3219
POLOGNE	3414	3480	3495	3253	3298
PORTUGAL	2957	2966	2996	3105	3134
ROUMANIE	3185	3367	3385	3280	3359
ESPAGNE	3110	3270	3336	3310	3368
SUEDE	2886	2972	2986	3011	3047
SUISSE	3460	3392	3495	3503	3434
ROYAUME-UNI	3298	3293	3269	3210	3219
URSS	3319	3369	3375	3377	3394
YOUGOSLAVIE	3392	3533	3556	3613	3542
AUSTRALIE	3169	3337	3307	3271	3326
FIDJI	2551	2511	2715	2864	2919
POLYNESIE FRANCAISE	2772	2769	2833	2855	2897
KIRIBATI	2612	2700	2890	2946	2936
NOUVELLE-CALEDONIE	2863	2872	2924	2951	2970
NOUVELLE-ZELANDE	3406	3349	3342	3366	3407
PAPOUASIE NOUV. GUINEE	2091	2087	2146	2179	2182
SAMOA	2164	2324	2383	2407	2462
ILES SALOMON	2121	2118	2142	2152	2163
TONGA	2736	2835	2900	2936	2940
VANUATU	2564	2526	2430	2399	2335

17. PART DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE) DANS LES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE TOUS LES SECTEURS, PAR SOURCES MULTILATERALES ET BILATERALES, 1979-1987

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987[A]
	EN POURCENTAGE								
ENGAGEMENTS, Y COMPRIS LES ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR									
INSTITUTIONS MULTILATERALES[B]	36	38	34	35	35	29	31	33	28
BANQUE MONDIALE[C]	34	35	32	32	38	27	28	32	21
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT[C]	34	44	38	36	25	26	32	34	40
OPEP[C]	15	15	11	17	21	25	28	35	23
SOURCES BILATERALES									
CAD/CEE	12	10	10	10	11	11	12	(12)	...
OPEP	...	...	...	...	...	...	...	...	...
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES+BILATERALES)	...	...	...	...	...	...	...	...	...
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT (APD)									
INSTITUTIONS MULTILATERALES[B]	53	51	54	49	48	47	55	41	48
BANQUE MONDIALE[C]	53	46	56	45	52	49	54	29	30
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT[C]	53	63	61	56	38	33	51	51	61
OPEP[C]	15	30	16	30	26	47	65	45	73
SOURCES BILATERALES	16	13	14	16	14	15	15	15	17
CAD/CEE	18	16	18	17	17	17	16	(16)	(18)
OPEP	5	1	4	12	4	6	5	6	4
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES+BILATERALES)	22	19	21	22	20	21	22	(19)	(23)

[A] DONNEES PRELIMINAIRES.
[B] Y COMPRIS PNUD, GCRAI, FAO/FF, FAO/PCT ET FIDA.
[C] NON COMPRIS LES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU GCRAI.

18. VENTILATION DES ENGAGEMENTS PUBLICS MULTILATERAUX ET BILATERAUX EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE), 1979-1987

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987[A]
	EN POURCENTAGE								
ENGAGEMENTS, Y COMPRIS LES ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR									
INSTITUTIONS MULTILATERALES	52	60	60	59	63	55	59	61	58
BANQUE MONDIALE[B]	32	35	35	35	44	29	36	38	30
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT[B]	13	16	17	15	11	17	15	15	20
OPEP[B]	1	1	1	2	2	3	2	3	2
AUTRES[C]	6	8	6	7	6	6	6	5	6
SOURCES BILATERALES	48	40	40	41	37	45	41	39	42
CAD/CEE	45	39	37	35	35	43	39	37	41
OPEP	3	1	3	6	2	2	2	2	1
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES + BILATERALES)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT (APD)									
INSTITUTIONS MULTILATERALES	38	45	42	40	41	37	42	31	41
BANQUE MONDIALE[B]	18	21	21	20	18	19	24	11	15
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT[C]	11	12	12	7	11	7	8	9	15
OPEP[B]	1	1	1	2	2	2	2	3	3
AUTRES[C]	8	11	9	11	10	8	8	8	8
SOURCES BILATERALES	62	55	58	60	59	63	58	69	59
CAD/CEE	59	53	54	51	56	60	56	66	58
OPEP	3	2	4	9	3	3	2	3	1
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES + BILATERALES)	100	100	100	100	100	100	100	100	100

[A] DONNEES PRELIMINAIRES.
[B] NON COMPRIS LES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU GCRAI.
[C] Y COMPRIS PNUD, GCRAI, FAO/FF, FAO/PCT ET FIDA.

SOURCES: FAO ET OCDE.

19. PAYS DU CAD: ENGAGEMENTS BILATERAUX D'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) ET PART DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE), 1982-1987

PAYS	APD BILATERALE POUR TOUS LES SECTEURS						PART DE L'AGRICULTURE					
	1982	1983	1984	1985	1986	1987[A]	1982	1983	1984	1985	1986	1987[A]
	EN MILLIONS DE DOLLARS						EN POURCENTAGE					
AUSTRALIE	545	536	694	532	532	527	11	5	10	9	13	8
AUTRICHE	291	183	79	60	126	147	1	2	1	3	5	...
BELGIQUE	320	187	180	132	318	432	3	5	1	23	14	17
CANADA	807	1 139	1 575	1 172	1 179	1 644	15	25	22	24	24	17
DANEMARK	282	260	288	340	480	416	51	22	38	33	29	25
FINLANDE	123	96	171	233	276	222	11	24	13	11	19	...
FRANCE	4 358	4 380	4 403	3 756	4 822	5 093	8	11	10	10	12	10
ALLEMAGNE, REP. FED.	2 713	2 271	2 800	2 427	3 337	4 303	18	15	14	15	18	13
IRLANDE	12	14	13	17	25	27	—	—	—	18	16	19
ITALIE	641	882	903	1 178	2 327	3 135	17	20	20	17	16	21
JAPON	3 622	3 483	3 968	4 076	4 342	7 343	18	17	19	25	18	13
PAYS-BAS	934	901	902	731	1 299	1 709	22	23	27	18	29	34
NOUVELLE-ZELANDE	47	40	41	47	34	51	30	15	15	26	15	8
NORVEGE	309	288	350	346	548	514	25	17	35	23	20	20
SUEDE	579	526	576	566	779	779	32	24	26	25	19	24
SUISSE	207	239	218	307	329	462	31	55	22	32	27	26
ROYAUME-UNI	1 112	927	1 009	731	1 081	1 438	8	12	14	14	17	9
ETATS-UNIS	6 112	6 989	8 144	9 157	8 746	7 412	14	14	14	11	11	13
TOTAL DES PAYS DU CAD	23 014	23 341	26 314	25 808	30 580	35 654	15	15	16	17	18	...

[A] CHIFFRES PRELIMINAIRES.

SOURCE: OCDE.

20. VENTILATION DES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (NON COMPRIS LES DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE), PAR AFFECTATION, 1980-1987

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987[A]
				EN POURCENTAGE				
MISE EN VALEUR DES TERRES ET DES EAUX[B]	25	17	23	20	22	23	19	15
SERVICES AGRICOLES	12	78	12	15	16	11	19	16
APPROVISIONNEMENTS EN INTRANTS	6	5	6	6	7	6	4	7
PRODUCTION VEGETALE	7	6	8	7	7	6	6	5
ELEVAGE	2	2	1	2	2	3	1	1
PECHES[C]	3	3	2	2	2	2	2	2
RECHERCHE, VULGARISATION, FORMATION[D]	5	5	5	6	9	7	7	7
FORETS	2	2	3	2	3	5	2	3
AGRICULTURE (MONTANTS AJUSTES ET NON ATTRIBUES)	2	1	1	2	4	7	9	5
TOTAL, AGRICULTURE AU SENS ETROIT	64	48	61	62	72	69	69	61
INFRASTRUCTURES RURALES	11	11	15	12	7	8	8	11
FABRICATION D'INTRANTS[E]	1	9	4	1	5	2	5	2
AGRO-INDUSTRIES	8	5	3	6	3	4	3	3
DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL	16	27	17	19	13	17	15	23
TOTAL, AGRICULTURE AU SENS LARGE	100	100	100	100	100	100	100	100

NOTE: DANS CE TABLEAU, L'AGRICULTURE AU SENS ETROIT INCLUT LES FORETS.
[A] DONNEES PRELIMINAIRES.
[B] Y COMPRIS L'AMENAGEMENT DES RESEAUX HYDROGRAPHIQUES.
[C] Y COMPRIS DES MOYENS DE PRODUCTION TELS QUE CHALUTIERS ET ENGINS DE PECHE.
[D] Y COMPRIS DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU GCRAI.
[E] PRINCIPALEMENT DES ENGRAIS.
SOURCE: FAO, BANQUE INFORMATISEE DE DONNEES SUR L'AIDE EXTERIEURE A L'AGRICULTURE.

21. REPARTITION PAR REGIONS ET GROUPES ECONOMIQUES DES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE (NON COMPRIS LES DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE), TOUTES SOURCES CONFONDUES, 1980-1987

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987[A]
	EN POURCENTAGE							
ENGAGEMENTS, Y COMPRIS LES ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR								
EXTREME-ORIENT ET PACIFIQUE	46	42	48	42	46	46	40	40
AFRIQUE	22	28	29	26	28	26	27	34
AMERIQUE LATINE	24	23	18	24	18	19	24	22
PROCHE-ORIENT	8	7	5	9	7	10	9	4
TOTAL 4 REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A BAS REVENU ET A DEFICIT VIVRIER[B]	65	61	64	58	65	61	53	64
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR								
EXTREME-ORIENT ET PACIFIQUE	50	49	46	48	51	49	48	46
AFRIQUE	26	32	40	31	34	30	37	40
AMERIQUE LATINE	13	12	9	12	8	12	7	8
PROCHE-ORIENT	10	8	6	9	8	8	8	7
TOTAL 4 REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A BAS REVENU ET A DEFICIT VIVRIER[B]	77	73	76	70	75	69	67	75
ENGAGEMENTS SANS CONDITIONS DE FAVEUR								
EXTREME-ORIENT ET PACIFIQUE	37	29	52	33	39	40	32	29
AFRIQUE	12	21	11	19	18	18	18	22
AMERIQUE LATINE	47	46	34	40	36	30	40	49
PROCHE-ORIENT	4	5	3	8	7	12	9	—
TOTAL 4 REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A BAS REVENU ET A DEFICIT VIVRIER[B]	37	37	43	42	47	47	40	43

[A] DONNEES PRELIMINAIRES.
[B] 69 PAYS D'UN PNB PAR HABITANT DE 940 DOLLARS AU MAXIMUM EN 1987.
SOURCE: FAO, BANQUE INFORMATISEE DE DONNEES SUR L'AIDE EXTERIEURE A L'AGRICULTURE.



WHERE TO PURCHASE FAO PUBLICATIONS LOCALLY
POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO
PUNTOS DE VENTA DE PUBLICACIONES DE LA FAO

• ALGÉRIE
ENAMEP – Entreprise nationale des messageries de presse
47, rue Didouche Mourad, Alger.

• ANGOLA
Empresa Nacional do Disco e de Publicaçoes, ENDIPU-U.E.E.
Rua Cirilo de Conceiçao Silva, No. 7, C.P. No. 1314-C Luanda.

• ARGENTINA
Librería Agropecuaria S.A.
Pasteur 743, 1028 Buenos Aires.

• AUSTRALIA
Hunter Publications
58A Gipps Street, Collingwood, Vic. 3066.

• AUSTRIA
Gerold & Co.
Graben 31, 1011 Vienna.

• BAHRAIN
United Schools International
PO Box 726, Manama.

• BANGLADESH
Association of Development Agencies in Bangladesh
1/3 Block F, Lalmatia, Dhaka 1209.

• BELGIQUE
M. J. De Lannoy
202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles. CCP 000-0808993-13.

• BOLIVIA
Los Amigos del Libro
Perú 3712, Casilla 450, Cochabamba; Mercado 1315, La Paz.

• BOTSWANA
Botsalo Books (Pty) Ltd
PO Box 1532, Gaborone.

• BRAZIL
Fundação Getulio Vargas
Praia de Botafogo 190, C.P. 9052, Rio de Janeiro.
Livraria Canuto Ltda
Rua Consolação, 348 – 2° andar, Caixa Postal 19198, São Paulo.

• BRUNEI-DARUSSALAM
SST Trading Sdn. Bhd.
Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, PO Box 227, Petaling Jaya, Selangor.

• CANADA
Renouf Publishing Co. Ltd
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8.
Editions Renouf Ltée
route Transcanadienne, Suite 305, St-Laurent (Montréal), Qué.
Toll free calls: Ontario, Quebec and Maritime – 1-800-267-1805; Western Provinces and Newfoundland – 1-800-267-1826.
Head Office/Siège social: 1294 Algoma Road, Ottawa, Ont.

• CHILE
Librería – Oficina Regional FAO
Avda. Santa María 6700, Casilla 10095, Santiago.
Teléfono: 228-80-56.

• CHINA
China National Publications Import Corporation
PO Box 88, Beijing.

• CONGO
Office national des librairies populaires
B.P. 577, Brazzaville.

• COSTA RICA
Librería, Imprenta y Litografía Lehmann S.A.
Apartado 10011, San José.

• CUBA
Ediciones Cubanas, Empresa de Comercio Exterior de Publicaciones
Obispo 461, Apartado 605, La Habana.

• CYPRUS
MAM
PO Box 1722, Nicosia.

• CZECHOSLOVAKIA
ARTIA
Ve Smeckach 30, PO Box 790, 111 27 Prague 1.

• DENMARK
Munksgaard Export and Subscription Service
35 Nørre Søgade, DK 1370 Copenhagen K.

• ECUADOR
Libri Mundi, Librería Internacional
Juan León Mera 851, Apartado Postal 3029, Quito.
Su Librería Cía. Ltda.
García Moreno 1172 y Mejía, Apartado Postal 2556, Quito.

• EL SALVADOR
Librería Cultural Salvadoreña, S.A. de C.V.
7ª Avenida Norte 121, Apartado Postal 2296, San Salvador.

• ESPAÑA
Mundi-Prensa Libros S.A
Castelló 37, 28001 Madrid.
Librería Agrícola
Fernando VI 2, 28004 Madrid.

• FINLAND
Akateeminen Kirjakauppa
PO Box 128, 00101 Helsinki 10.

• FRANCE
Editions A. Pedone
13, rue Soufflot, 75005 Paris.

• GERMANY, FED. REP.
Alexander Horn Internationale Buchhandlung
Kirchgasse 39, Postfach 3340, 6200 Wiesbaden.
UNO Verlag
Poppelsdorfer Allee 55, D-5300 Bonn 1.
Triops Verlag
Raiffeisenstr. 24, 6060 Langen.

• GHANA
Ghana Publishing Corporation
PO Box 4348, Accra.

• GREECE
G.C. Eleftheroudakis S.A.
4 Nikis Street, Athens (T-126).
John Mihalopoulos & Son S.A.
75 Hermou Street, PO Box 73, Thessaloniki.

• GUATEMALA
Distribuciones Culturales y Técnicas "Artemis"
5ª Avenida 12-11, Zona 1, Apartado Postal 2923, Guatemala.

• GUINEA-BISSAU
Conselho Nacional da Cultura
Avenida da Unidade Africana, C.P. 294, Bissau.

• GUYANA
Guyana National Trading Corporation Ltd
45-47 Water Street, PO Box 308, Georgetown.

• HAÏTI
Librairie "A la Caravelle"
26, rue Bonne Foi, B.P. 111, Port-au-Prince.

• HONDURAS
Escuela Agrícola Panamericana, Librería RTAC
Zamorano, Apartado 93, Tegucigalpa.
Oficina de la Escuela Agrícola Panamericana en Tegucigalpa
Blvd. Morazán, Apts. Glapson, Apartado 93, Tegucigalpa.

• HONG KONG
Swindon Book Co.
13-15 Lock Road, Kowloon.

• HUNGARY
Kultura
PO Box 149, 1389 Budapest 62.

• ICELAND
Snaebjörn Jónsson and Co. h.f.
Hafnarstraeti 9, PO Box 1131, 101 Reykjavik.

• INDIA
Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House, New Delhi 100 001; 17 Park Street, Calcutta 700 016.
Oxford Subscription Agency, Institute for Development Education
1 Anasuya Ave, Kilpauk, Madras 600010.

• INDONESIA
P.T. Inti Buku Agung
13 Kwitang, Jakarta.

• IRAQ
National House for Publishing, Distributing and Advertising
Jamhuria Street, Baghdad.

• IRELAND
Agency Section, Publications Branch
Stationery Office, Bishop Street, Dublin 8.

• ITALY
Distribution and Sales Section, FAO
Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome.
Libreria Scientifica Dott. Lucio de Biasio "Aeiou"
Via Meravigli 16, 20123 Milan.
Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A. "Licosa"
Via Lamarmora 45, C.P. 552, 50121 Florence.
Libreria Internazionale Rizzoli
Galleria Colonna, Largo Chigi, 00187 Rome.

• JAPAN
Maruzen Company Ltd
PO Box 5050, Tokyo International 100-31.

• KENYA
Text Book Centre Ltd
Kijabe Street, PO Box 47540, Nairobi.

• KOREA, REP. OF
Eulyoo Publishing Co. Ltd
46-1 Susong-Dong, Jongro-Gu, PO Box 362, Kwangwha-Mun, Seoul 110.

• KUWAIT
The Kuwait Bookshops Co. Ltd
PO Box 2942, Safat.

• LUXEMBOURG
M. J. De Lannoy
202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles (Belgique).

• MALAYSIA
SST Trading Sdn. Bhd.
Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, PO Box 227, Petaling Jaya, Selangor.

• MAROC
Librairie "Aux Belles Images"
281, avenue Mohammed V, Rabat.

• MAURITIUS
Nalanda Company Limited
30 Bourbon Street, Port-Louis.

• NETHERLANDS
Keesing b.v.
Hogehilweg 13, 1101 CB Amsterdam.
Postbus 1118, 1000 BC Amsterdam.

• NEW ZEALAND
Government Printing Office Bookshops
25 Rutland Street.
Mail orders: 85 Beach Road, Private Bag, CPO, Auckland; Ward Street, Hamilton; Mulgrave Street (Head Office), Cubacade World Trade Centre, Wellington; 159 Hereford Street, Christchurch; Princes Street, Dunedin.

• NICARAGUA
Librería Universitaria, Universidad Centroamericana
Apartado 69, Managua.

• NIGERIA
University Bookshop (Nigeria) Limited
University of Ibadan, Ibadan.

• NORWAY
Johan Grundt Tanum Bokhandel
Karl Johansgate 41-43, PO Box 1177, Sentrum, Oslo 1.

• PAKISTAN
Mirza Book Agency
65 Shahrah-e-Quaid-e-Azam, PO Box 729, Lahore 3.
Sasi Book Store
Zaibunnisa Street, Karachi.

• PARAGUAY
Agencia de Librerías Nizza S.A.
Casilla 2596, Eligio Ayala 1073, Asunción.

• PERU
Librería Distribuidora "Santa Rosa"
Jirón Apurímac 375, Casilla 4937, Lima 1.

• POLAND
Ars Polona
Krakowskie Przedmiescie 7, 00-068 Warsaw.

• PORTUGAL
Livraria Portugal, Dias y Andrade Ltda.
Rua do Carmo 70-74, Apartado 2681, 1117 Lisbonne Codex.

• REPUBLICA DOMINICANA
Editora Taller, C. por A.
Isabel la Católica 309, Apartado de Correos 2190, Z1 Santo Domingo.
Fundación Dominicana de Desarrollo
Casa de las Gárgolas, Mercedes 4, Apartado 857, Z1 Santo Domingo.

• ROMANIA
Ilexim
Calea Grivitei No 64066, Bucharest.

• SAUDI ARABIA
The Modern Commercial University Bookshop
PO Box 394, Riyadh.

• SINGAPORE
MPH Distributors (S) Pte. Ltd
71/77 Stamford Road, Singapore 6.
Select Books Pte. Ltd
215 Tanglin Shopping Centre, 19 Tanglin Rd., Singapore 1024.

• SOMALIA
"Samater's"
PO Box 936, Mogadishu.

• SRI LANKA
M.D. Gunasena & Co. Ltd
217 Olcott Mawatha, PO Box 246, Colombo 11.

• SUDAN
University Bookshop, University of Khartoum
PO Box 321, Khartoum.

• SUISSE
Librairie Payot S.A.
107 Freiestrasse, 4000 Basel 10.
6, rue Grenus, 1200 Genève.
Case Postale 3212, 1002 Lausanne.
Buchhandlung und Antiquariat Heinimann & Co.
Kirchgasse 17, 8001 Zurich.

• SURINAME
VACO n.v. in Suriname
Domineestraat 26, PO Box 1841, Paramaribo.

• SWEDEN
Books and documents:
C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel
Regeringsgatan 12, PO Box 16356, 103 27 Stockholm.
Subscriptions:
Vennergren-Williams AB
PO Box 30004, 104 25 Stockholm.

• TANZANIA
Dar-es-Salaam Bookshop
PO Box 9030, Dar-es-Salaam.
Bookshop, University of Dar-es-Salaam
PO Box 893, Morogoro.

• THAILAND
Suksapan Panit
Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.

• TOGO
Librairie du Bon Pasteur
B.P. 1164, Lomé.

• TUNISIE
Société tunisienne de diffusion
5, avenue de Carthage, Tunis.

• TURKEY
Kultur Yayinlari Is-Turk Ltd Sti.
Ataturk Bulvari No. 191, Kat. 21, Ankara.
Bookshops in Istanbul and Izmir.

• UNITED KINGDOM
Her Majesty's Stationery Office
49 High Holborn, London WC1V 6HB (callers only).
HMSO Publications Centre, Agency Section
51 Nine Elms Lane, London SW8 5DR (trade and London area mail orders); 13a Castle Street, Edinburgh EH2 3AR; 80 Chichester Street, Belfast BT1 4JY; Brazennose Street, Manchester M60 8AS; 258 Broad Street, Birmingham B1 2HE; Southey House, Wine Street, Bristol BS1 2BO.

• UNITED STATES OF AMERICA
UNIPUB
4611/F, Assembly Drive, Lanham, MD 20706.

• URUGUAY
Librería Agropecuaria S.R.L.
Alzaibar 1328, Casilla Correo 1755, Montevideo.

• YUGOSLAVIA
Jugoslovenska Knjiga, Trg.
Republike 5/8, PO Box 36, 11001 Belgrade.
Cankarjeva Zalozba
PO Box 201-IV, 61001 Ljubljana.
Prosveta
Terazije 16, Belgrade.

• ZAMBIA
Kingstons (Zambia) Ltd
Kingstons Building, President Avenue, PO Box 139, Ndola.

Other Countries
Autres Pays
Otros Países
Distribution and Sales Section, FAO
Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy.

P-70
ISBN 92-5-202838-2
ISSN 0251-1460